

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Direction des finances et des achats
Sous-direction des achats
Service Achat 3 espace public
Domaine nettoyage de la voie publique

RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

SÉANCE DU 15 JUILLET 2021

N° 84, 85, 86, 87, 88 ET 89 DES PAGES 24 À 26 DE L'ORDRE DU JOUR N° 2

I – Caractéristiques principales de la consultation

I – 1) Objet de la consultation

Cette consultation a pour objet la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte, pour 10 arrondissements de la ville de Paris.

La Ville de Paris est responsable du service public de la collecte des déchets ménagers et de la propreté de l'espace public. La direction de la propreté et de l'eau (DPE), pour le compte de laquelle est passée cette consultation, assure l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de l'exécution de cette mission.

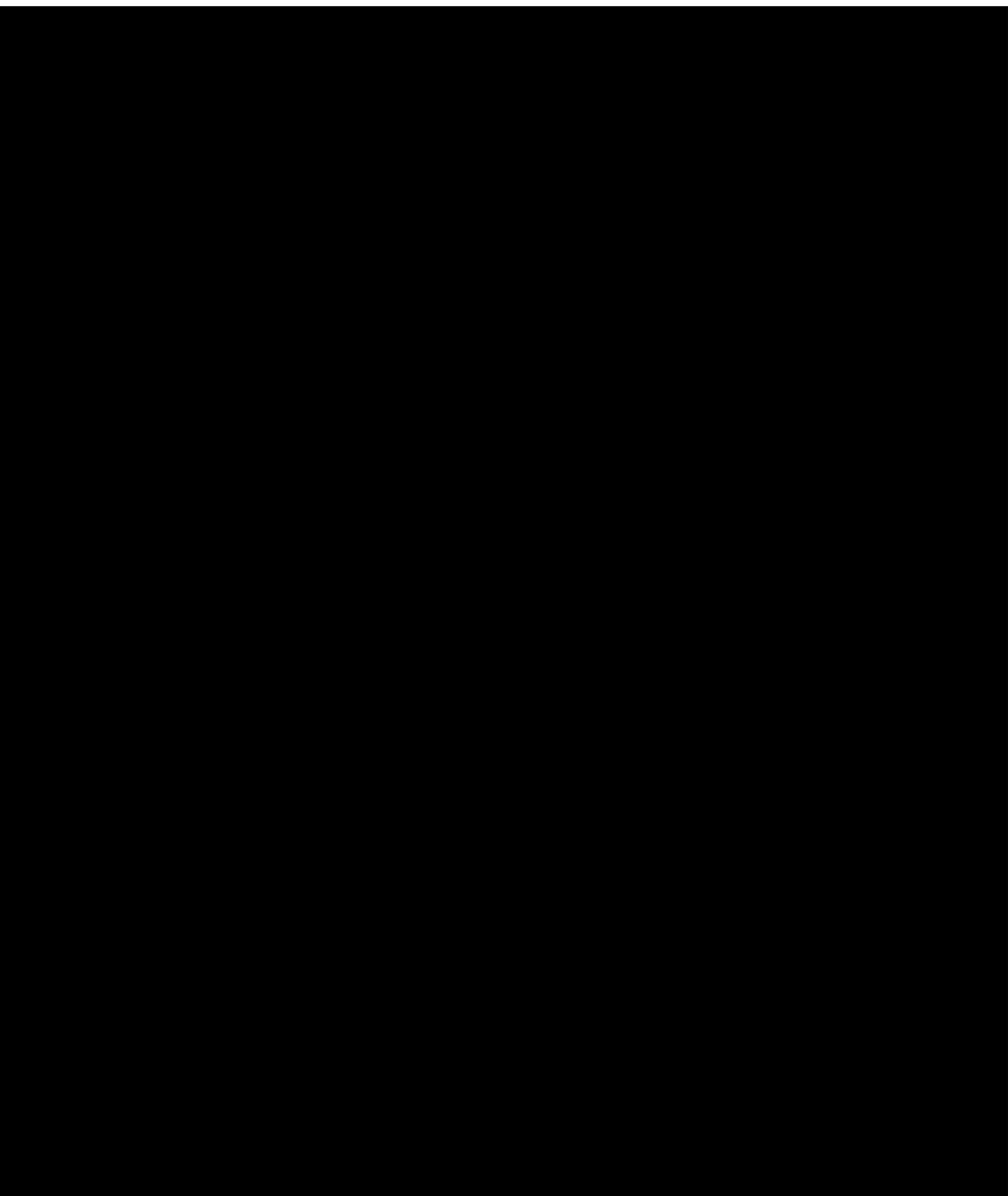
La collecte des déchets ménagers et assimilés est actuellement effectuée en porte-à-porte quotidiennement pour les déchets ménagers et deux fois par semaine pour les multi matériaux (C7C2).

Cette collecte est assurée par des entreprises dans 10 arrondissements (1^{er}, 3^e, 4^e, 7^e, 10^e, 11^e, 13^e, 15^e, 18^e et 19^e) pour un total de 424 093 tonnes en 2019, le reste du territoire étant collecté en régie. La part externalisée est actuellement effectuée grâce à 5 marchés.

Ces services de collecte en porte à porte sont complétés par des mises à disposition de moyens de collecte complémentaires, exécutées à bons de commande, notamment pour la collecte des marchés alimentaires et pour des collectes complémentaires des corbeille de rue sur les arrondissements concernés.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



La présente consultation donne lieu à des prestations de services.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Ces prestations comprennent :

- une partie à prix forfaitaire correspondant pour les lots 1 à 5 d'une part à la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés et d'autre part à la collecte sélective en porte à porte des multi-matériaux. Le forfait est réajusté chaque année d'exécution, selon les tonnages de déchets constatés l'année civile précédente.
- une partie à prix forfaitaire correspondant pour le lot 6 à la collecte des biodéchets des marchés couverts et découverts et des points d'apport volontaire des déchets alimentaires situés sur ou à proximité des marchés couverts et découverts.
- une partie à prix unitaires correspondant pour les lots 1 à 5 aux :
 - services de collecte en porte à porte des déchets alimentaires des ménages ;
 - services complémentaires de collecte des corbeilles de rue ;
 - services de collecte des déchets issus des marchés alimentaires découverts (hors déchets alimentaires) et des rues commerçantes ;
 - services de collecte additionnelle des multi-matériaux (hors forfait) ;
 - services de collectes diverses ;
 - services de collectes des déchets de cimetière(s) parisien(s) extramuros selon la zone géographique ;
 - services de collecte en cas de circonstances exceptionnelles.
- une partie à prix unitaires correspondant pour le lot 6 aux :
 - services de collectes supplémentaires ;
 - services de collecte en cas de circonstances exceptionnelles.

La consultation est allotie en 6 lots séparés :

Lot 1	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 1 ^{er} , 3 ^e , 4 ^e et 7 ^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.
Lot 2	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 10 ^e et 18 ^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.
Lot 3	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 11 ^e et 19 ^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.
Lot 4	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 13 ^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.
Lot 5	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 15 ^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.
Lot 6	Collecte des biodéchets et déchets alimentaires de marchés et de points d'apport volontaire de certains arrondissements de Paris.

I – 2) Durée des marchés

La durée des marchés court à compter de la date de notification aux titulaires jusqu'au 21 septembre 2028.

Les prestations s'exécuteront à partir du 22 septembre 2022 et pour une durée ferme de 6 ans.

La durée de chaque marché est ferme et ne fait l'objet d'aucune reconduction.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

I – 3) Forme des prix

Les marchés sont traités à prix forfaitaires et à prix unitaires.

La partie à prix unitaires est sans montant minimum et sans montant maximum.

I – 4) Estimation de l'administration

L'administration évalue le montant de chaque marché à :

	Estimation en € HT sur la durée d'exécution des prestations (6 ans)					
Forme des prix	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6
Forfait						
Prix unitaires						
Total						

I – 5) a - Prise en compte des préoccupations sociales et/ou environnementales

Clauses sociales

Le présent marché inclut une obligation de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur, la clause d'insertion professionnelle constitue une condition d'exécution du marché pour le titulaire comme pour ses éventuels sous-traitants.

Cette clause obligatoire comporte les éléments suivants dans le cadre de son exécution.

Le titulaire réserve aux personnes en insertion, pour l'exécution des prestations, au minimum le nombre d'heures suivant :

Pour les lots 1 à 5, le titulaire réserve à du personnel en insertion, pour l'exécution des prestations, soit à partir du 22 septembre 2022, au minimum :

- pour le lot 1 (objectif pour 6 ans d'exécution des prestations) : 88 404 heures, soit 55 ETP ;
- pour le lot 2 (objectif pour 6 ans d'exécution des prestations) : 94 752 heures, soit 58,96 ETP ;
- pour le lot 3 (objectif pour 6 ans d'exécution des prestations) : 80 136 heures, soit 49,87 ETP ;
- pour le lot 4 (objectif pour 6 ans d'exécution des prestations) : 44 196 heures, soit 27,5 ETP ;
- pour le lot 5 (objectif pour 6 ans d'exécution des prestations) : 61 746 heures, soit 38,42 ETP.

Pour le lot 6, le titulaire réserve à du personnel en insertion, sur la durée d'exécution des prestations, soit du 22 septembre 2022 au 21 septembre 2028, au minimum : 2 790 heures, soit 1,74 ETP.

Ces objectifs devront être respectés et seront contrôlés.

Clauses environnementales

Les conditions d'exécution des prestations comportent les éléments à caractère environnemental, portant particulièrement sur la motorisation des véhicules, décrits aux articles 12.2 du CCTP n° 2001028 lots 1 à 5 et 8.2 du CCTP n°2001028 lot 6.

« Le titulaire est libre d'assurer les prestations avec les matériels de son choix en ce qui concerne le châssis, le volume, le nombre, le système d'identification embarquée des conteneurs collectés et le système de suivi des prestations.

Toutefois, la composition du parc nécessaire à l'exécution du marché tiendra compte des contraintes suivantes :

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

- Le titulaire pourra exécuter l'ensemble des prestations du marché, hors prestations en cas de circonstances exceptionnelles, avec un parc de véhicules équipé de la motorisation de son choix, **à l'exclusion expresse d'une motorisation thermique diesel**, qu'elle soit totale ou partielle. Cette exclusion porte tant sur les fonctions de traction que sur le fonctionnement du lève- conteneurs et du système de compaction. Cette exclusion s'applique aussi à l'utilisation du biodiesel. Les véhicules à motorisation thermique, totale ou partielle, respecteront a minima les prescriptions de la norme européenne d'émission **Euro VI**.

Une période transitoire d'une durée de 12 mois à compter de la date de notification est prévue. Pendant cette période transitoire, les véhicules à motorisation thermique, totale ou partielle, respecteront a minima les prescriptions de la norme européenne d'émission Euro V. L'utilisation de véhicules équipés d'une motorisation diesel sera proscrite durant la période transitoire.

Toutes les autres exigences relatives au matériel fixées par la réglementation en vigueur et dans les articles de ce cahier s'appliquent aux véhicules utilisés pour l'exécution des prestations, hors prestations en cas de circonstances exceptionnelles, pendant cette période transitoire.

Il appartient au titulaire de se tenir informé des nouvelles techniques pouvant améliorer la performance environnementale de sa flotte de véhicules et d'examiner activement la mise en œuvre des diverses avancées technologiques qui deviendraient disponibles en cours de marché. De manière générale, l'autorité compétente sera ouverte aux propositions d'innovation permettant d'améliorer le bilan environnemental de la collecte des déchets.

Il est indiqué au titulaire que l'autorité compétente a signé des contrats avec les sociétés GNVert et Total ayant pour objet l'approvisionnement des véhicules à motorisation GNV de la ville de Paris. Le produit distribué est du gaz naturel provenant du réseau de Gaz de France, conforme à la norme internationale ISO.FDIS 15403 relative au gaz naturel, désignation de la qualité de gaz naturel pour usage comme carburant comprimé pour véhicules.

Autres conditions d'exécution :

Tous les documents livrables devront être mis à dispositions de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur supports en papier recyclé ou écolabellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples: label FSC, PEFC ou équivalent).

Clause de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations au travail

Le candidat retenu devra s'engager, au titre de l'exécution de chacun des lots du marché, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité.

I – 6) Variantes autorisées et/ou variantes techniques obligatoires

Sans objet.

II – Déroulement de la procédure

II – 1) Délibération du Conseil de Paris :

Délégation générale accordée à la Maire de Paris l'autorisant à signer tous les marchés quel que soit leur montant : délibération du Conseil de Paris n°2020 DDCT 17 du 3 juillet 2020 : Délégations du Conseil de Paris au Maire de Paris sur les matières et dans les conditions des articles L.1413-1, L.2122-22 et L.2122-23, L.3211-2 et L.3221 -12-I du code général des collectivités territoriales.

II – 2) Mode de passation :

La présente consultation est passée suivant une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L 2124-2 et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

II – 3) Publicité :

Publications :

Avis d'appel à la concurrence

Date d'envoi : 18/01/ 2021

- > BOAMP, référence 21-7548 - Annonce publiée le 20/01/2021
- > JOUE 2021/S 015-032441 - Annonce publiée le 22/01/2021
- > Mise en ligne sur <https://marches.maximilien.fr> le 18/01/2021

III – Ouverture des plis et sélection des candidatures

Les niveaux minimaux suivants ont été fixés dans le règlement de consultation :

- Lot 1 : le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel global moyen réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles d'au moins 4 000 000 € HT.
- Lot 2 : le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel global moyen réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles d'au moins 5 000 000 € HT.
- Lot 3 : le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel global moyen réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles d'au moins 4 000 000 € HT.
- Lot 4 : le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel global moyen réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles d'au moins 3 000 000 € HT.
- Lot 5 : le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel global moyen réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles d'au moins 3 000 000 € HT.
- Pour le lot 6 : le candidat fournira l'agrément préfectoral pour la collecte des déchets alimentaires contenant des sous-produits animaux de 3^e catégorie.

Les soumissionnaires qui ne satisfont pas aux niveaux minimaux de capacité exigés seront éliminés.

Réception des candidatures et des offres

Date limite de remise des plis : 16/03/2021 - 12h00

Délai de consultation : 56 jours.

Délai de validité des offres : 9 mois.

Nombre de dossiers retirés : 161 retraits par voie dématérialisée.

Nombre de plis reçus respectant les conditions de dépôts imposées par le RC : 15.

Nombre de plis reçus ne respectant pas les conditions de dépôts imposées par le RC : 0

Date d'ouverture des plis : 18/03/2021

Tableau de réception des plis :

N° du pli	Entreprise	Date et heure de dépôt des plis	Modalité de dépôt des plis
El. 1	PROPOLYS S.A.S.U.	12/03/2021 17:27:44	Maximilien
El. 2	PAPREC GROUP (COLLECTES VALORISATION ÉNERGIE DÉCHETS (COVED SAS))	15/03/2021 17:12:48	Maximilien
El. 3	SEPUR SASU	15/03/2021 19:14:24	Maximilien

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

El. 4	POLYURBAINE (GROUPEMENT POLYSOTIS SASU : -Mandataire : POLYSOTIS SASU -Cotraitant : MOULINOT COMPOST & BIOGAZ)	15/03/2021 20:07:44	Maximilien
El. 5	MOULINOT COMPOST & BIOGAZ	15/03/2021 20:07:44	Maximilien
El. 6	OTUS	15/03/2021 20:44:00	Maximilien
El. 7	NICOLLIN SAS (SOCIETE NICOLLIN SAS)	15/03/2021 20:46:08	Maximilien
El. 8	OTUS	15/03/2021 20:56:48	Maximilien
El. 9	URBASER ENVIRONNEMENT (Urbapropriété IDF SAS)	15/03/2021 22:05:04	Maximilien
El. 10	OTUS (GROUPEMENT OTUS : -Mandataire : OTUS -Cotraitant : OTALIA)	16/03/2021 09:34:08	Maximilien
El. 11	SUEZ RV ILE-DE-FRANCE	16/03/2021 09:53:20	Maximilien
Pa. 1	CDS PROPOLYS SASU	15/03/2021 09:30	Pli papier
Pa. 2	SEPUR (GROUPEMENT SEPUR SASU : -Mandataire : SEPUR SASU -Cotraitant : LES ALCHEMISTES SAS) (pli dédoublé issu du El.3)	15/03/2021 19:14	Maximilien
Pa. 3	POLYURBAINE (GROUPEMENT POLYREVA : -Mandataire : POLYREVA -Cotraitants : MOULINOT COMPOST & BIOGAZ / DERICHEBOURG POLY-ENVIRONNEMENT) (pli dédoublé issu du El.4)	15/03/2021 20:07	Maximilien
Pa. 4	OTUS (lot4 pli dédoublé issu du El.10)	16/03/2021 09:34	Maximilien

Le candidat « PROPOLYS S.A.S.U. » a effectué 1 dépôt sur la plateforme de dématérialisation de la Ville de Paris (Maximilien) et 1 dépôt papier. Le pli n°Pa.1 étant une copie de sauvegarde, seul le pli (n°El.1), déposé avant la date limite de remise des plis, a été ouvert.-

Le candidat « SEPUR SASU » a effectué 1 dépôt sur la plateforme de dématérialisation de la Ville de Paris (Maximilien) (pli n°El.3) mais en candidatant avec 2 formes de candidatures différentes sur 2 lots différents. Il est retracé dans le tableau ci-dessus et le registre des dépôts sous le pli n°El.3 relatif au lot 4 et le pli Pa.2 relatif au lot 6.

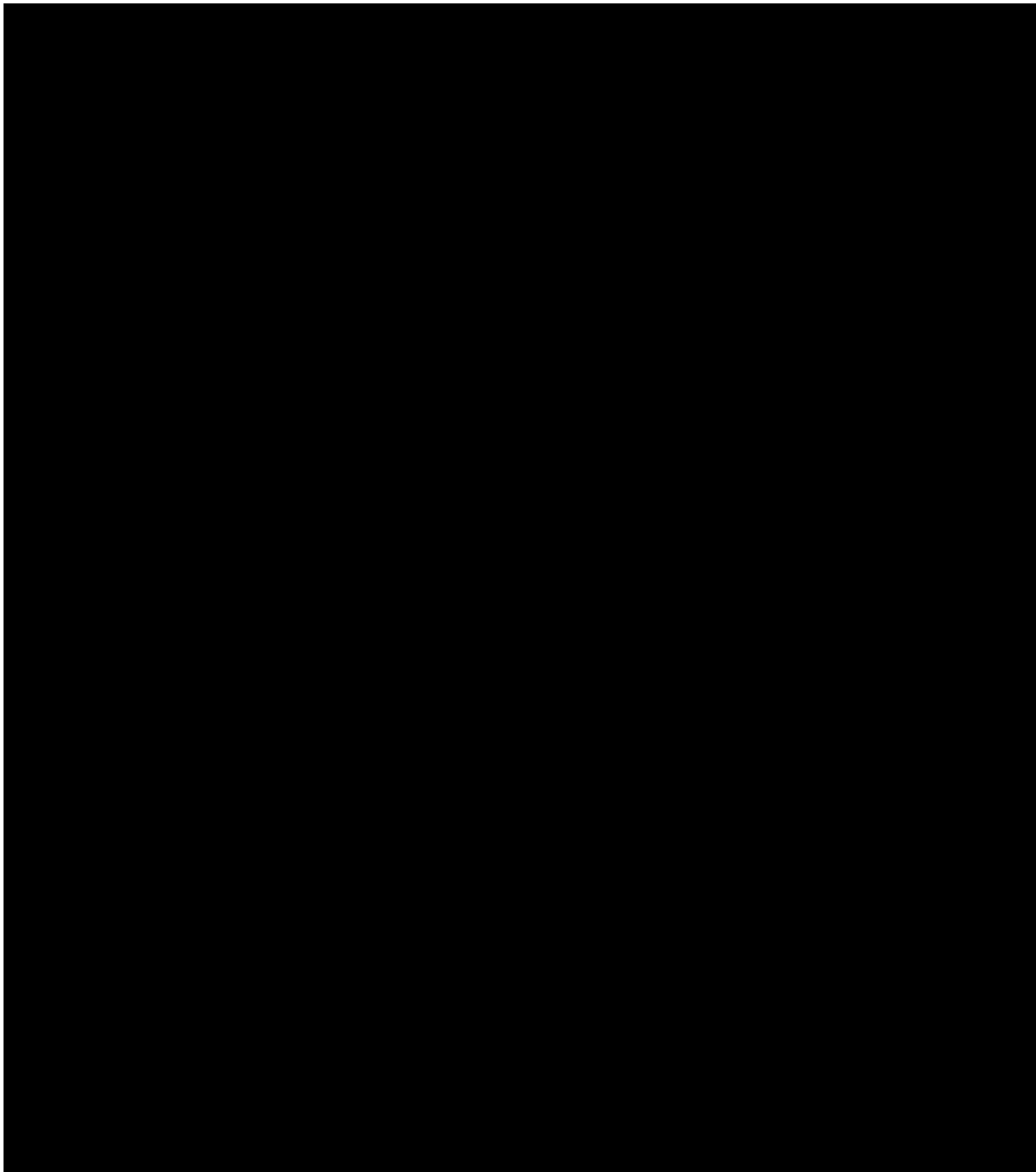
Le candidat « POLYURBAINE » a effectué 1 dépôt sur la plateforme de dématérialisation de la Ville de Paris (Maximilien) (pli n°El.4) mais en candidatant avec 2 formes de candidatures différentes sur 2 lots différents. Il est retracé dans le tableau ci-dessus et le registre des dépôts sous le pli n°El.4 relatif aux lots 1-4-5 et le pli Pa.3 relatif aux lots 2-3.

Le candidat « OTUS » a effectué 3 dépôts consécutifs sur la plateforme de dématérialisation de la Ville de Paris (Maximilien) par conséquent seul le dernier pli El.10 a été ouvert-. Le candidat a candidaté avec 2 formes de candidatures différentes sur 2 lots différents. Il est retracé dans le tableau ci-dessus et le registre des dépôts sous le pli n°El.10 relatif au lot 3 et le pli Pa.4 relatif au lot 4.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Ouverture des candidatures et des offres



A/ Éléments de candidature

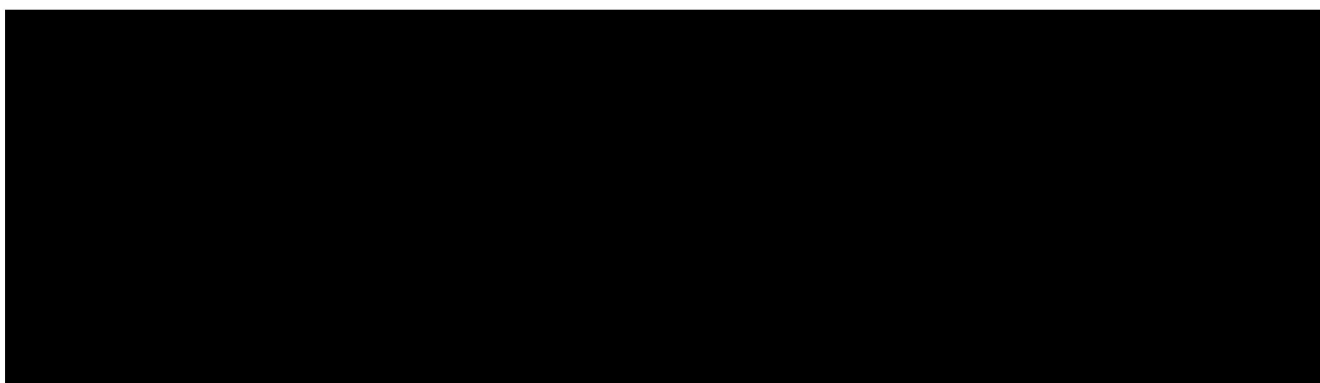
Il a été constaté que les dossiers de candidature des candidats suivants étaient incomplets.

Conformément à l'article R 2144-2 du Code de la commande publique, des compléments leur ont été demandés le 19/03/2021. La réponse devait être fournie pour le 25/03/2021.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Nom du candidat	Compléments apportés le :



Au vu des éléments produits au titre de la candidature, et à la date du 29/03/2021, les candidats suivants présentent les capacités professionnelles, techniques et financières pour exécuter les prestations et justifient des niveaux minimaux de capacités exigés :

Numéro du pli	Nom du candidat	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6
EI. 1	PROPOLYS S.A.S.U. Sous-traitant TERRAVOX (pour le lot6)	1	1	-	1	1	1
EI. 2	COLLECTES VALORISATION ÉNERGIE DÉCHETS (COVED SAS)	-	-	-	-	-	1
EI. 3	SEPUR SASU	-	-	-	1	-	-
EI. 4	GROUPEMENT POLYSOTIS SASU : -Mandataire : POLYSOTIS SASU -Cotraitant : MOULINOT COMPOST & BIOGAZ	1	-	-	1	1	-
EI. 5	MOULINOT COMPOST & BIOGAZ Sous-traitant PIKPIK Services Solidaires	-	-	-	-	-	1
EI. 7	SOCIETE NICOLLIN SAS	1	1	1	1	1	-
EI. 9	URBAPROPRETE IDF SAS (URBASER Environnement)	1	1	1	1	1	1
EI. 10	GROUPEMENT OTUS : -Mandataire : OTUS	-	-	1	-	-	-

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

	-Cotraitant : OTALIA						
El. 11	SUEZ RV ILE-DE-FRANCE	-	-	-	1	-	-
Pa. 2	GROUPEMENT SEPUR SASU : -Mandataire : SEPUR SASU -Cotraitant : LES ALCHEMISTES SAS	-	-	-	-	-	1
Pa. 3	GROUPEMENT POLYREVA : -Mandataire : POLYREVA -Cotraitants : MOULINOT COMPOST & BIOGAZ	-	1	1	-	-	-
Pa. 4	OTUS	-	-	-	1	-	-
TOTAL PAR LOT		4	4	4	7	4	5

En conséquence, en date du 29/03/2021, le Pouvoir Adjudicateur a décidé d'admettre à l'analyse les offres des soumissionnaires suivants :

Numéro du pli	Nom du candidat	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6
El. 1	PROPOLYS S.A.S.U. Sous-traitant TERRAVOX (pour le lot6)	1	1	-	1	1	1
El. 2	COLLECTES VALORISATION ÉNERGIE DÉCHETS (COVED SAS)	-	-	-	-	-	1
El. 3	SEPUR SASU	-	-	-	1	-	-
El. 4	GROUPEMENT POLYSOTIS SASU : -Mandataire : POLYSOTIS SASU -Cotraitant : MOULINOT COMPOST & BIOGAZ	1	-	-	1	1	-
El. 5	MOULINOT COMPOST & BIOGAZ Sous-traitant PIKPIK Services Solidaires	-	-	-	-	-	1
El. 7	SOCIETE NICOLLIN SAS	1	1	1	1	1	-
El. 9	URBAPROPRIETE IDF SAS (URBASER Environnement)	1	1	1	1	1	1
El. 10	GROUPEMENT OTUS : -Mandataire : OTUS -Cotraitant : OTALIA	-	-	1	-	-	-
El. 11	SUEZ RV ILE-DE-FRANCE	-	-	-	1	-	-
Pa. 2	GROUPEMENT SEPUR SASU : -Mandataire : SEPUR SASU -Cotraitant : LES ALCHEMISTES SAS	-	-	-	-	-	1
Pa. 3	GROUPEMENT POLYREVA : -Mandataire : POLYREVA -Cotraitants : MOULINOT COMPOST &	-	1	1	-	-	-

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

	BIOGAZ						
Pa. 4	OTUS	-	-	-	1	-	-
TOTAL PAR LOT		4	4	4	7	4	5

Pour simplifier la rédaction dans la suite de ce rapport, le groupement POLYSOTIS/MOULINOT COMPOST & BIOGAZ sera désigné POLYSOTIS, le groupement POLYREVA / MOULINOT COMPOST & BIOGAZ sera désigné POLYREVA, URBAPROPRETE IDF SAS (URBASER Environnement) sera désigné URBASER et le groupement OTUS/OTALIA sera désigné OTUS.

B/ Montants des offres

Lot 1 – Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 1^{er}, 3^e, 4^e et 7^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.

Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires rectifié (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)
PROPOLYS	78 901 194,00	25 861 046,72	-	104 762 240,72
POLYSOTIS	74 178 981,37	26 004 340,98	-	100 183 322,35
NICOLLIN	77 875 523,61	24 553 586,06	-	102 429 109,67
URBASER	89 056 305,06	25 630 671,13	-	114 686 976,19

Lot 2 – Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 10^e et 18^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.

Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires corrigé (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)
PROPOLYS	90 214 254,00	35 451 741,07	-	125 665 995,07
POLYREVA	81 758 368,42	34 457 379,06	-	116 215 747,48
NICOLLIN	89 801 531,04	33 266 820,99	-	123 068 352,03
URBASER	101 404 049,70	30 768 918,87	-	132 172 968,57

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Lot 3 – Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 11^e et 19^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.

Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires corrigé (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)
POLYREVA	82 580 385,36	23 329 607,52	-	105 909 992,88
NICOLLIN	77 093 386,42	21 305 871,84	-	98 399 258,26
URBASER	87 200 696,10	19 571 357,67	-	106 772 053,77
OTUS	82 552 458,00	27 843 229,98	-	110 395 687,98

Lot 4 – Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 13^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.

Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires corrigé (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)
PROPOLYS	40 977 774,00	13 053 181,76	-	54 030 955,76
SEPUR	38 772 392,20	12 784 093,18	-	51 556 485,38
POLYSOTIS	39 657 922,42	12 745 756,98	-	52 403 679,40
NICOLLIN	52 645 033,53	12 184 871,84	-	64 829 905,37
URBASER	44 292 584,88	10 455 483,00	-	54 748 067,88
OTUS	38 366 370,12	14 755 320,98	-	53 121 691,10
SUEZ	48 124 675,00	10 599 039,00	-	58 723 714,00

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Lot 5 – Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 15^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte.

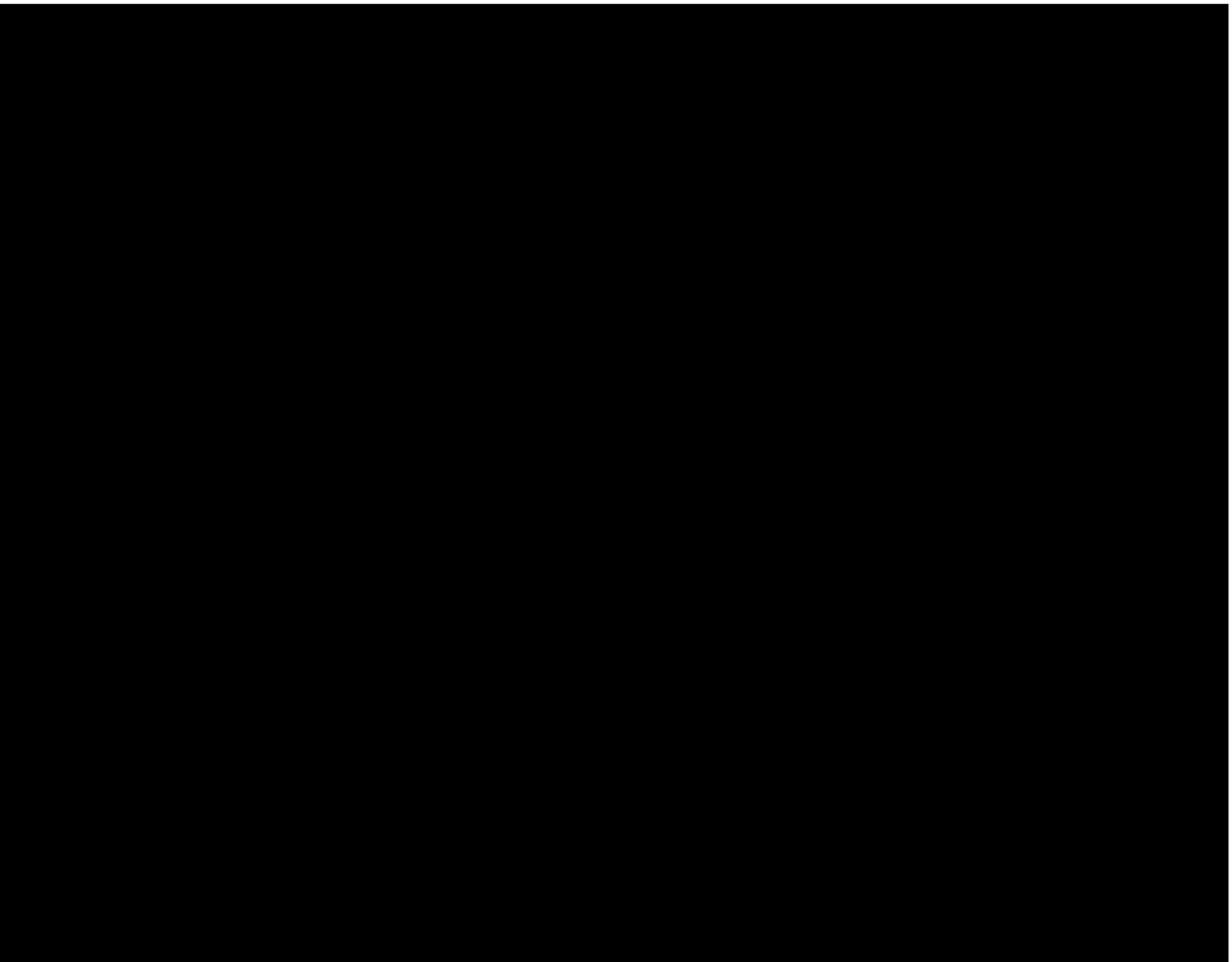
Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires corrigé (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)	
PROPOLYS	42 154 140,00	12 698 344,16	-	54 852 484,16	
POLYSOTIS	52 975 608,44	12 569 387,82	-	65 544 996,26	
NICOLLIN	53 393 855,44	11 908 127,84	-	65 301 983,28	
URBASER	62 938 329,36	11 625 126,65	-	74 563 456,01	

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Lot 6 – Collecte des biodéchets et déchets alimentaires de marchés et de points d'apport volontaire de certains arrondissements de Paris.

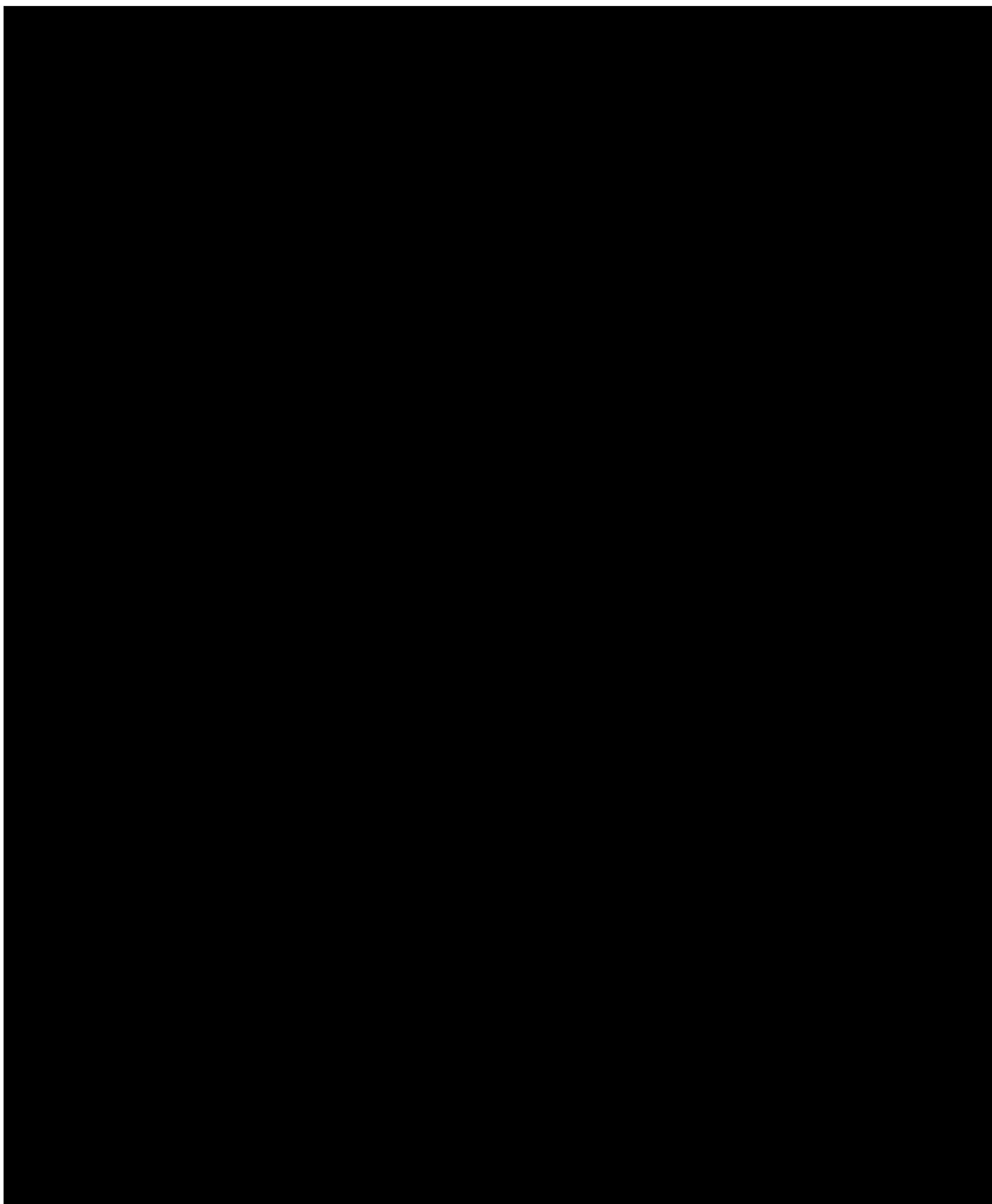
Nom du soumissionnaire	Montant total de la part forfaitaire (€ HT)	Montant total de la part à prix unitaires (€ HT)	Montant de la part à prix unitaires corrigé (€ HT)	Montant total de l'offre (€ HT)
PROPOLYS	3 753 822,05	981 639,98	-	4 735 462,03
COVED	5 411 028,62	2 452 845,75	-	7 863 874,37
SEPUR	3 169 929,99	973 153,80	-	4 143 083,79
MOULINOT	4 500 291,73	958 977,80	-	5 459 269,53
URBASER	5 454 347,97	786 176,49	-	6 240 524,46

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

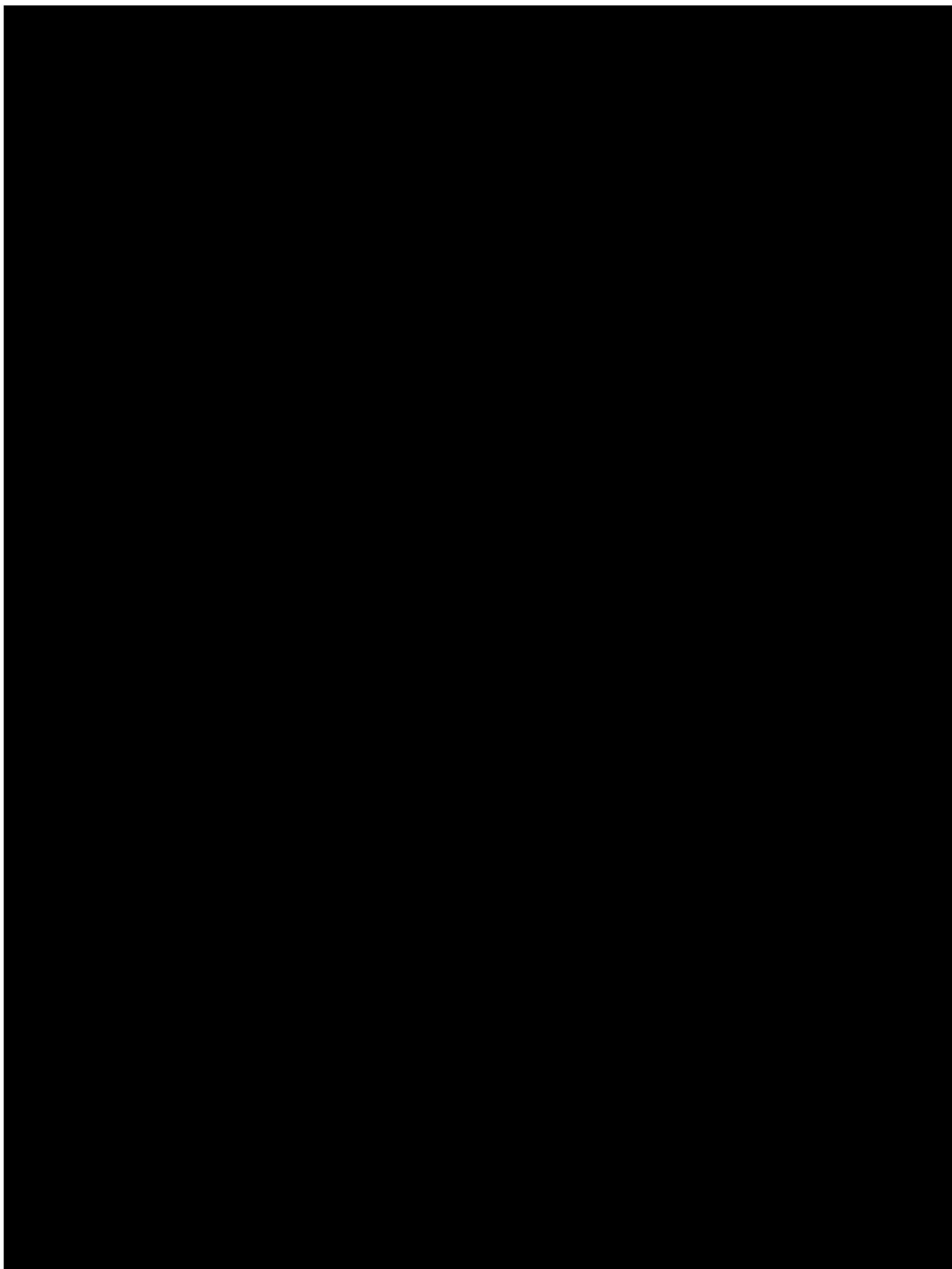
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



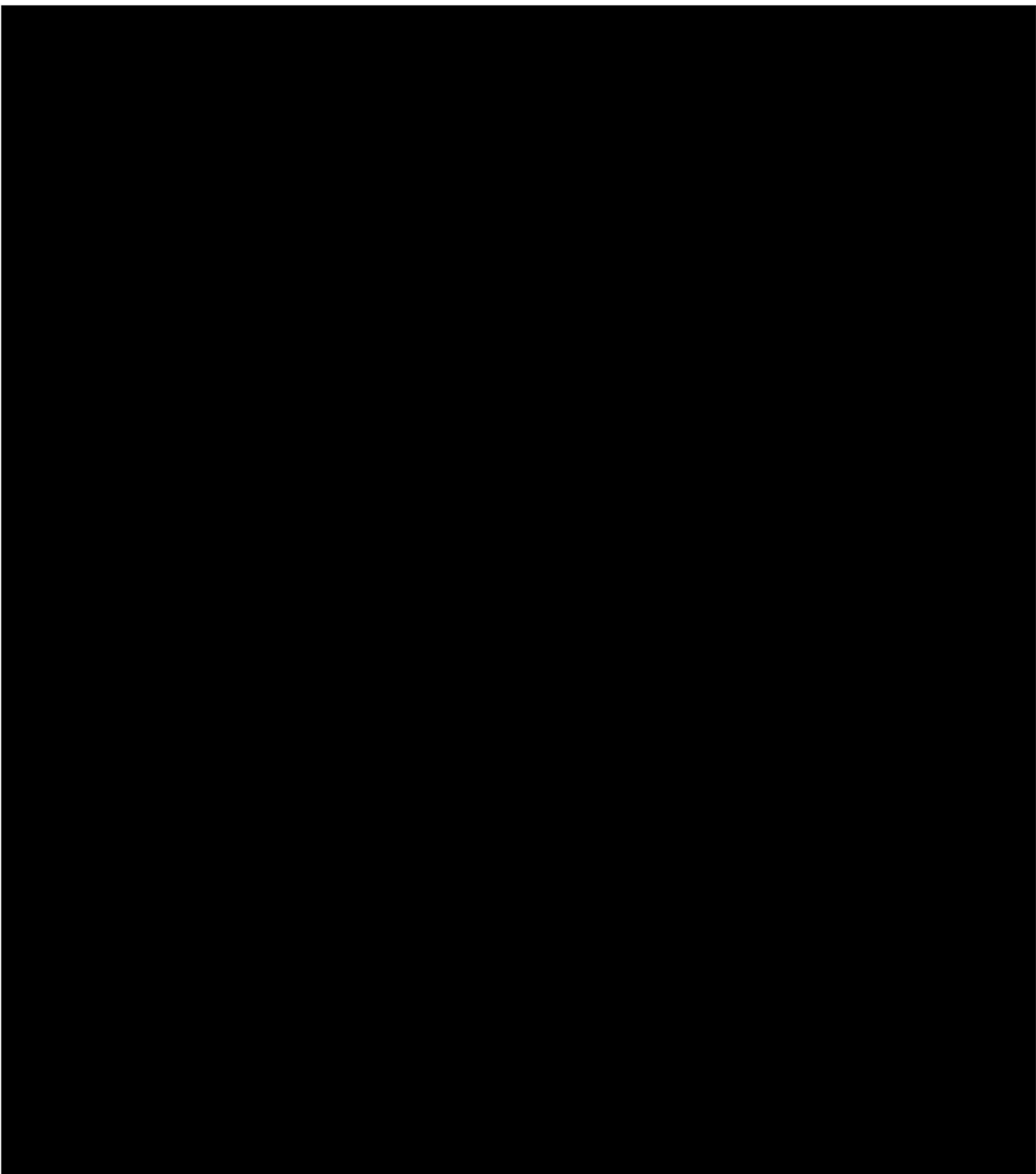
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – Examen des offres

IV -1) Échanges avec les soumissionnaires

IV – 1) – a) Demandes de précisions – Article R.2161-5 du code de la commande publique

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 1) – b) Élimination des offres inacceptables, irrégulières, inappropriées et anormalement basses
Sans objet.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 2) Critères de jugement des offres

L'analyse des offres a été menée en considération des critères suivants, tels que décrits dans l'article 4.4 du règlement de consultation :

Pour les lots 1 à 5 :

Critère n°1 : prix, pondération 55%, apprécié sur la somme du montant total du prix forfaitaire et du montant total du détail estimatif.

Critère n°2 : modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35 %)

- sous-critère 1 : dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve pour la réalisation des prestations forfaitaires (35 %) -
- sous-critère 2 : organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)
- sous-critère 3 : effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20 %)
- sous-critère 4 : modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

Critère n°3 : performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10 %) -

Pour le lot 6 :

Critère n°1 : prix (55%)

Le prix est apprécié à partir de la somme du montant total du prix forfaitaire et du détail estimatif. Il sera jugé de la même façon que pour les lots 1 à 5.

Critère n°2 : modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%)-

- sous-critère 1 : dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)
- sous-critère 2 : organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25%)
- sous-critère 3 : organisation spécifique pour le suivi et la traçabilité des quantités de biodéchets collectés (20%)
- sous-critère 4 : modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20%)

Critère n°3 : performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10 %)

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 2) – a) Règles de notation – critère prix

Principe de notation

A) En présence d'une seule offre à analyser, le prix sera analysé mais non noté.

B) En présence de deux offres ou plus, la note liée au critère « prix » est calculée avec l'une des formules ci-après, suivant le cas :

La borne basse est égale à la moyenne des offres moins 20 %. La borne haute est égale à la moyenne des offres plus 20 %.

Cas A - Si toutes les offres sont situées dans une fourchette inférieure à plus ou moins 20% de la moyenne des offres :

Note de l'offre = $10 - [9 \times (\text{offre notée} - \text{borne basse}) / (\text{borne haute} - \text{borne basse})]$

Cas B - Si l'offre la moins-disante est inférieure de plus de 20% à la moyenne des offres :

Note de l'offre = $10 - [9 \times (\text{offre notée} - \text{offre moins-disante}) / (\text{borne haute} - \text{offre moins-disante})]$

Cas C - Si l'offre la plus-disante est supérieure de plus de 20% à la moyenne des offres :

Note de l'offre = $10 - [9 \times (\text{offre notée} - \text{borne basse}) / (\text{offre plus-disante} - \text{borne basse})]$

Cas D - Si l'offre la moins-disante et l'offre la plus-disante se situent à l'extérieur des bornes basses et hautes :

Note de l'offre = $10 - [9 \times (\text{offre notée} - \text{offre moins-disante}) / (\text{offre plus-disante} - \text{offre moins-disante})]$.

IV – 2) – b) Règles de notation – critères autres que le prix

Lots 1 à 5 :

Le sous-critère 1 du critère n°2 et le critère n°3 seront jugés à partir des éléments fournis par les soumissionnaires dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Les sous-critères 2, 3 et 4 du critère n°2 sont jugés sur la base des informations transmises par les soumissionnaires dans leur mémoire technique.

Critère n°2 : modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%) -

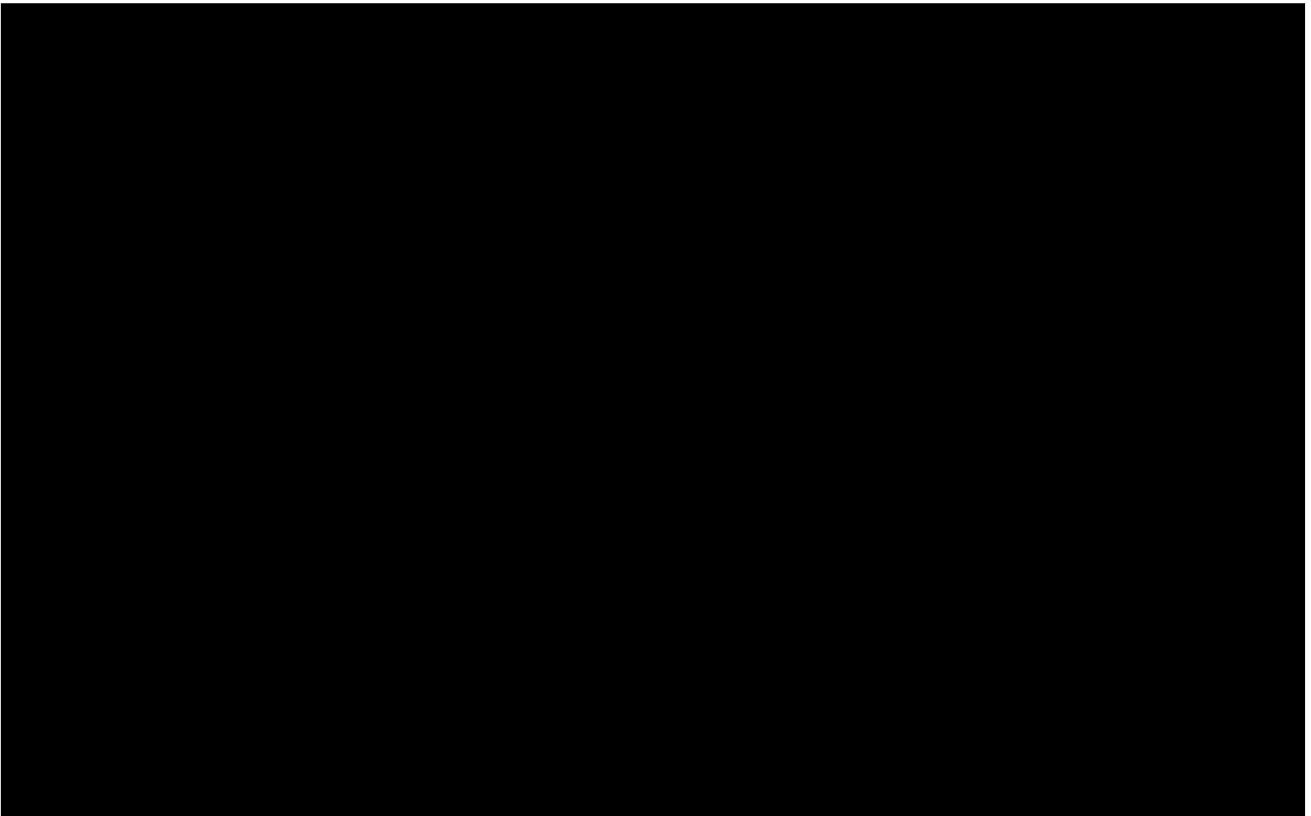
Sous-critère 1: dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%) -

Le soumissionnaire devait fournir, pendant la période transitoire et après la période transitoire, les informations relatives au parc de bennes mis en œuvre pour l'exécution de la prestation forfaitaire uniquement, et sur une semaine type au regard des plages horaires d'exécution des prestations telles que présentées dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Le dimensionnement du parc durant la période transitoire n'est pas valorisé.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

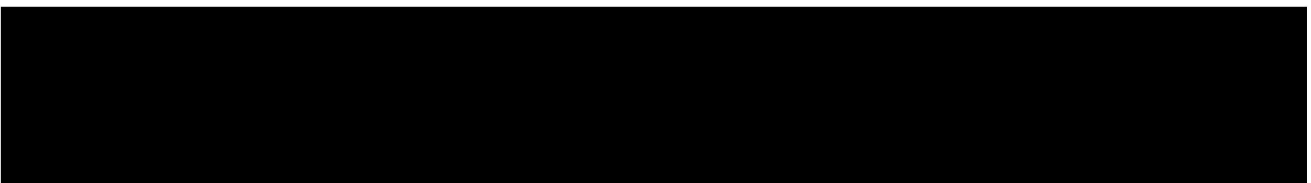


Sous-critère 2 : organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25%) --

Le soumissionnaire devait présenter :

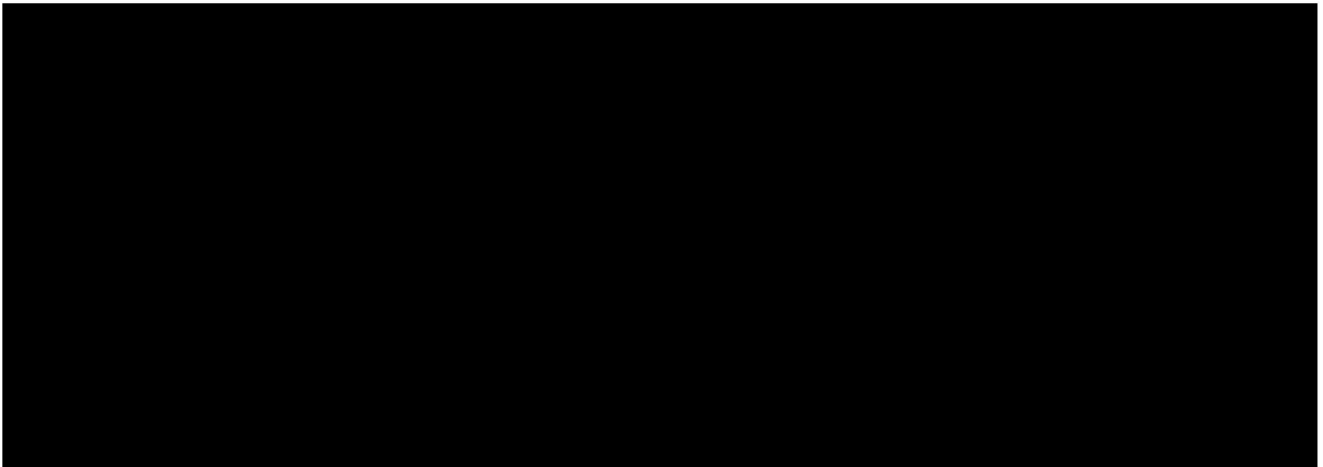
- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions mises en place pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (adaptation des moyens avec les tonnages à collecter, reprise régulière des itinéraires) (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

La note sur 8 est ramenée sur 10.



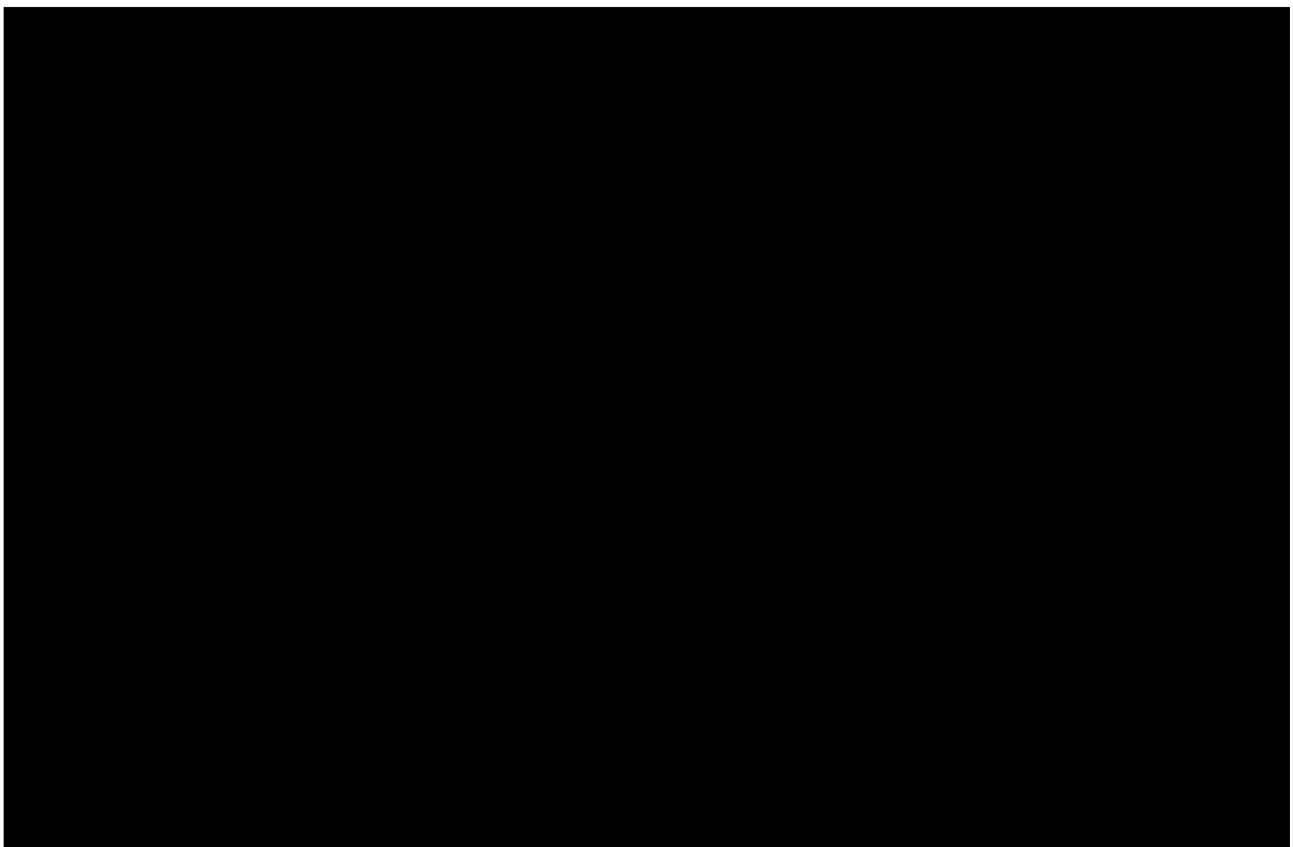
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



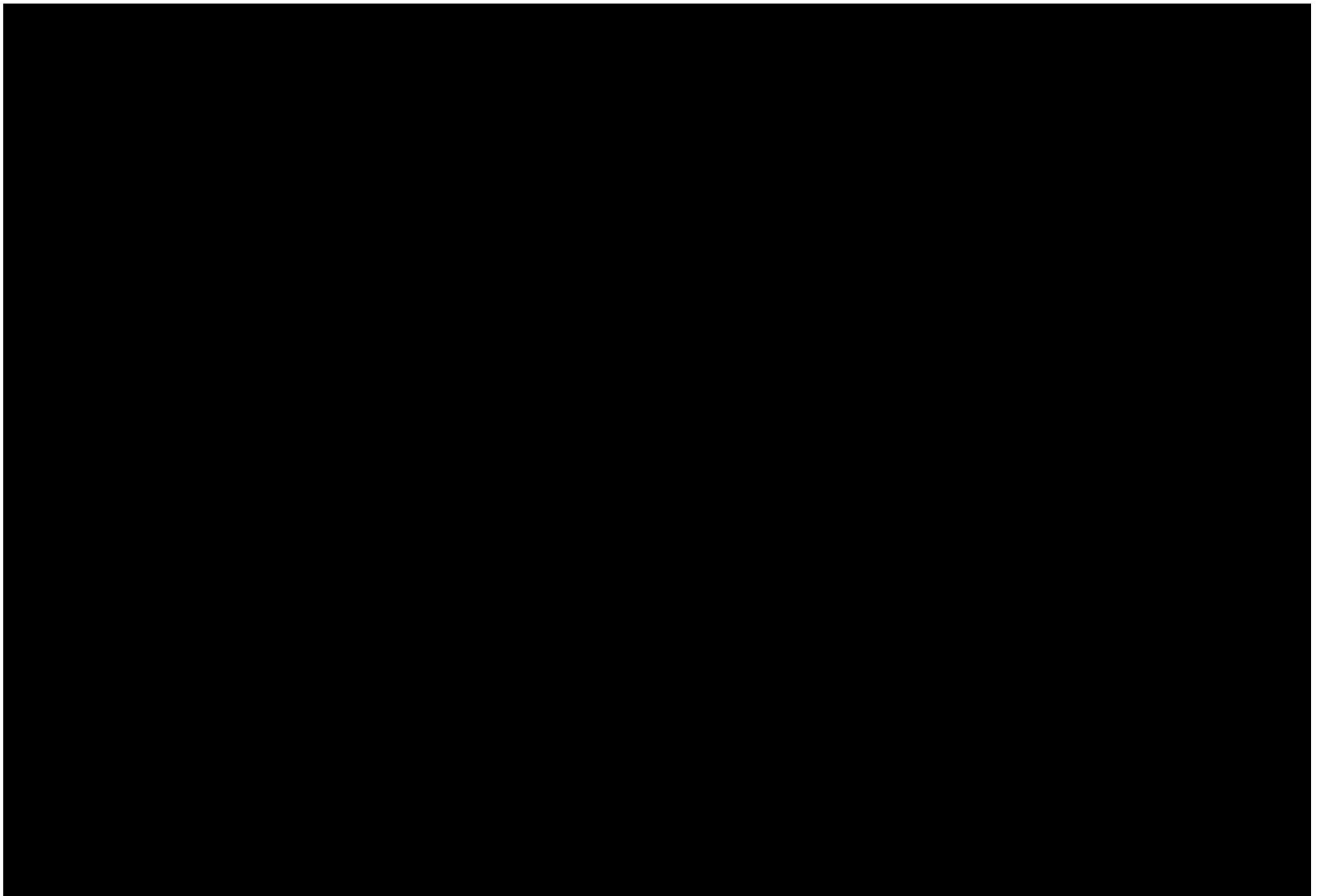
Sous-critère 3 : Effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)-

Le soumissionnaire présentera l'**effectif des personnels d'encadrement terrain** (agents de maîtrise, chefs d'équipe en distinguant/excluant les responsables d'exploitation, responsables de planning et encadrement du management de la qualité qui ne participent pas directement à l'encadrement des personnels sur le terrain) pour exécuter l'ensemble des prestations forfaitaires, ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaire d'exécution des prestations, **l'effectif et le nombre d'heures prévues sur une semaine type** (le nombre d'heures sera également exprimée en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire) ; cet effectif sera présenté et dimensionné dans le respect des obligations de l'article 11 et en particulier 11.2 du CCTP. Seront détaillés à cet effet les temps de présence effectifs prévus **au global et sur chaque arrondissement**.



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Sous-critère 4 : modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20%) -

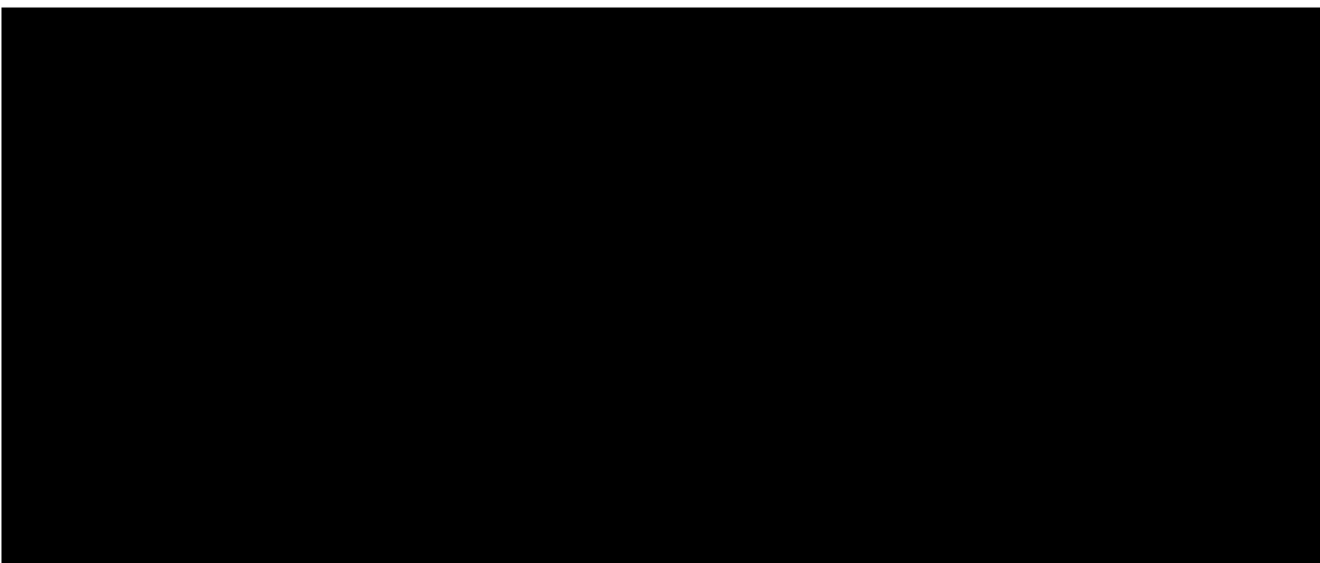
Le soumissionnaire devait fournir la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Critère 3 : performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Lot 6 :

Le sous-critère 1 du critère n°2 et le critère n°3 seront jugés à partir des éléments fournis par les soumissionnaires dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Les sous-critères 2, 3 et 4 du critère n°2 sont jugés sur la base des informations transmises par les soumissionnaires dans leur mémoire technique.

Critère n°2 : modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%) -

Sous-critère 1: dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%) -

Le soumissionnaire fournira, pendant la période transitoire pour la période du 22/09/2022 au 28/02/2023 et après la période transitoire pour la période après le 01/03/2023, les informations relatives au parc de bennes mis en œuvre pour l'exécution de la prestation forfaitaire uniquement, et sur une semaine type au regard des plages horaires d'exécution des prestations telles que présentées dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Le dimensionnement du parc durant la période transitoire n'est pas valorisé.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Sous-critère n°2 : Organisation et méthodologie pour la planification et le suivi des prestations (25%) -

Le soumissionnaire **devait** présenter :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point).

La note sur 7 est ramenée sur 10.

Sous-critère n°3 : organisation spécifique pour le suivi et la traçabilité des quantités de biodéchets collectées (20%):

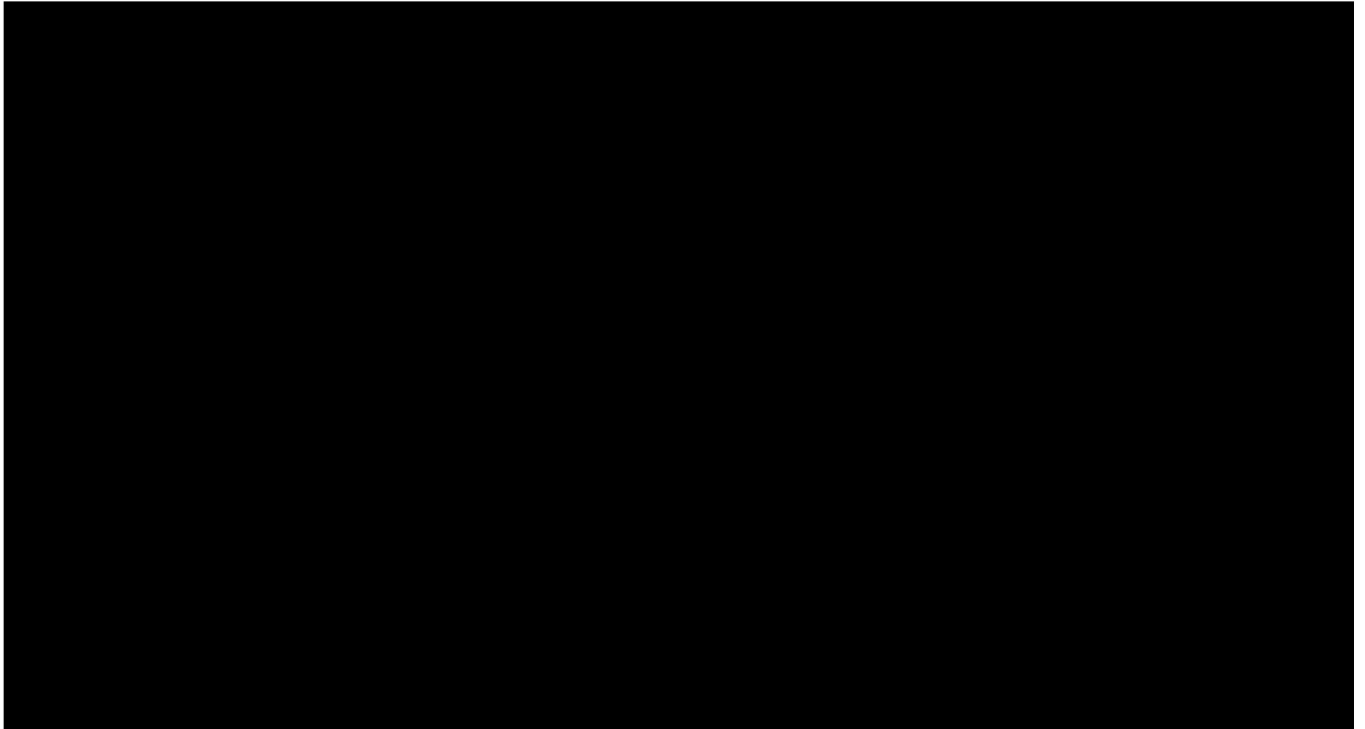
Le soumissionnaire devait présenter :

- les modalités d'acquisition des informations sur les quantités de biodéchets collectées et de constitution des différents bilans statistiques demandés : saisie du nombre de bacs collectés par producteur (1 point), proposition d'une estimation des poids collectés par site (clef de répartition) à partir du poids total relevé à l'exutoire et des volumes estimés ou pesée des bacs par système de pesée embarqué (1 point) ;
- les modalités de constitution du document d'accompagnement commercial à chaque collecte d'un marché (1 point) et organisation mise en œuvre pour la transmission du document d'accompagnement commercial à chaque producteur (1 point) ;
- les modalités de mise à disposition des bilans quotidiens et mensuels : mise à disposition de documents dématérialisés (1 point), qualité de l'archivage dématérialisé et traçabilité (1 point) ;
- l'exploitation de la base de données sur la durée : synthèse des quantités de biodéchets collectés estimées sur la durée par producteur et des tonnages amenés aux exutoires sur la durée (1 point), analyse des quantités sur la durée (1 point).

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

La note sur 8 est ramenée sur 10.

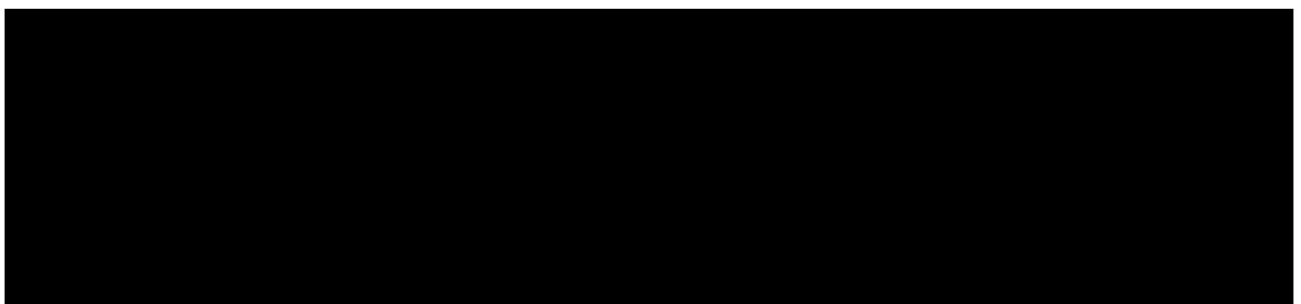


Sous-critère n°4 : modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20%)

Le soumissionnaire devait fournir la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il devait décrire les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain. (2 points)

La note sur 8 est ramenée sur 10.



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Critère 3 : performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%) -

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte après la période transitoire (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 3) Analyse du lot 1

IV – 3) – a) Critère n° 1, prix (55 %)



En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
PROPOLYS	104 762 240,72			
POLYSOTIS	100 183 322,35			
NICOLLIN	102 429 109,67			
URBASER	114 686 976,19			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 3) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35 %)

IV – 3) – b.1) Sous-critère 1 : Dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils fournissent, pendant la période transitoire et après la période transitoire, les informations relatives au parc de bennes mis en œuvre pour l'exécution de la prestation forfaitaire uniquement, et sur une semaine type au regard des plages horaires d'exécution des prestations telles que présentées dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Le dimensionnement du parc durant la période transitoire n'est pas valorisé.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10
PROPOLYS	
POLYSOTIS	10
NICOLLIN	
URBASER	

IV – 3) – b.2) Sous-critère n°2, organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires) (1 point), ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions prévues pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

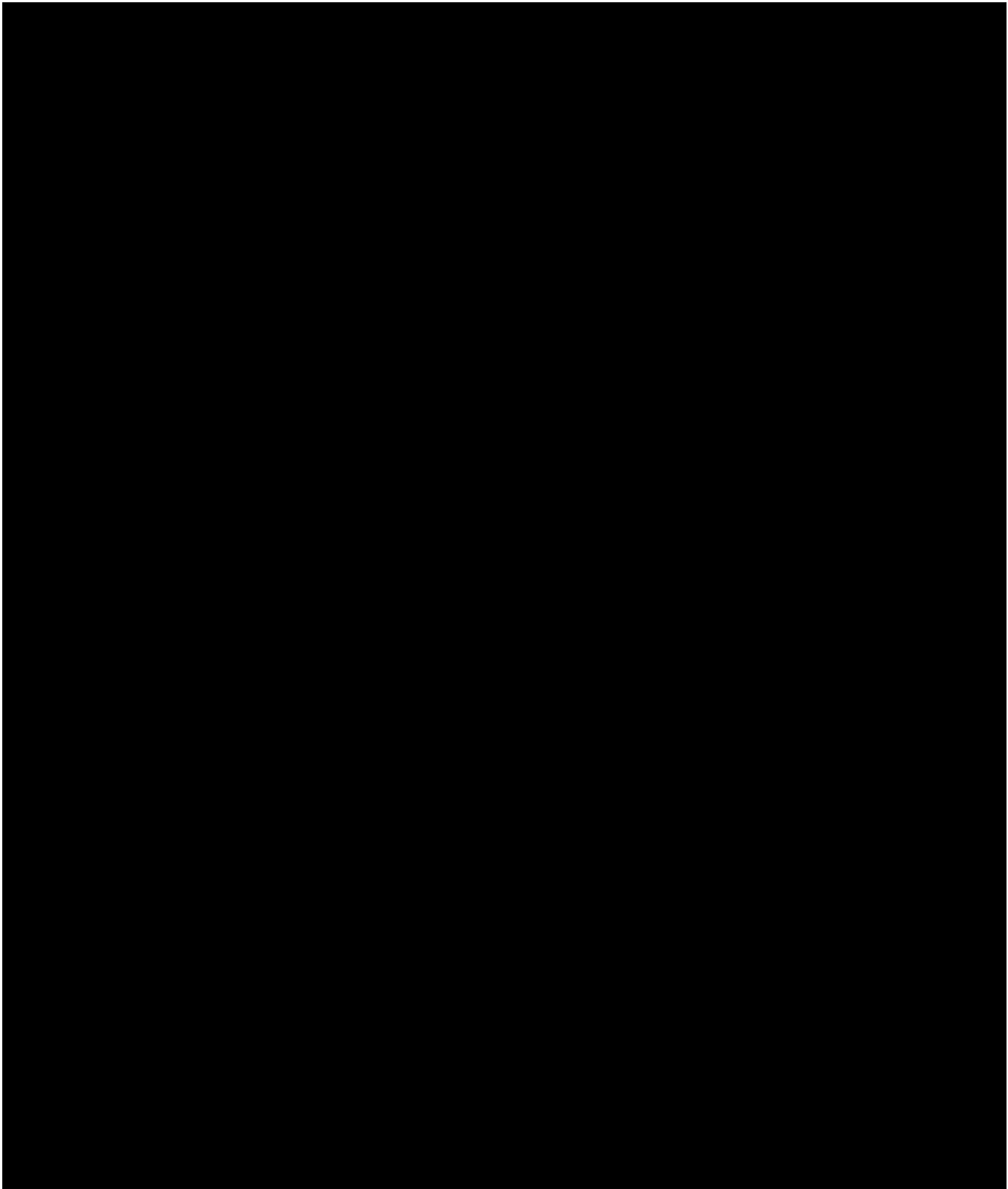
La note sur 8 est ramenée sur 10.

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

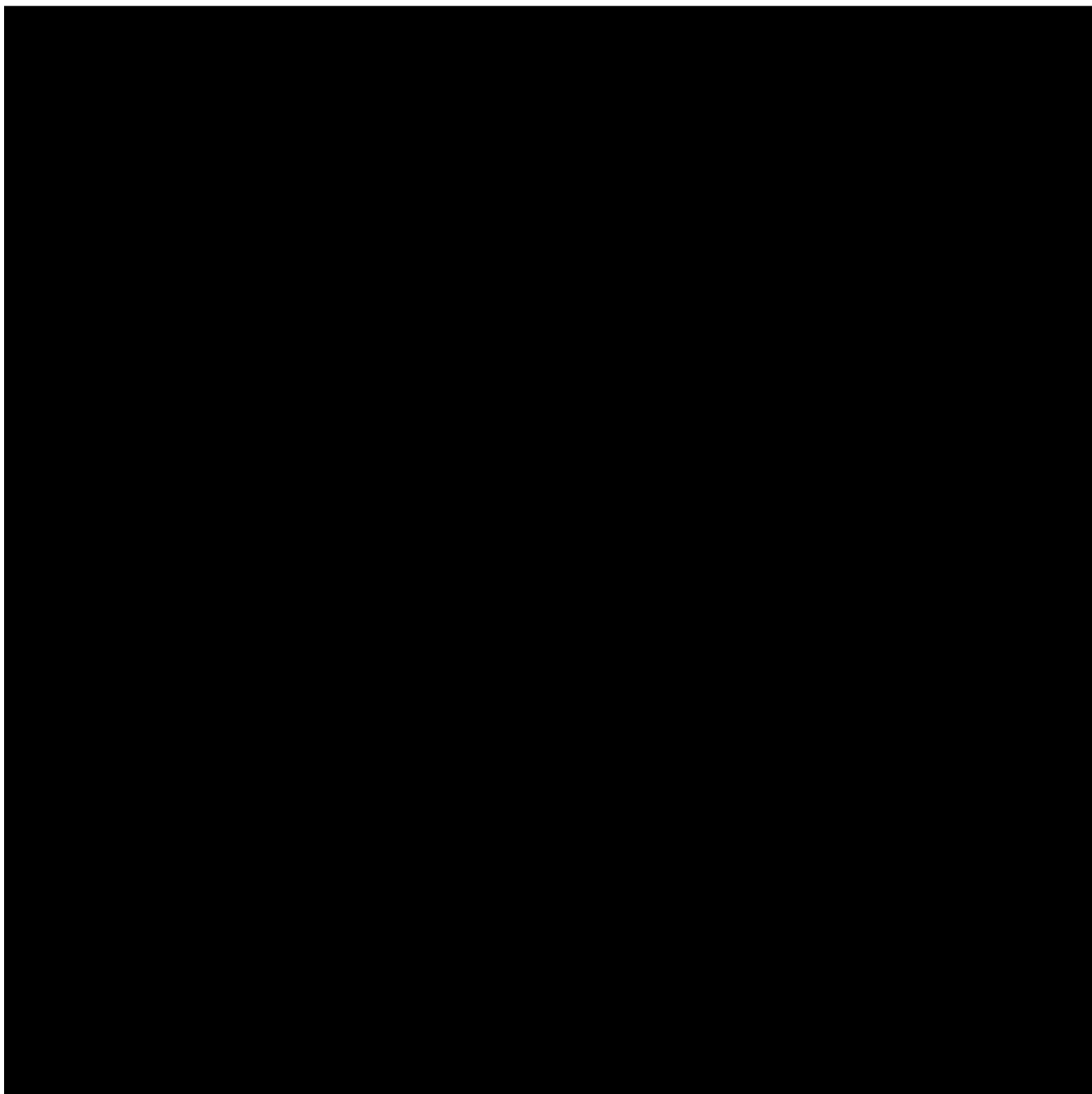


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

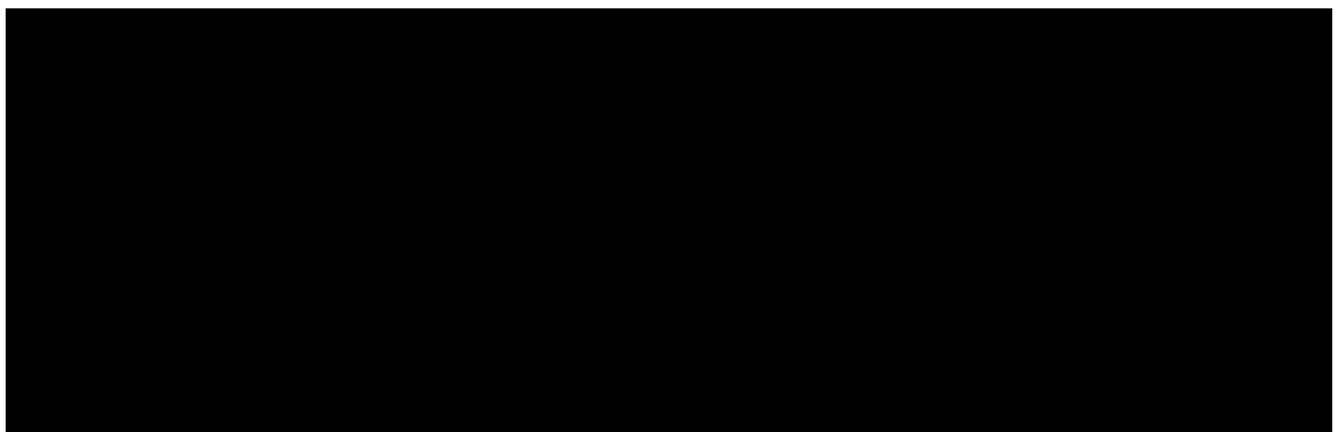
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

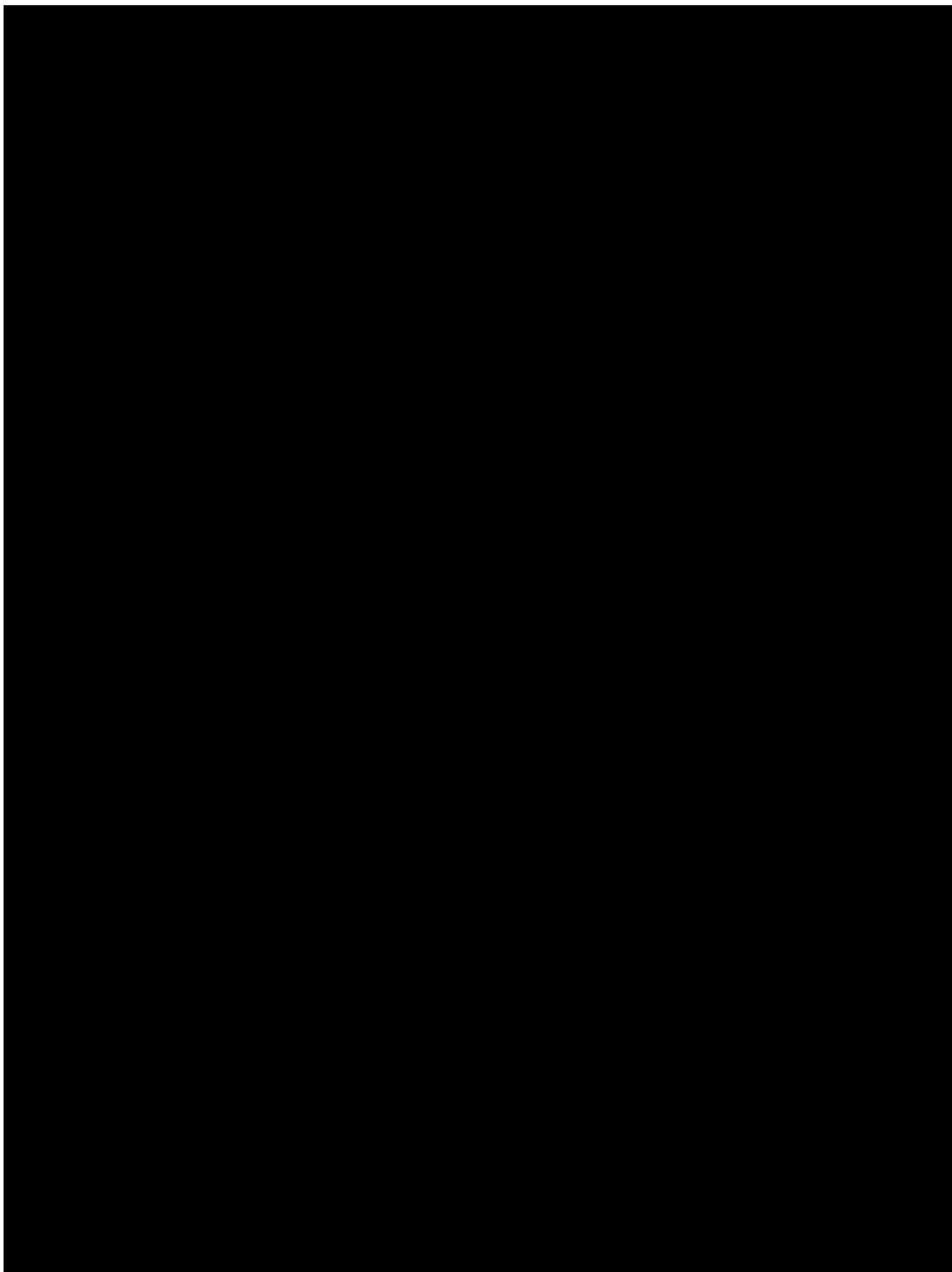


POLYSOTIS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

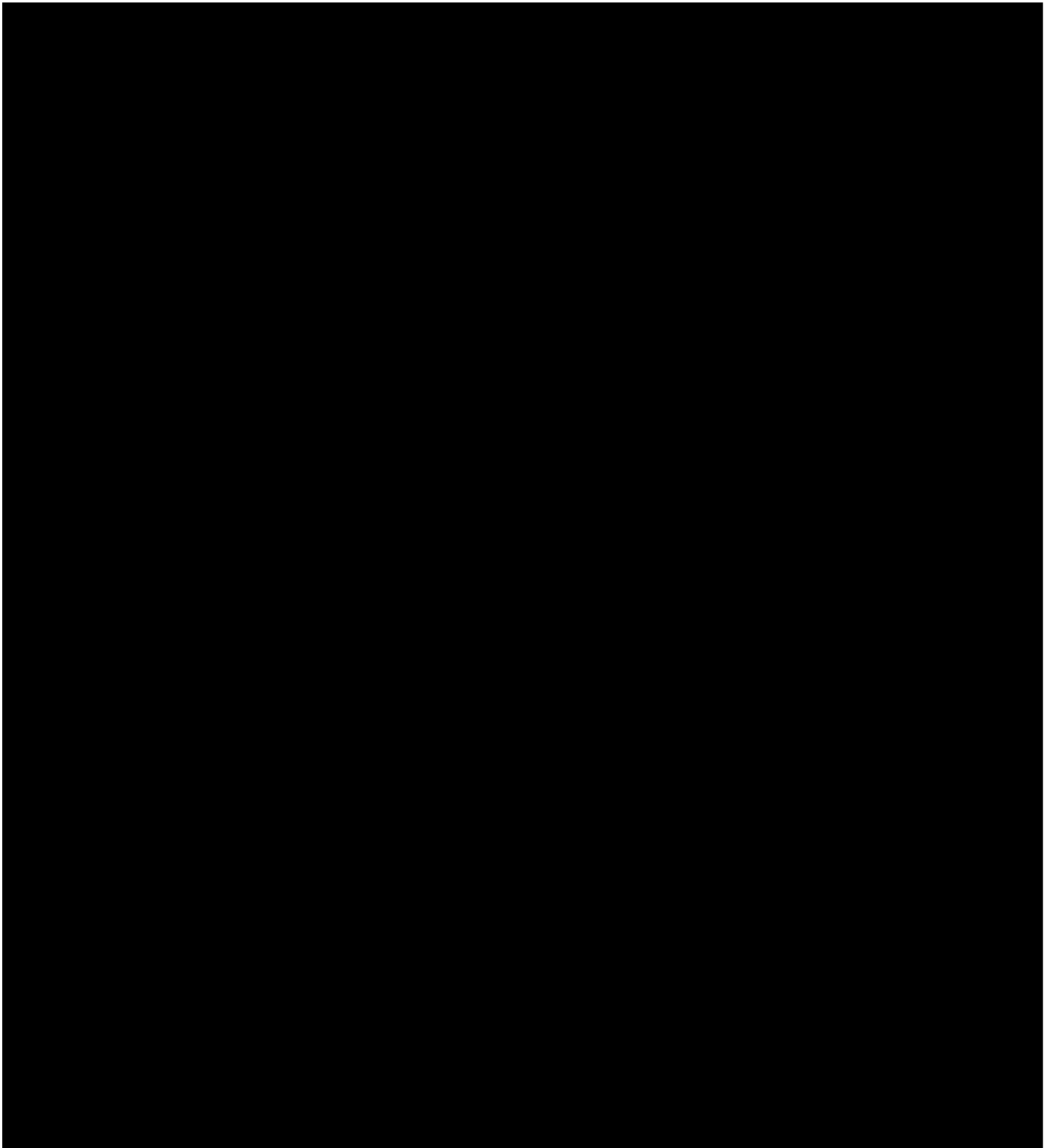


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

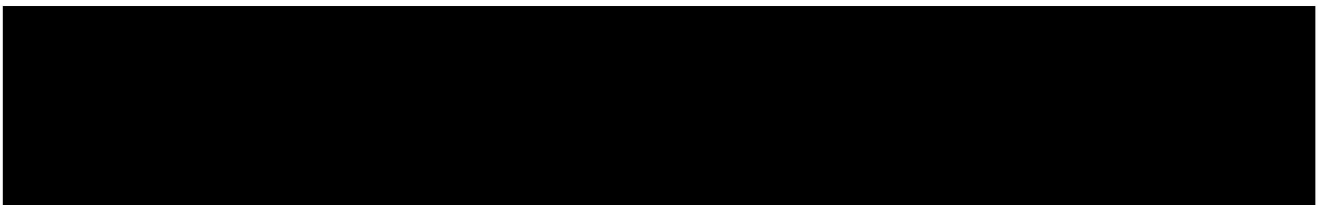
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



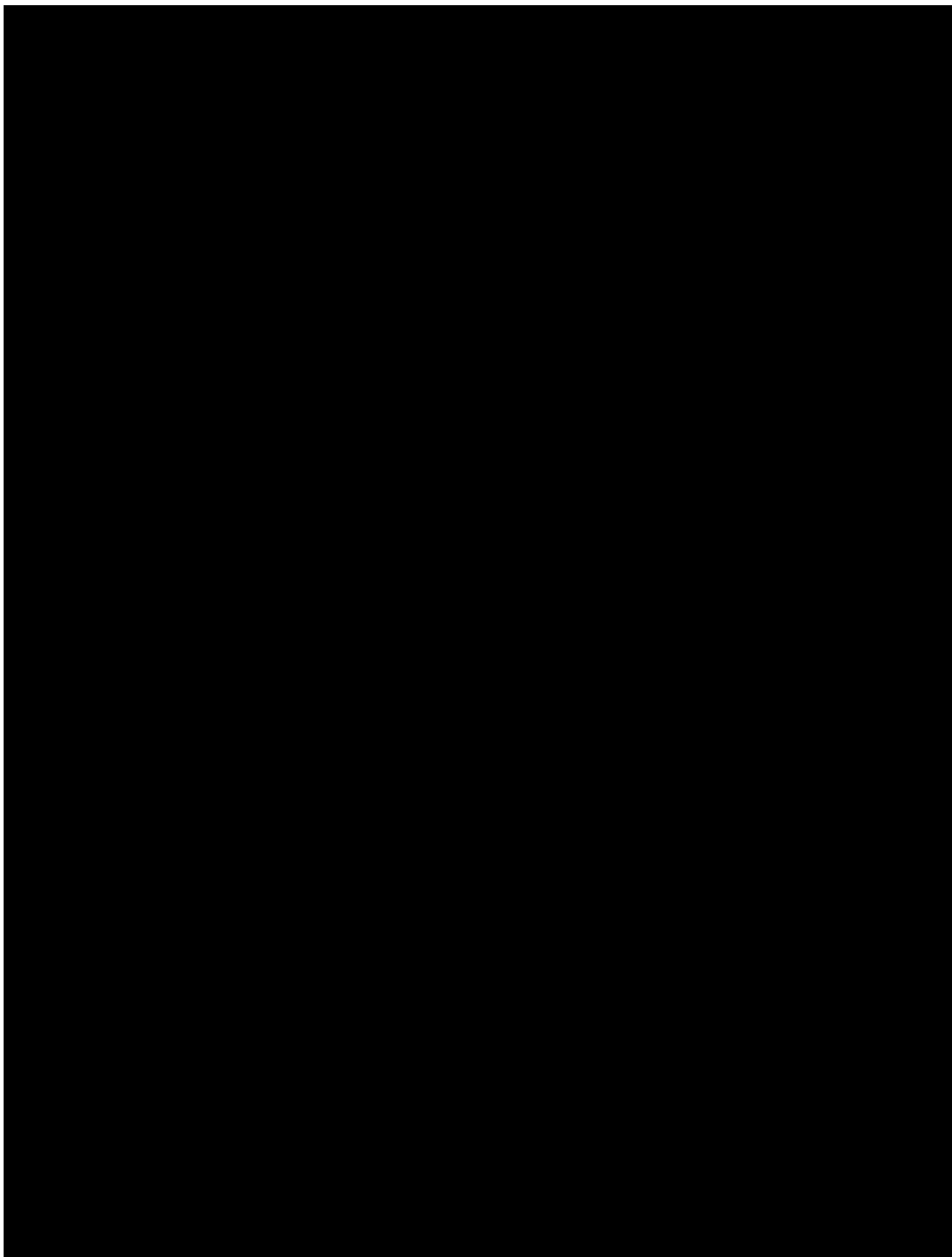
Note : 7 sur 8, soit 8,75 sur 10

NICOLLIN



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

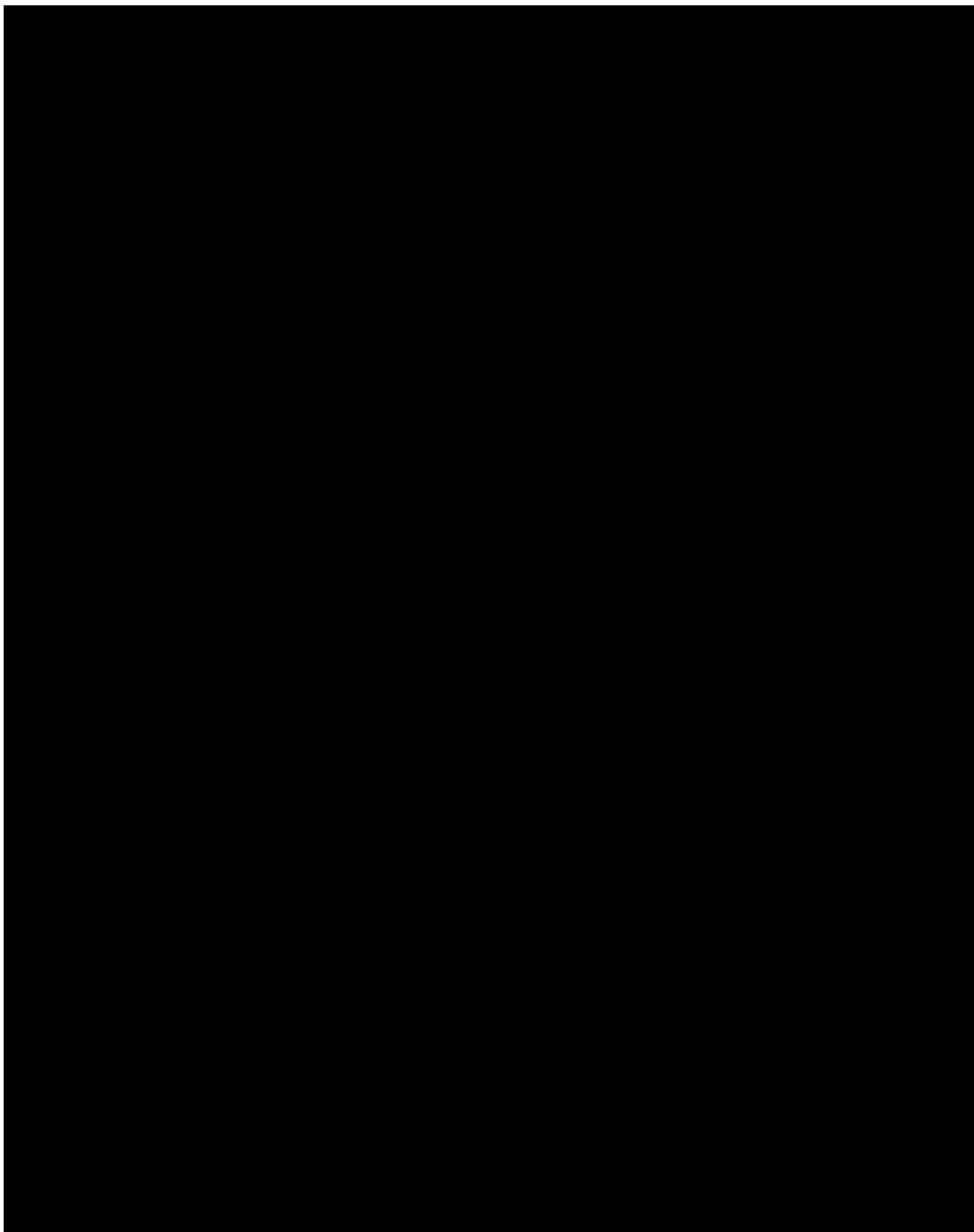


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

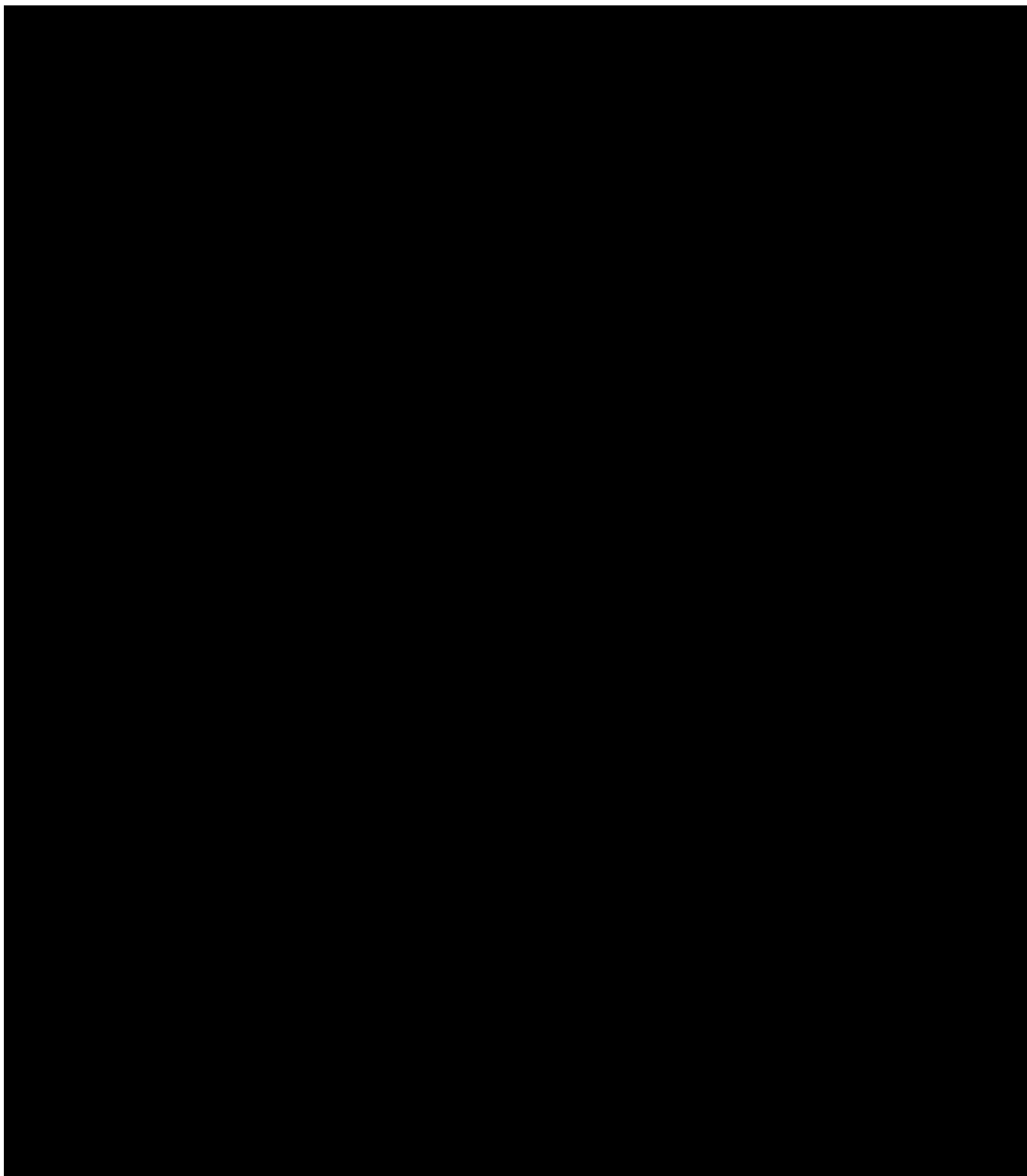
Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

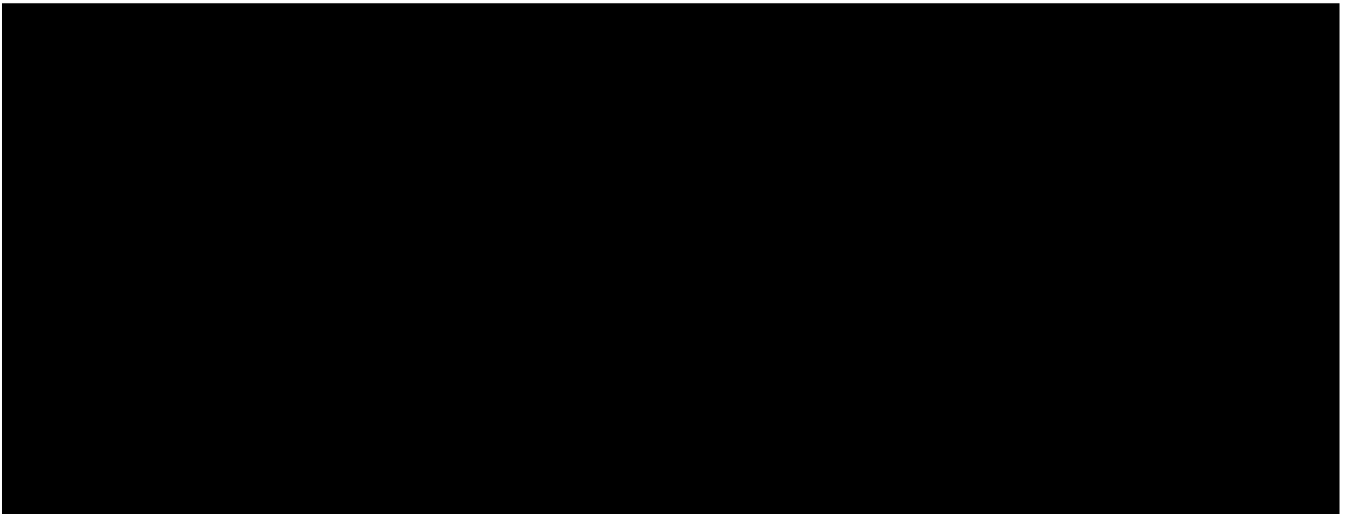
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

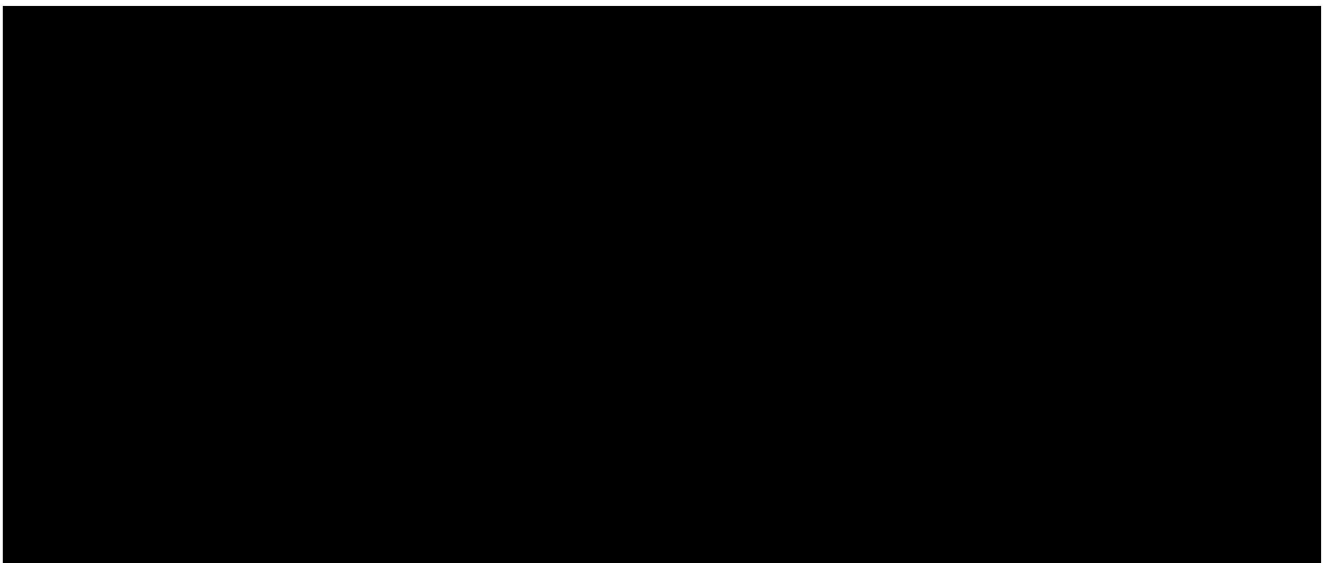


Conclusion relative au sous-critère n°2

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
PROPOLYS		
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
	8,75	2,19

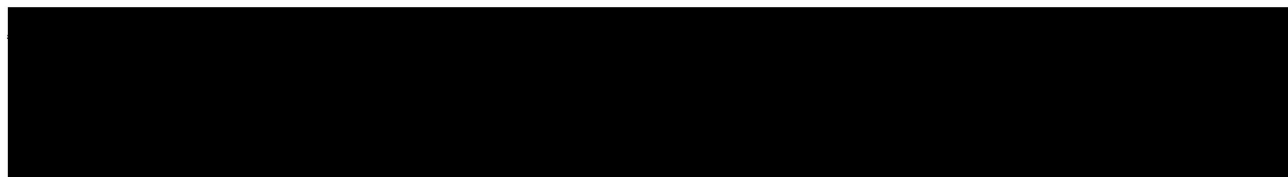
IV – 3) – b.3) Sous-critère n°3, effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent l'effectif des personnels d'encadrement terrain qu'ils mettront en place sur une semaine type ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations à prix forfaitaire (l'effectif sera exprimé en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire).



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Analyse des propositions des soumissionnaires

Nom du soumissionnaire		Note brute sur 10
PROPOLYS		
POLYSOTIS		6,67
NICOLLIN		
URBASER		

Conclusion relative au sous-critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
POLYSOTIS	6,67	1,33
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 3) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

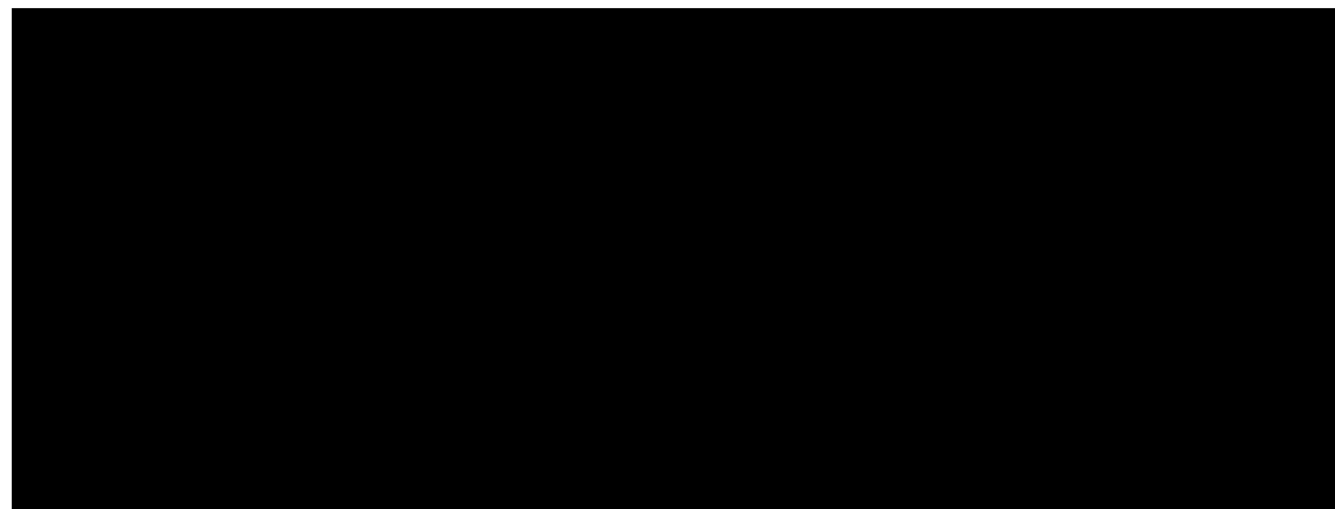
Il était attendu que les soumissionnaires fournissent la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.

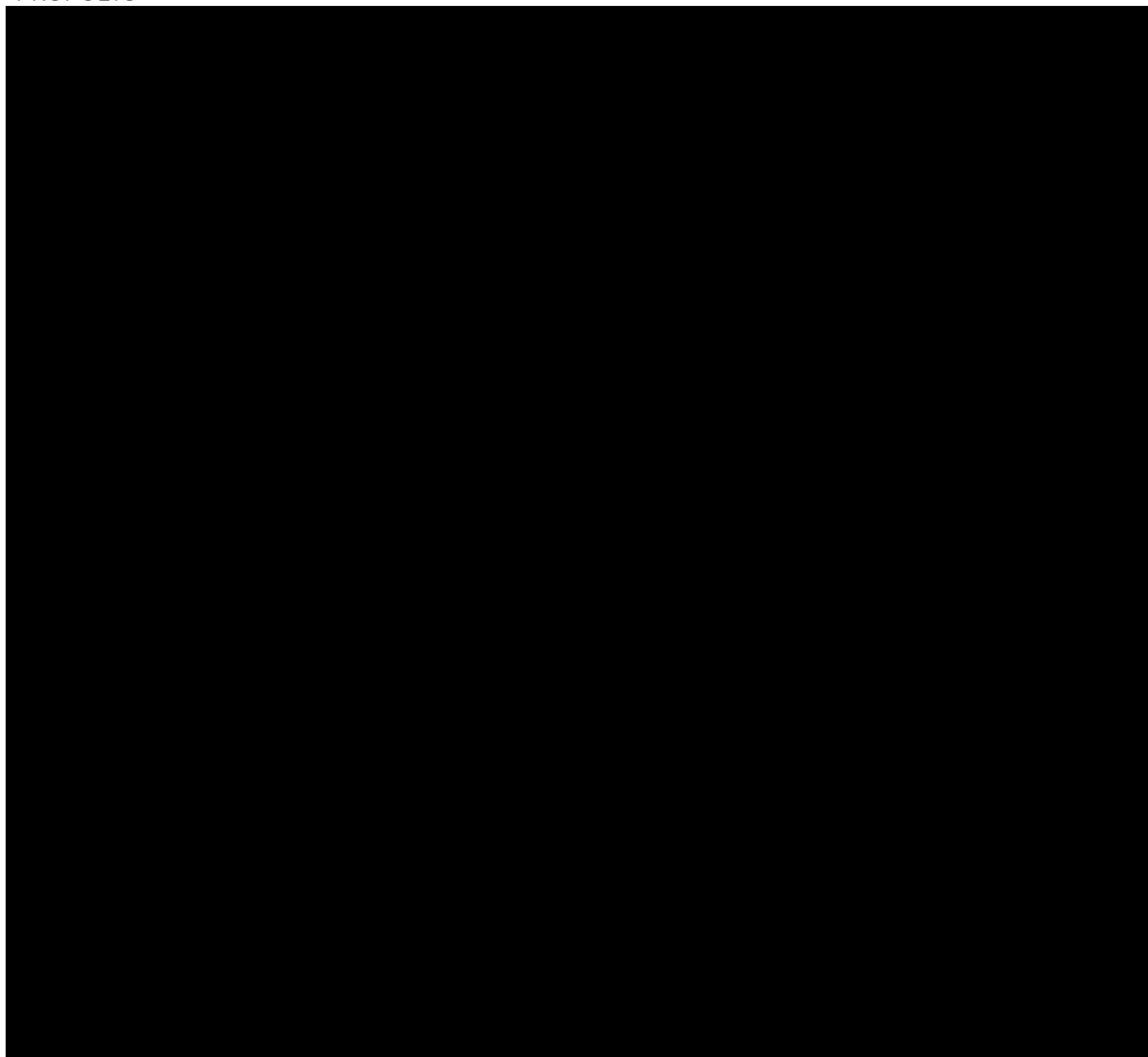
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



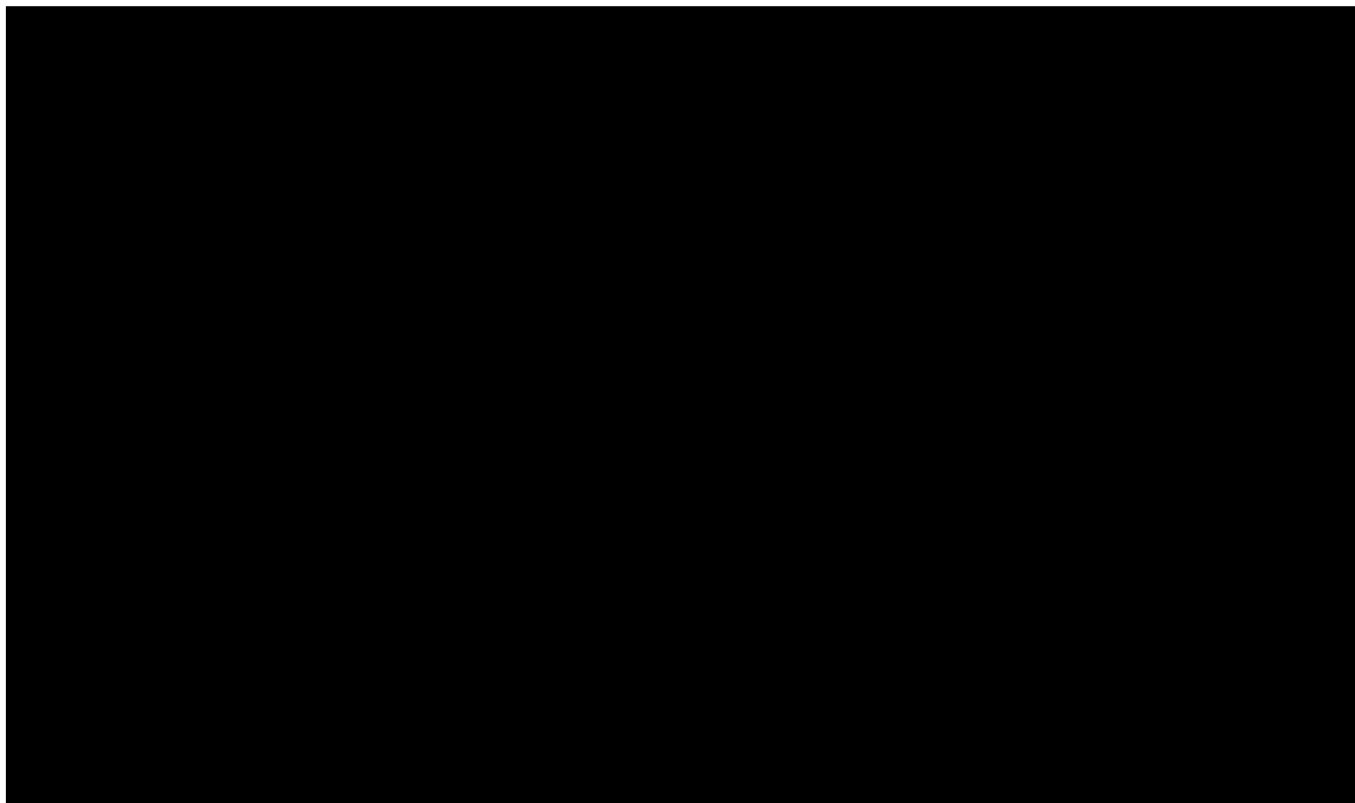
Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

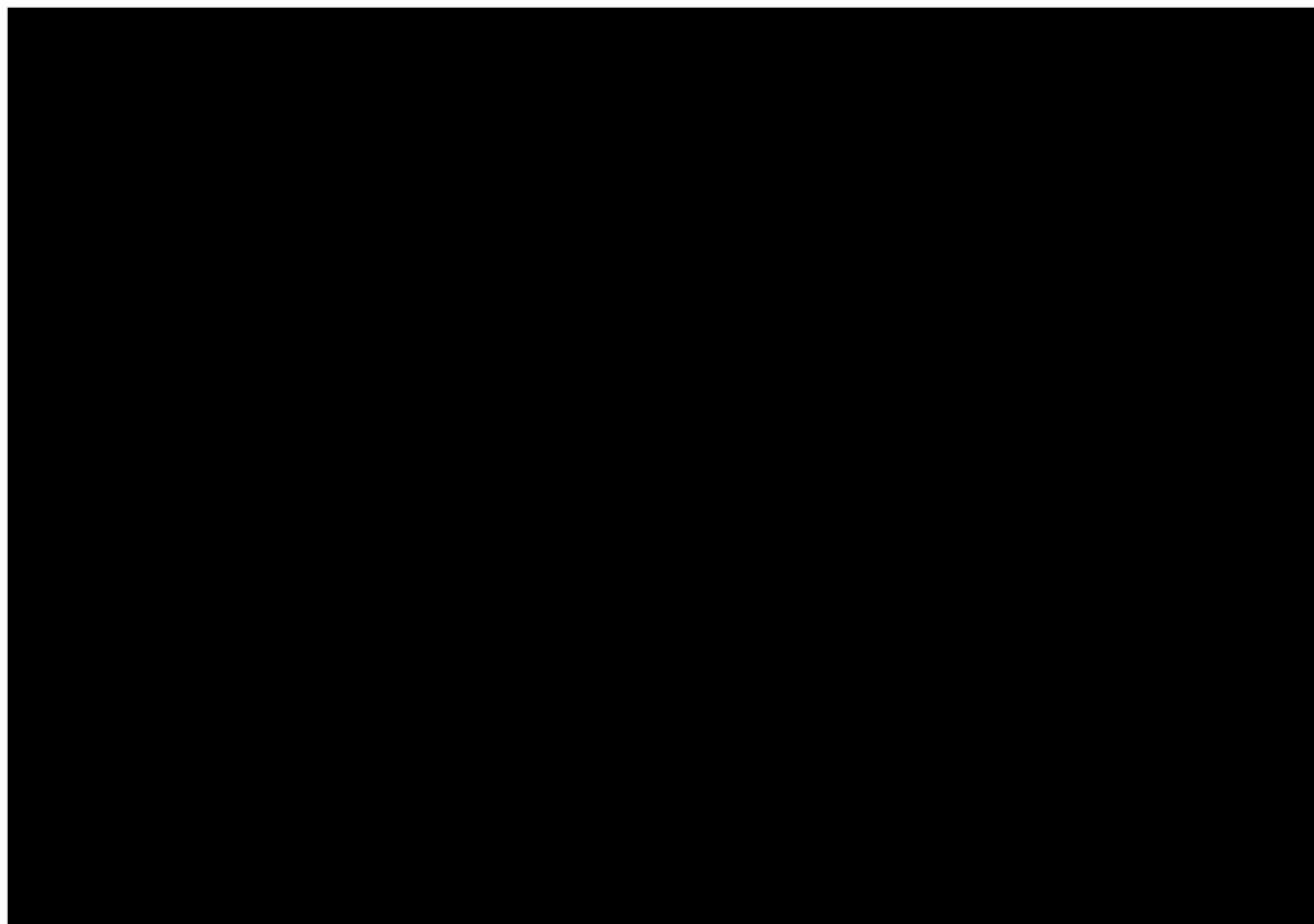


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

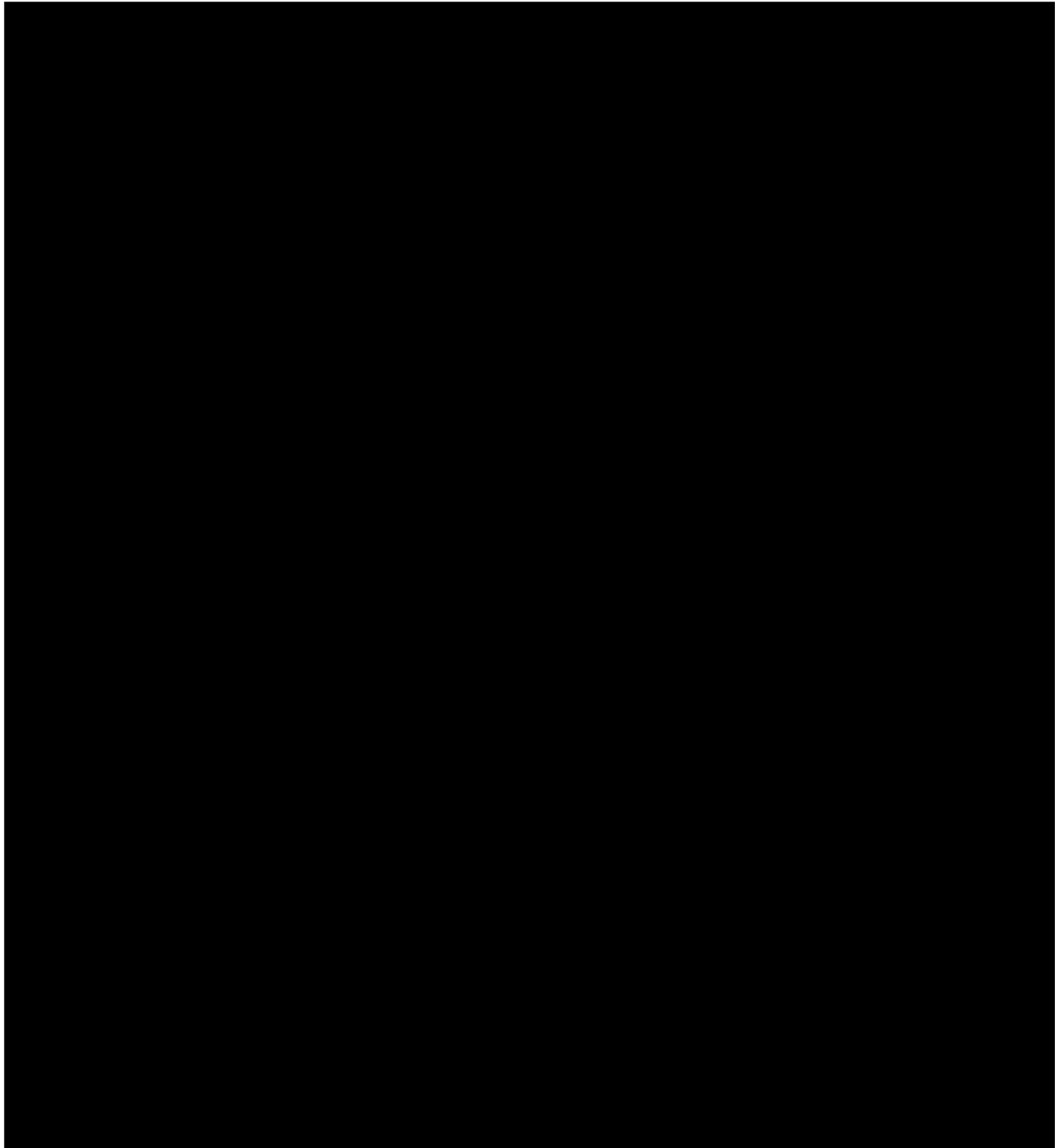


POLYSOTIS



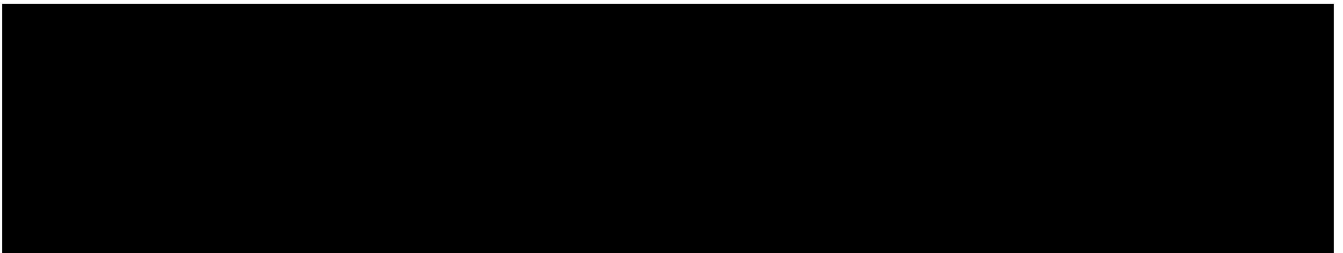
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 8 sur 8, soit 10 sur 10

NICOLLIN



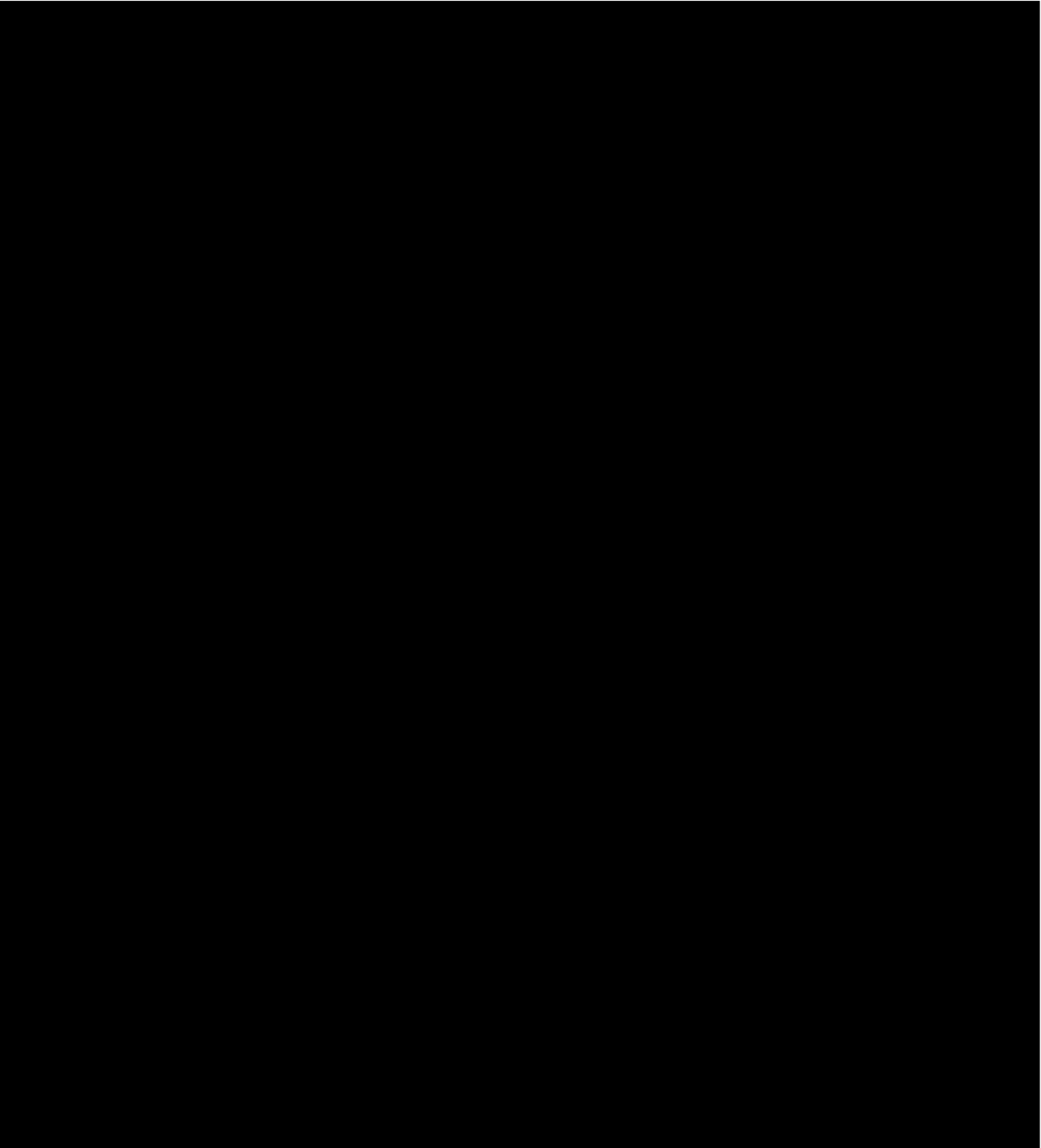
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

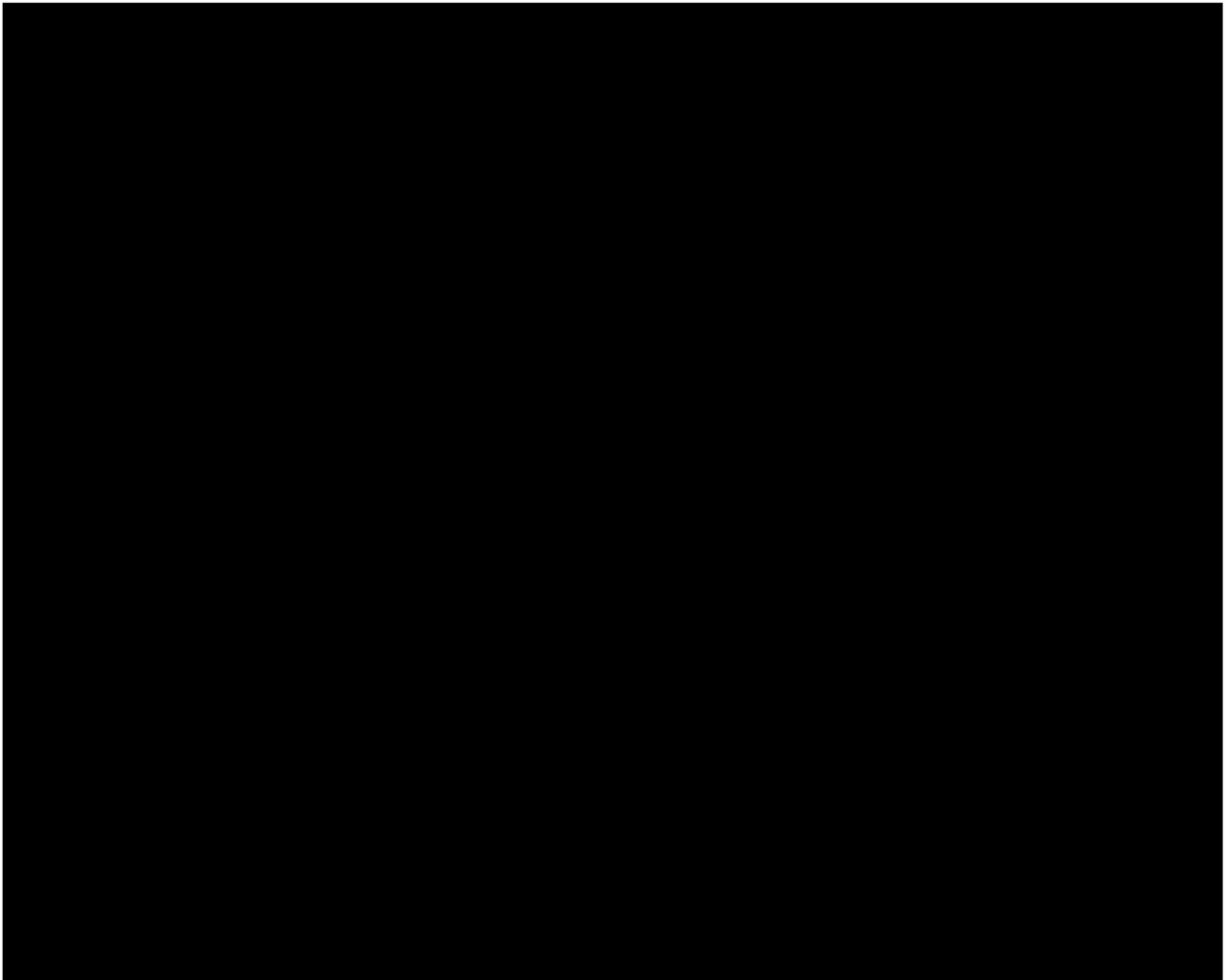
Consultation n°2001028

URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
POLYSOTIS	10	2
NICOLLIN		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4				
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
PROPOLYS											
POLYSOTIS	10	3,5	8,75	2,19	6,67	1,33	10	2	9,02	3,16	
NICOLLIN											
URBASER											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 3) – c) Analyse du critère n°3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



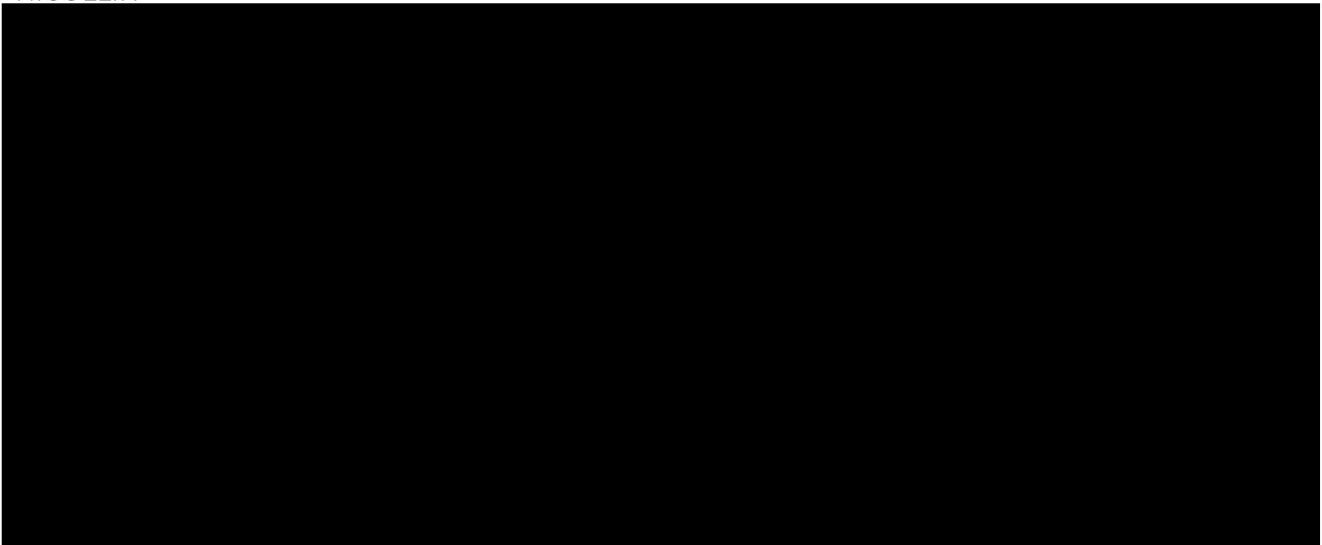
POLYSOTIS

	Note sur 10		2

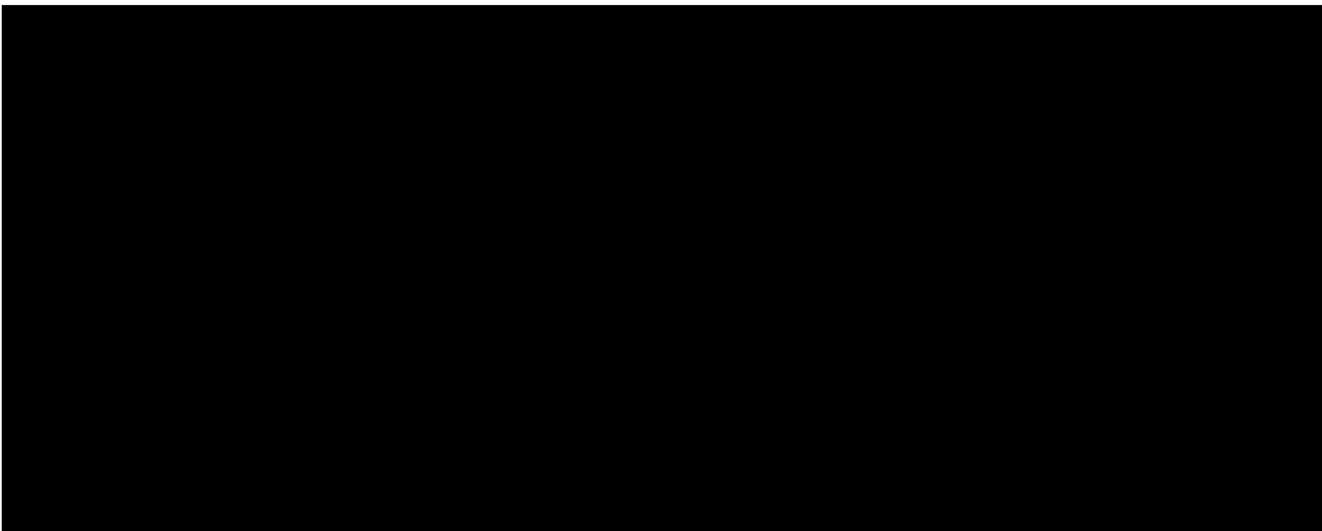
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

NICOLLIN



URBASER



Conclusion relative au critère n°3.

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
PROPOLYS		
POLYSOTIS	2	0,2
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 3) – d) Tableau récapitulatif d'analyse et de classement des offres du lot 1

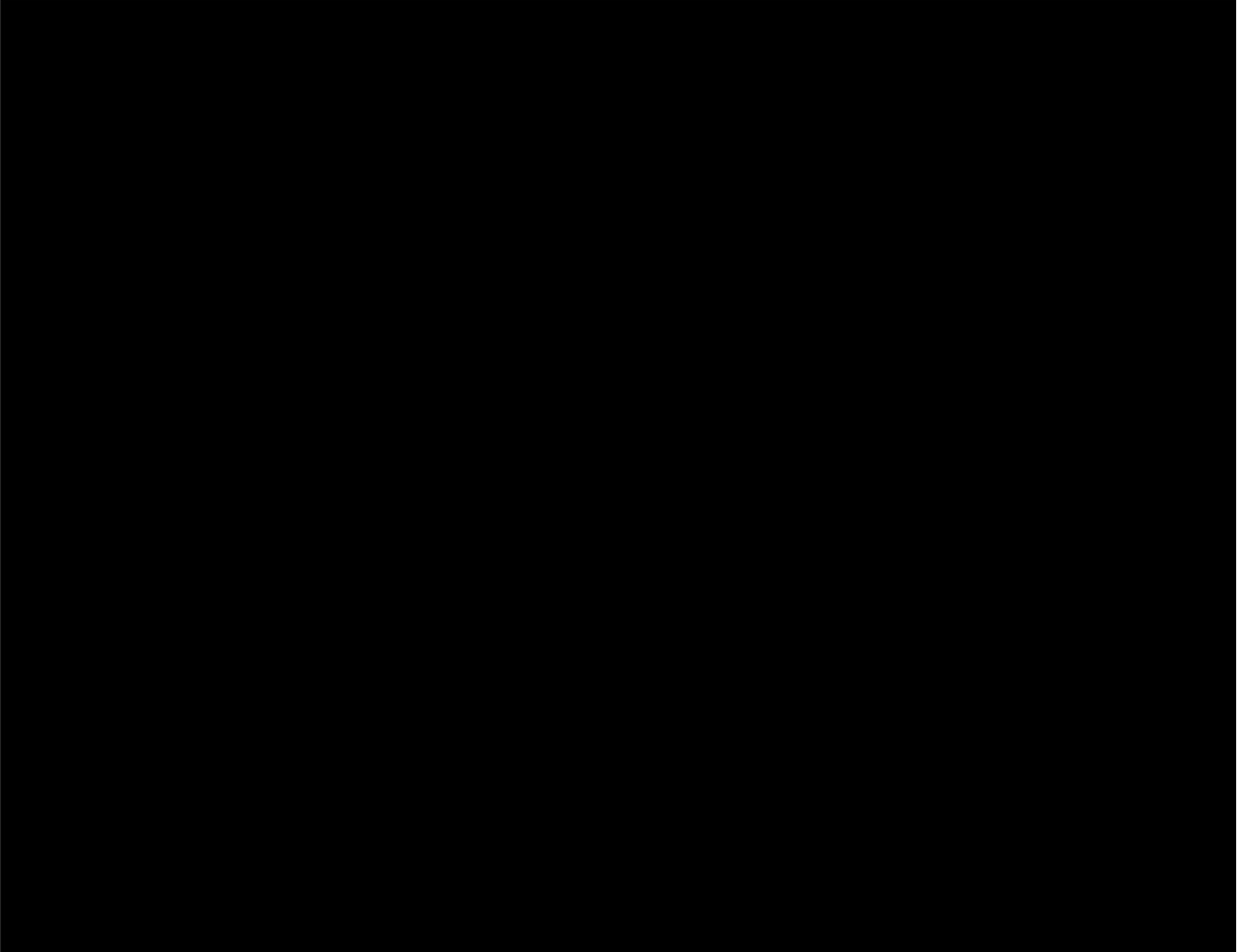
Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations			
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)	Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
PROPOLYS								
POLYSOTIS	6,64	3,65	9,02	3,16	2	0,2	7,01	1
NICOLLIN								
URBASER								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 4) Analyse du lot 2

IV – 4) – a) Critère n° 1, prix (55 %)



En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
PROPOLYS	125 665 995,07			
POLYREVA	116 215 747,48	6,96	3,83	
NICOLLIN	123 068 352,03			
URBASER	132 172 968,57			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 4) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35 %)

IV – 4) – b.1) Sous-critère n°1, dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)

Ce sous-critère s'analyse de la même façon que pour le lot 1.

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire		Note brute sur 10
PROPOLYS		
POLYREVA		10
NICOLLIN		
URBASER		

Conclusion relative au sous-critère n°1

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)
PROPOLYS		
POLYREVA	10	3,5
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 4) – b.2) Sous-critère n°2, organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions prévues pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;

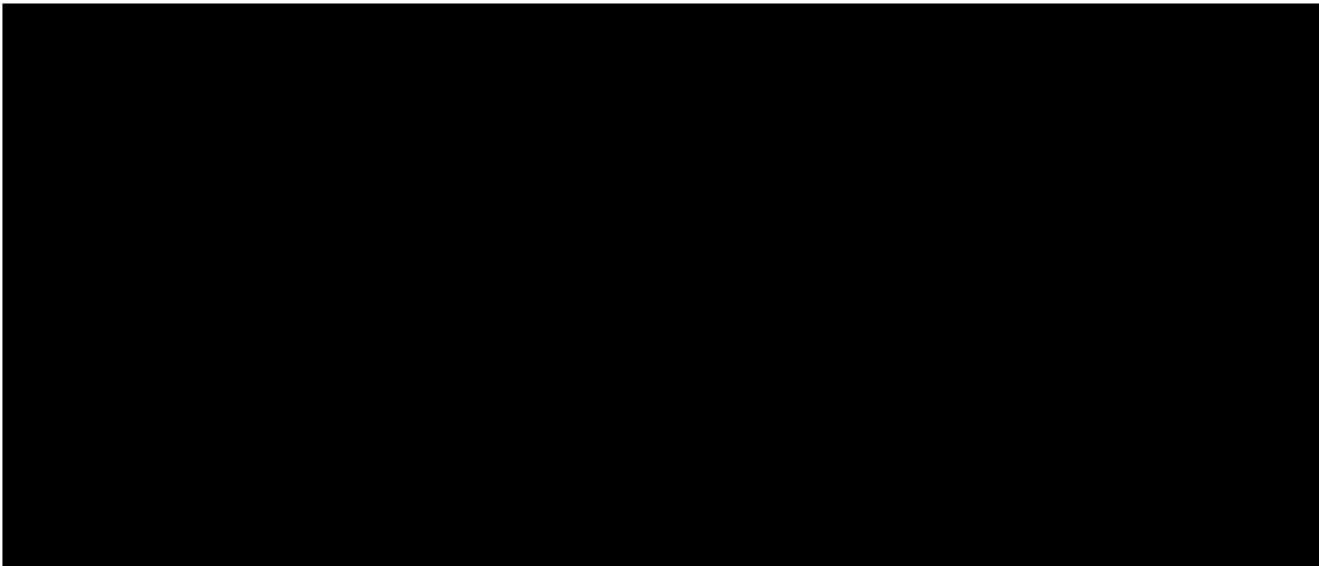
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

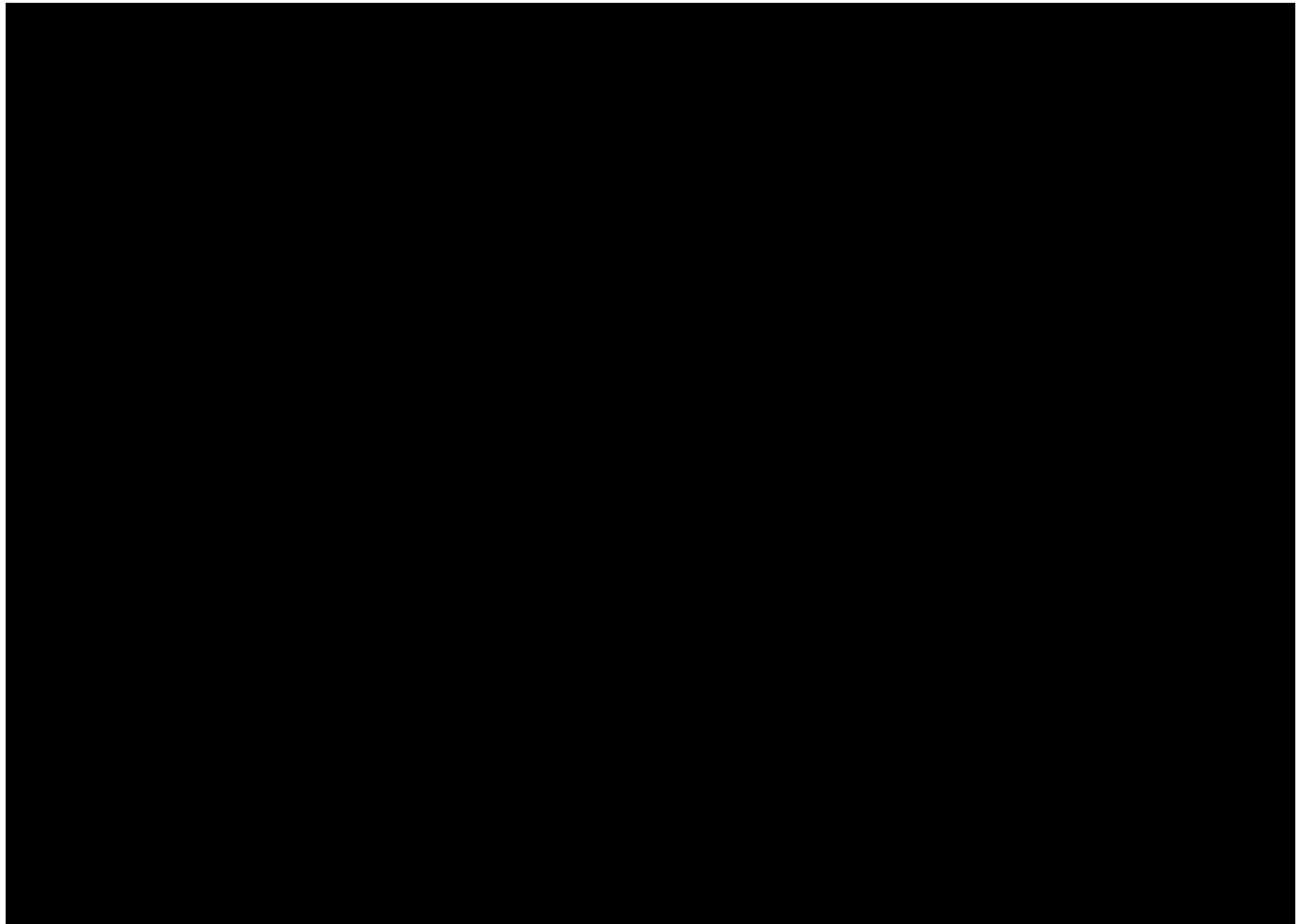
La note sur 8 est ramenée sur 10.

Ce critère s'analyse de la même manière que pour le lot 1.



Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

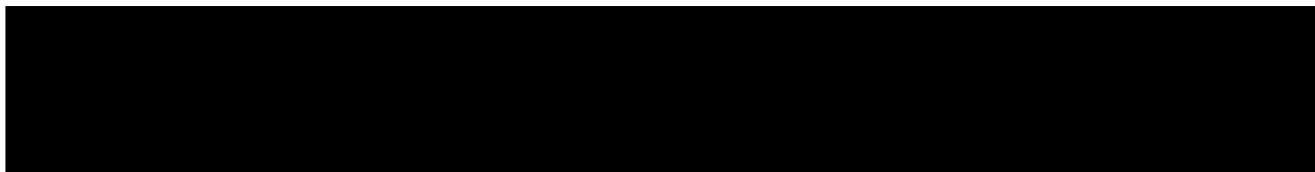
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



POLYREVA



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

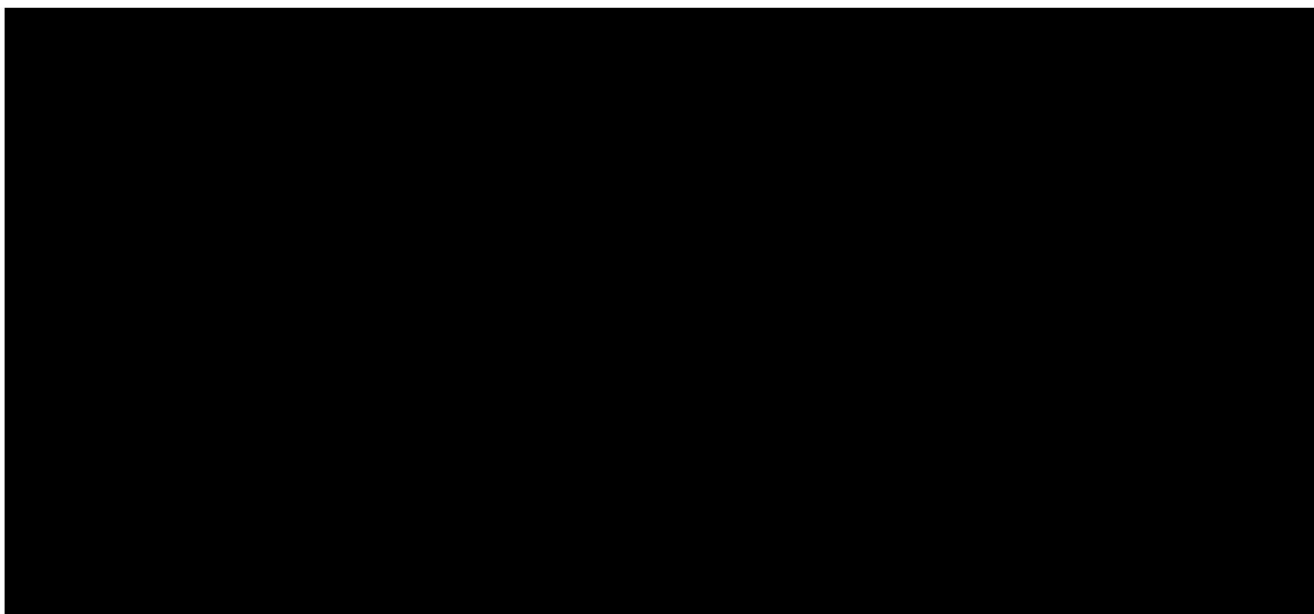
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

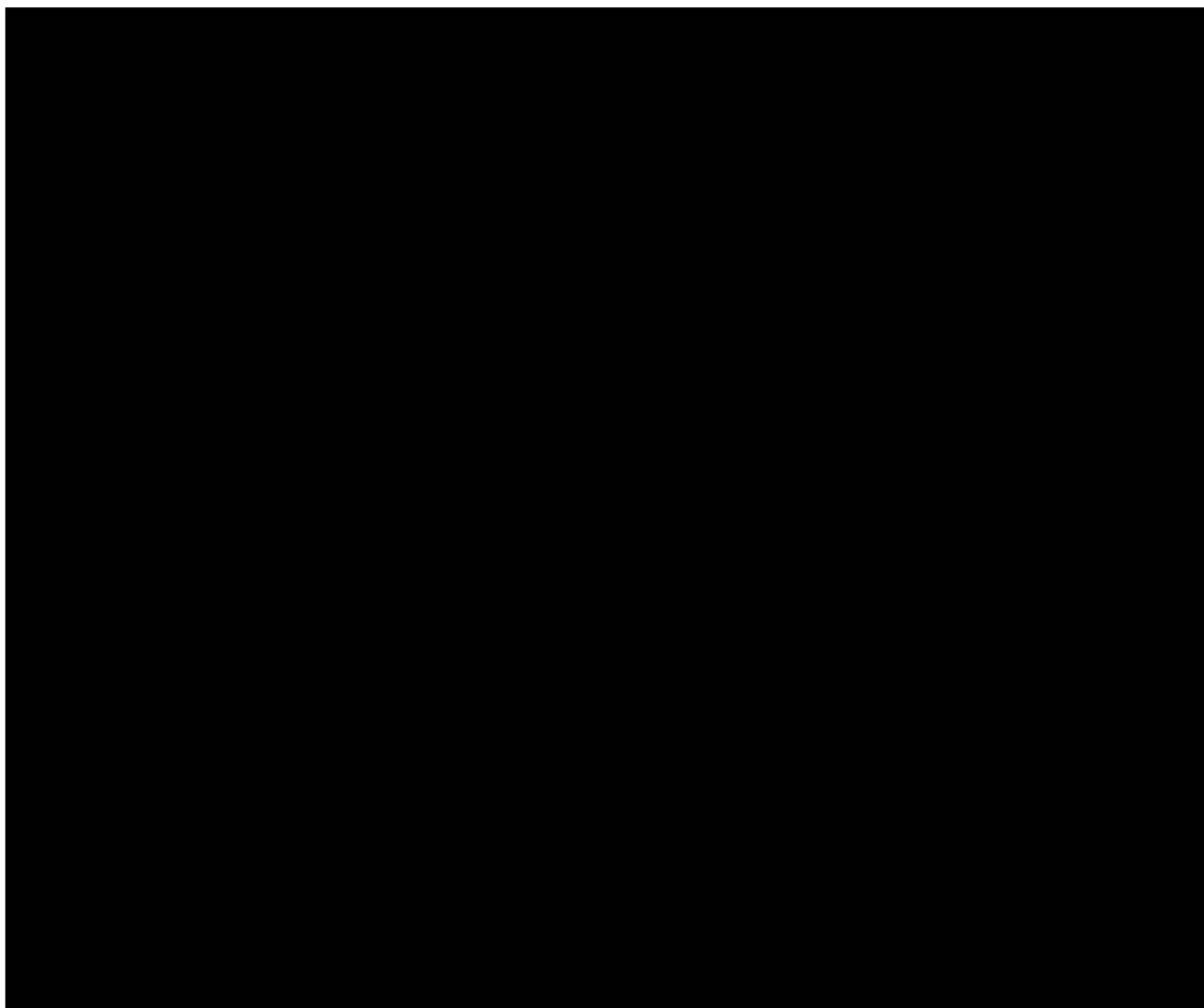
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 7 sur 8, soit 8,75 sur 10

NICOLLIN



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

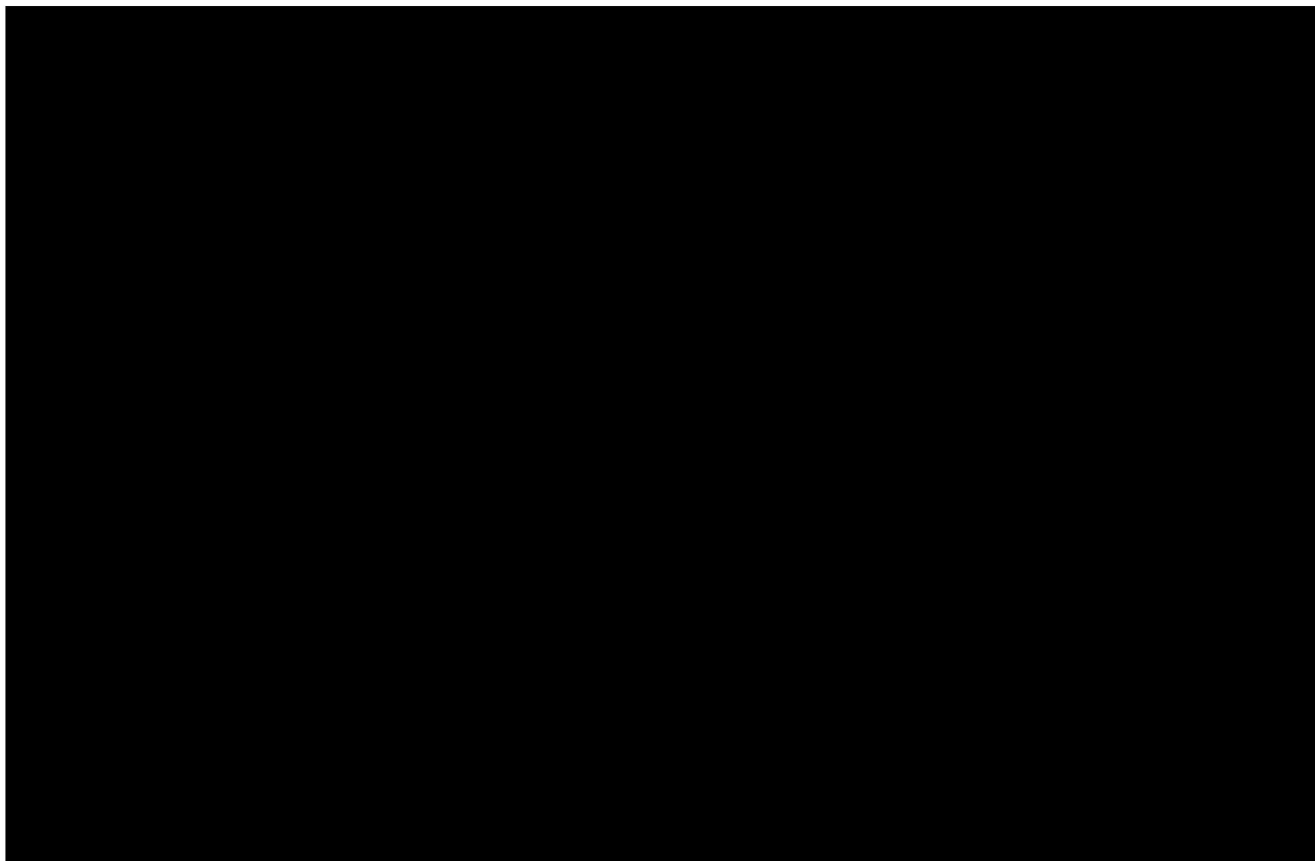
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

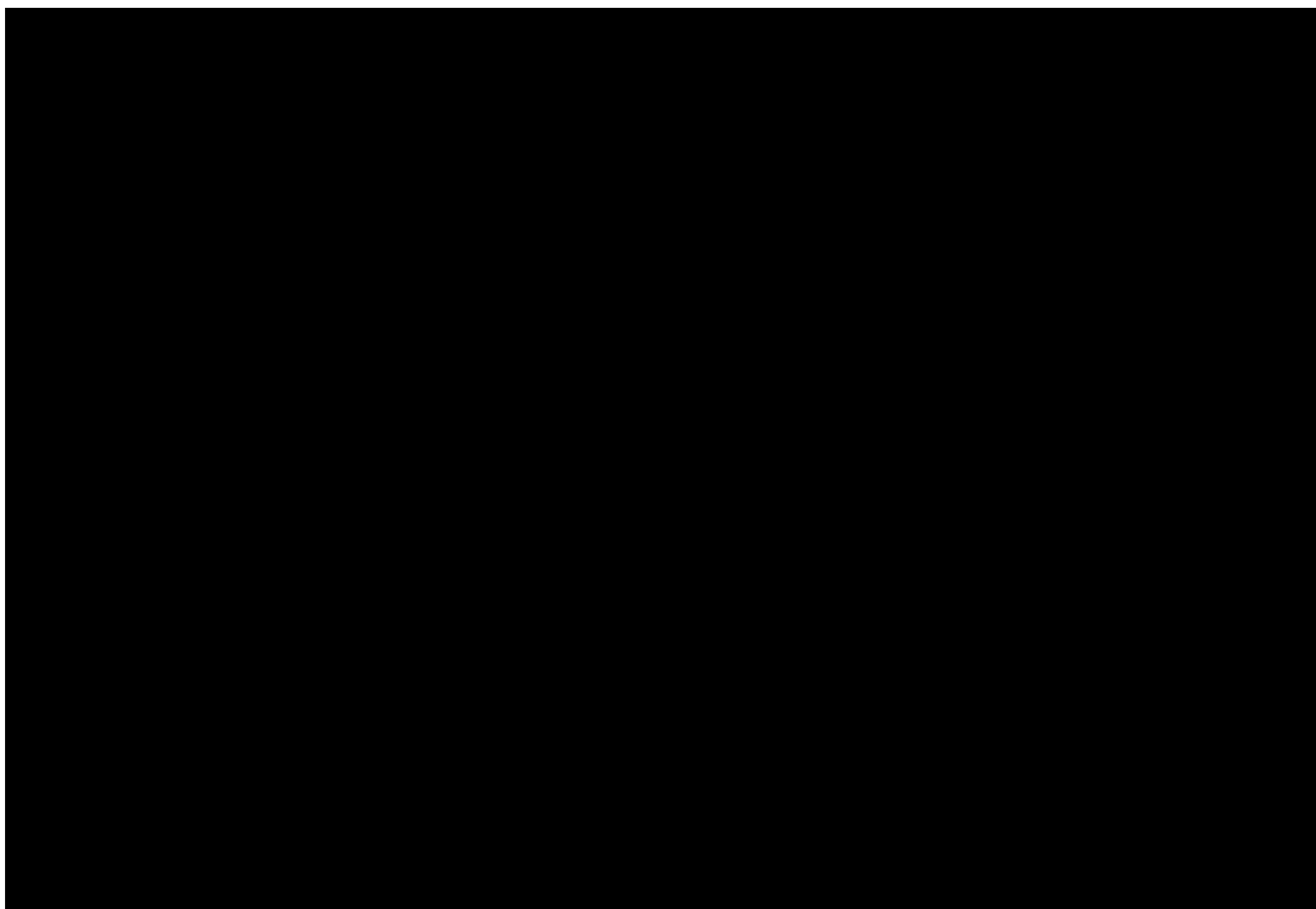
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

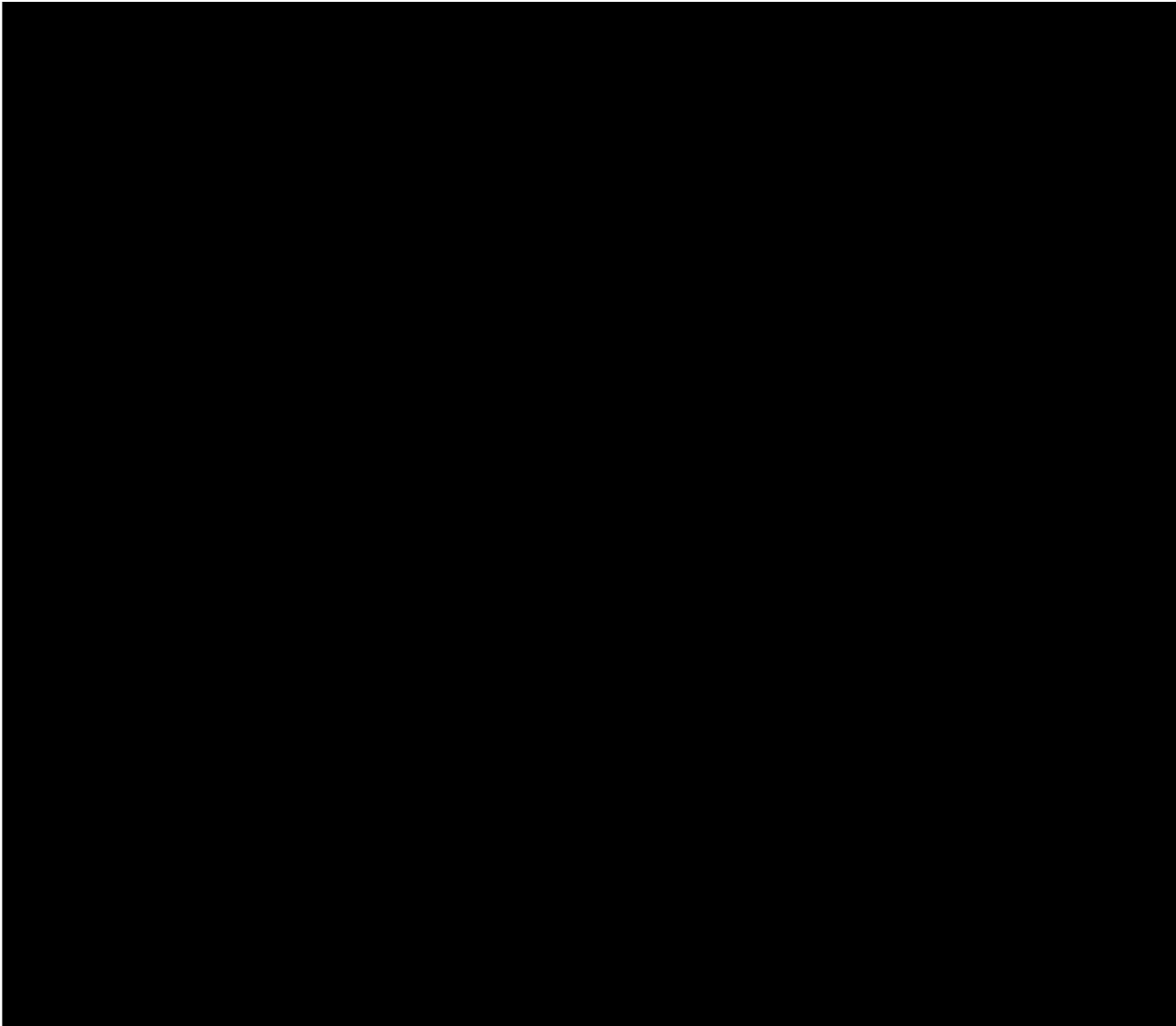
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°2

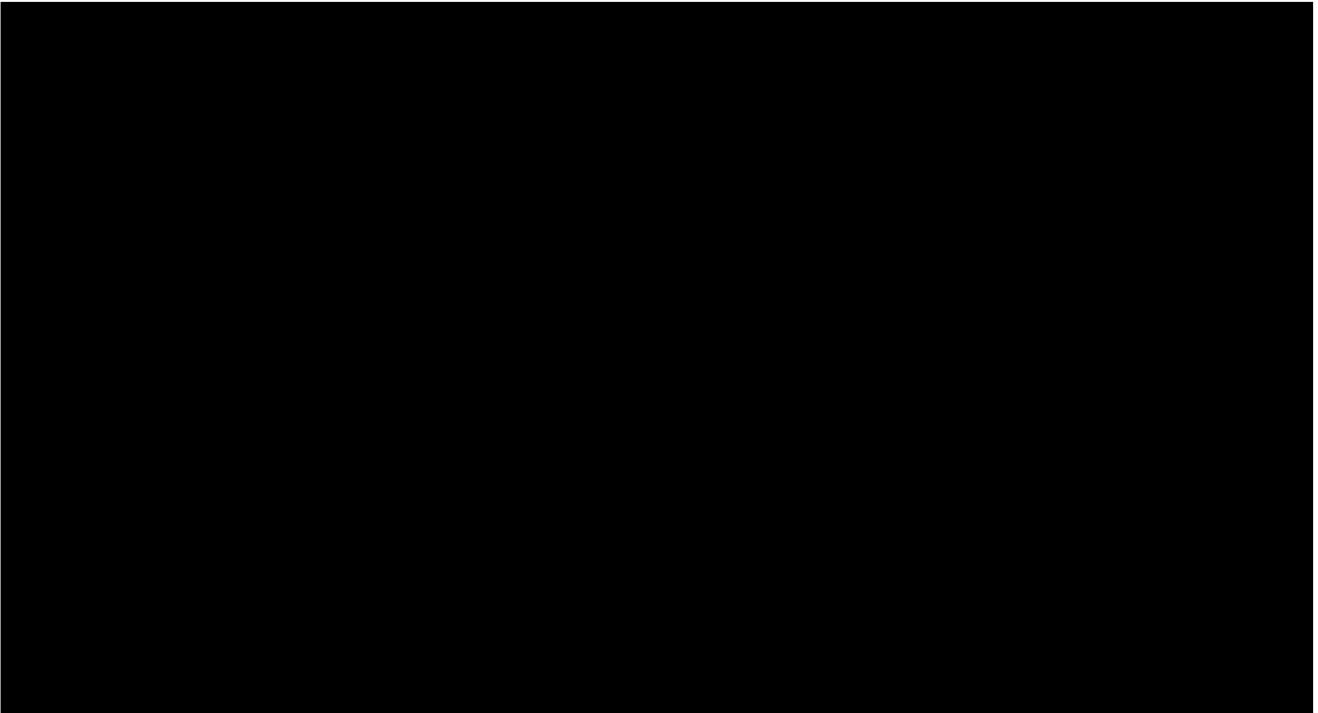
Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
PROPOLYS		
POLYREVA	8,75	2,19
NICOLLIN		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 4) – b.3) Sous-critère n°3, effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent l'**effectif et le nombre de personnels d'encadrement terrain qu'ils mettront en place** sur une semaine type ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations à prix forfaitaire (l'effectif sera exprimé en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire).



Analyse des propositions des soumissionnaires

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10
PROPOLYS	
POLYREVA	10
NICOLLIN	
URBASER	

Conclusion relative au sous-critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
POLYREVA	10	2
NICOLLIN		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

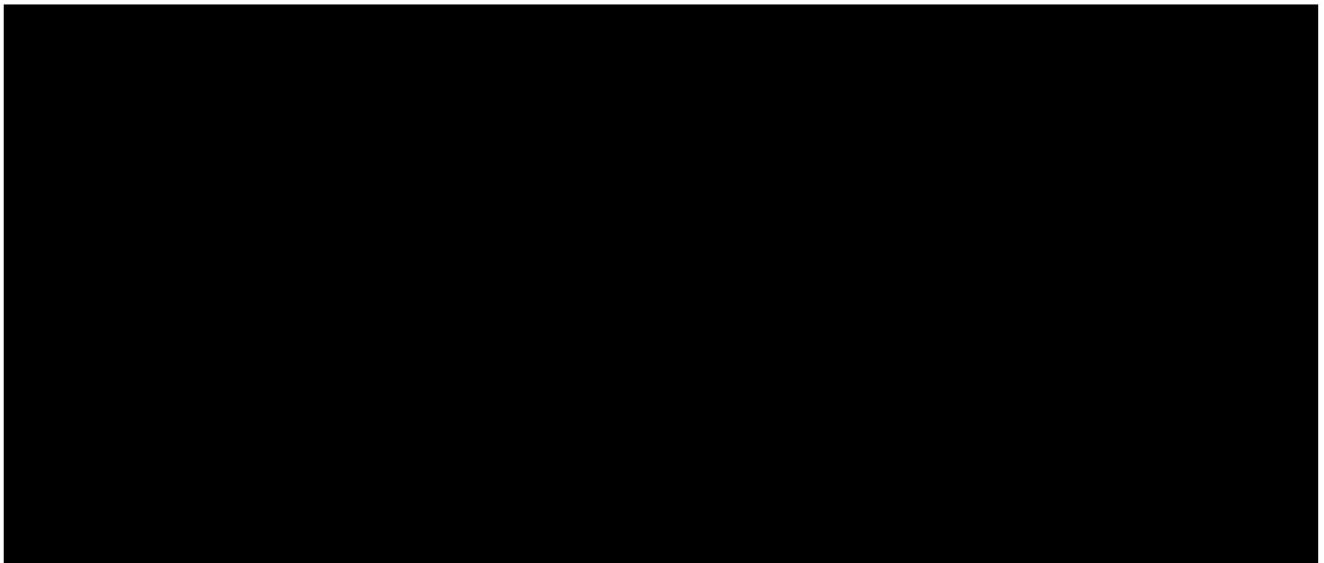
Consultation n°2001028

IV – 4) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

Il était attendu que les soumissionnaires fournissent la description :

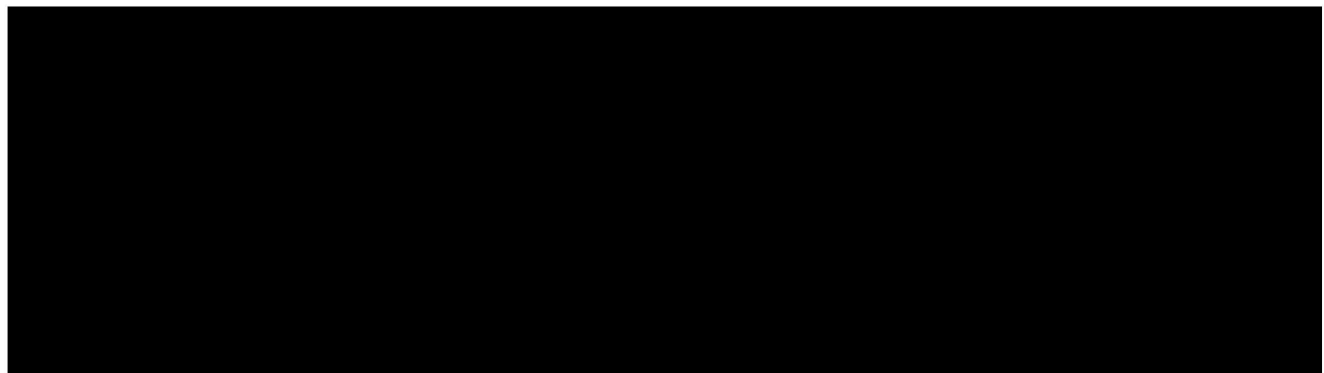
- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.



Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



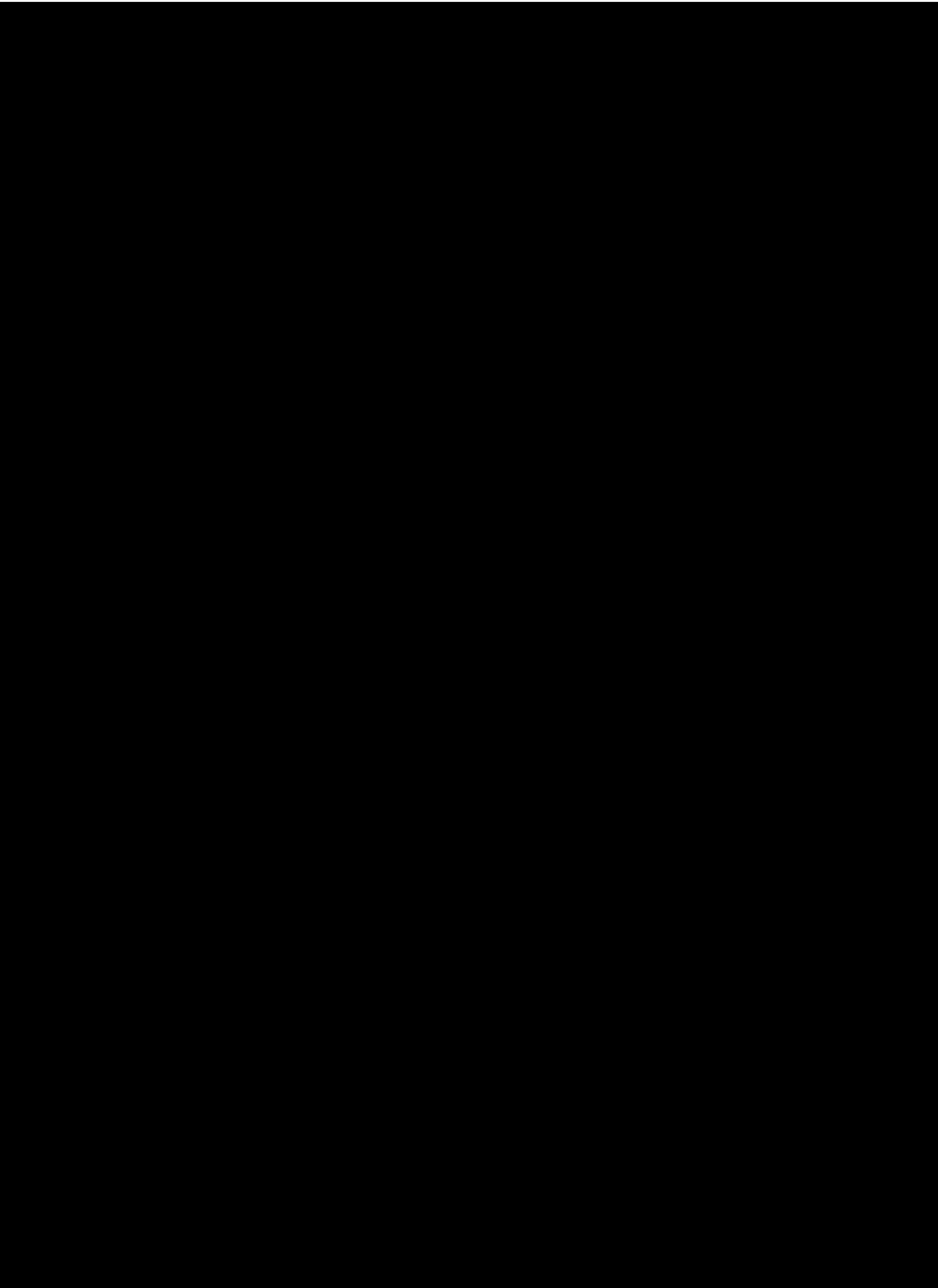
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

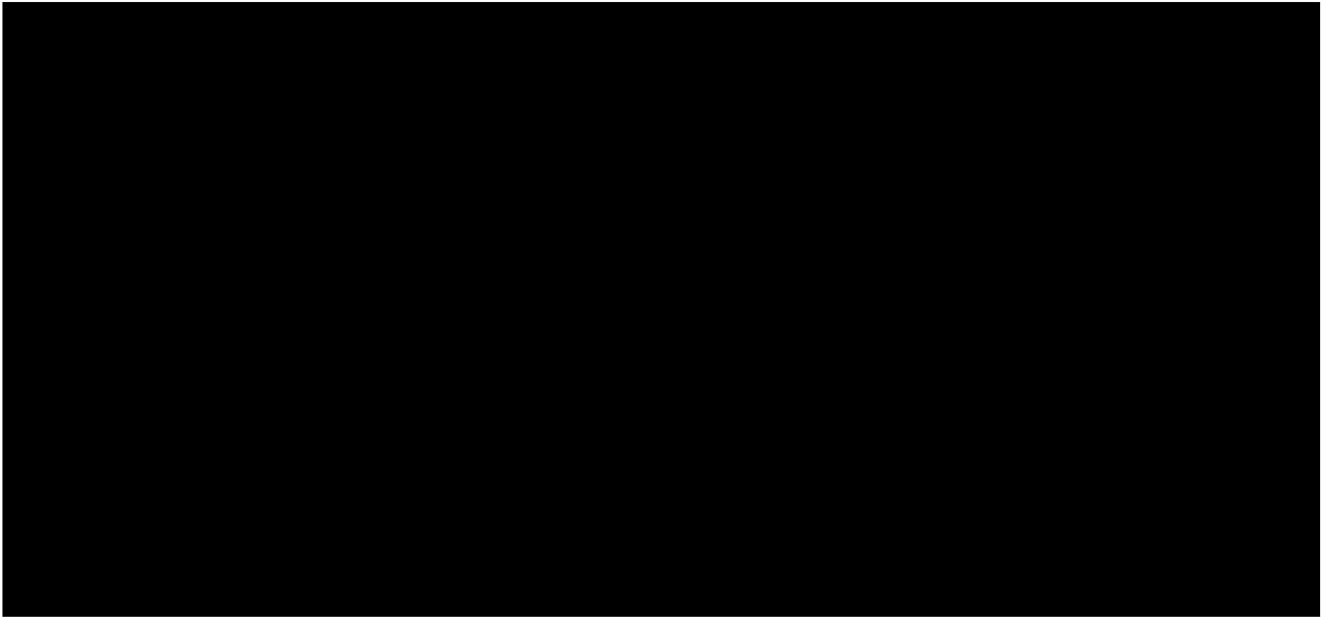
Consultation n°2001028

POLYREVA



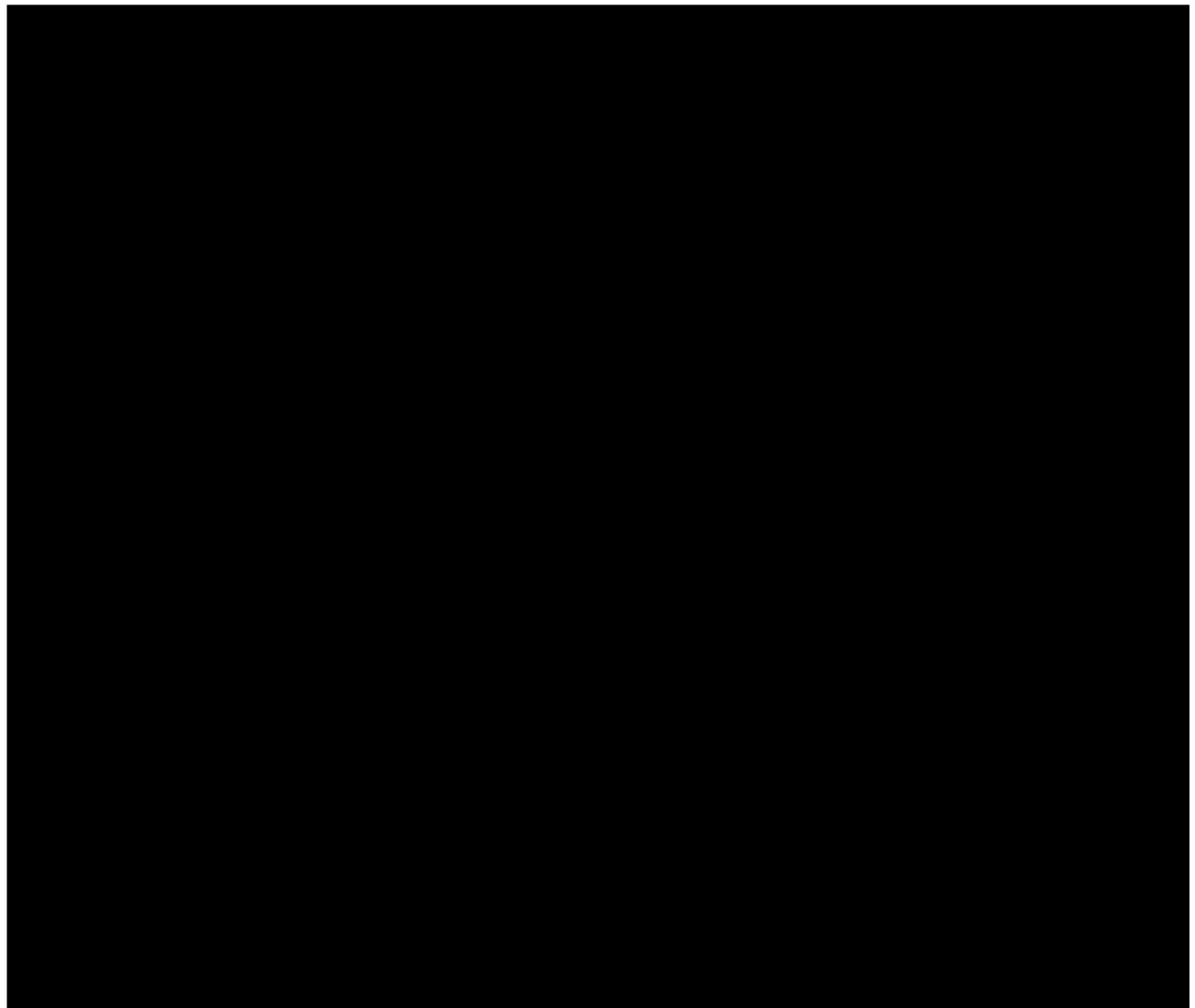
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



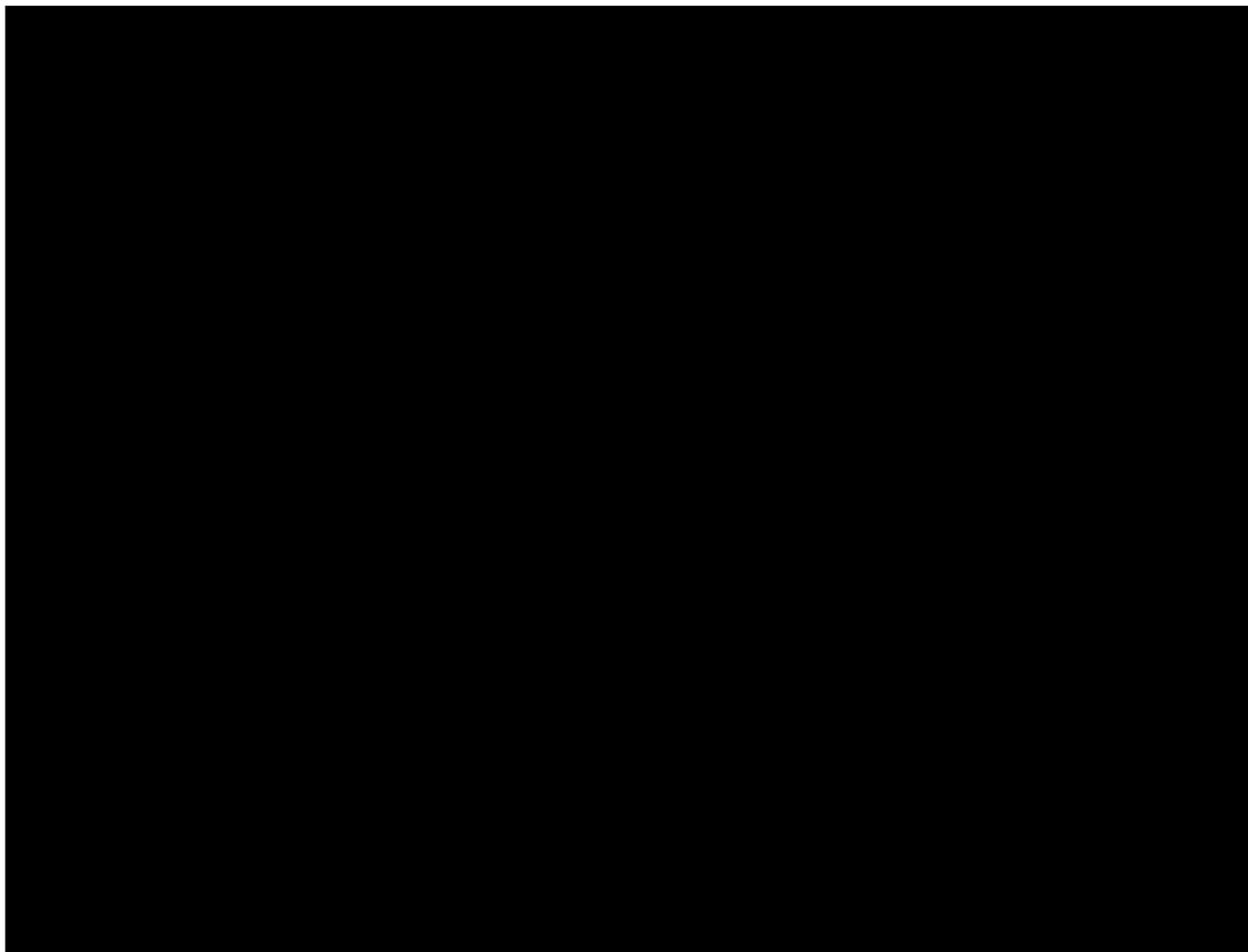
Note : 8 sur 8, soit 10 sur 10

NICOLLIN

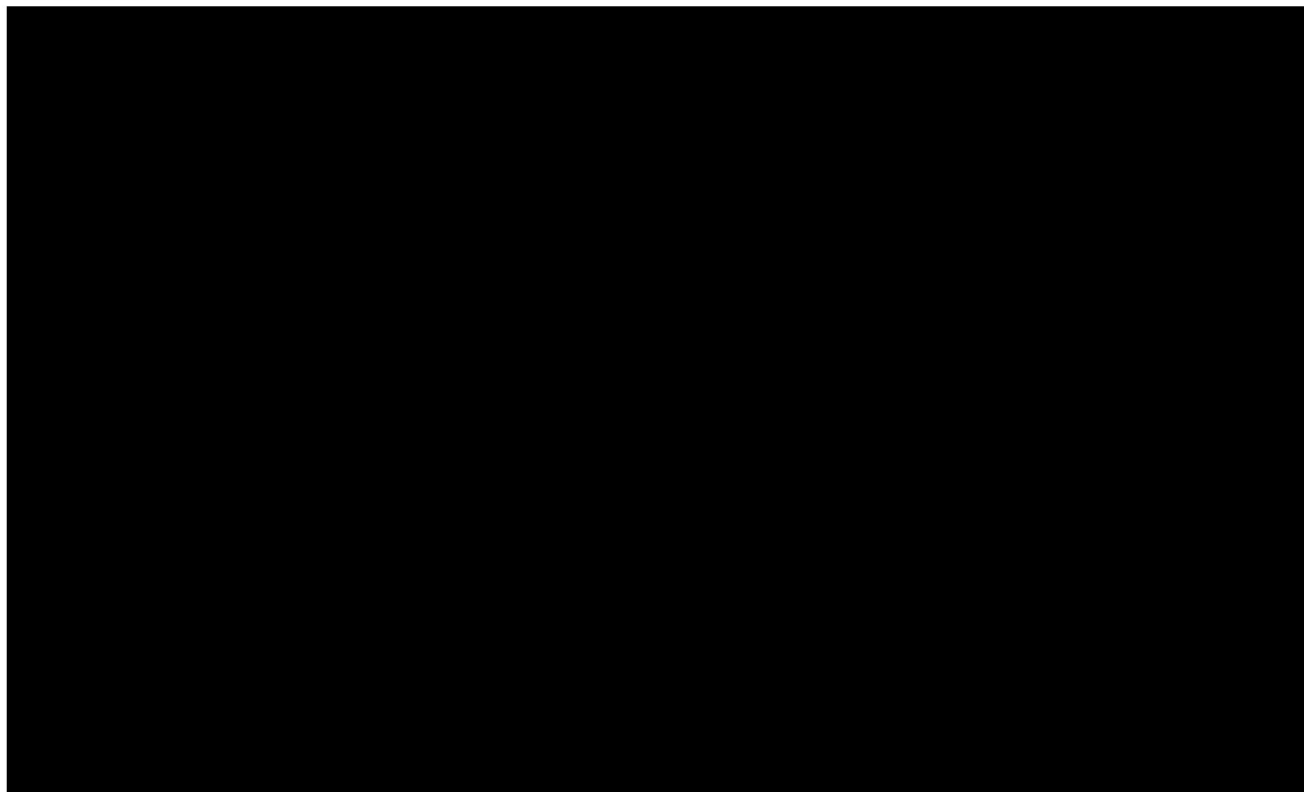


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

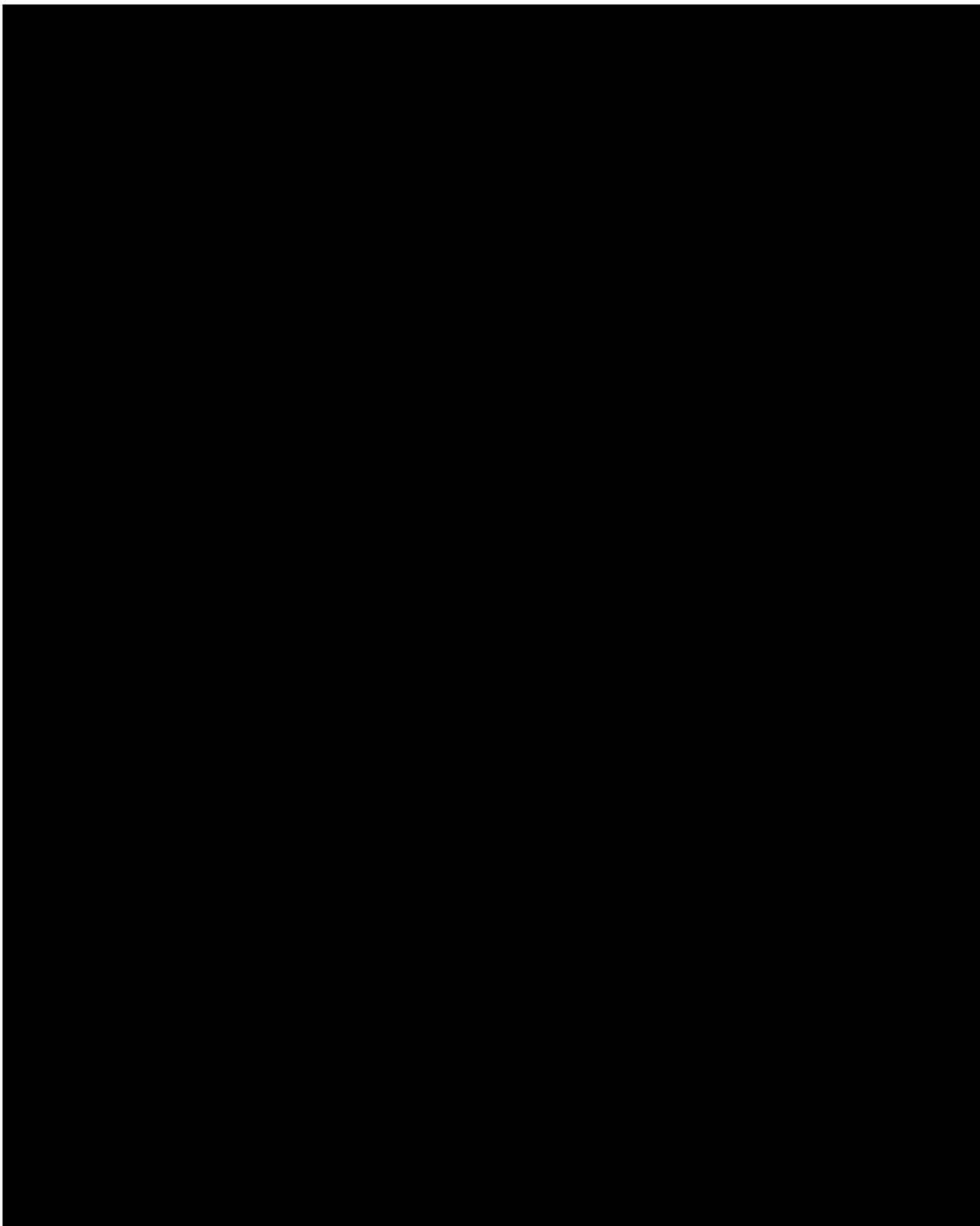


URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
POLYREVA	10	2
NICOLLIN		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4				
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
PROPOLYS											
POLYREVA	10	3,5	8,75	2,19	10	2	10	2	9,69	3,39	
NICOLLIN											
URBASER											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 4) – c) Critère n°3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

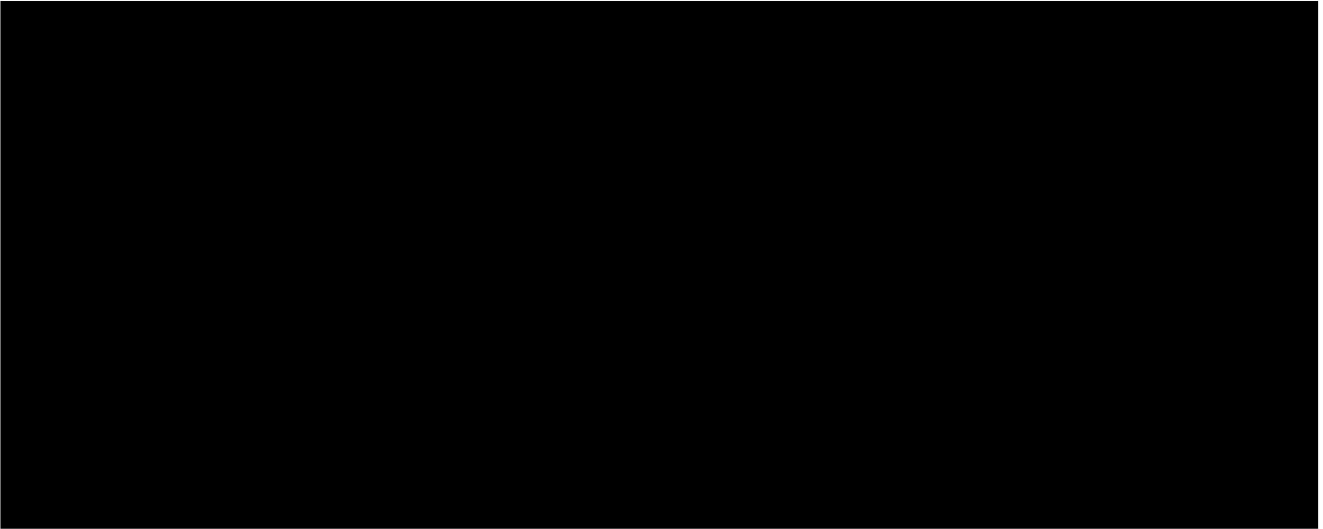
POLYREVA

	Note sur 10		2
--	-------------	--	---

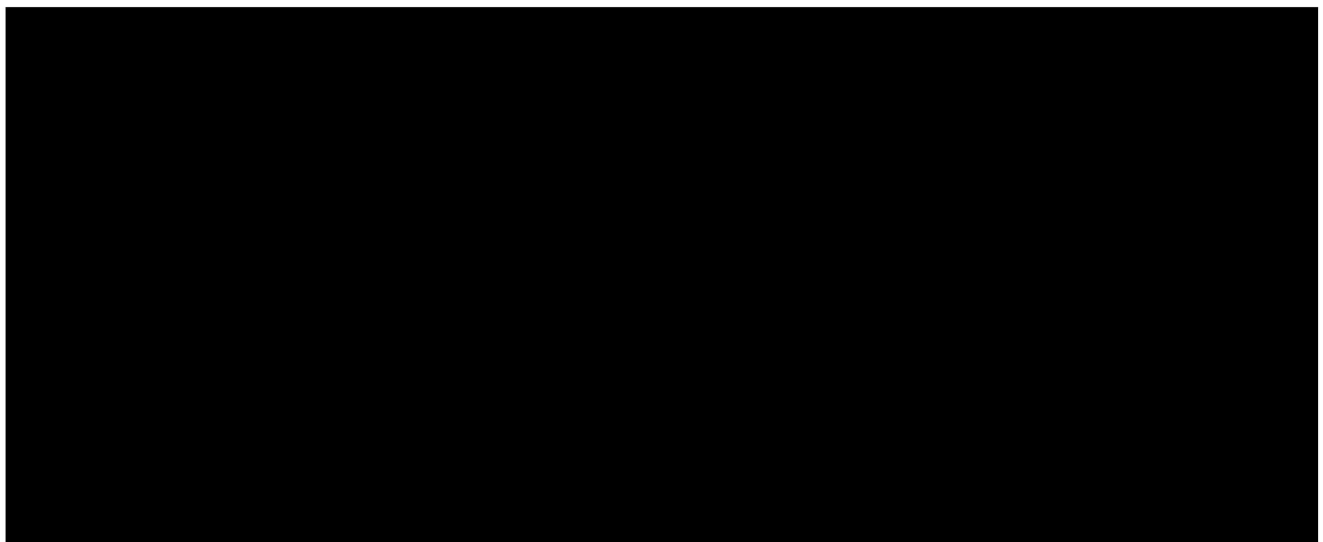
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

NICOLLIN



URBASER



Conclusion relative au critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
PROPOLYS		
POLYREVA	2	0,2
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 4) – d) Tableau récapitulatif d'analyse et de classement des offres du lot 2

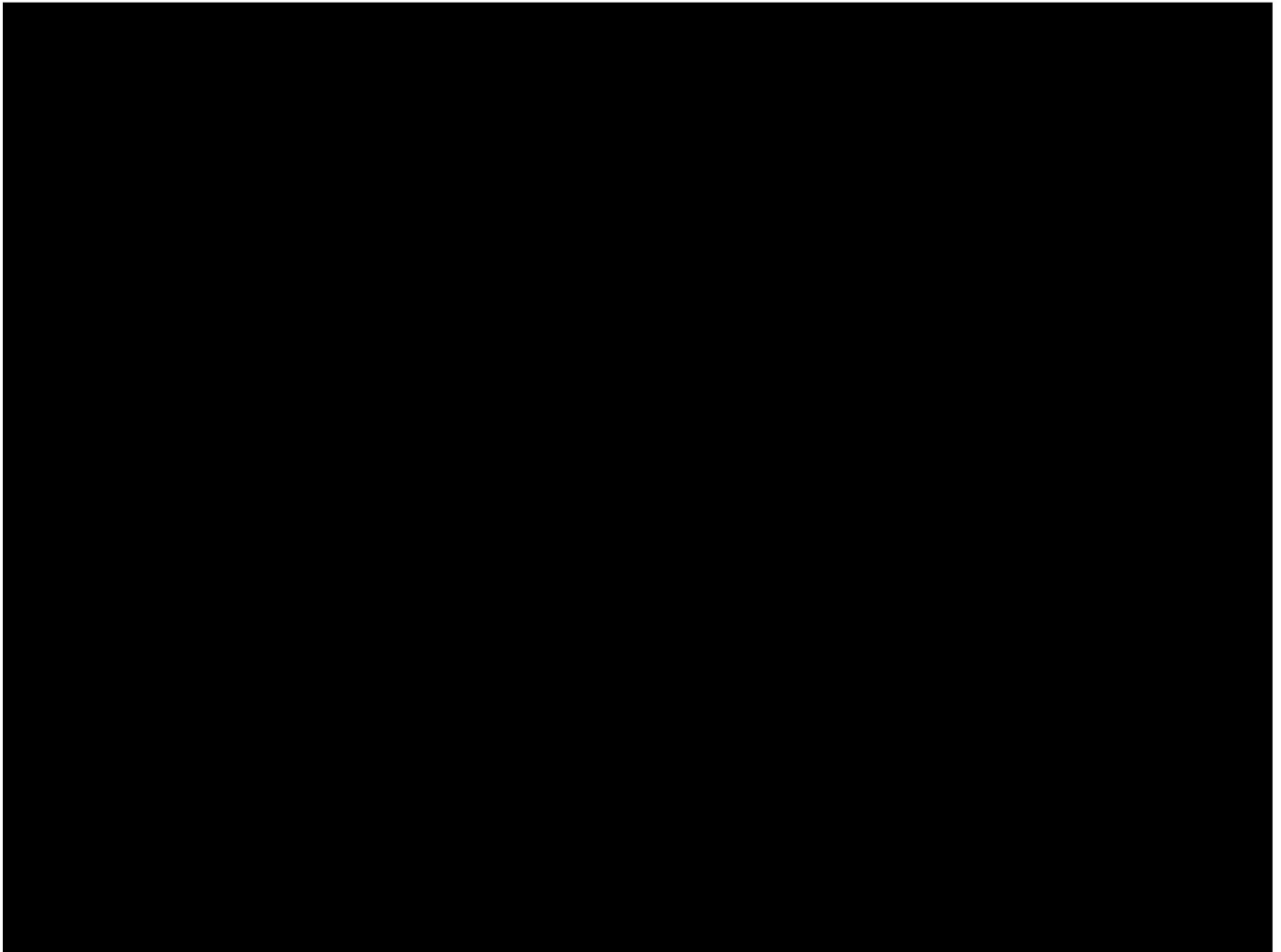
Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix des prestations		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 Performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations			
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)		
							Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
PROPOLYS								
POLYREVA	6,96	3,83	9,69	3,39	2	0,2	7,42	
NICOLLIN								
URBASER								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 5) Analyse du lot 3

IV – 5) – a) Analyse du critère n° 1, prix (55 %)



En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
POLYREVA	105 909 992,88			
NICOLLIN	98 399 258,26			
URBASER	106 772 053,77	5,20	2,86	
OTUS	110 395 687,98			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 5) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (25 %)

IV – 5) – b.1) Sous-critère n°1, dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10
POLYREVA	
NICOLLIN	
URBASER	9,1
OTUS	

Conclusion relative au sous-critère n°1

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)
URBASER	9,1	3,19

IV – 5) – b.2) Sous-critère n°2, organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions prévues pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (1 point) ;

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

La note sur 8 est ramenée sur 10.

Ce critère s'analyse de la même manière que pour le lot 1.

Analyse des propositions des soumissionnaires

POLYREVA

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

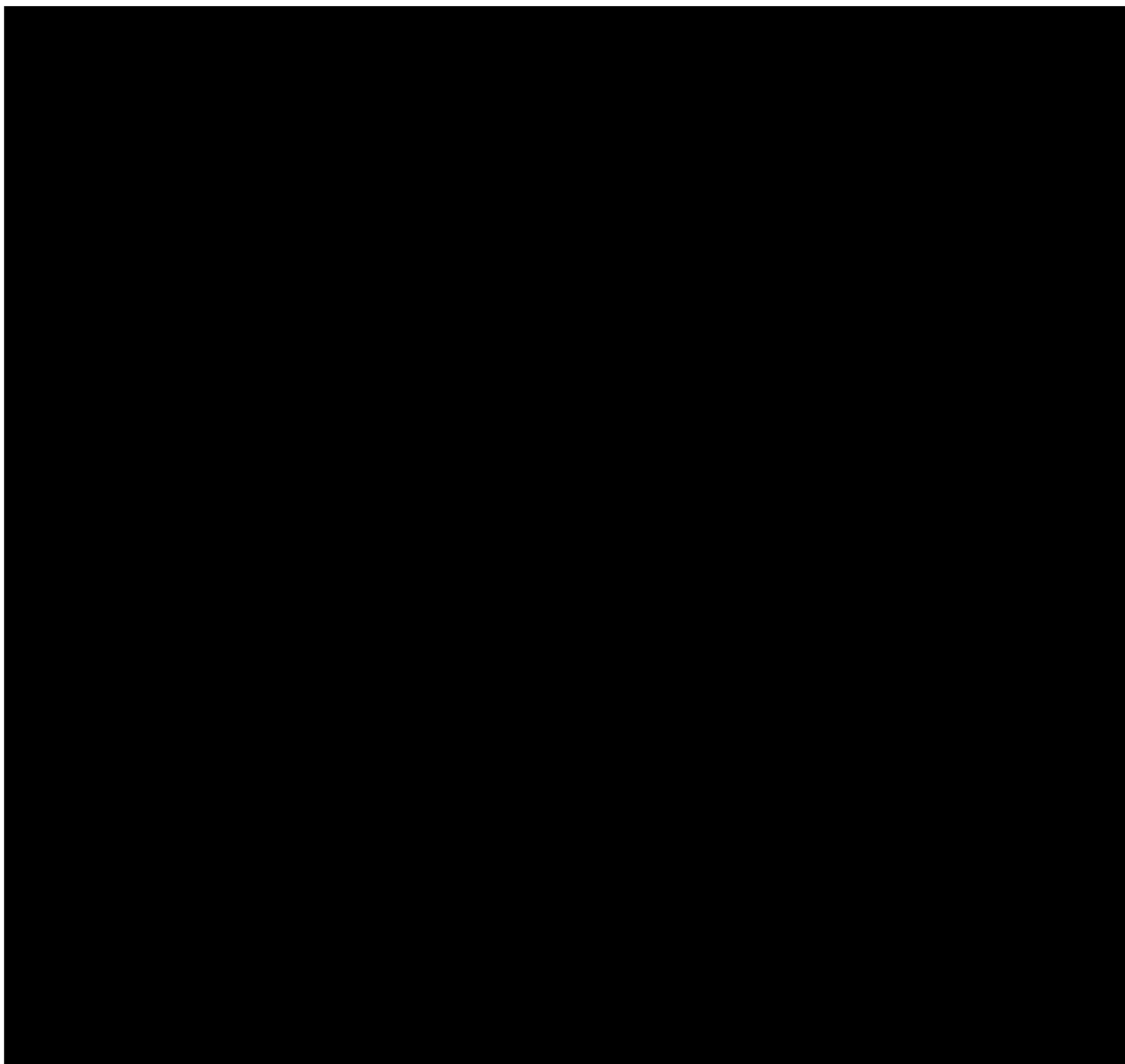
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

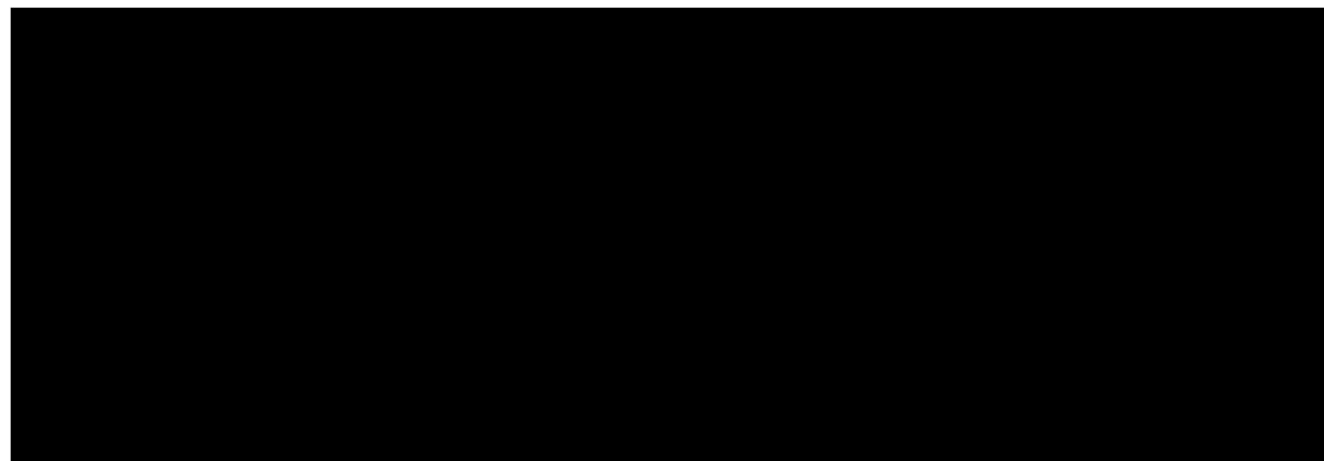
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



NICOLLIN



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

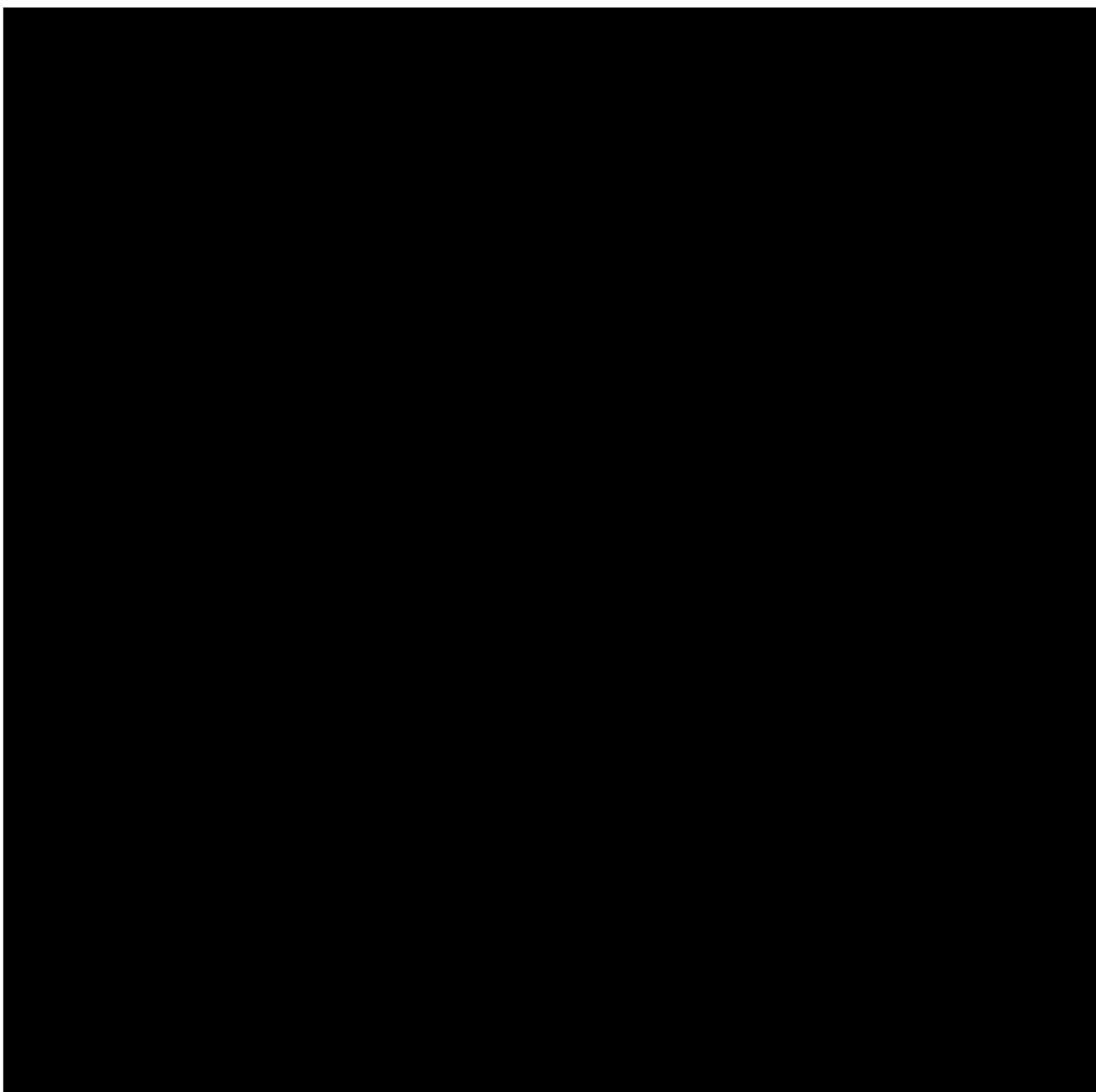
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

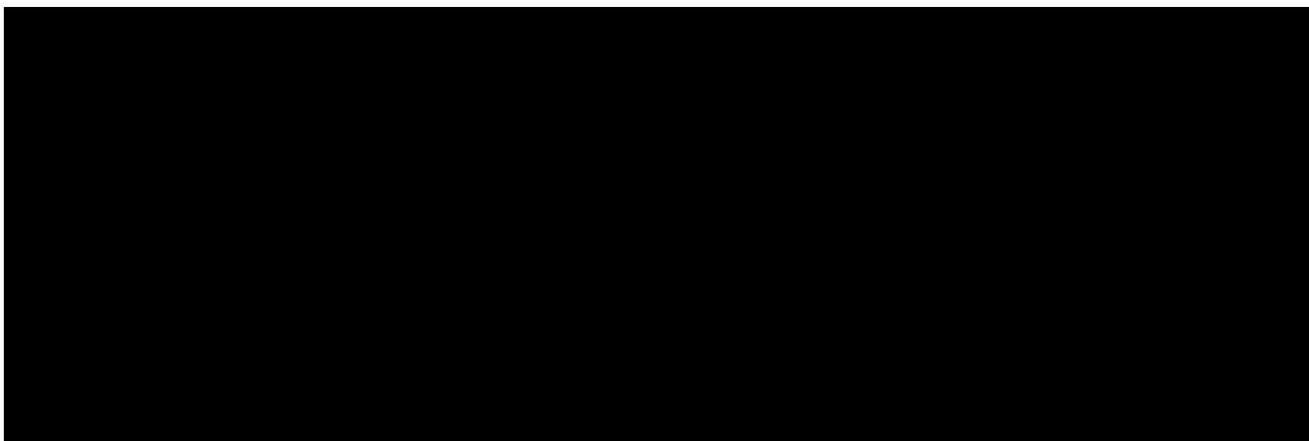
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



URBASER

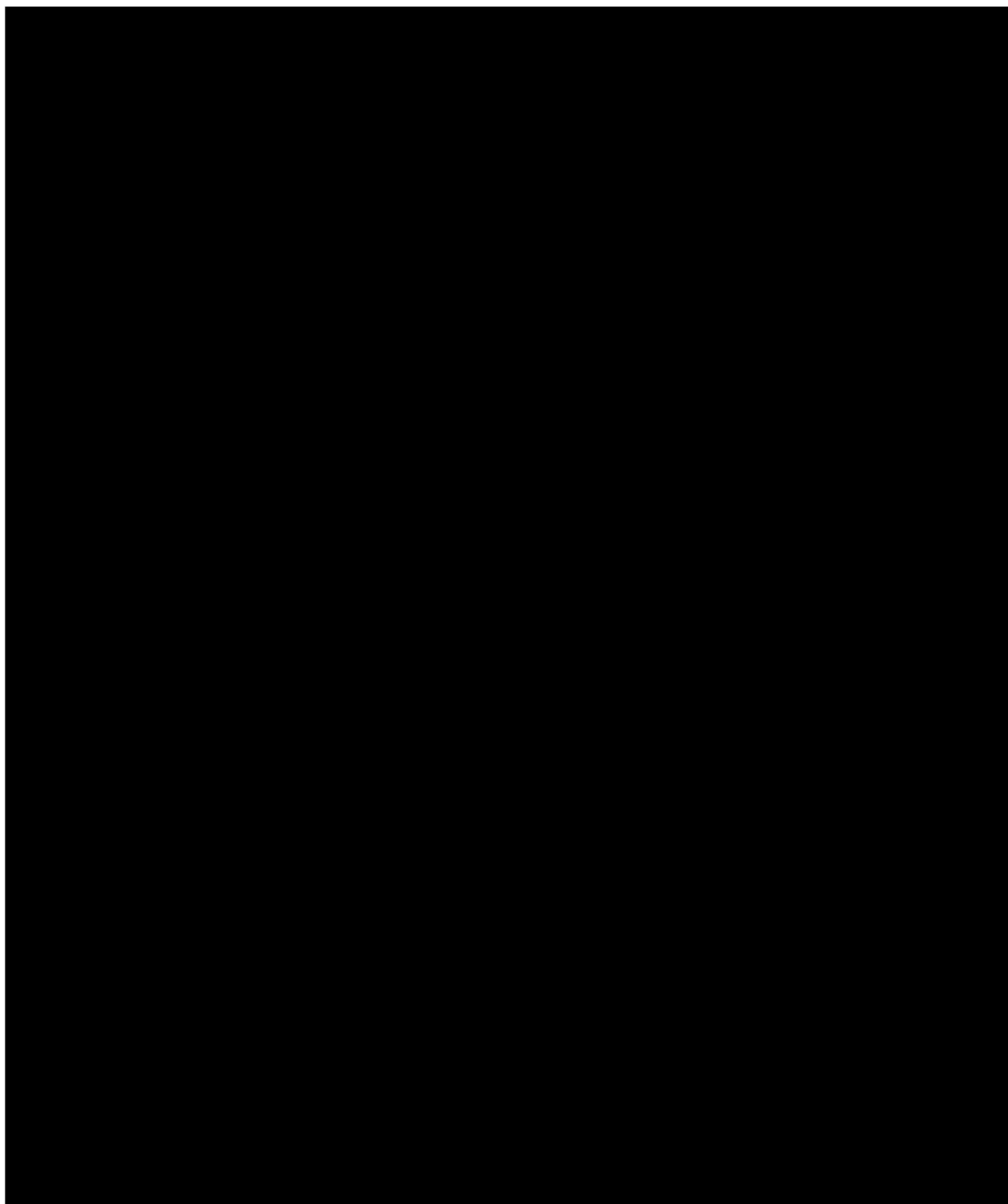


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

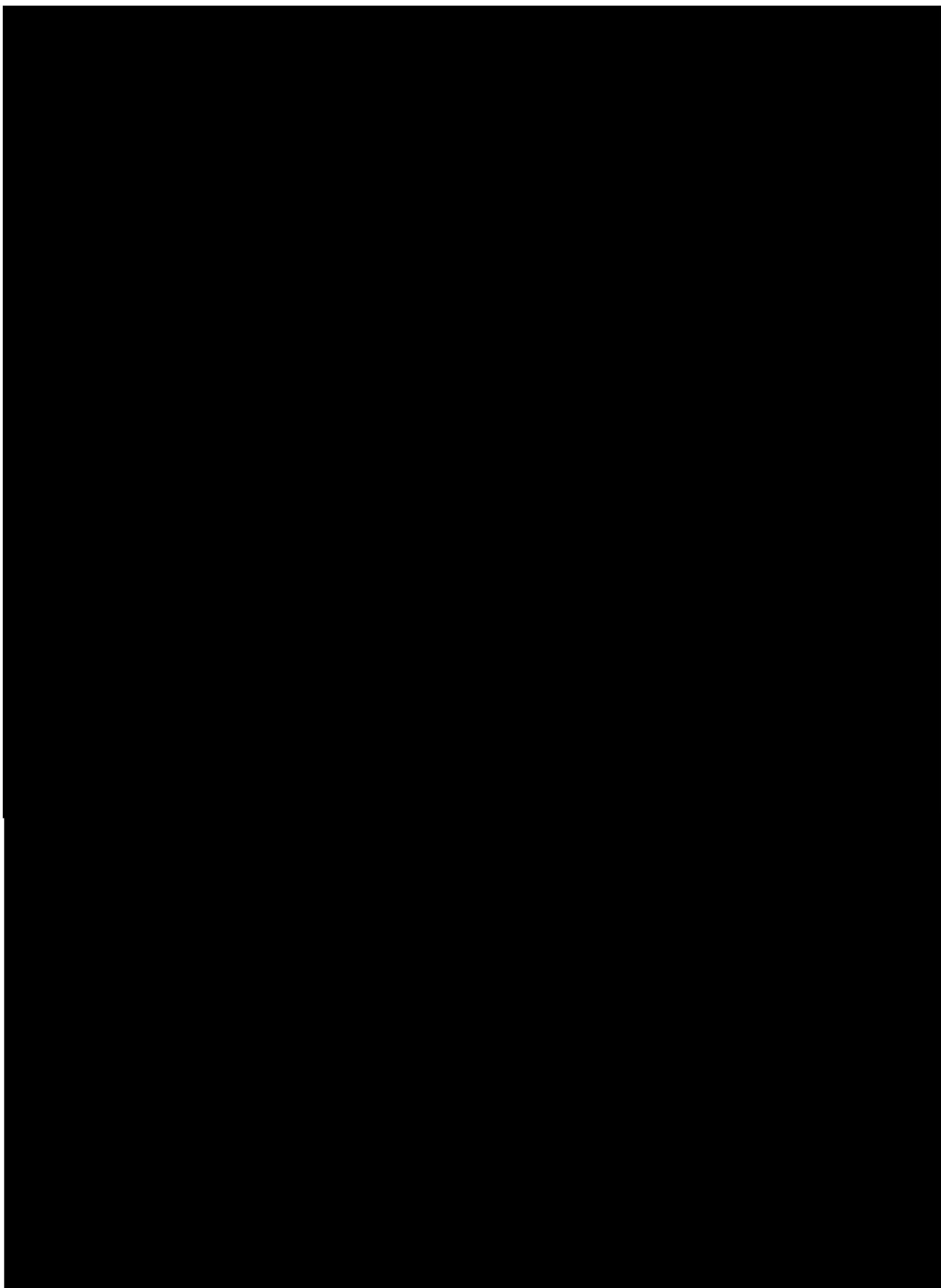
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

OTUS

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

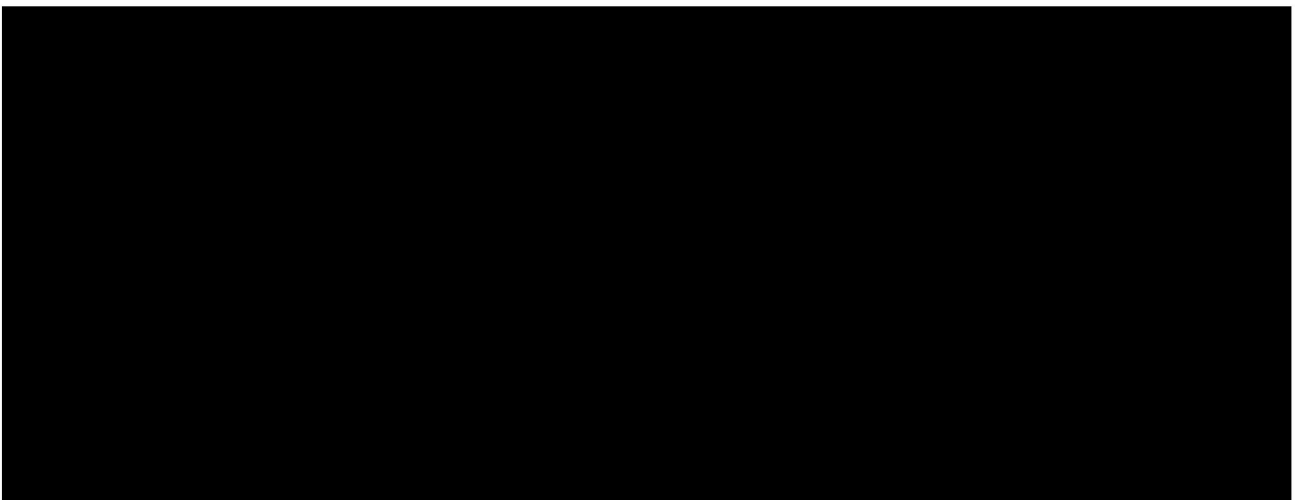
Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°2

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
POLYREVA		
NICOLLIN		
URBASER	10	2,5
OTUS		

IV – 5) – b.3) Sous-critère n°3, effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent l'effectif des personnels d'encadrement terrain qu'ils mettront en place sur une semaine type ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations à prix forfaitaire (l'effectif sera exprimé en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire).



Analyse des propositions des soumissionnaires



Nom du soumissionnaire			Note brute sur 10
URBASER			10
OTUS			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°3

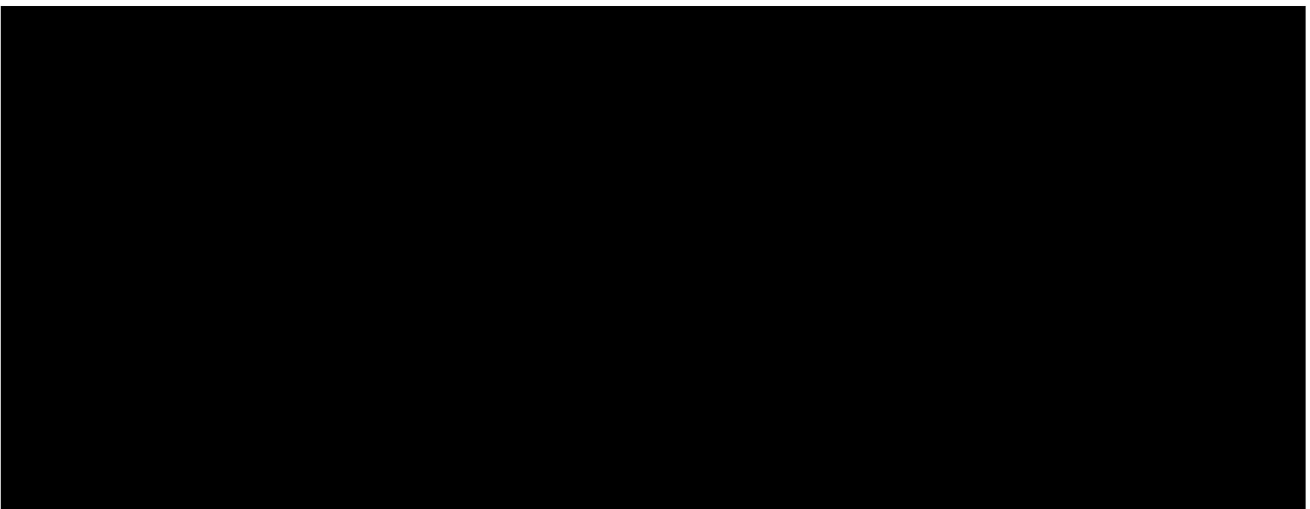
Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
POLYREVA		
NICOLLIN		
URBASER	10	2
OTUS		

IV – 5) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

Il était attendu que les soumissionnaires fournissent la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

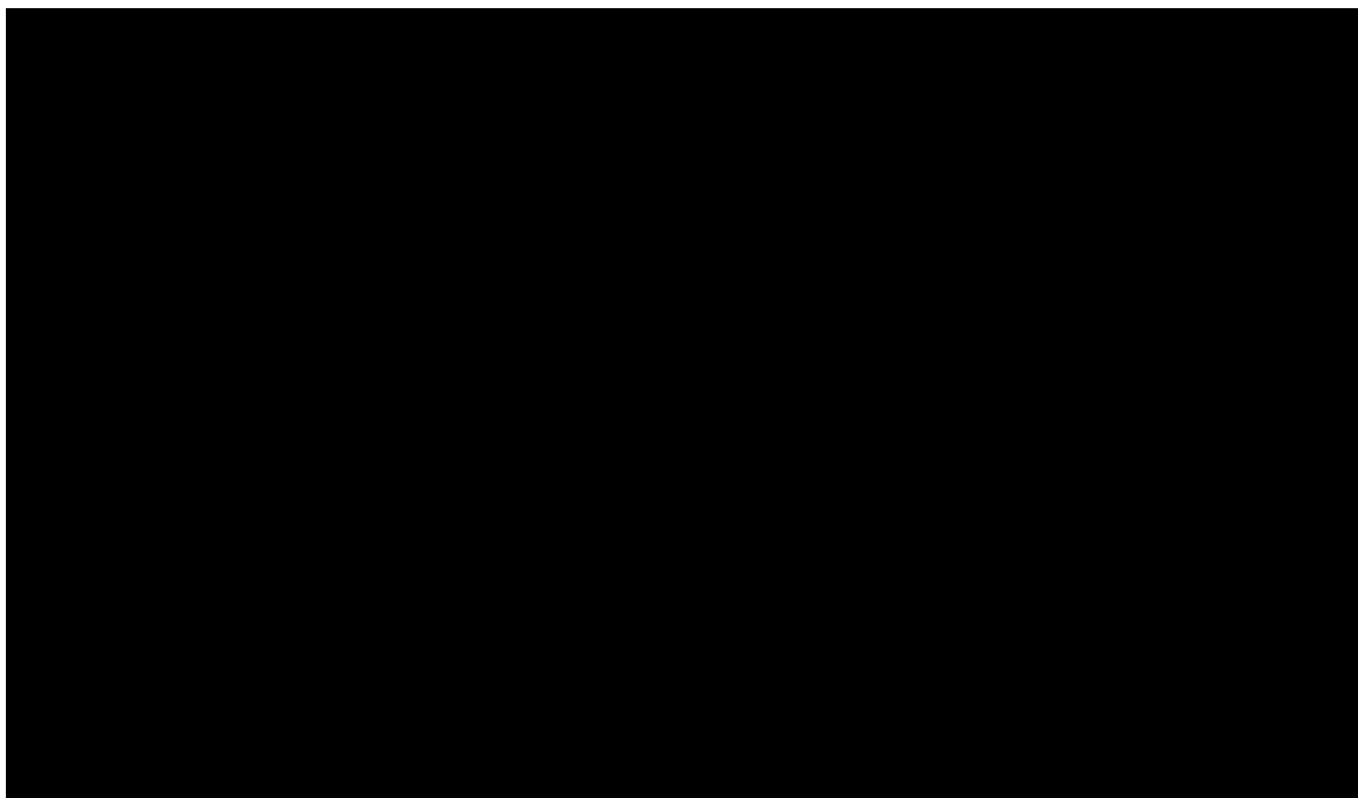
Consultation n°2001028

Analyse des propositions des soumissionnaires

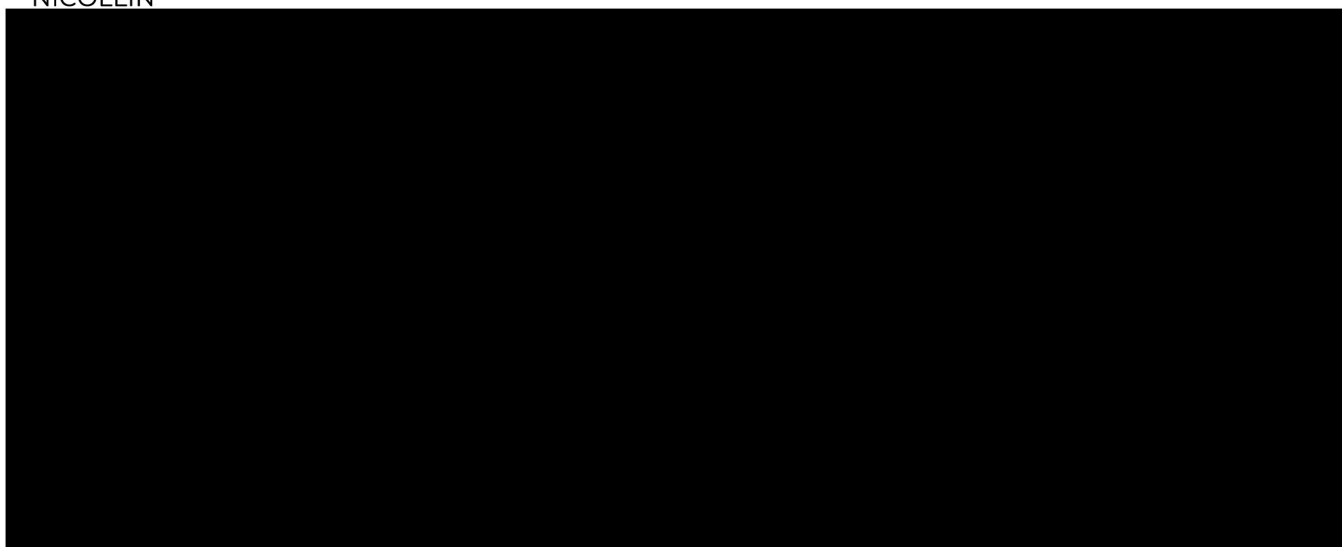
POLYREVA

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

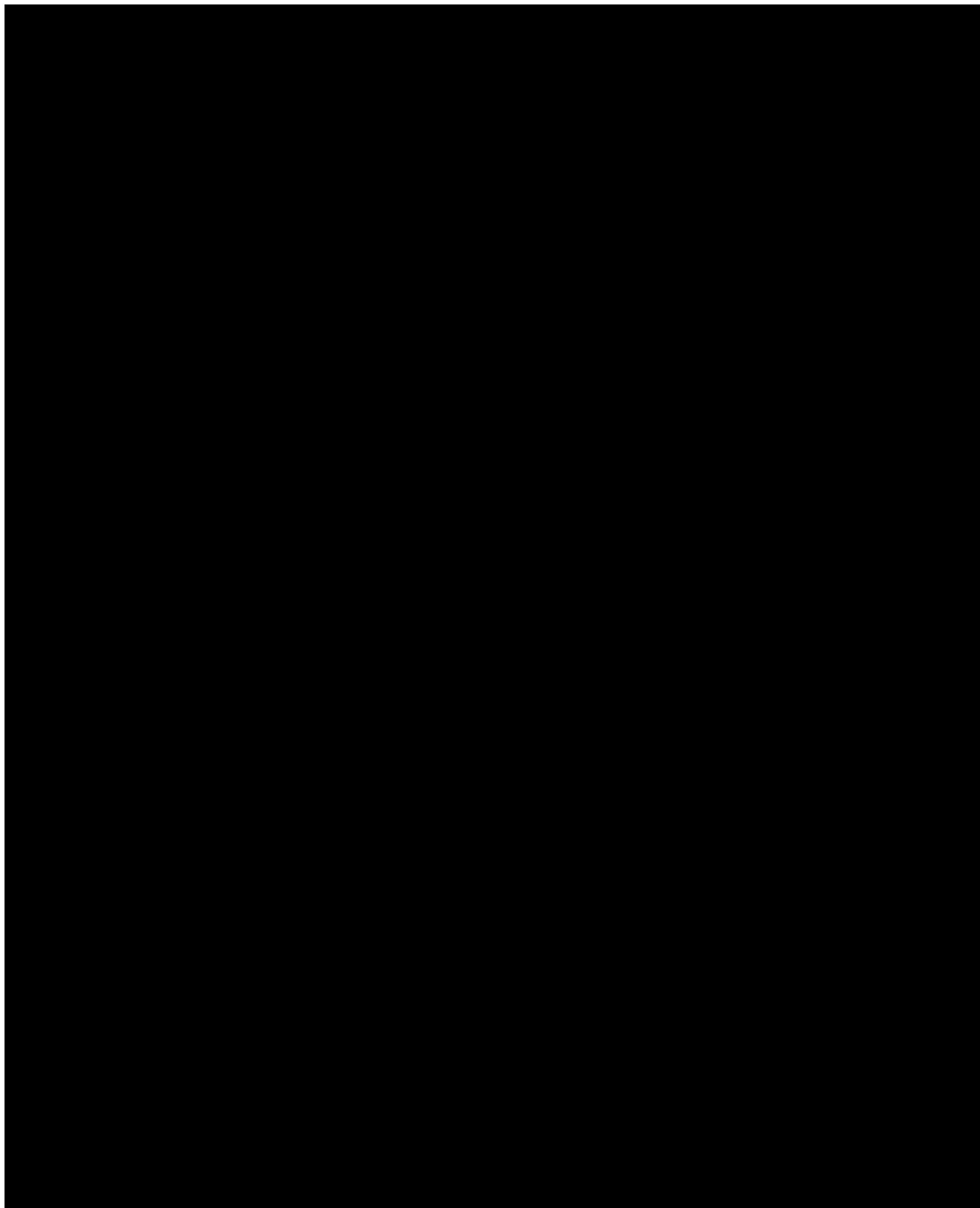


NICOLLIN



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



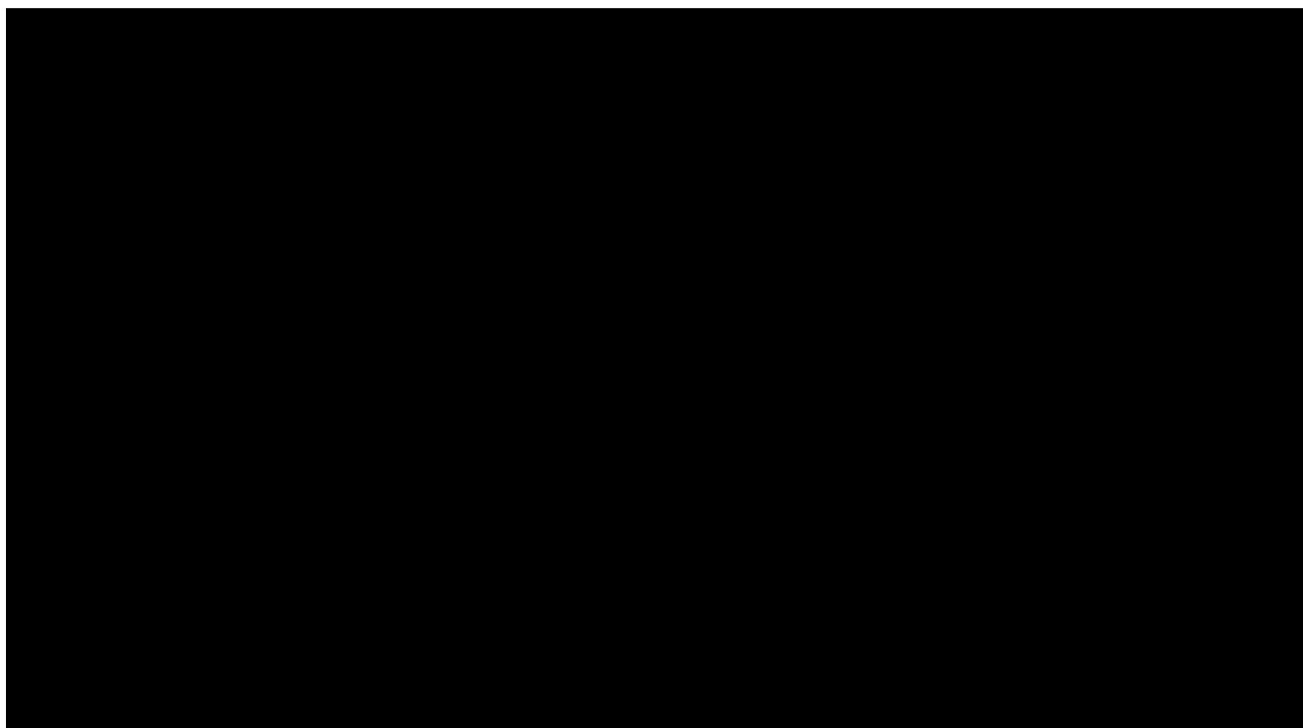
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

URBASER

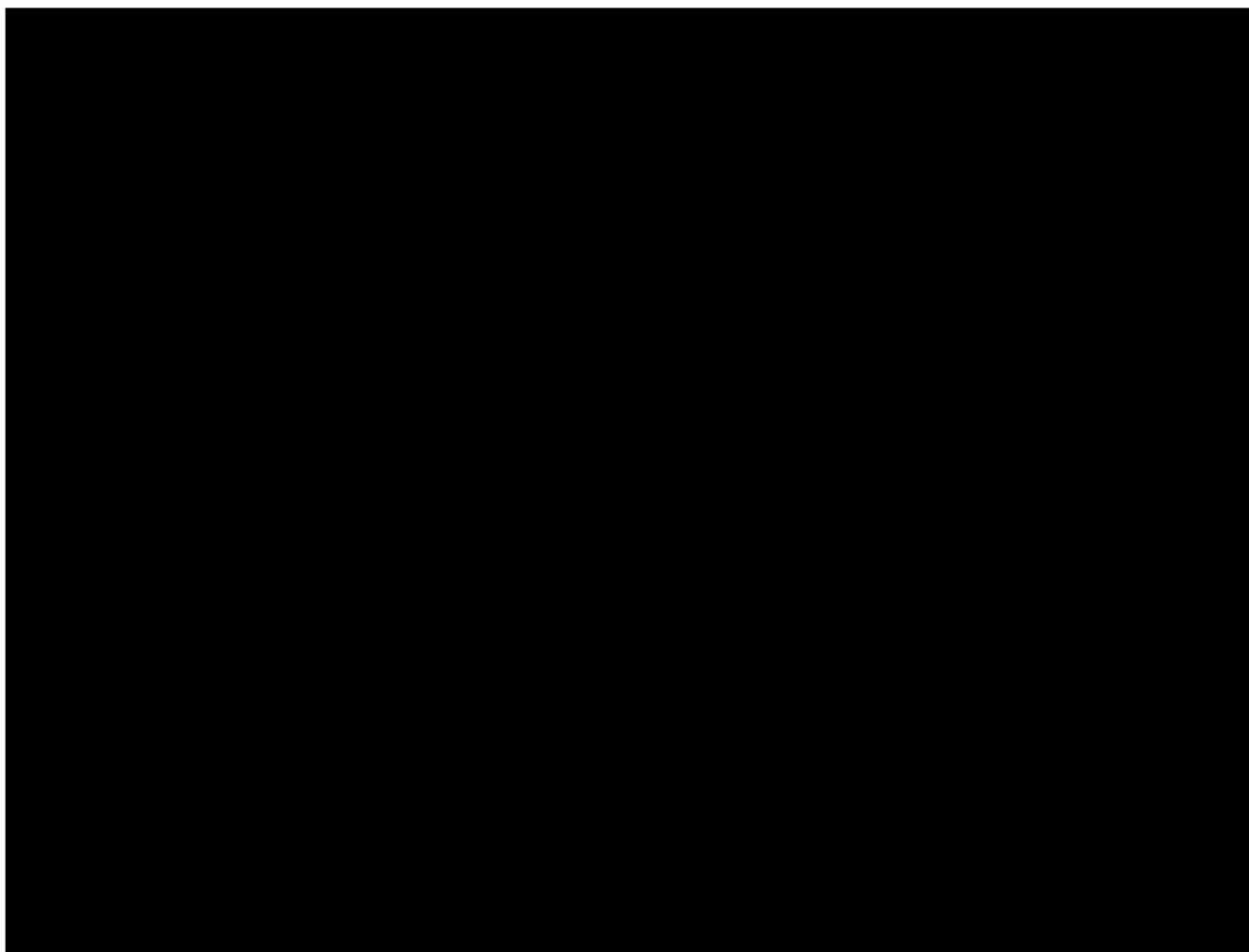
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



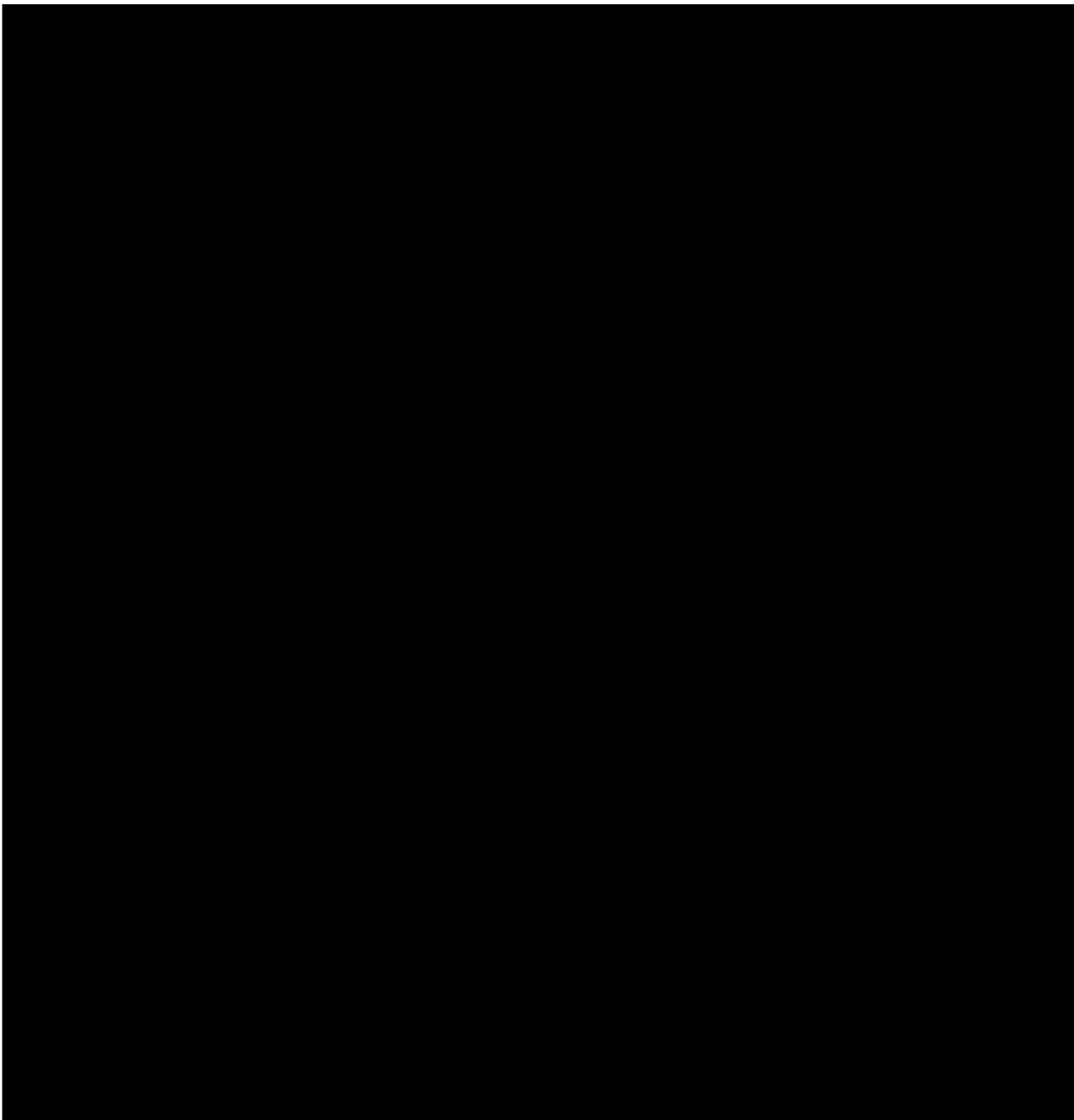
Note : 8 sur 8, soit 10 sur 10

OTUS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
POLYREVA		
URBASER	10	2

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4				
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
POLYREVA											
NICOLLIN											
URBASER	9,1	3,19	10	2,5	10	2	10	2	9,69	3,39	2
OTUS											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 5) – c) Critère n°3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

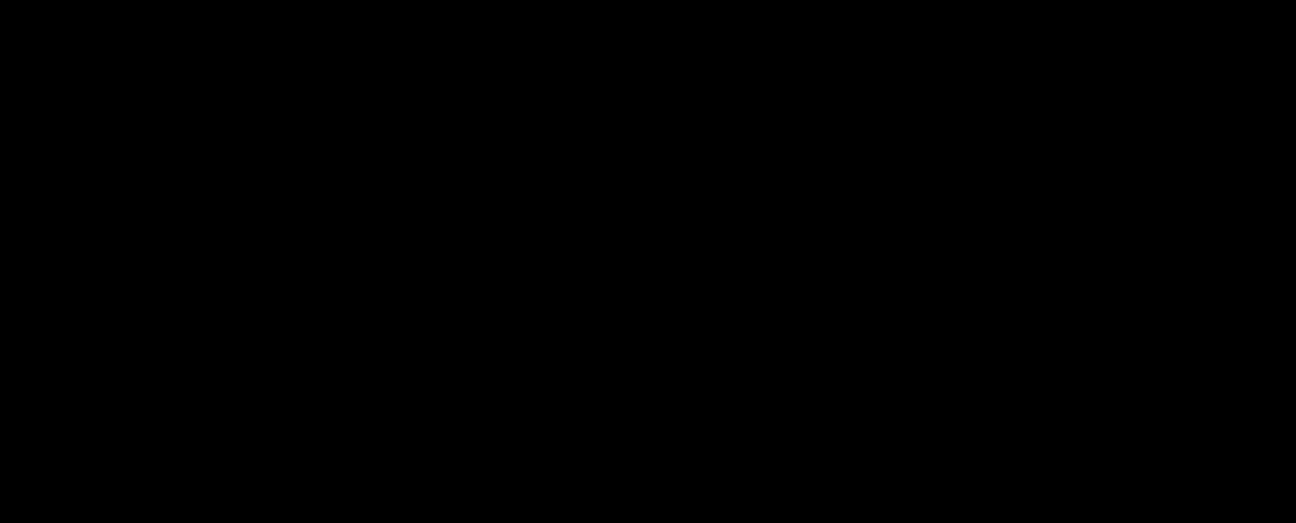
Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

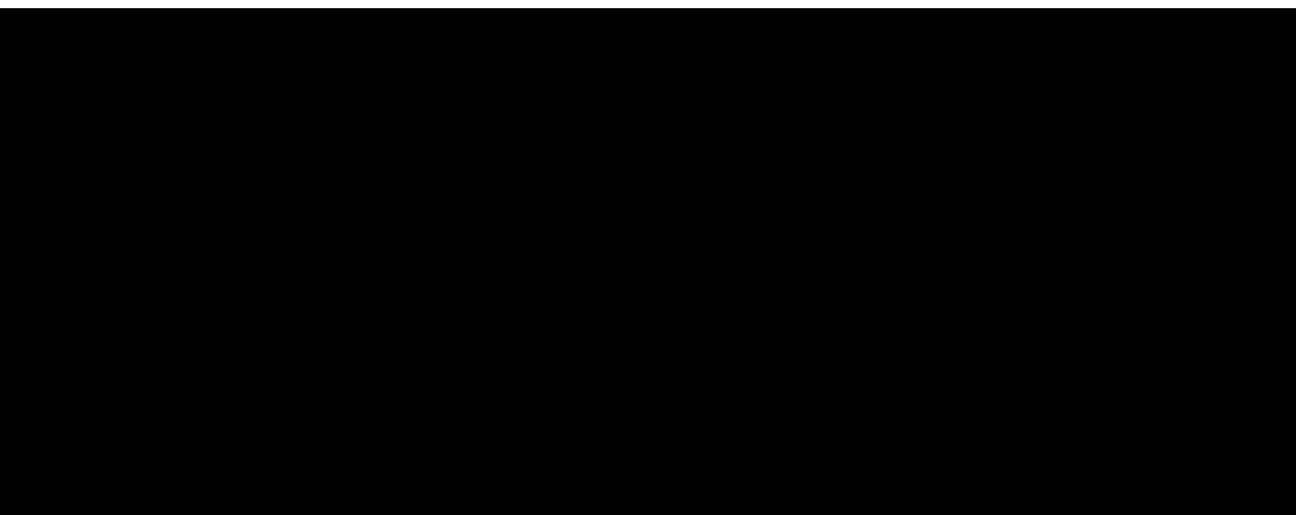
Ce critère s'analyse de la même façon que pour les lots précédents.

Analyse des propositions des soumissionnaires

POLYREVA



NICOLLIN



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

URBASER

	Note sur 10		2,33

OTUS

--	--	--	--

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
POLYREVA		
NICOLLIN		
URBASER	2,33	0,23
OTUS		

IV – 5) – d) Tableau récapitulatif d'analyse et de classement des offres du lot 3

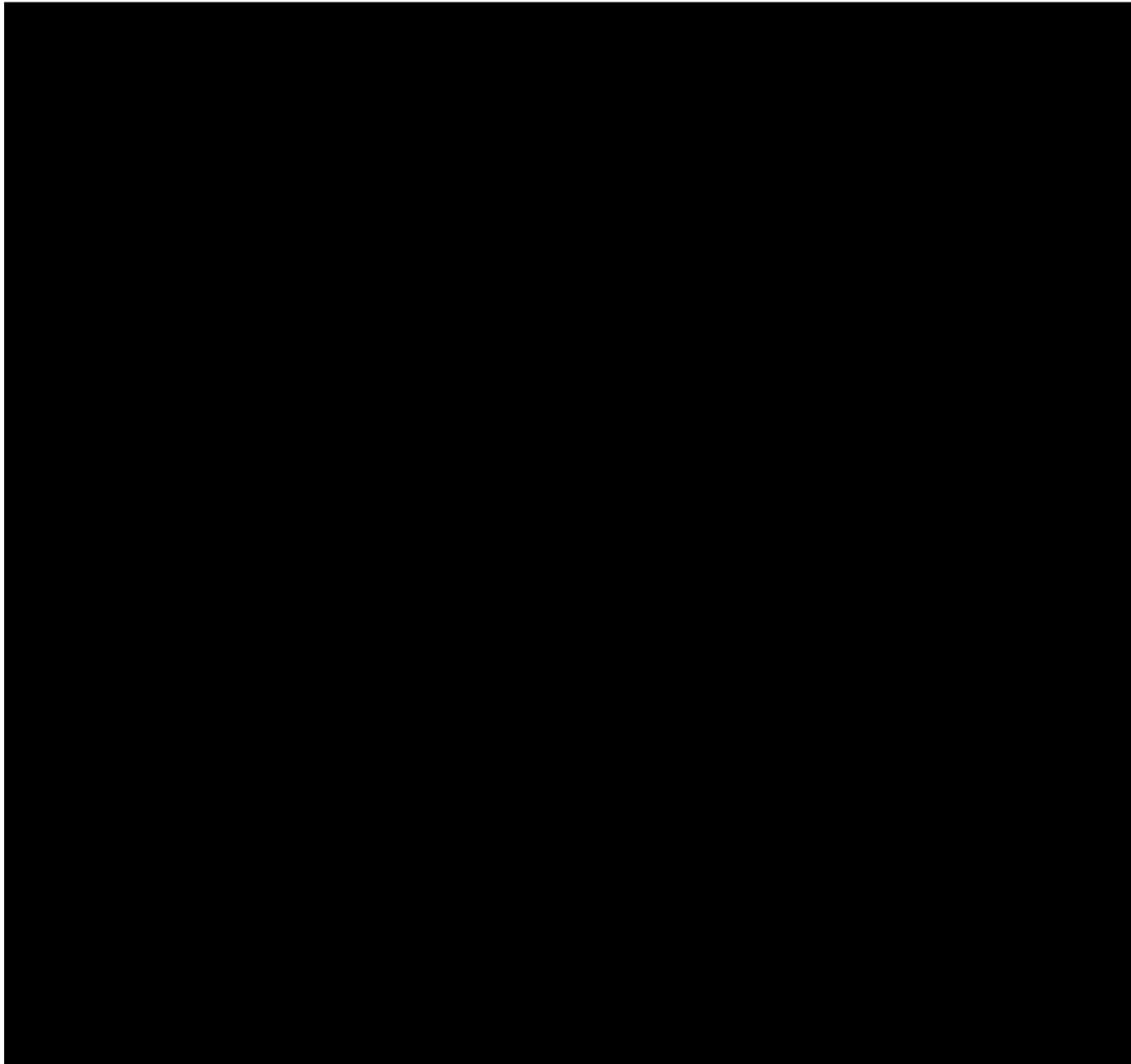
Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 Performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations			
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)	Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
POLYREVA								
NICOLLIN								
URBASER	5,20	2,86	9,69	3,39	2,33	0,23	6,48	
OTUS								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

V – 6) Analyse du lot 4

IV – 6) – a) Critère n° 1, prix (55 %)



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
PROPOLYS	54 030 955,76			
SEPUR	51 556 485,38			
POLYSOTIS	52 403 679,40			
NICOLLIN	64 829 905,37			
URBASER	54 748 067,88			
OTUS	53 121 691,10			
SUEZ	58 723 714,00			

IV – 6) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%)

IV – 6) – b.1) Sous-critère n°1, dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)

Ce sous-critère s'analyse de la même façon que pour le lot 1.

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10
PROPOLYS	
SEPUR	
POLYSOTIS	
NICOLLIN	
URBASER	
OTUS	
SUEZ	

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°1

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)
PROPOLYS		
SEPUR		
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
OTUS		
SUEZ		

IV – 6) – b.2) Sous-critère n°2, organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

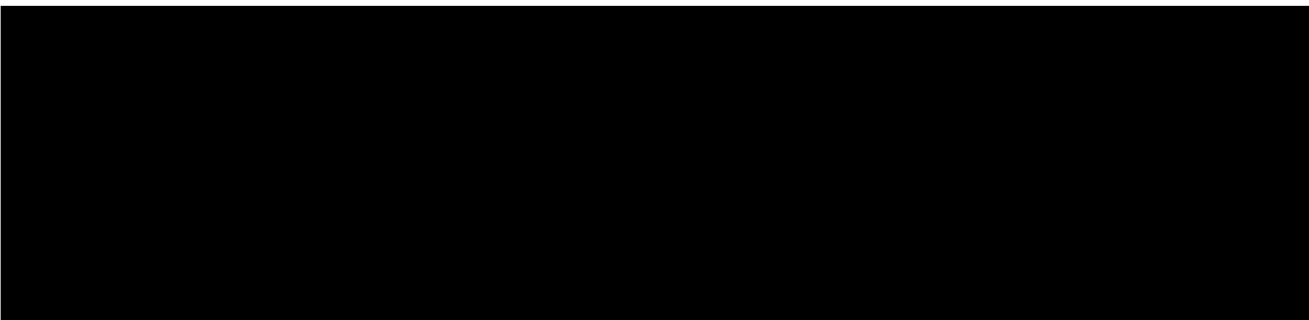
- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions prévues pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

La note sur 8 est ramenée sur 10.

Ce sous-critère s'analyse de la même manière que pour le lot 1.

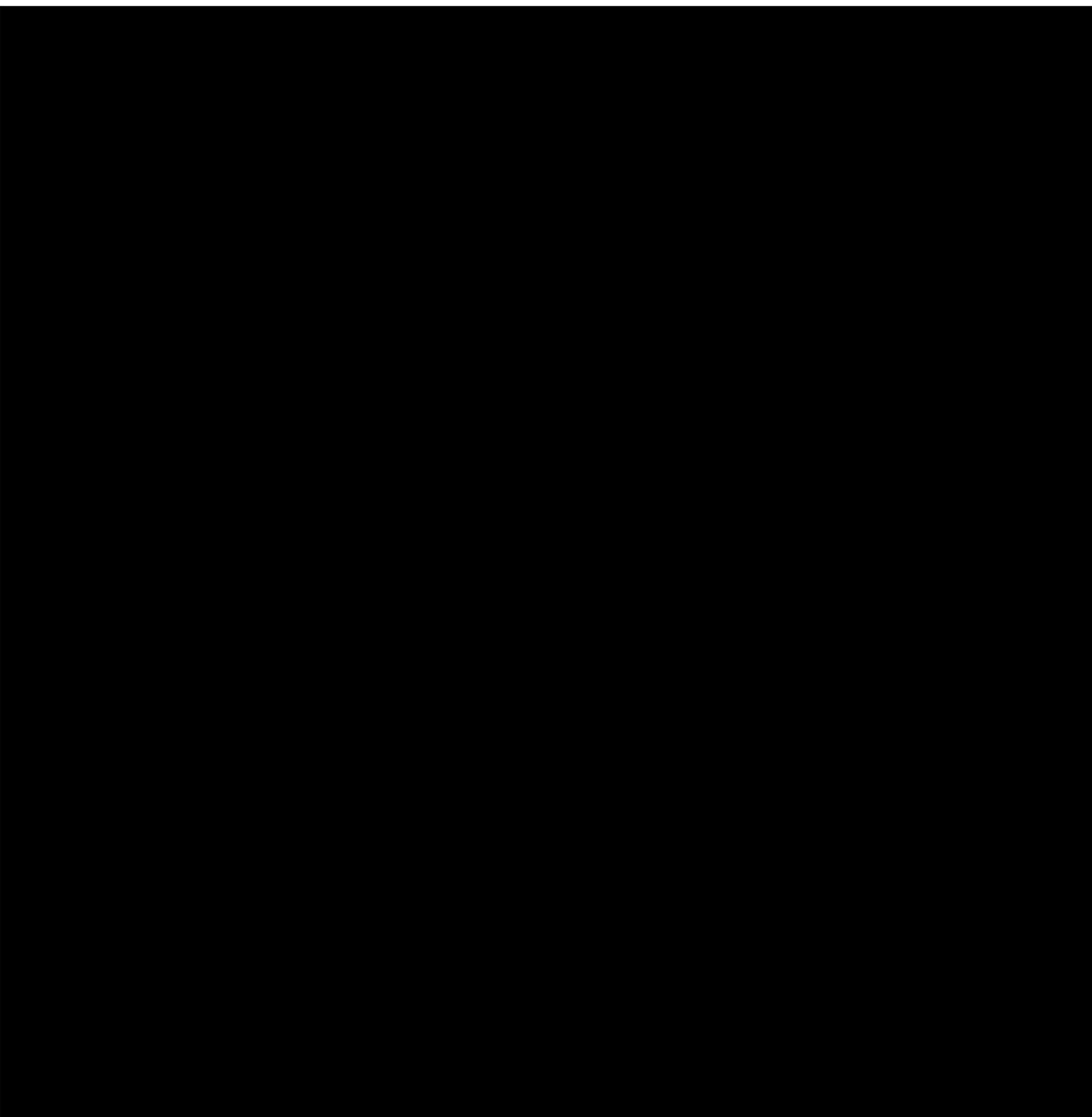
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

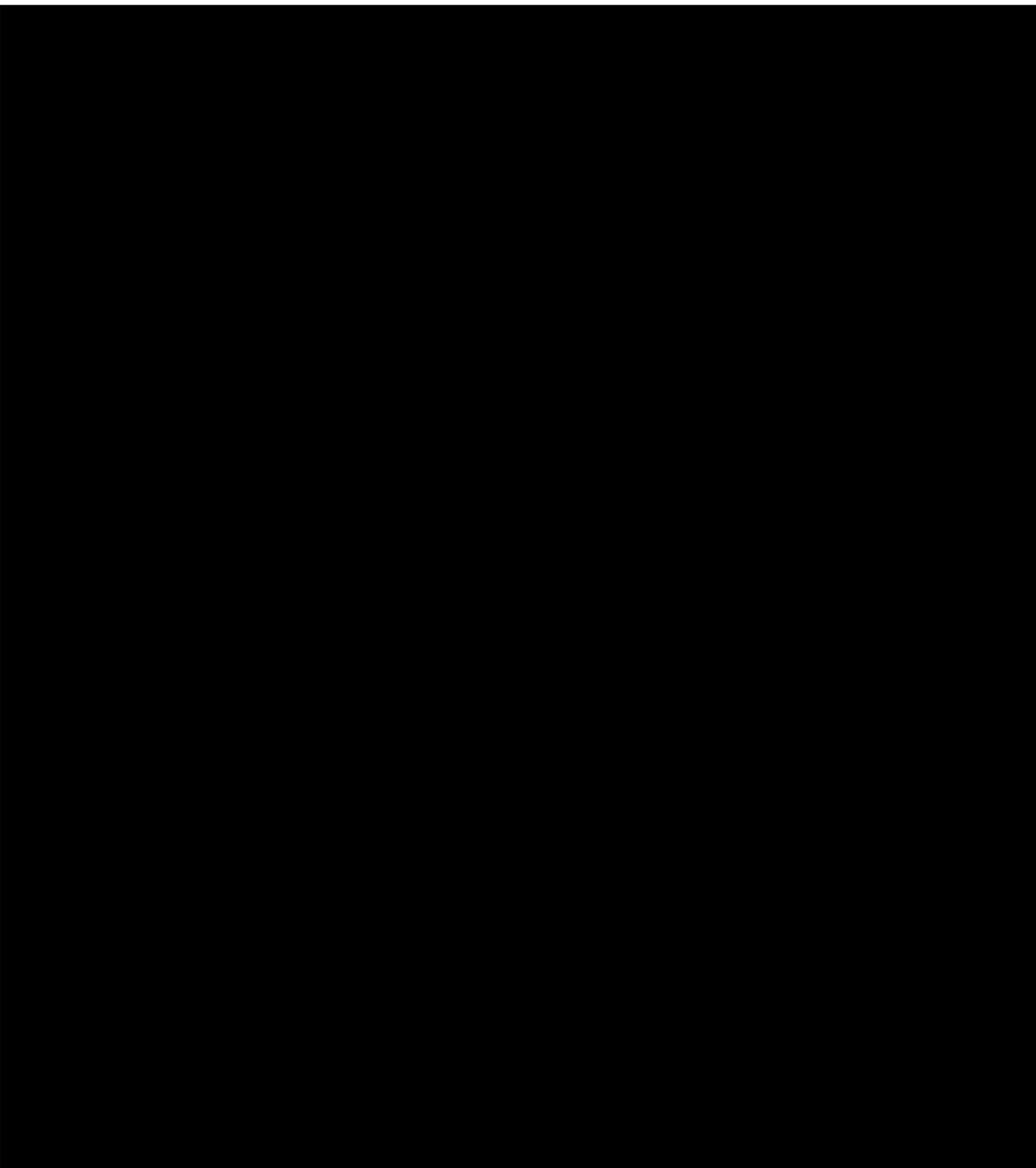


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

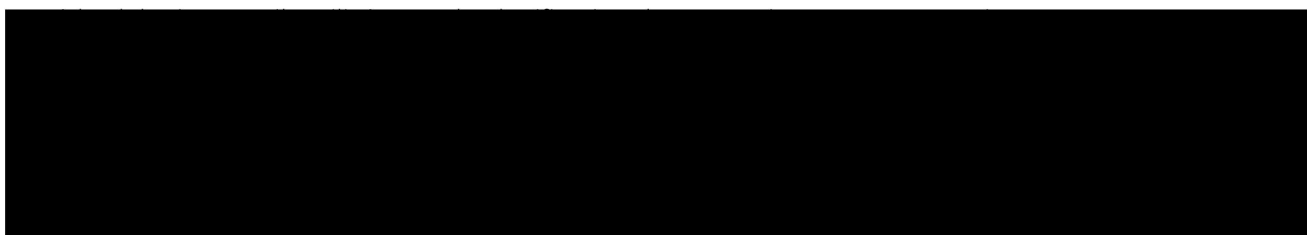
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



SEPUR



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

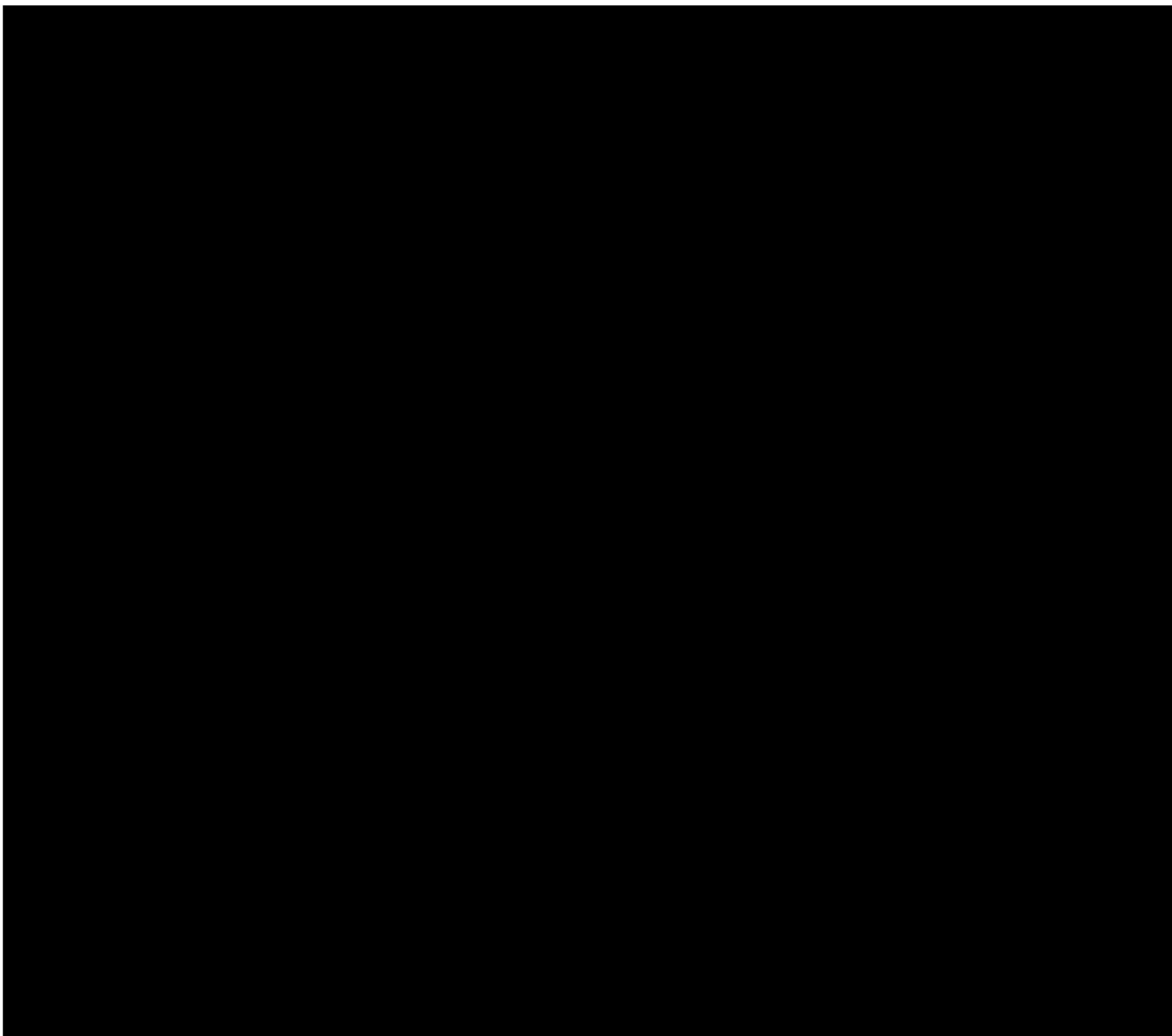
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

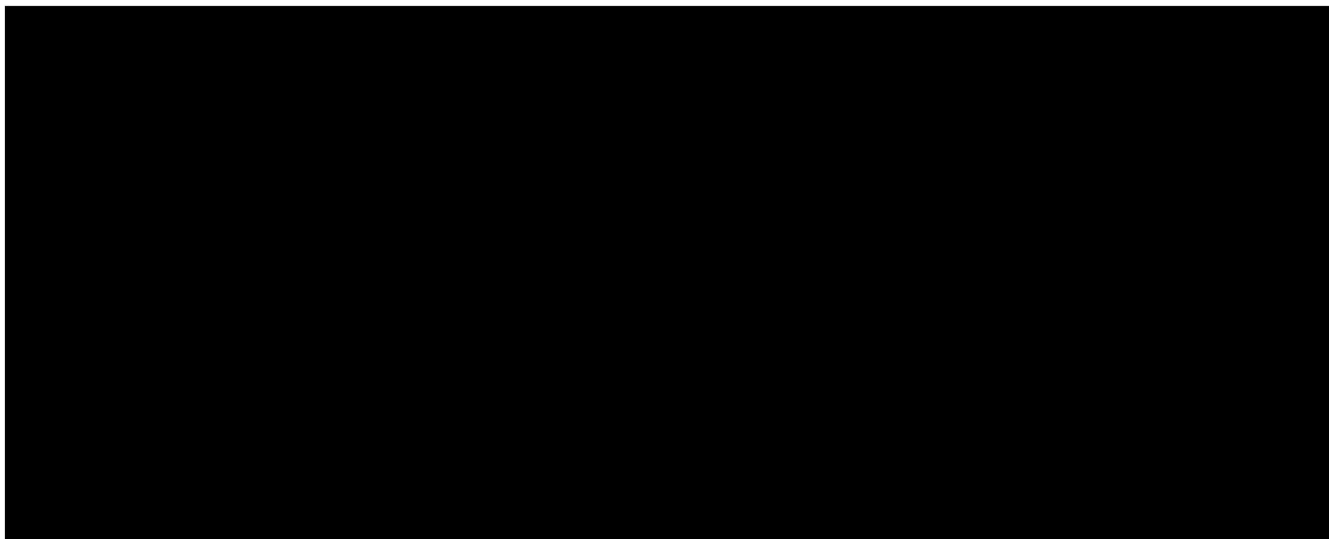
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 7 sur 8, soit 8,75 sur 10

POLYSOTIS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

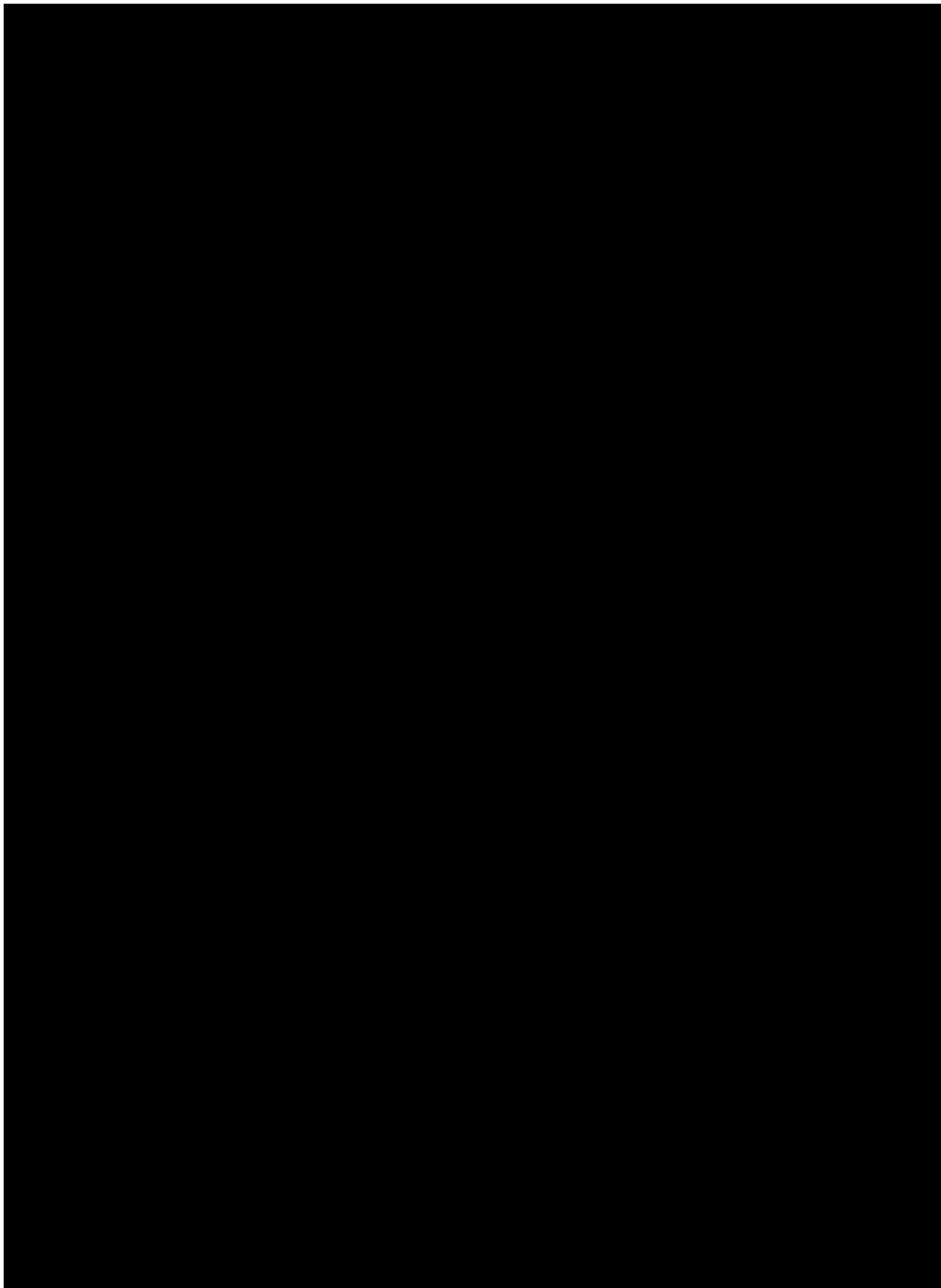
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

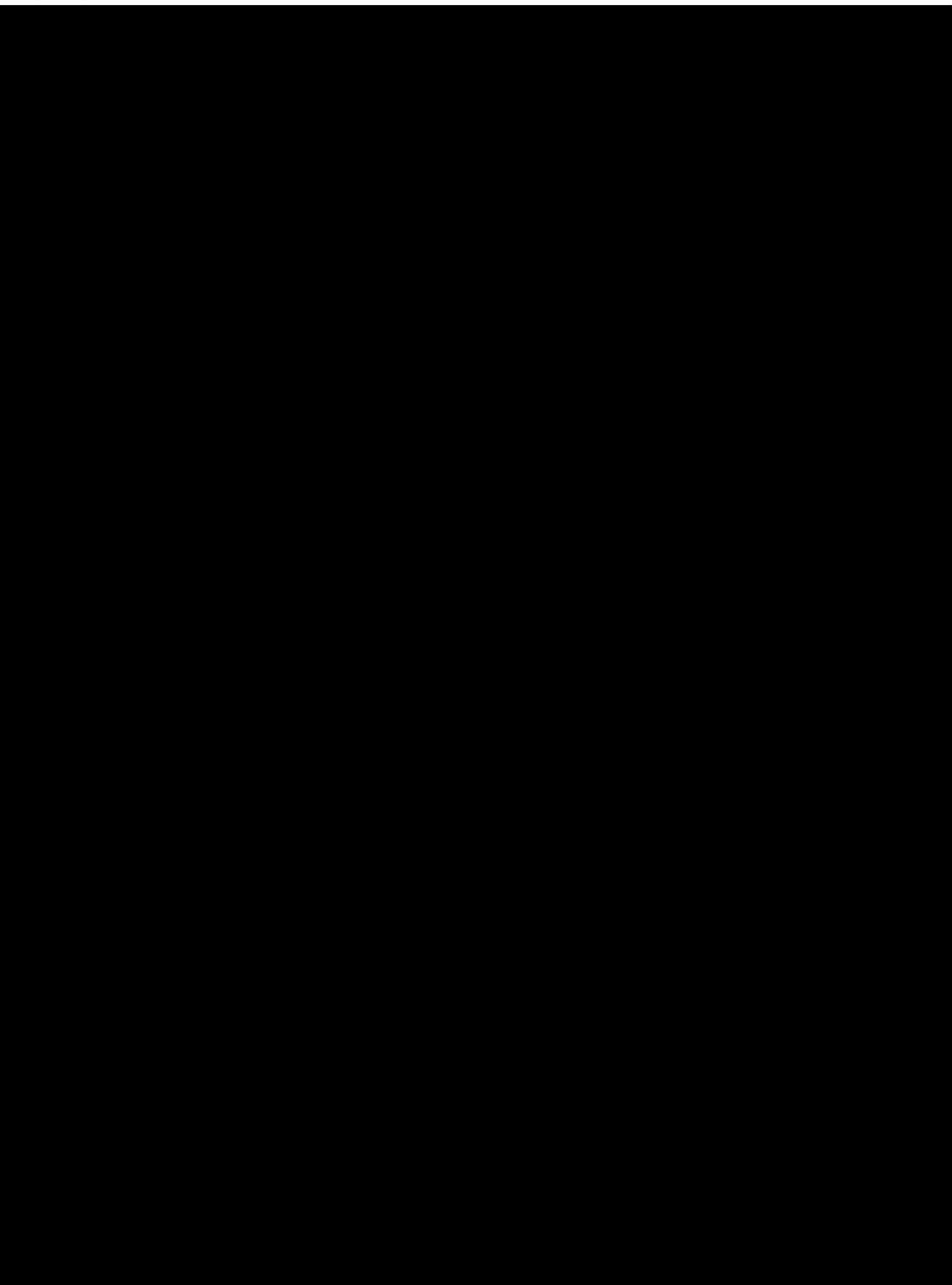
Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

NICOLLIN

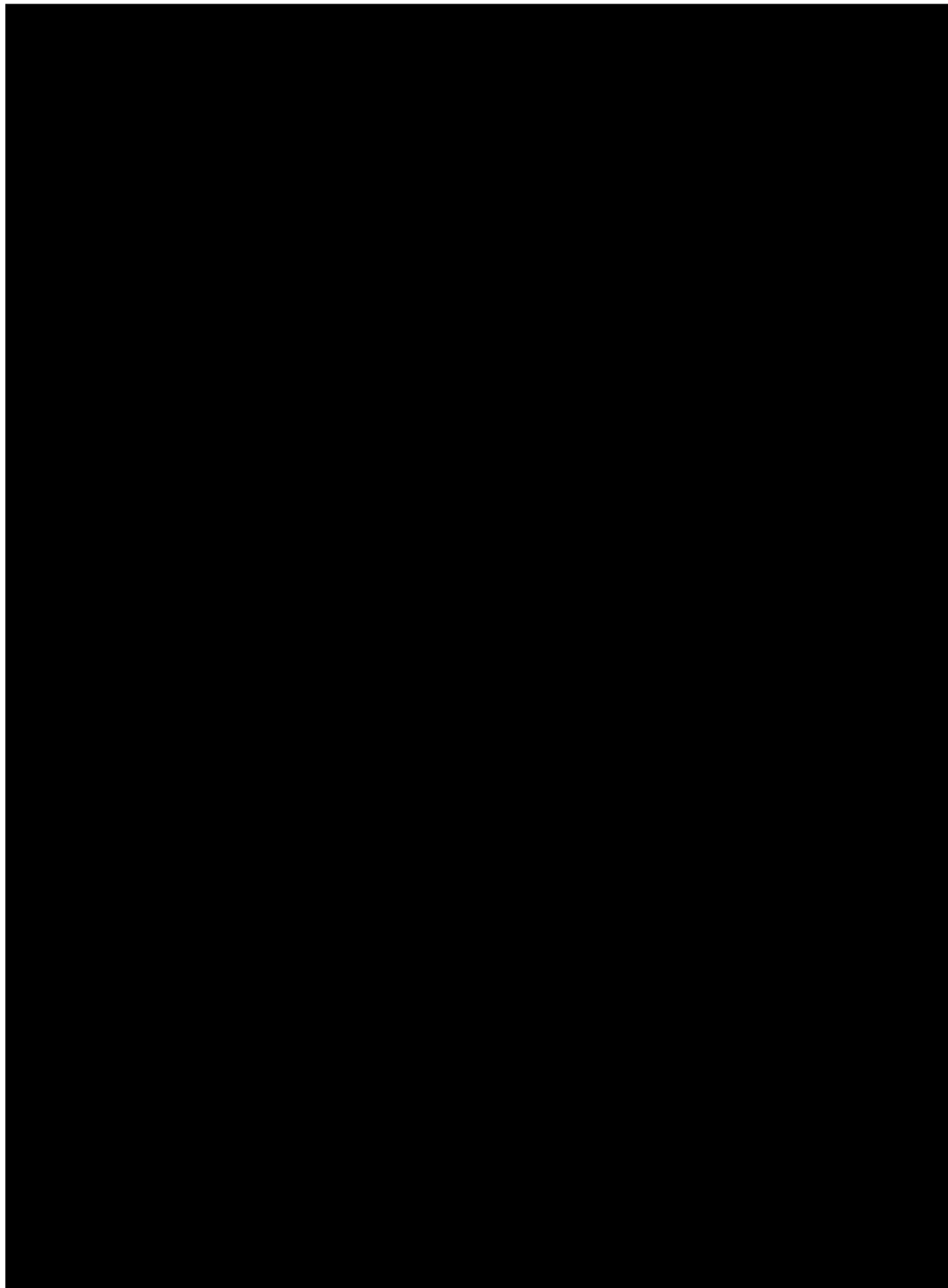


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

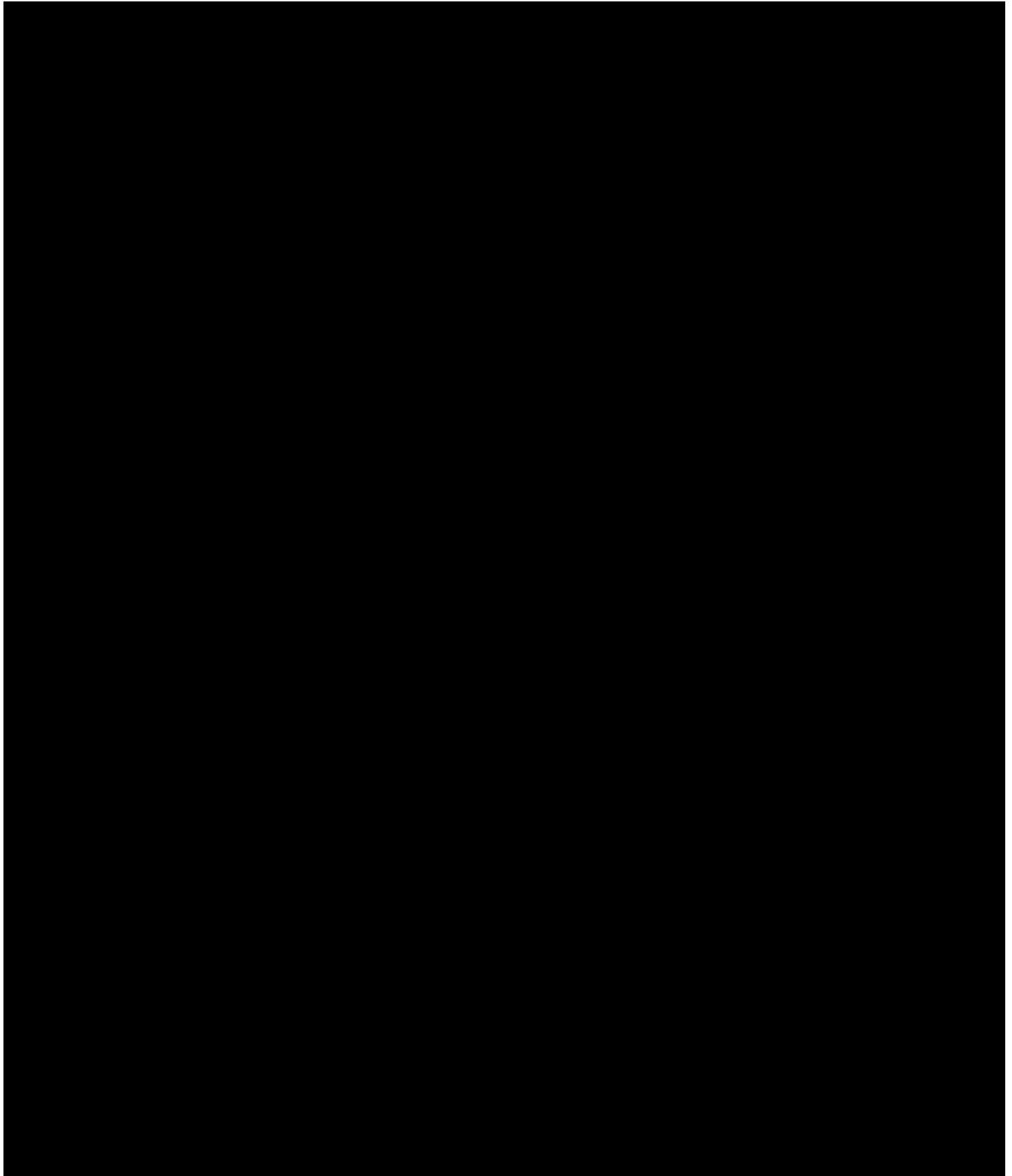


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

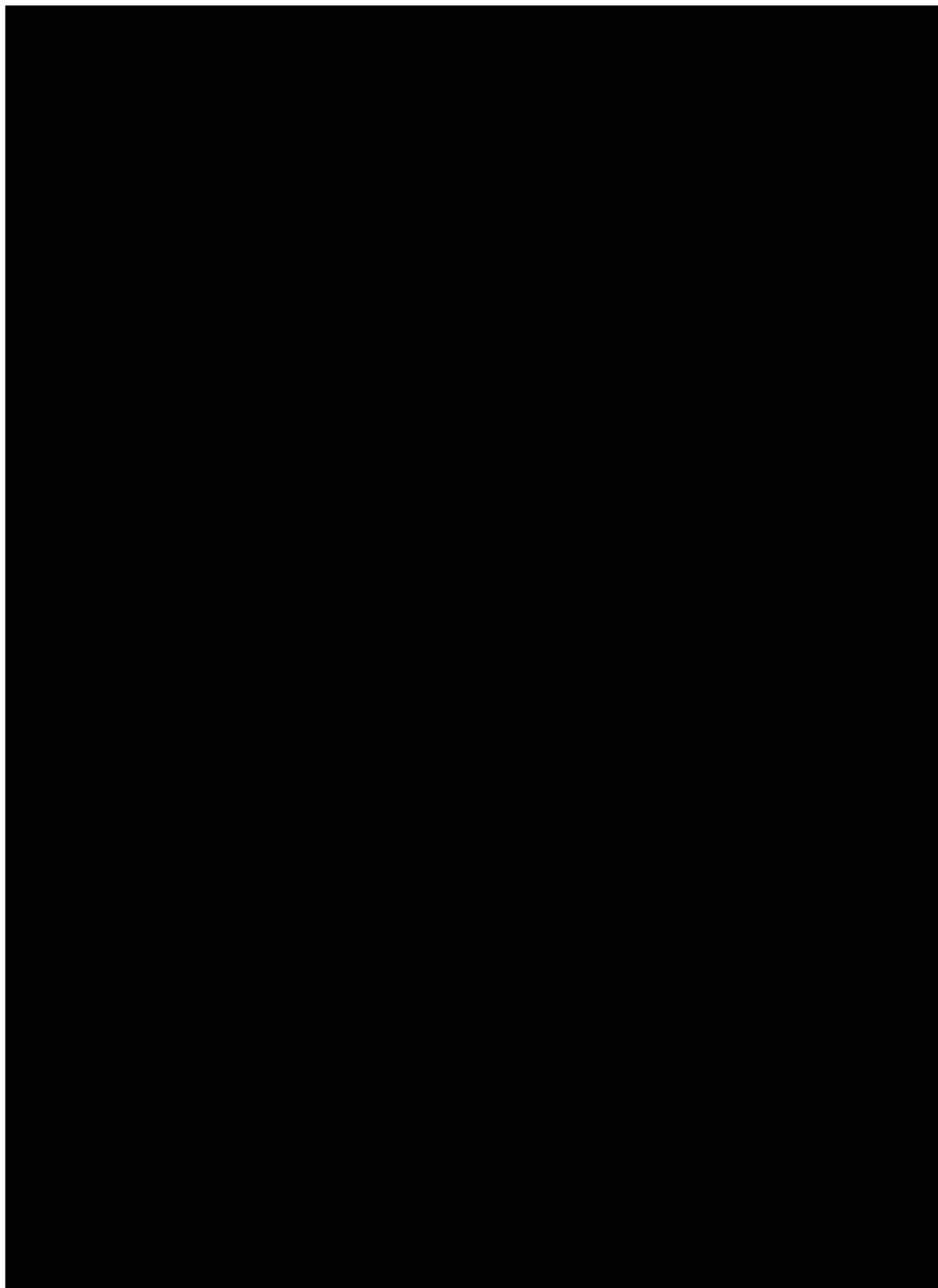


URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

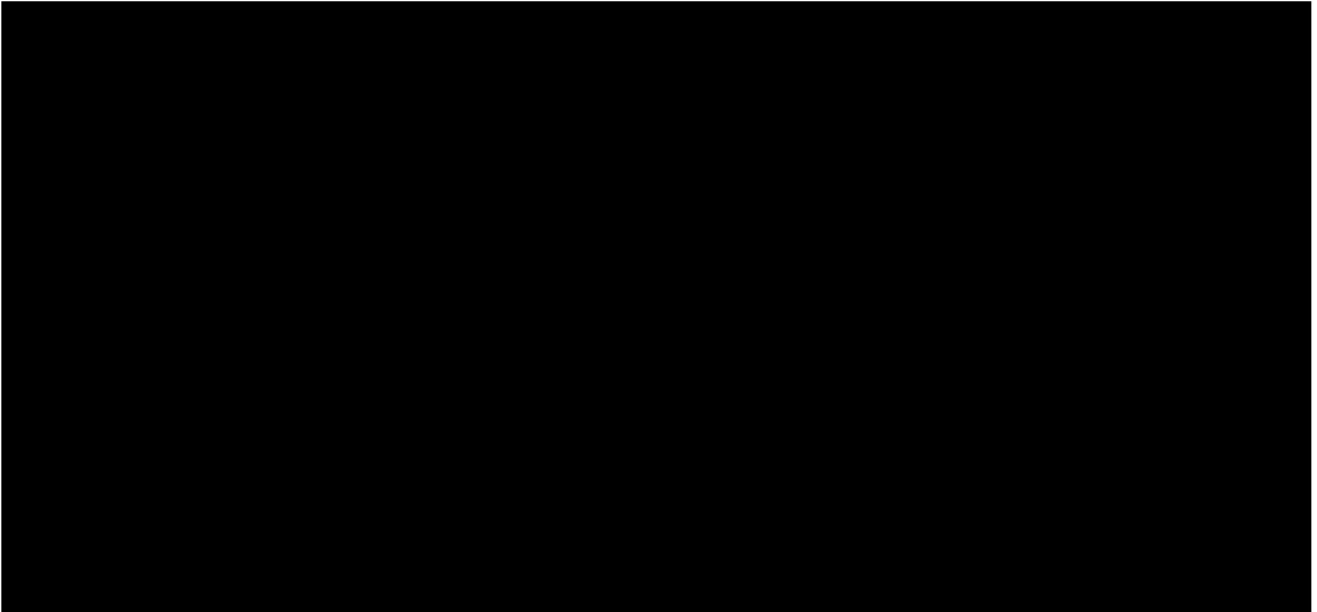


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

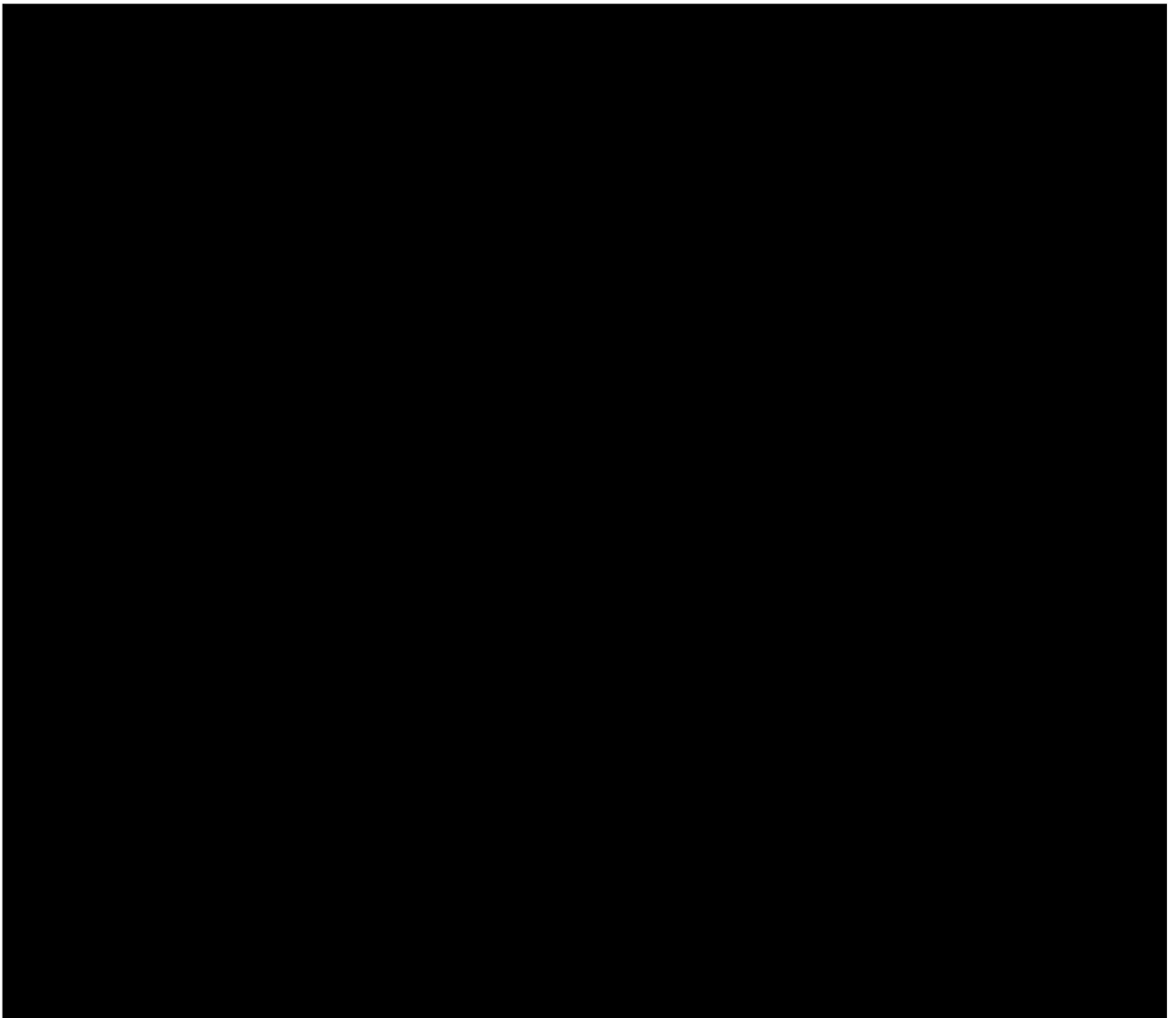
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



OTUS

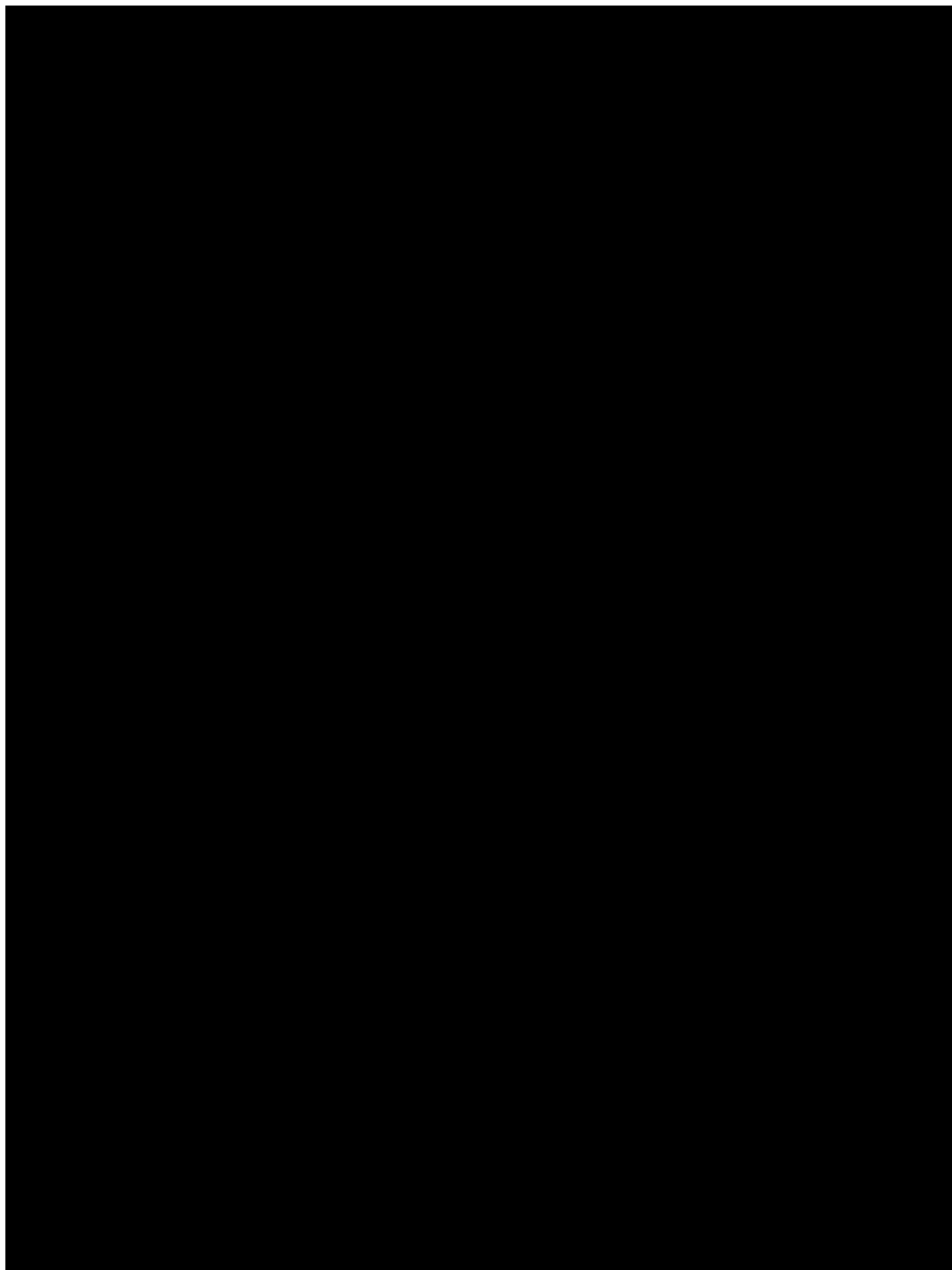


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

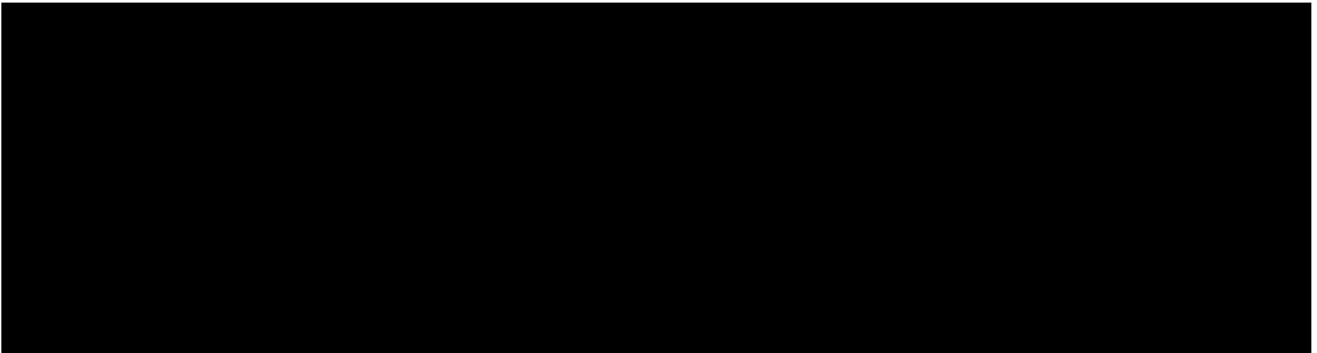
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

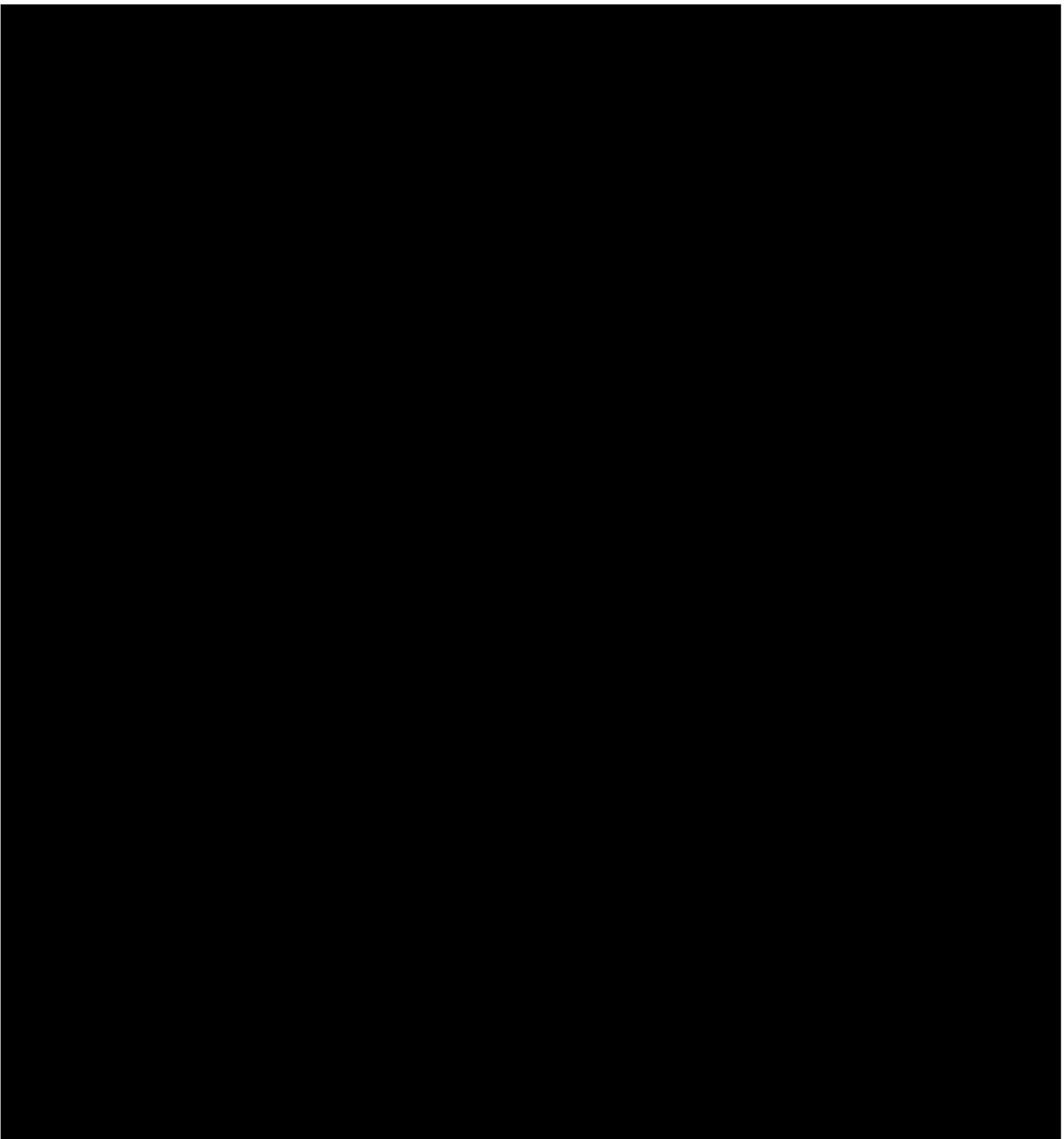


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



SUEZ

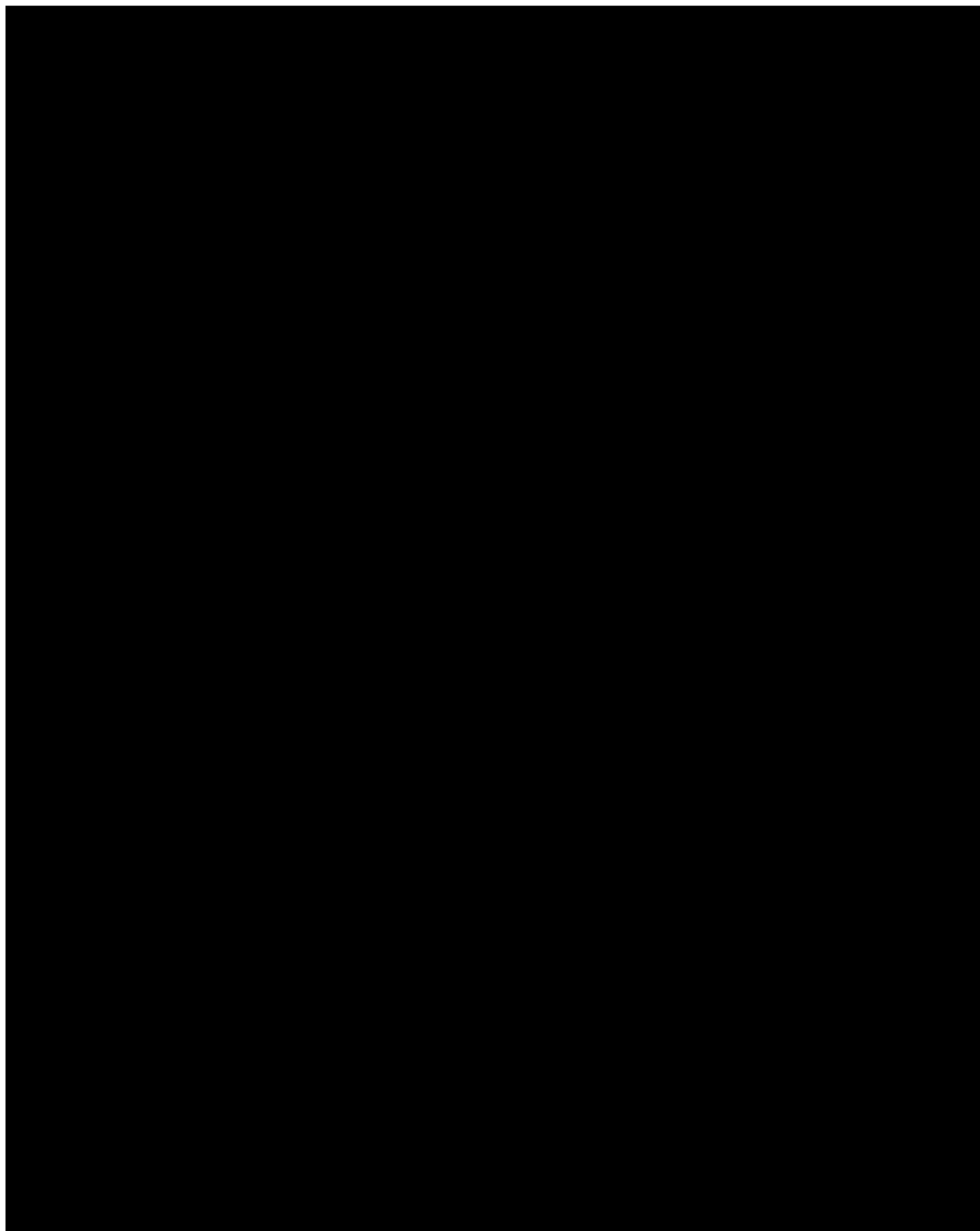


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

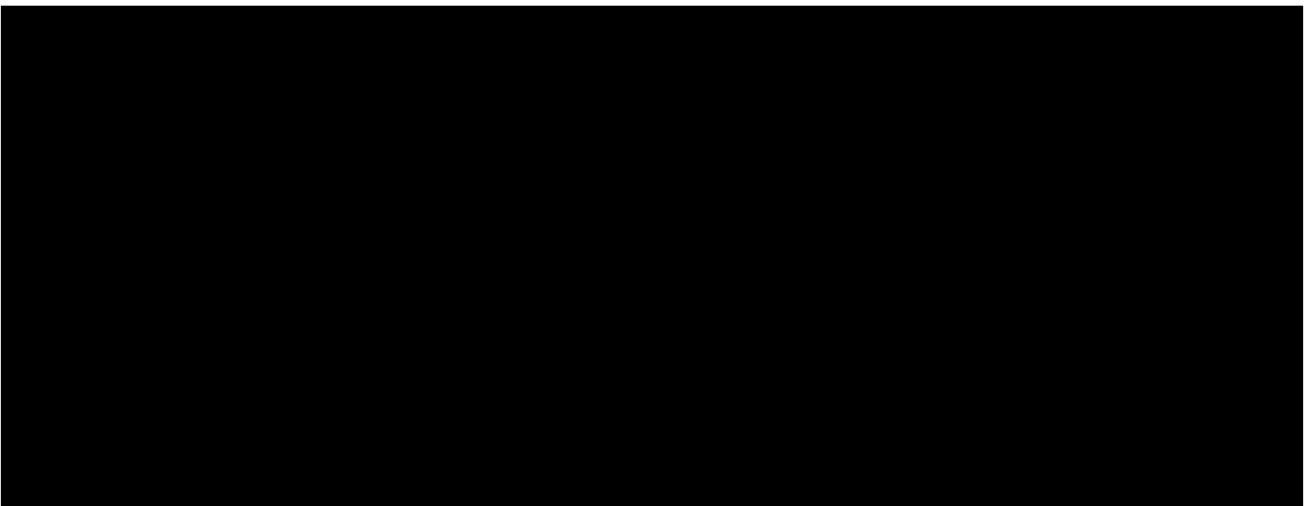
Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°2

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
PROPOLYS		
SEPUR		
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
OTUS		
SUEZ		

IV – 6) – b.3) Sous-critère n°3, effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent l'effectif des personnels d'encadrement terrain qu'ils mettront en place sur une semaine type ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations à prix forfaitaire (l'effectif sera exprimé en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire).



Analyse des propositions des soumissionnaires

L'effectif considéré est le nombre global d'ETP annuel d'encadrement terrain mobilisé pour l'exécution des prestations (agents de maîtrise, chefs d'équipes). Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Nom du soumissionnaire	Nombre d'ETP	Nombre de points sur 6	Note brute sur 10
PROPOLYS			
SEPUR			3,33
POLYSOTIS			
NICOLLIN			
URBASER			
OTUS			
SUEZ			

Conclusion relative au sous-critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
SEPUR		
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
OTUS		
SUEZ		

IV – 6) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

Il était attendu que les soumissionnaires fournissent la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les

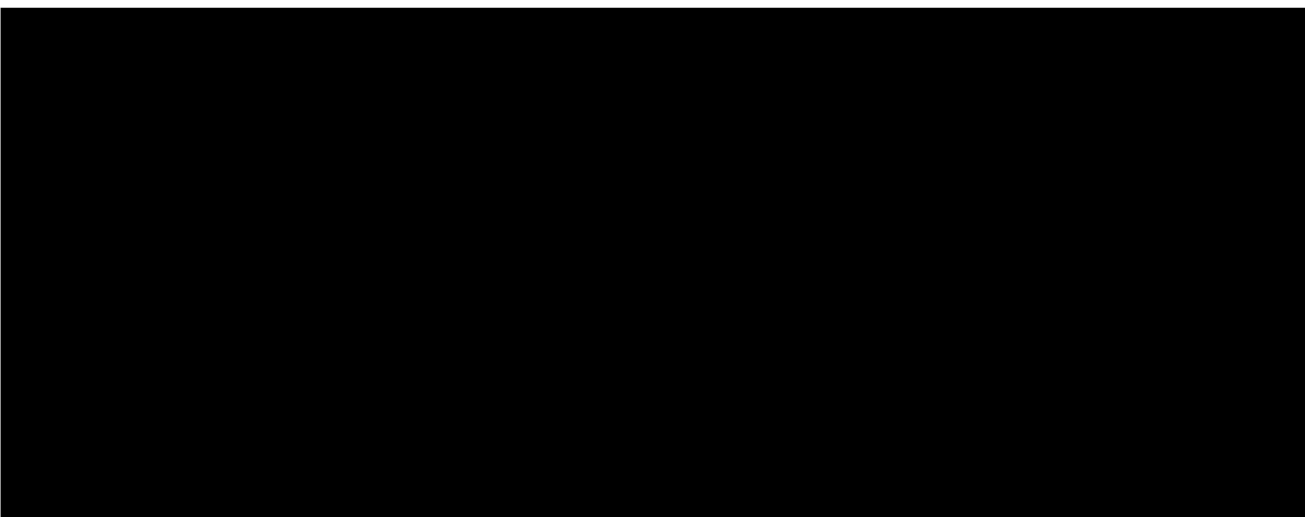
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;

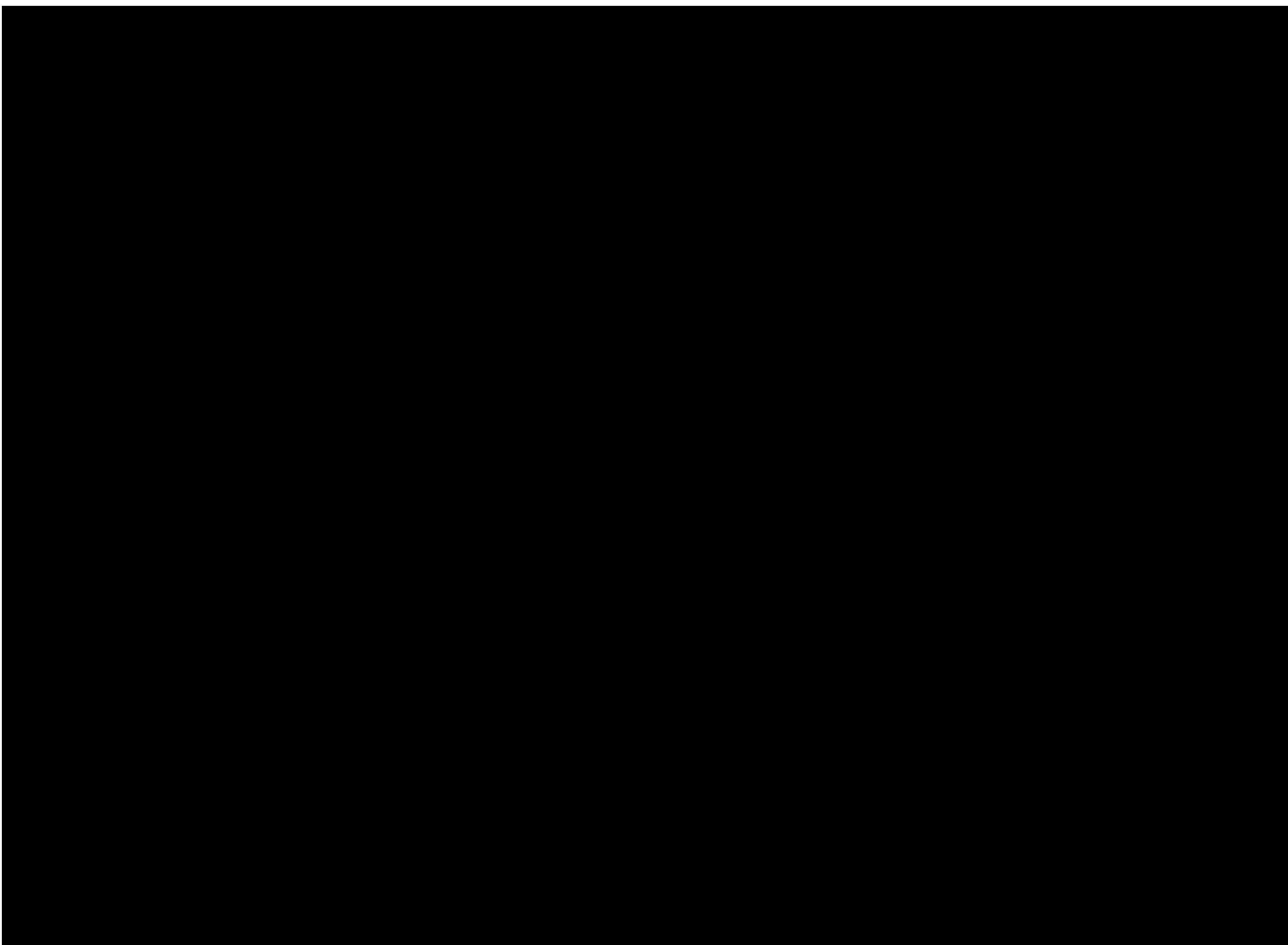
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.



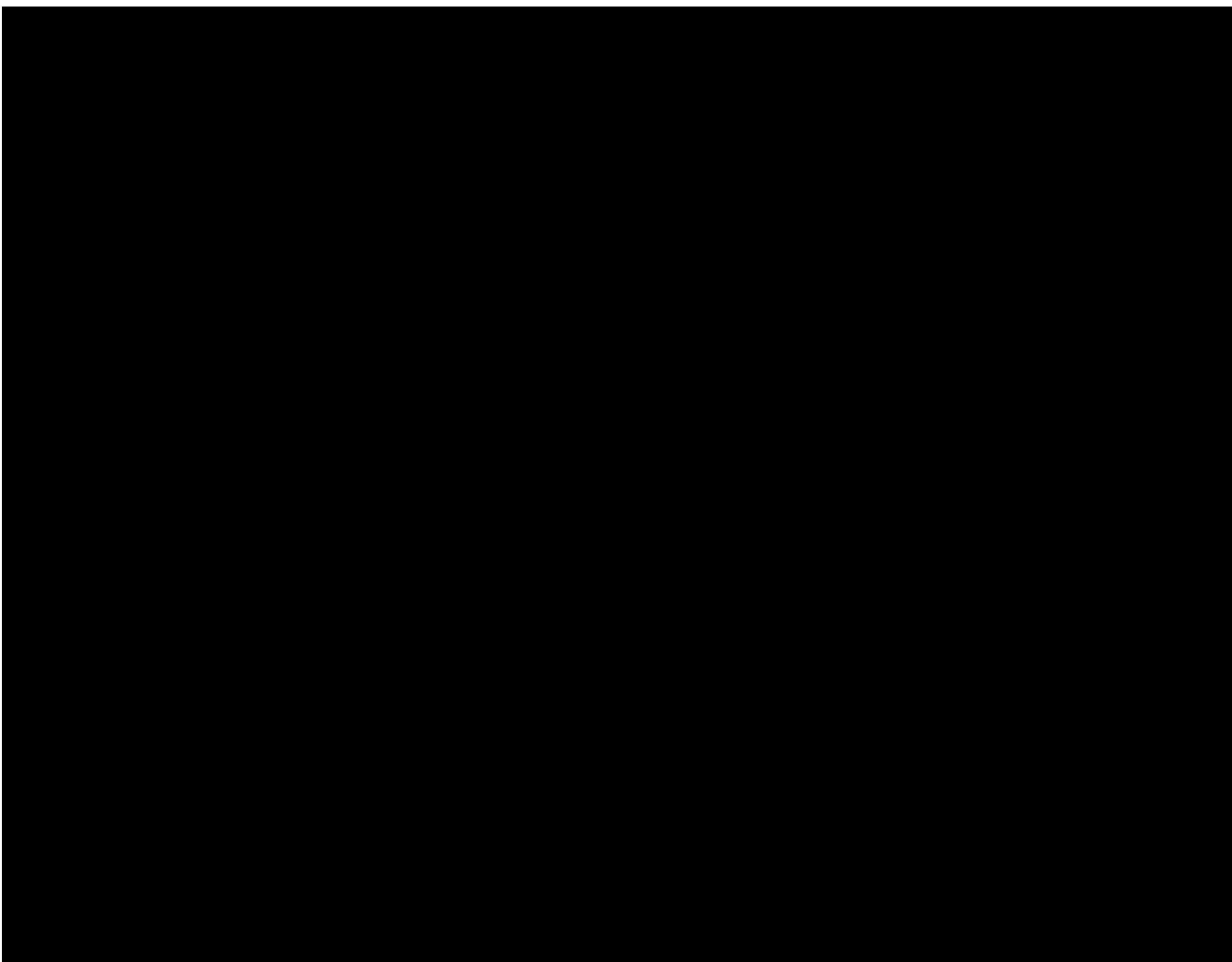
Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

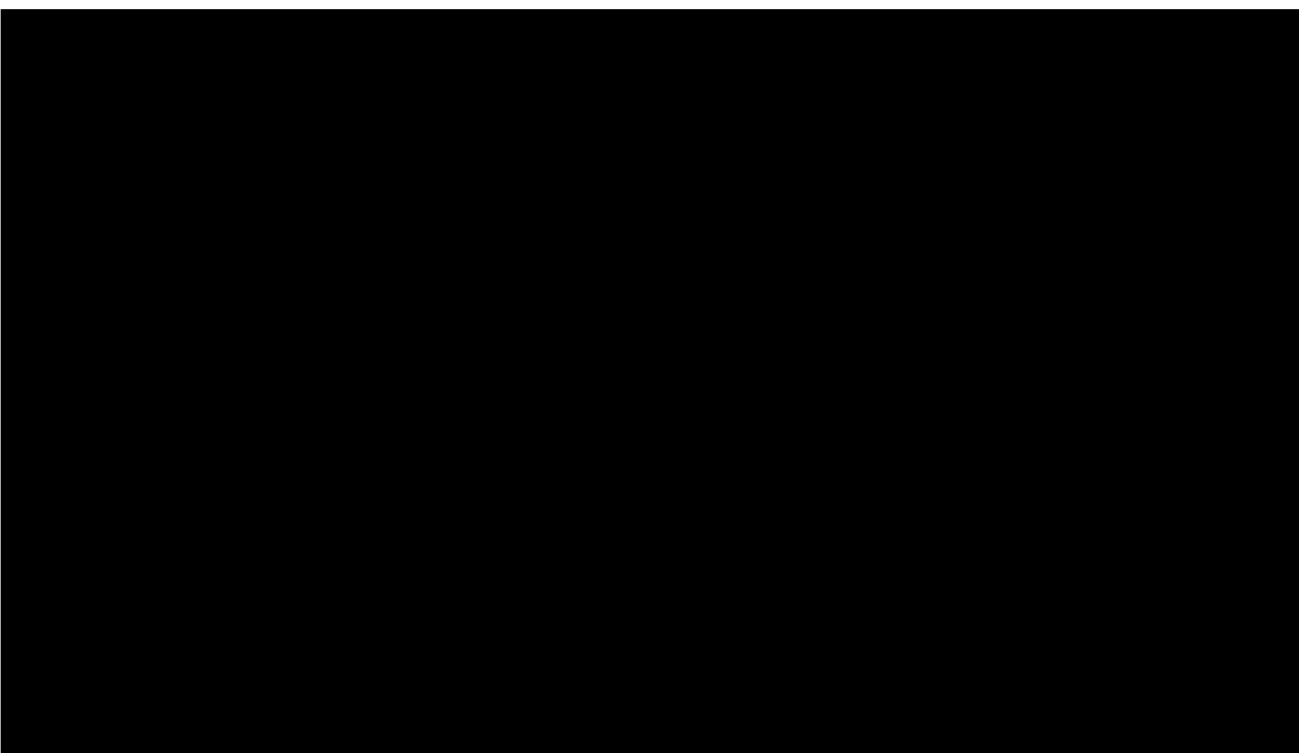


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

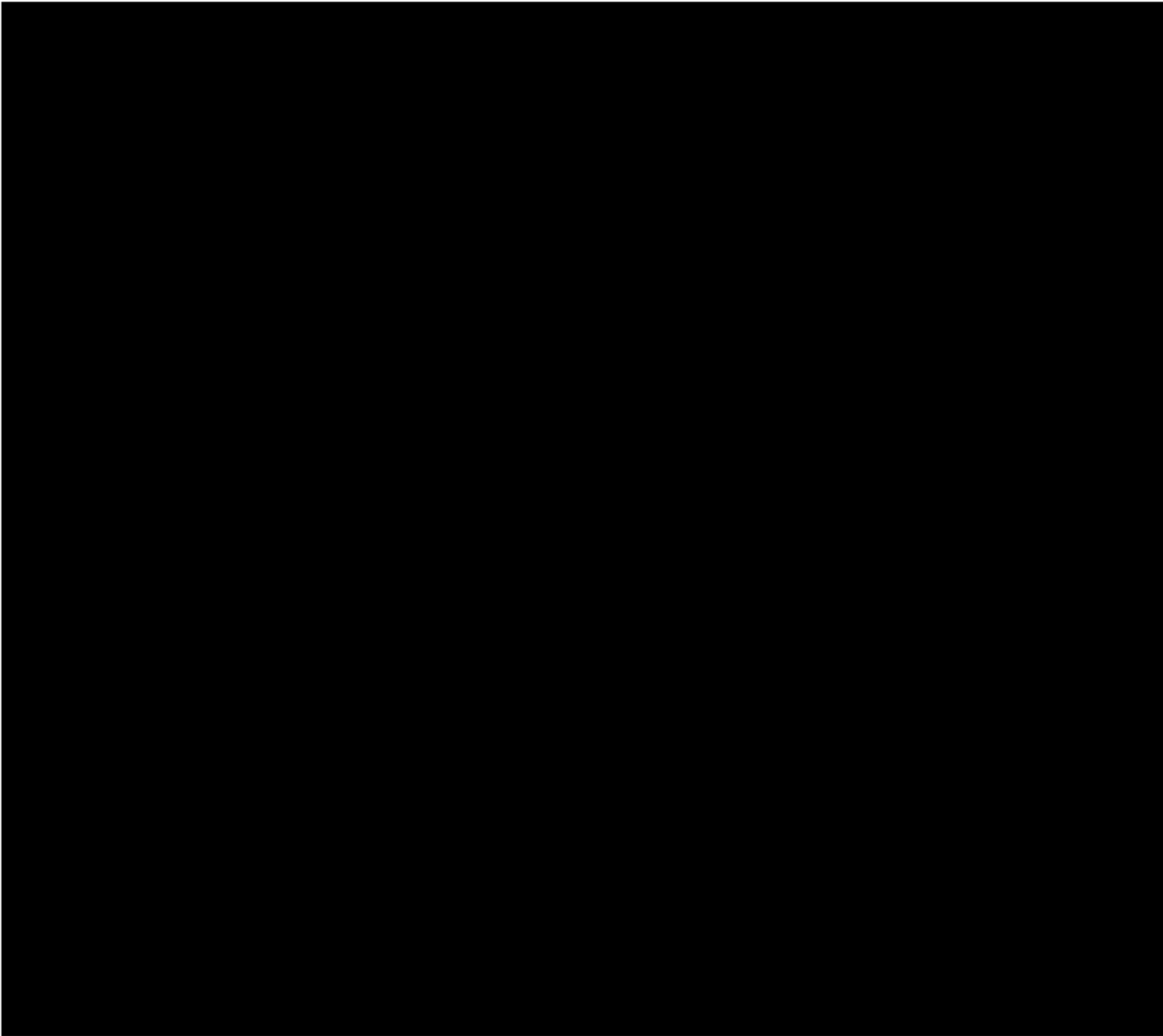


SEPUR



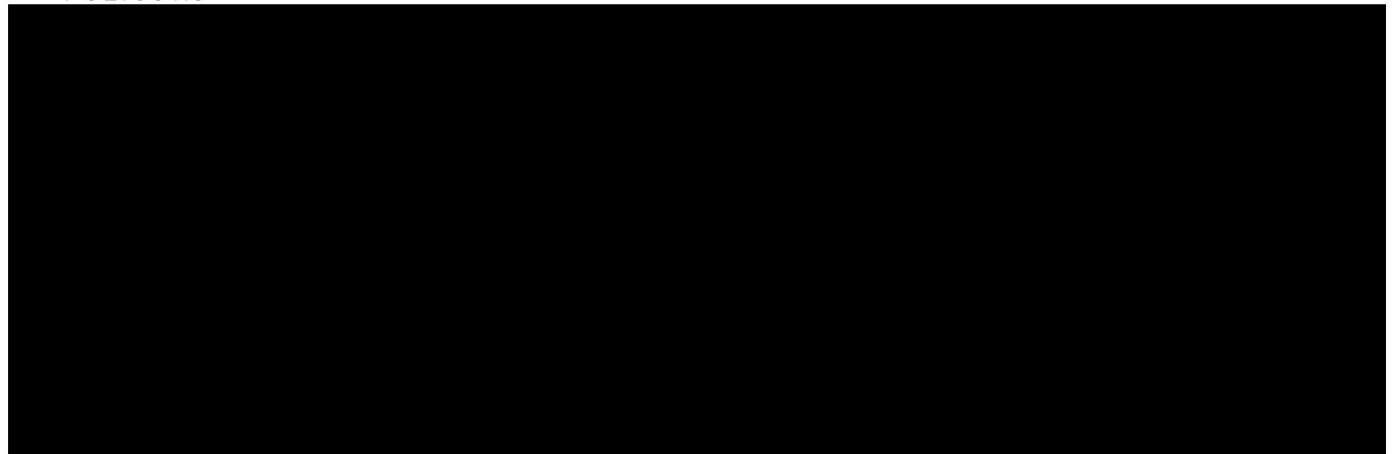
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 8 sur 8, soit 10 sur 10

POLYSOTIS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

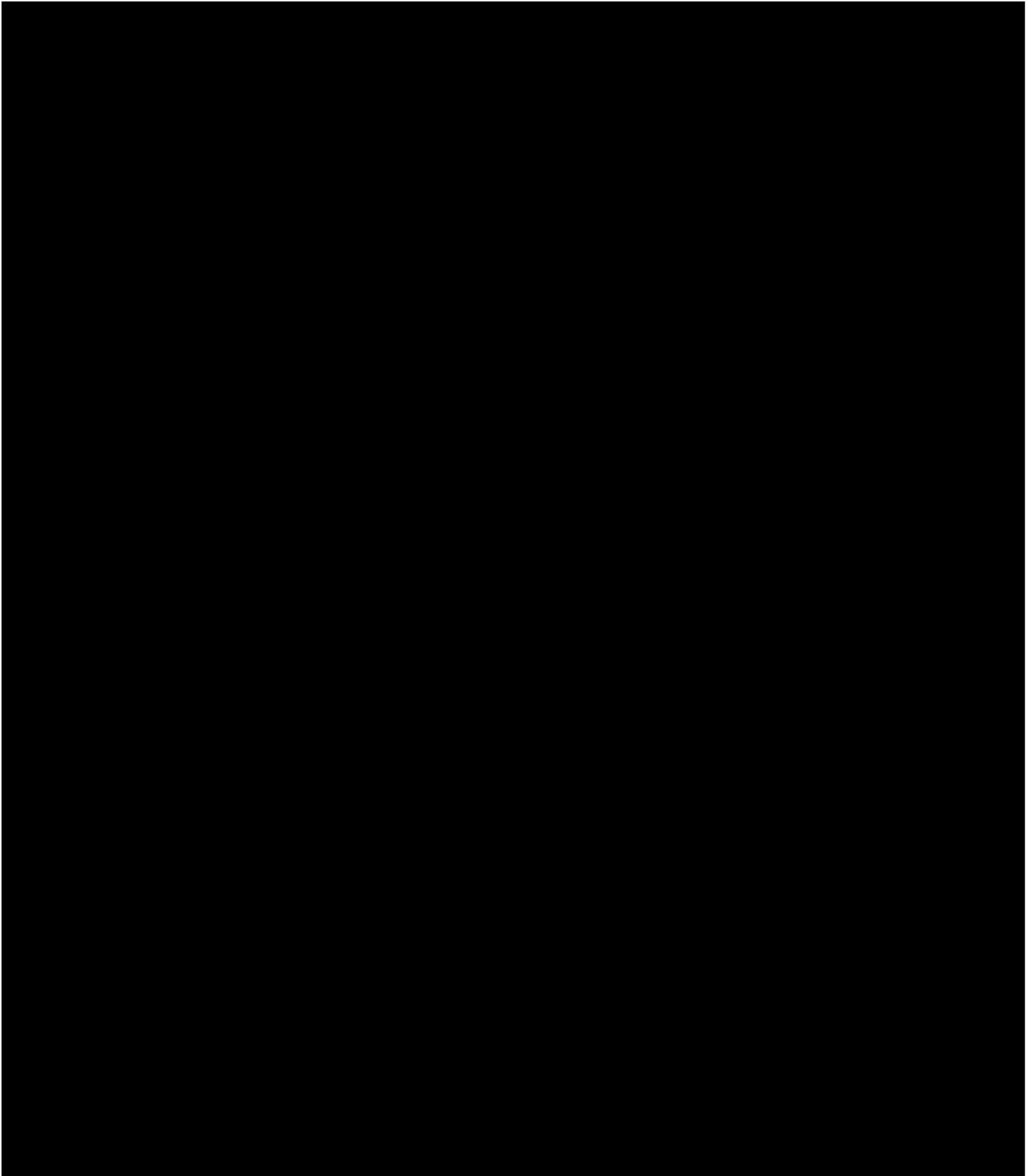
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

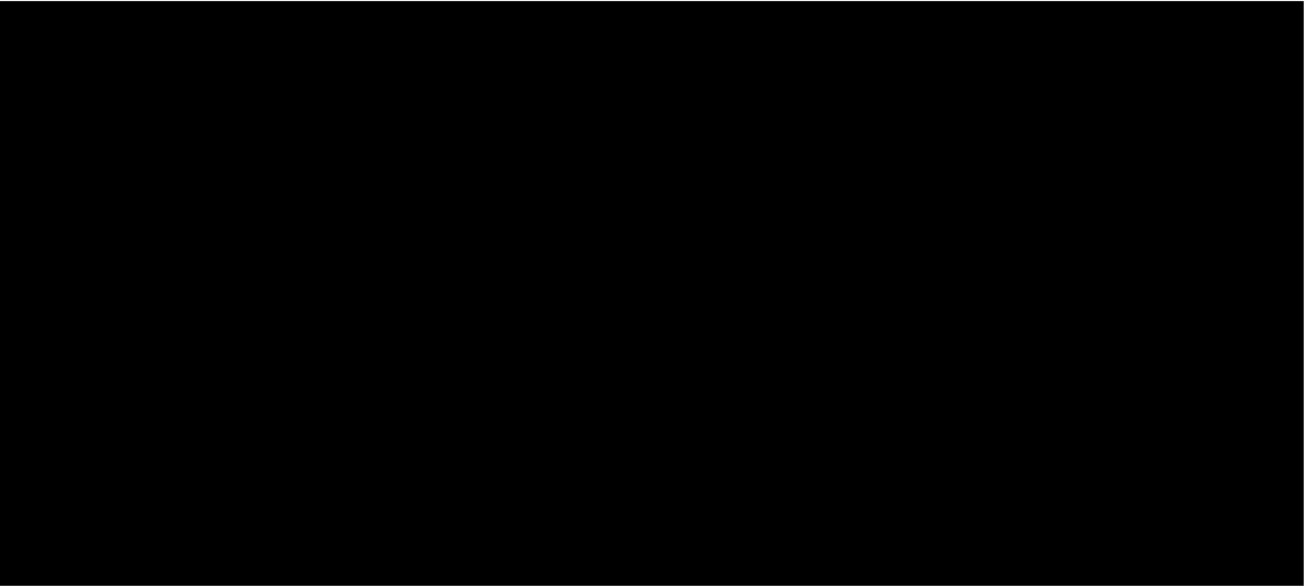


NICOLLIN

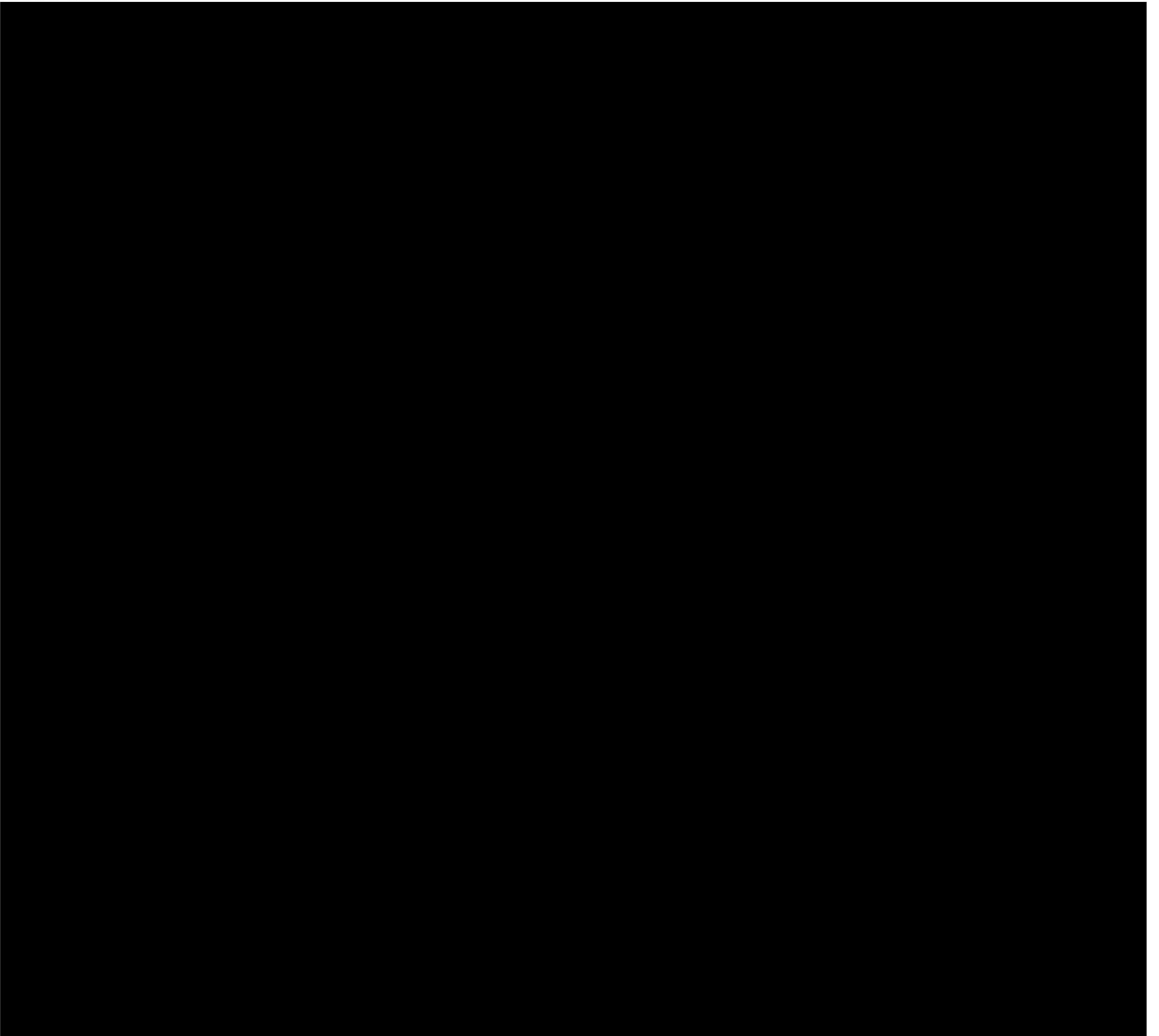


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

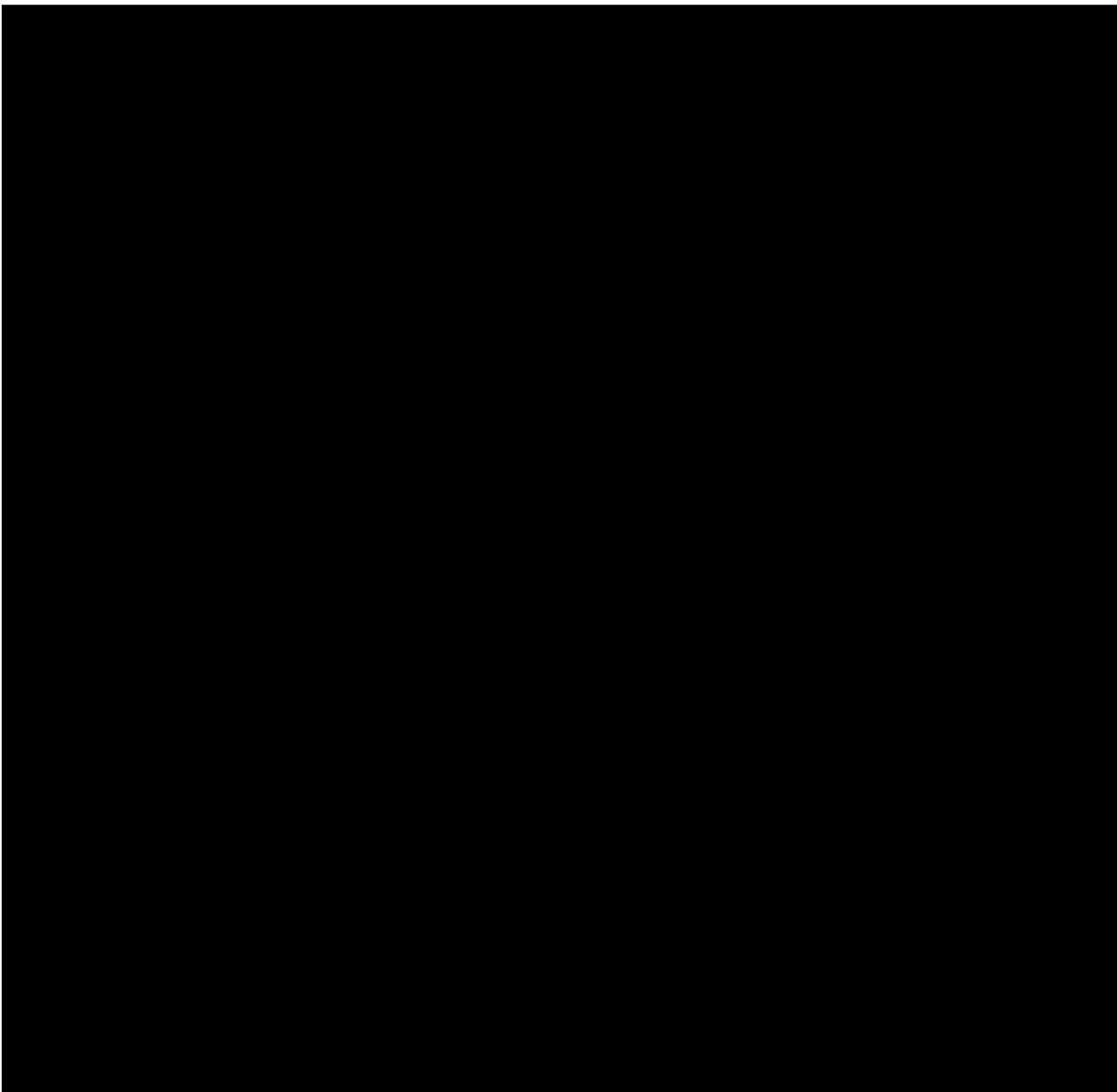


URBASER

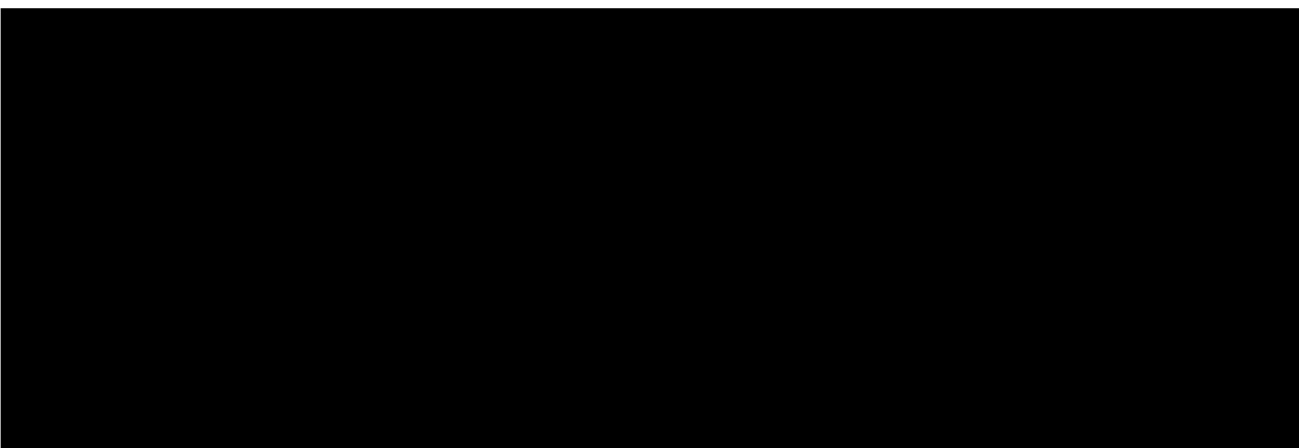


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



OTUS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

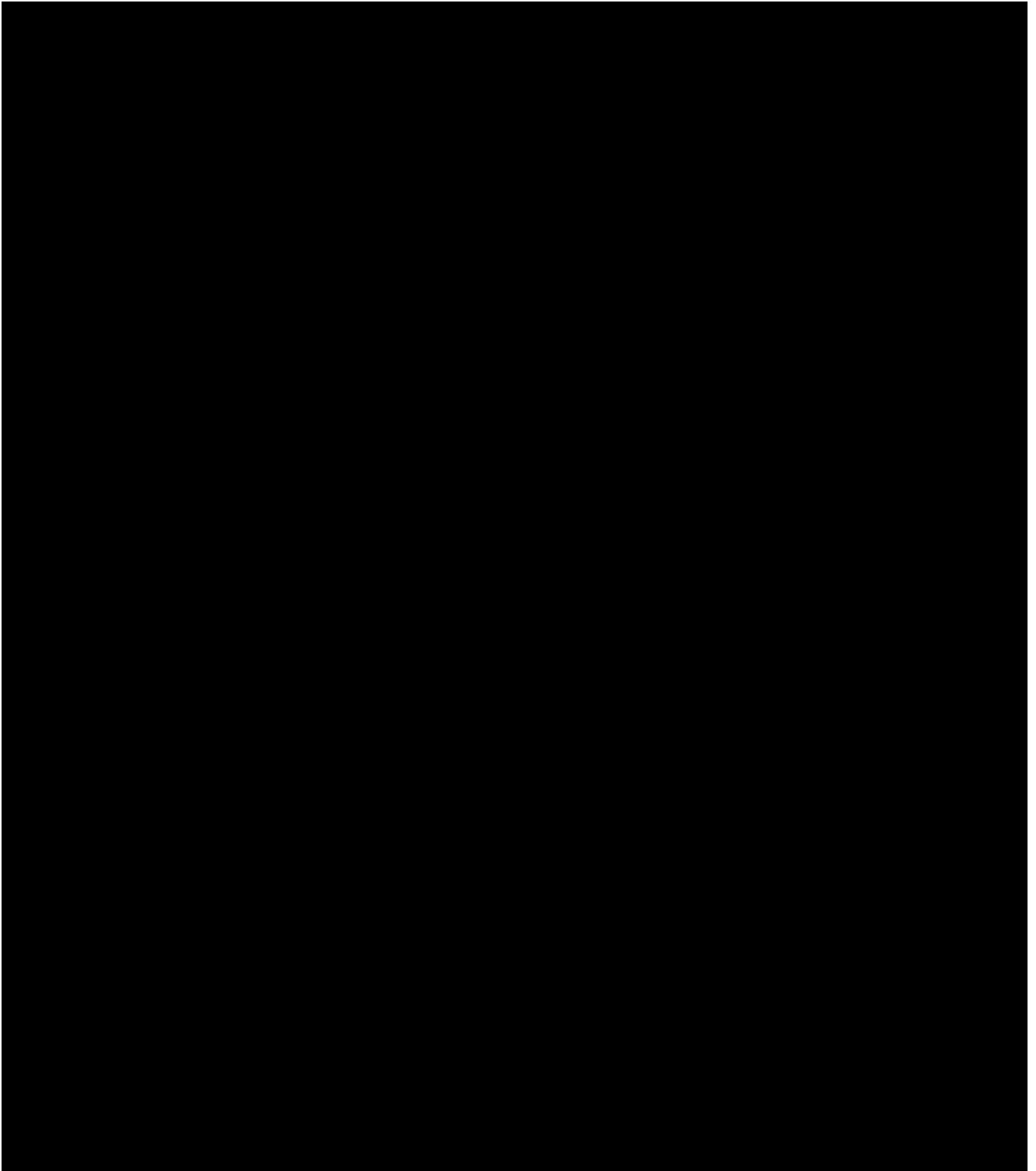
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

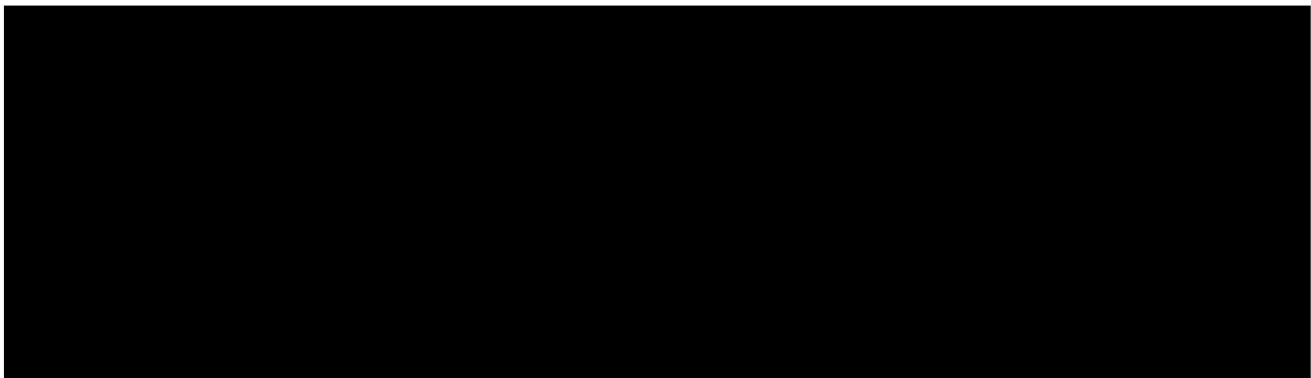


SUEZ



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
SEPUR	10	2
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
OTUS		
SUEZ		

Conclusion relative au critère n°2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4				
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
PROPOLYS											
SEPUR	7	2,45	8,75	2,19	3,33	0,67	10	2	7,31	2,56	
POLYSOTIS											
NICOLLIN											
URBASER											
OTUS											
SUEZ											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 6) – c) Critère n°3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

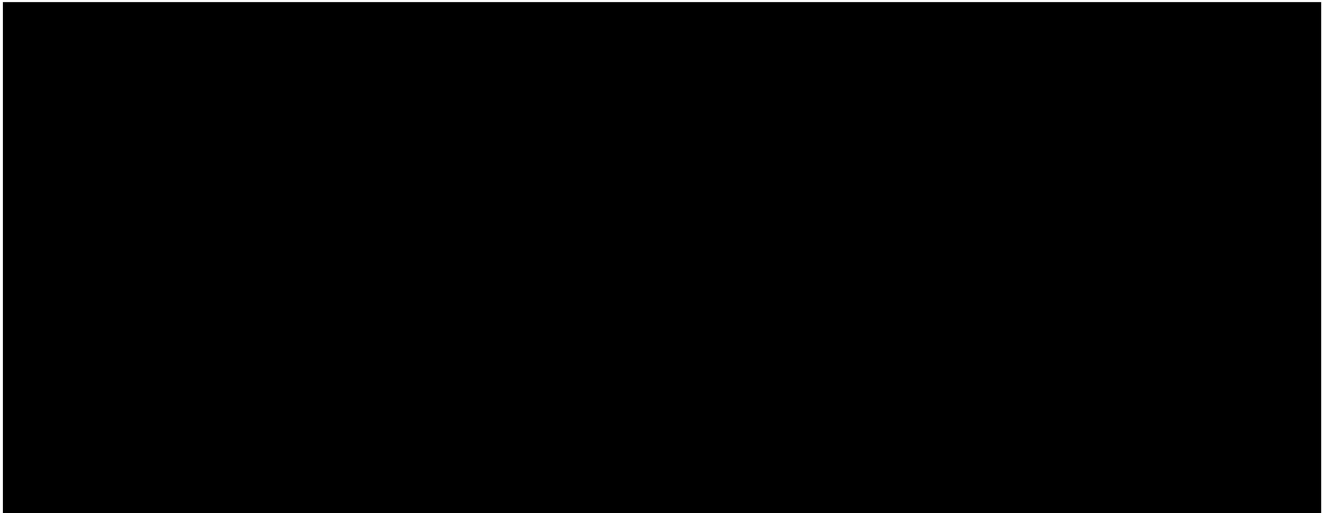
Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

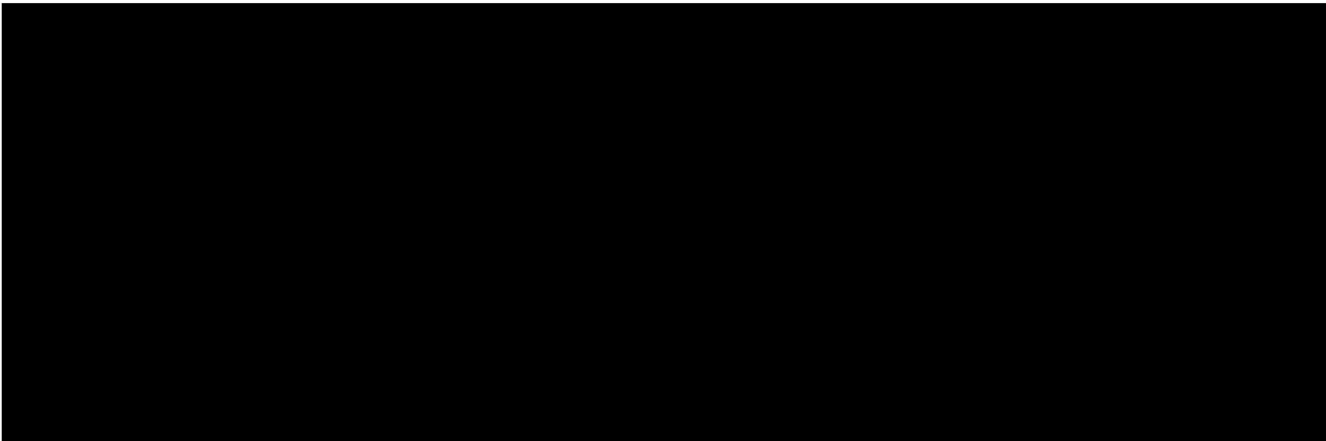
Ce critère s'analyse de la même façon que pour les lots précédents.

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



SEPUR

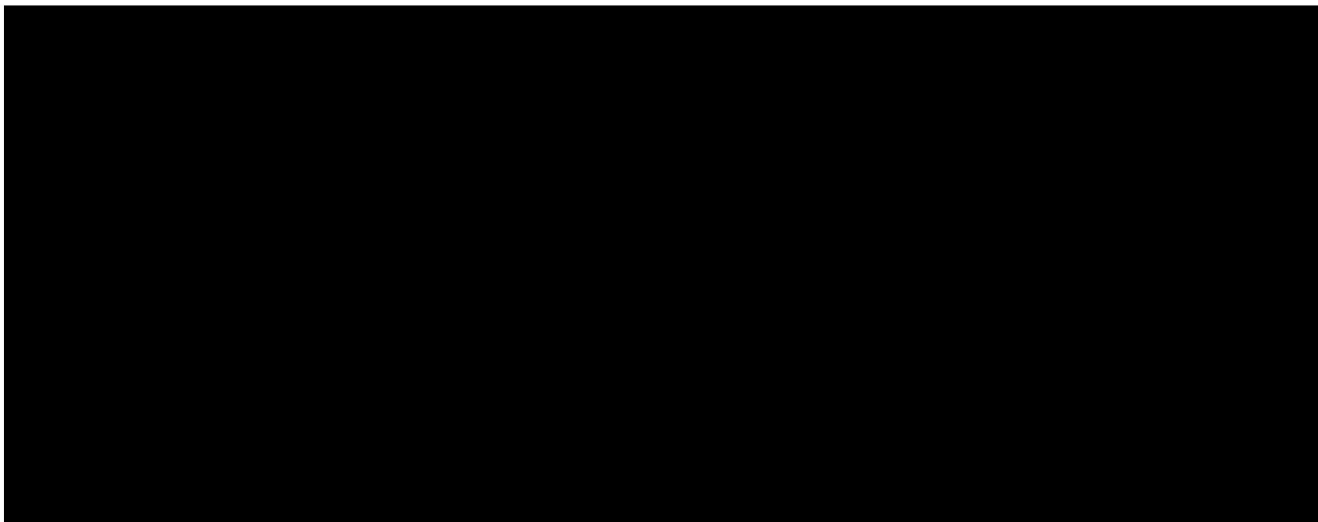


	Note sur 10		8,4
--	-------------	--	-----

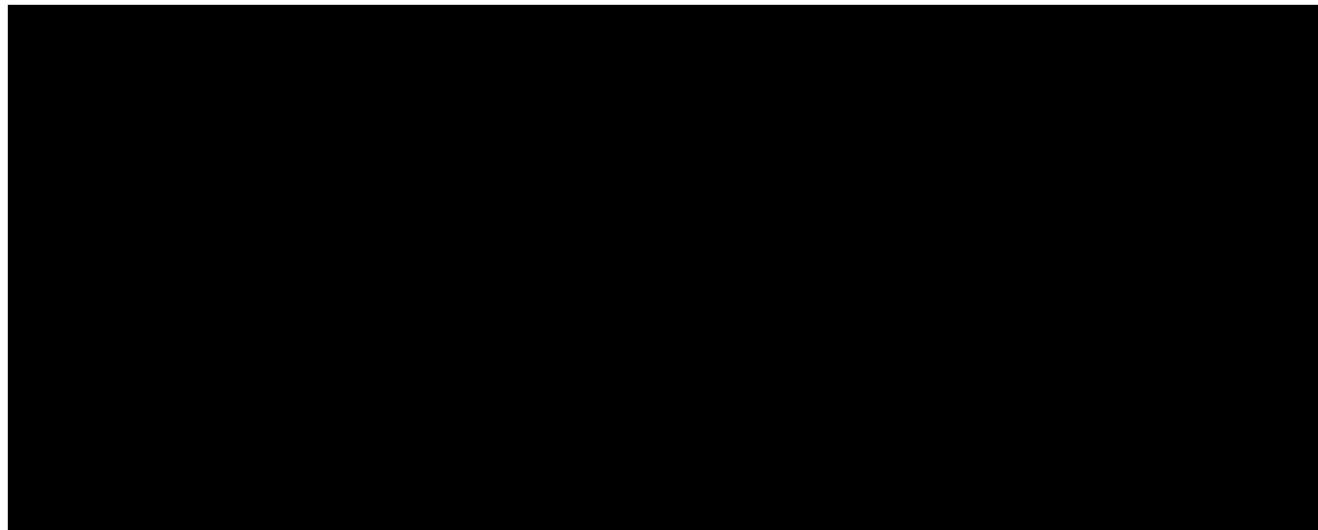
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

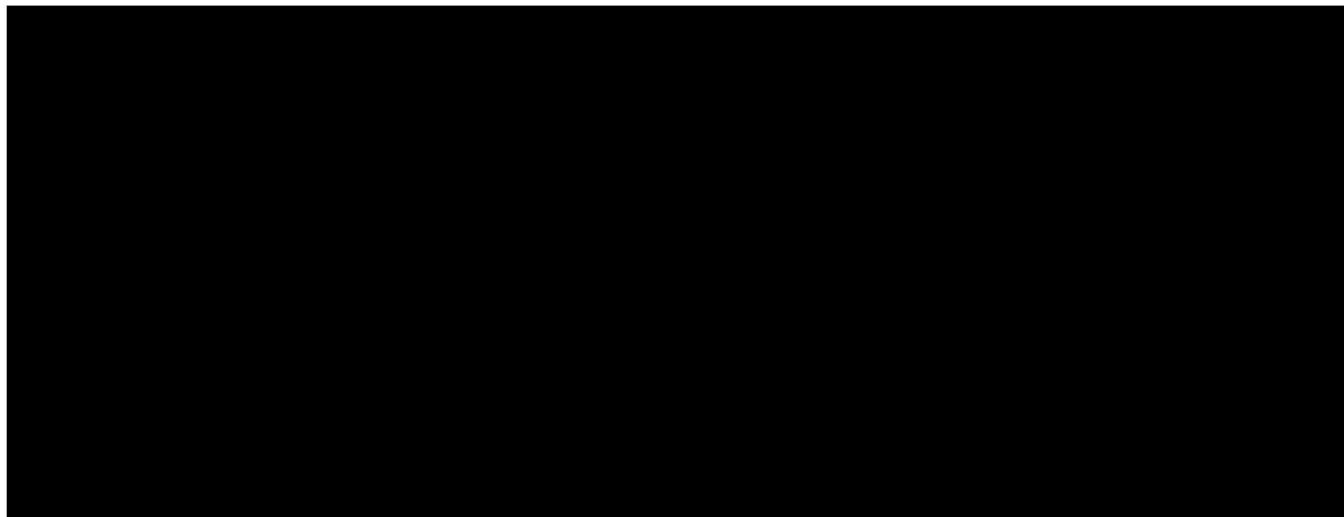
POLYSOTIS



NICOLLIN



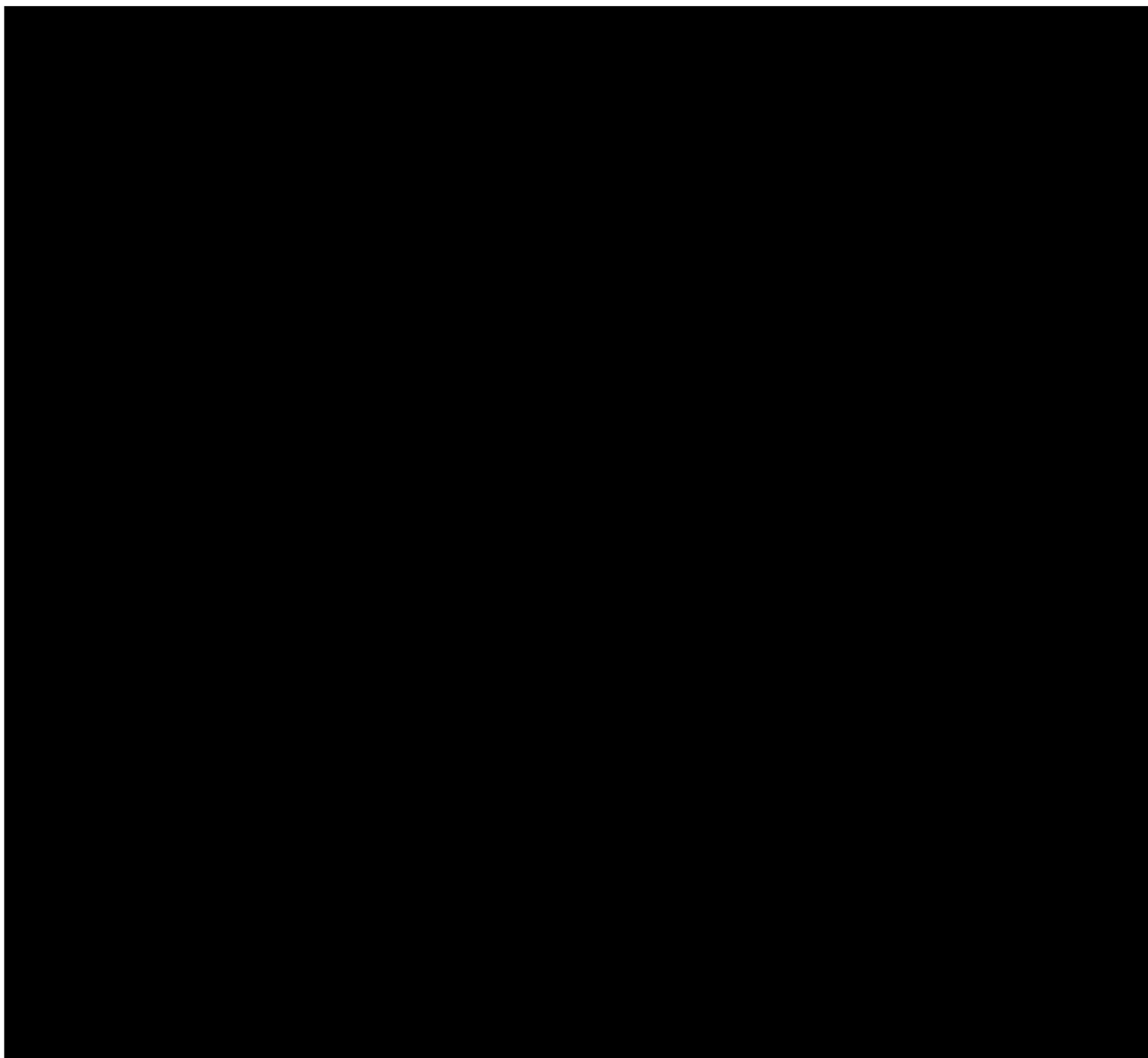
URBASER



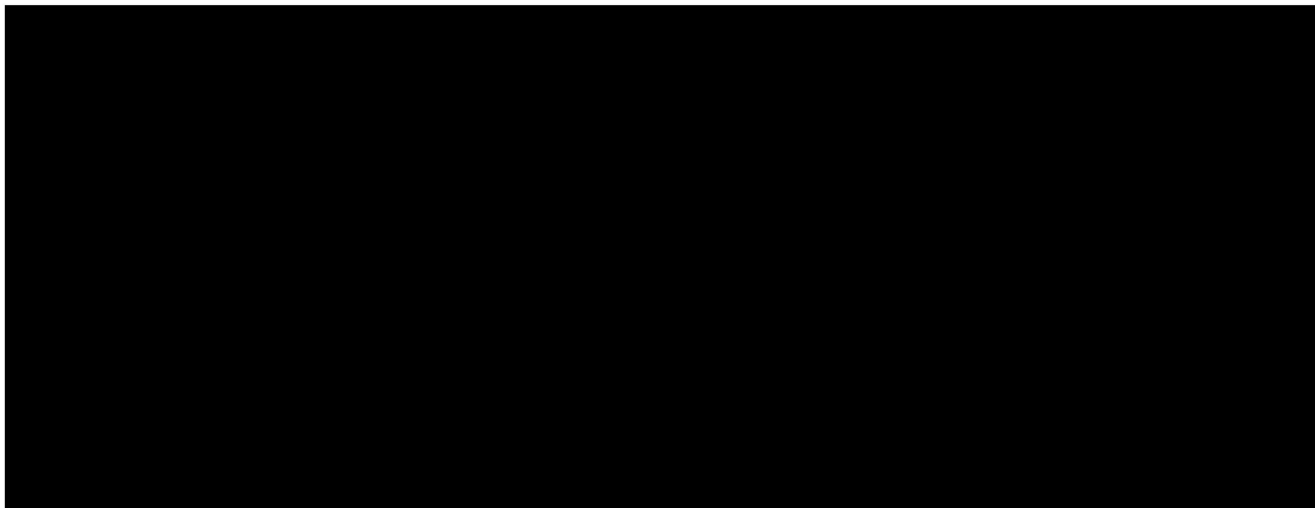
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

OTUS



SUEZ



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
PROPOLYS		
SEPUR	8,4	0,84
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		
OTUS		
SUEZ		

IV – 6) – d) Tableau récapitulatif d’analyse et de classement des offres du lot 4

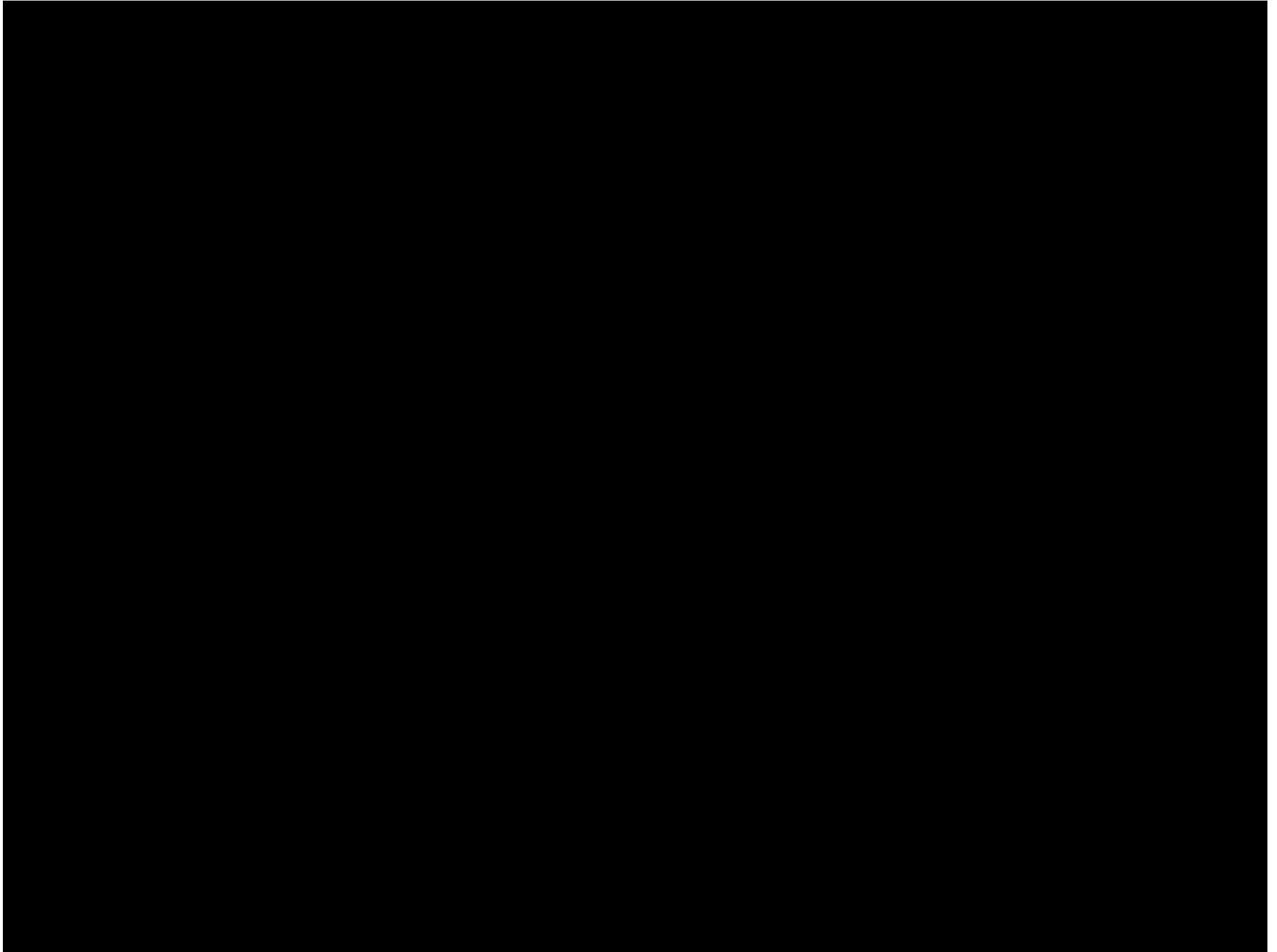
Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 Performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations			
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)		
							Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
PROPOLYS								
SEPUR	7,15	3,93	7,31	2,56	8,4	0,84	7,33	1
POLYSOTIS								
NICOLLIN								
URBASER								
OTUS								
SUEZ								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 7) Analyse du lot 5

IV – 7) – a) Critère n° 1, prix (55 %)



En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute Sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
PROPOLYS	54 852 484,16	9,03-	4,97	
POLYSOTIS	65 544 996,26			
NICOLLIN	65 301 983,28			
URBASER	74 563 456,01			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 7) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%)

IV – 7) – b.1) Sous-critère n°1, dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)

Ce sous-critère s'analyse de la même façon que pour le lot 1.

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire		Note brute sur 10
PROPOLYS		10
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

Conclusion relative au sous-critère n°1

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)
PROPOLYS	10	3,5
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 7) – b.2) Sous-critère n°2, organisation et méthodologie de suivi de la qualité des prestations (25 %)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les dispositions prévues pour, dans le cadre du passage à une fréquence C3 pour les multi-matériaux, assurer l'adéquation des moyens avec les tonnages à collecter (1 point) ;

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (1 point); contrôle des tâches sur le terrain (1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point)

La note sur 8 est ramenée sur 10.

Ce critère s'analyse de la même manière que pour le lot 1.

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

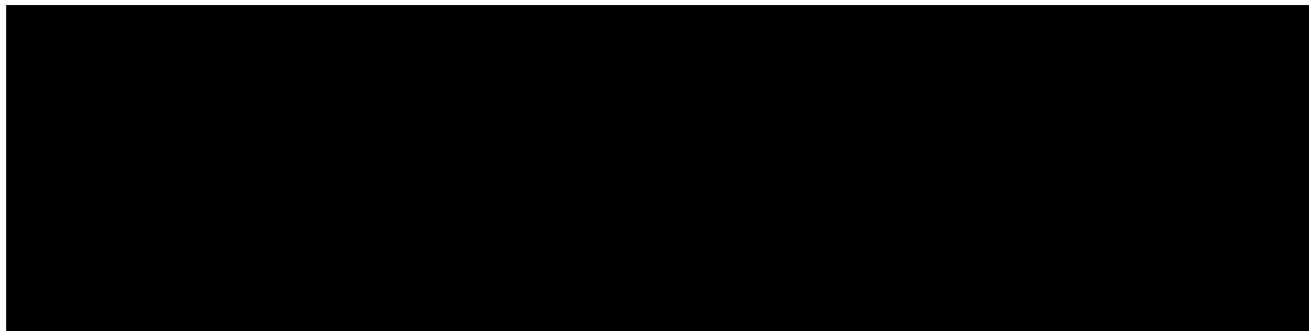
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

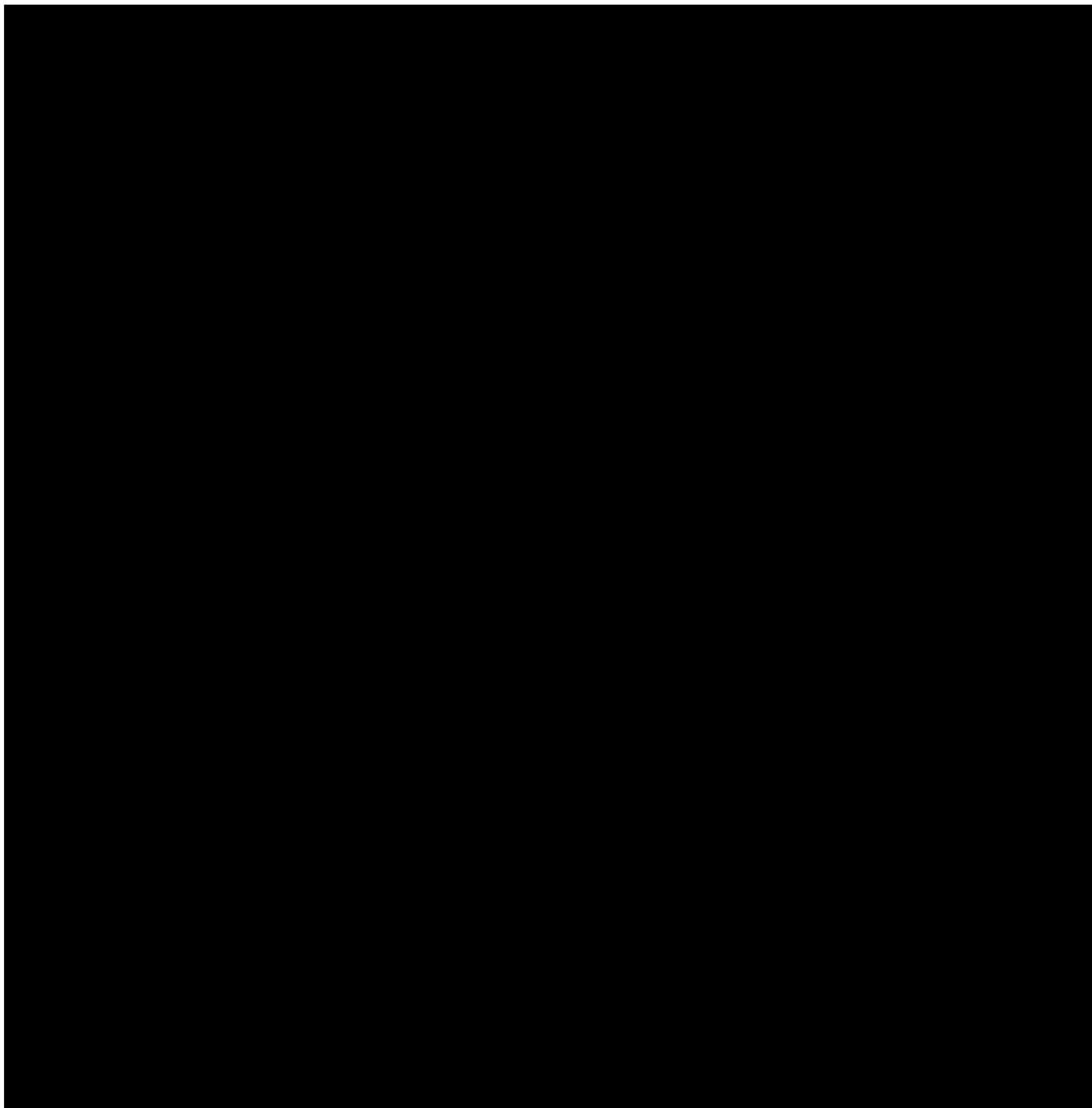
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 7 sur 8, soit 8,75 sur 10

POLYSOTIS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

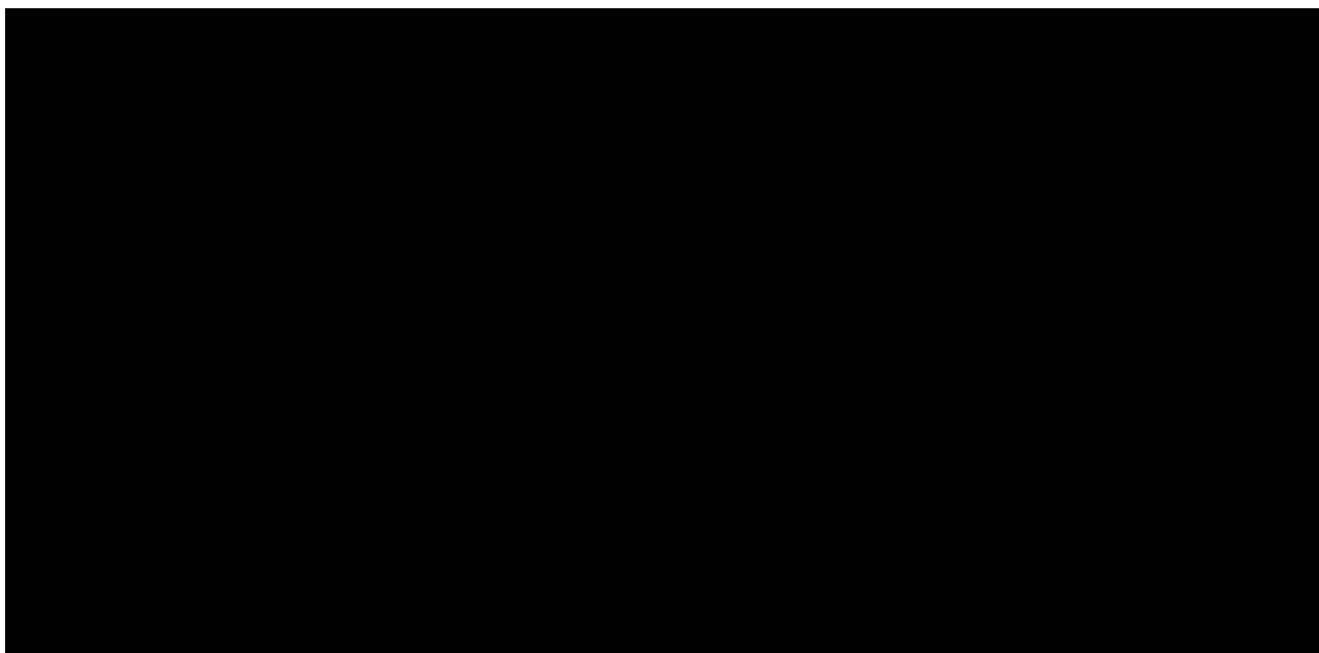
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

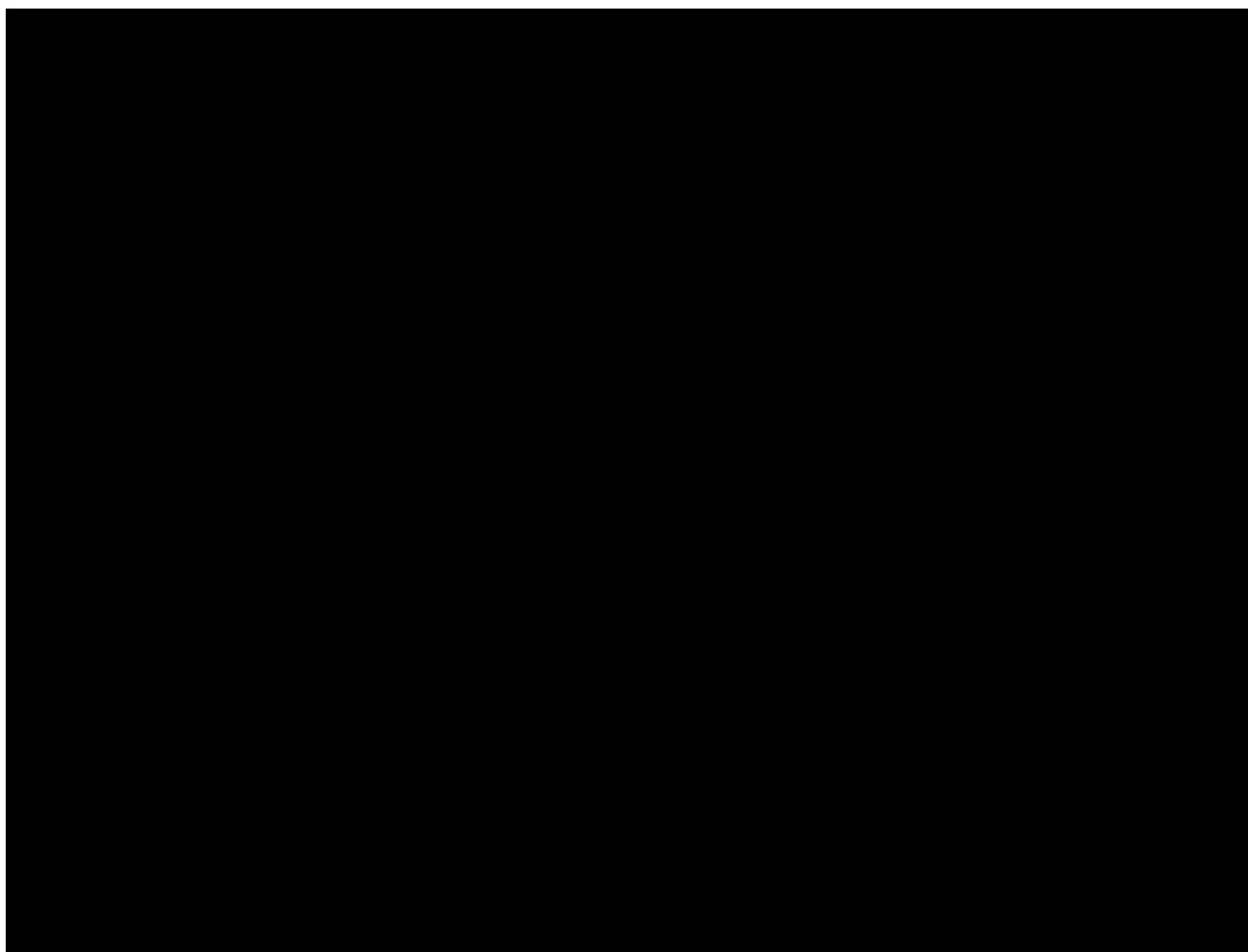
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



NICOLLIN

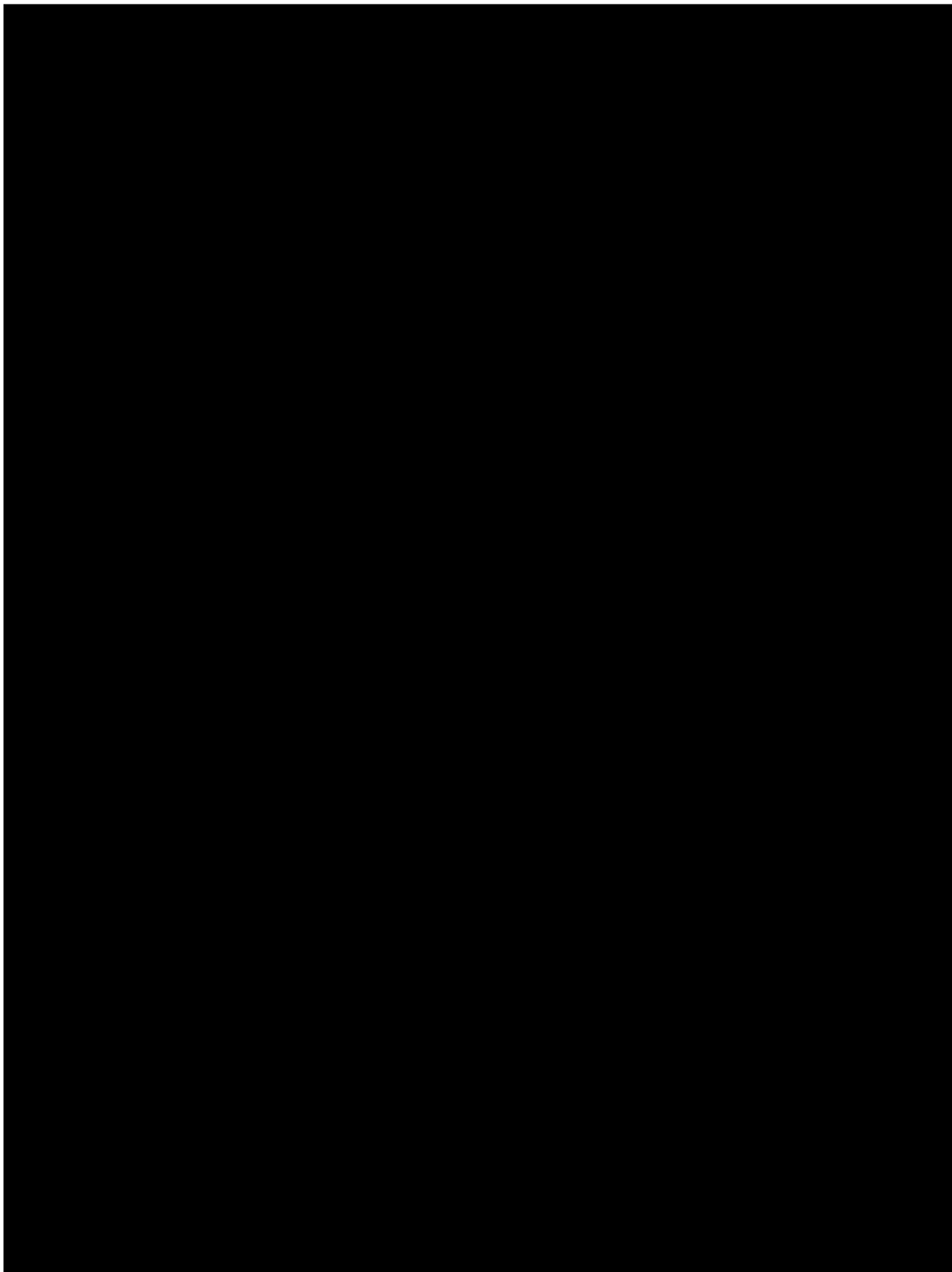


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

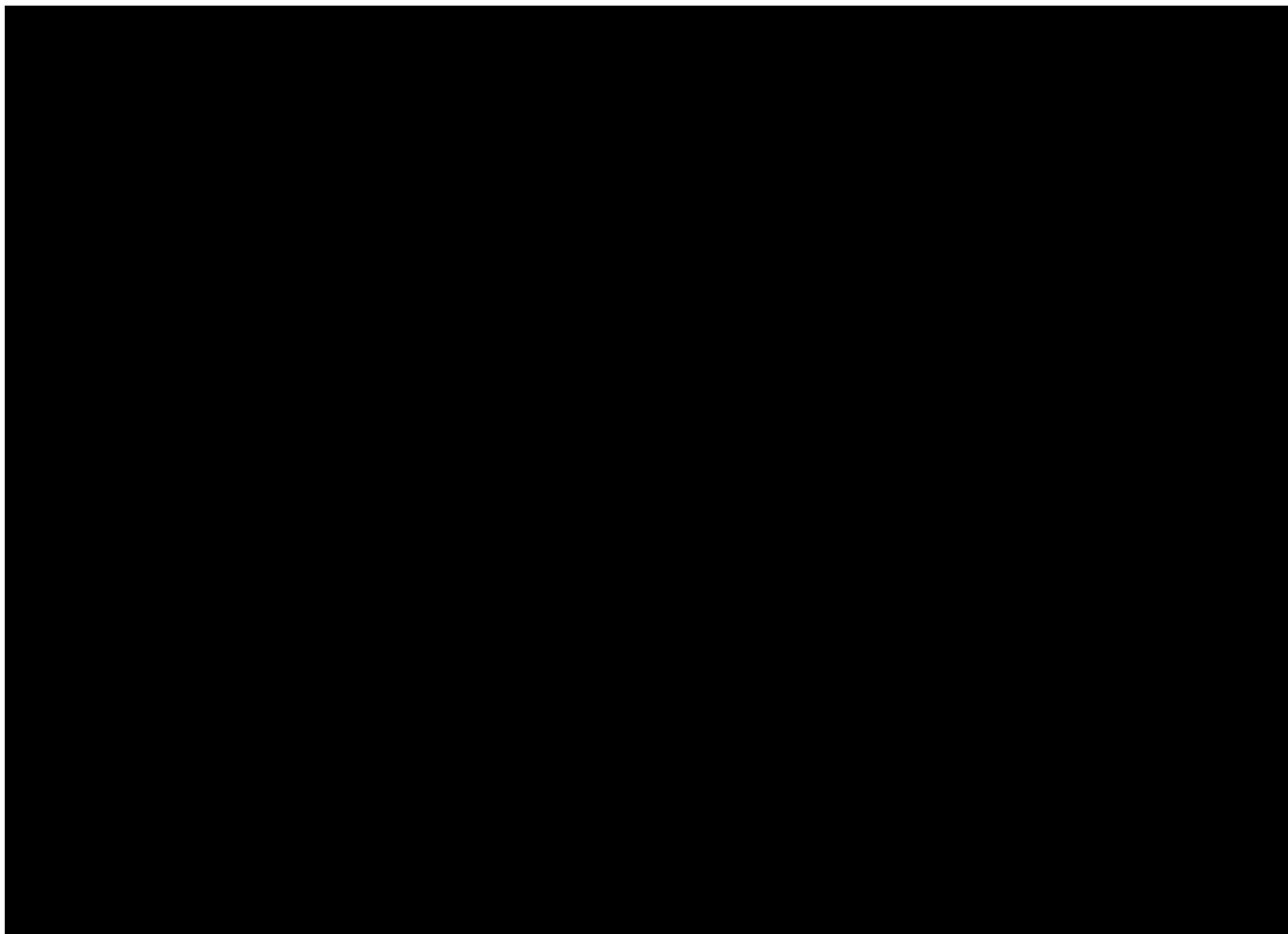
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

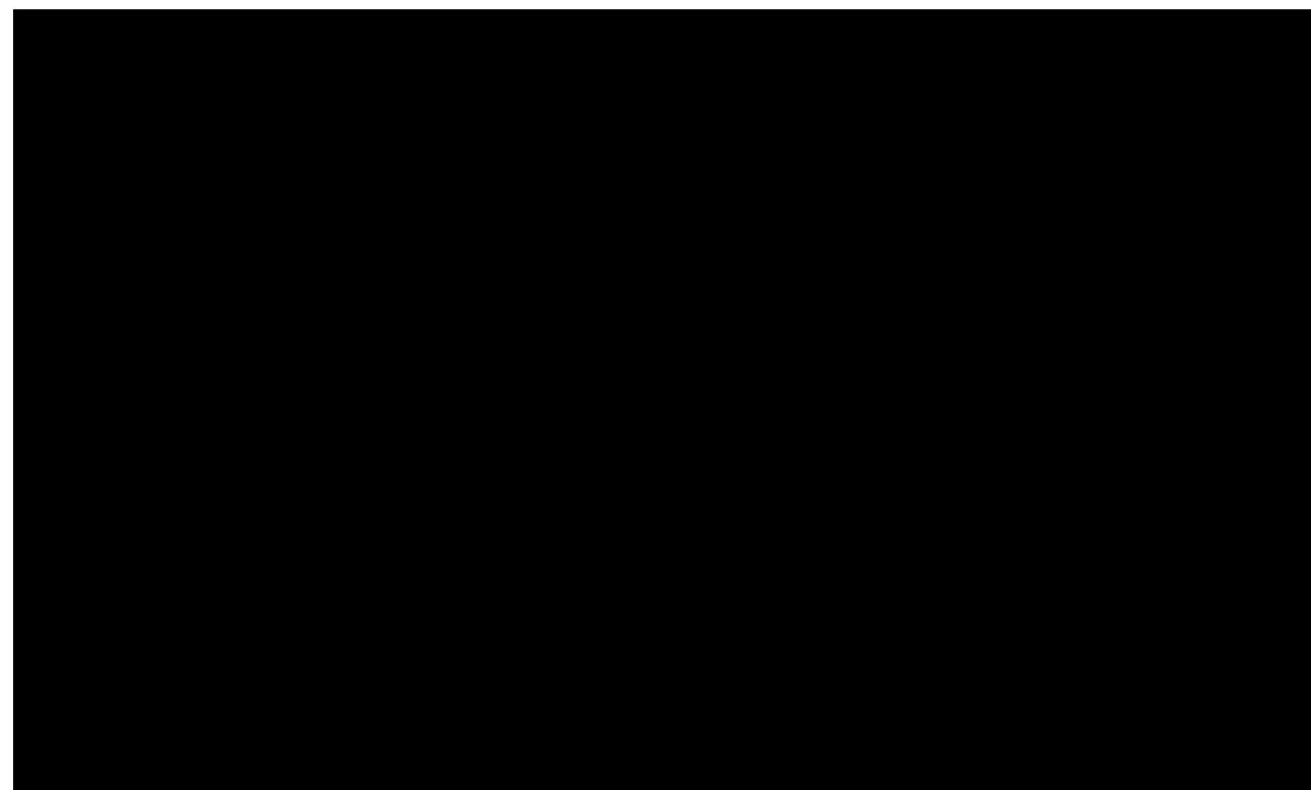


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

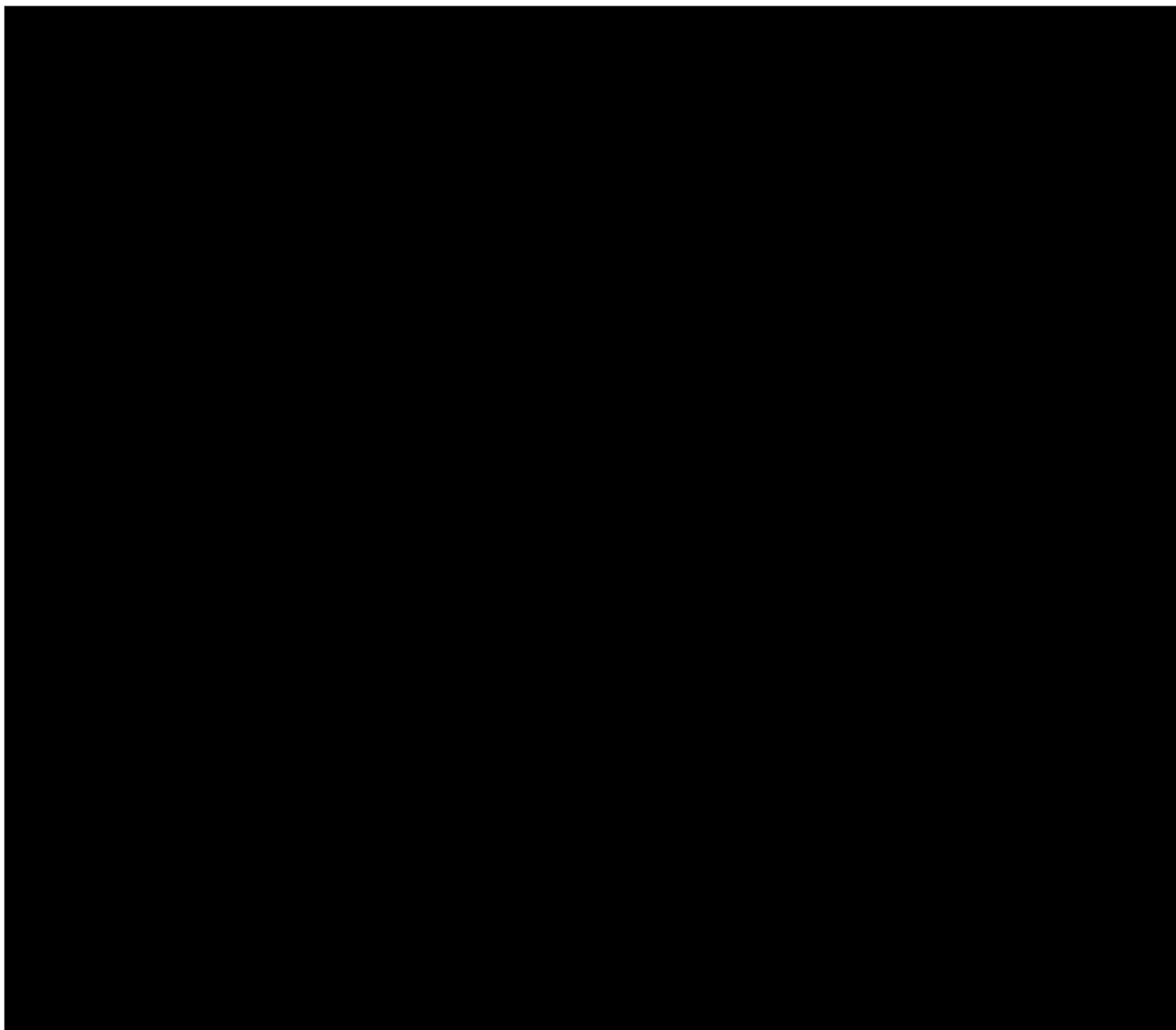
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°2

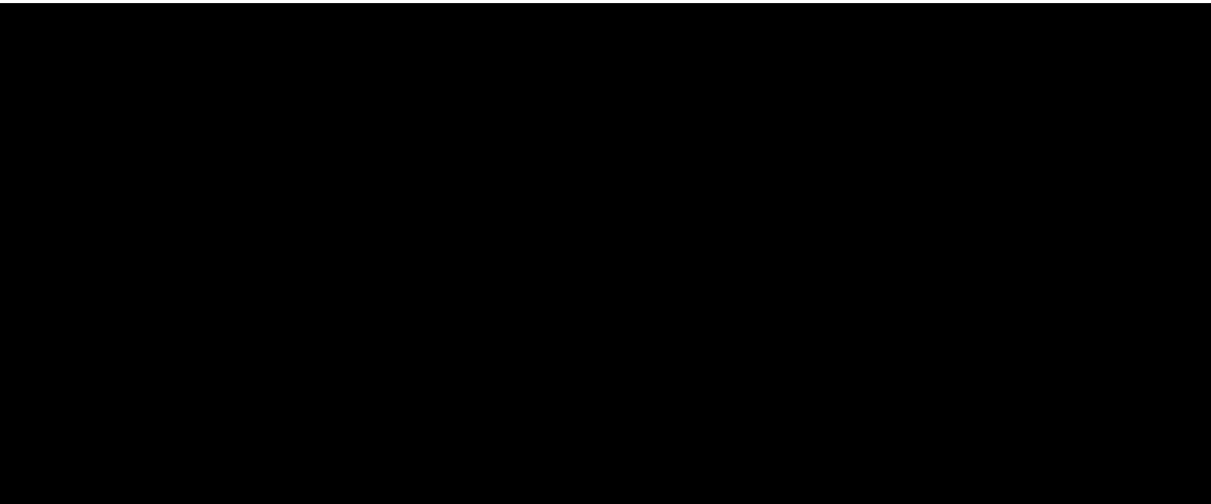
Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
PROPOLYS	8,75	2,19
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 7) – b.3) Sous-critère n°3, effectif d'encadrement, en équivalent temps plein, sur le terrain (20%)

Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent l'effectif des personnels d'encadrement terrain qu'ils mettront en place sur une semaine type ainsi que leur temps de présence sur le terrain par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations à prix forfaitaire (l'effectif sera exprimé en ETP, en retenant la valeur de 1607 heures travaillées par an pour la présentation des ETP dans le mémoire).

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Analyse des propositions des soumissionnaires

L'effectif considéré est le nombre global d'ETP annuel d'encadrement terrain mobilisé pour l'exécution des prestations (agents de maîtrise, chefs d'équipes). Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Analyse des propositions

Nom du soumissionnaire	Nombre d'ETP	Nombre de points sur 6	Note brute sur 10
PROPOLYS			5
POLYSOTIS			
NICOLLIN			
URBASER			

Conclusion relative au sous-critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS	5	1
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

IV – 7) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20 %)

Il était attendu que les soumissionnaires fournissent la description :

- de son (ses) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et

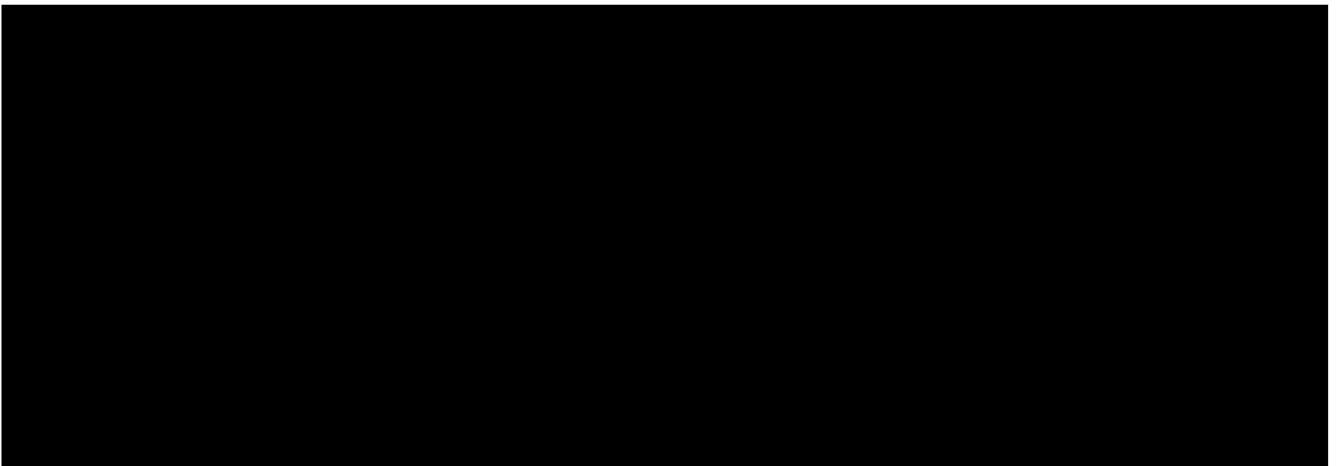
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;

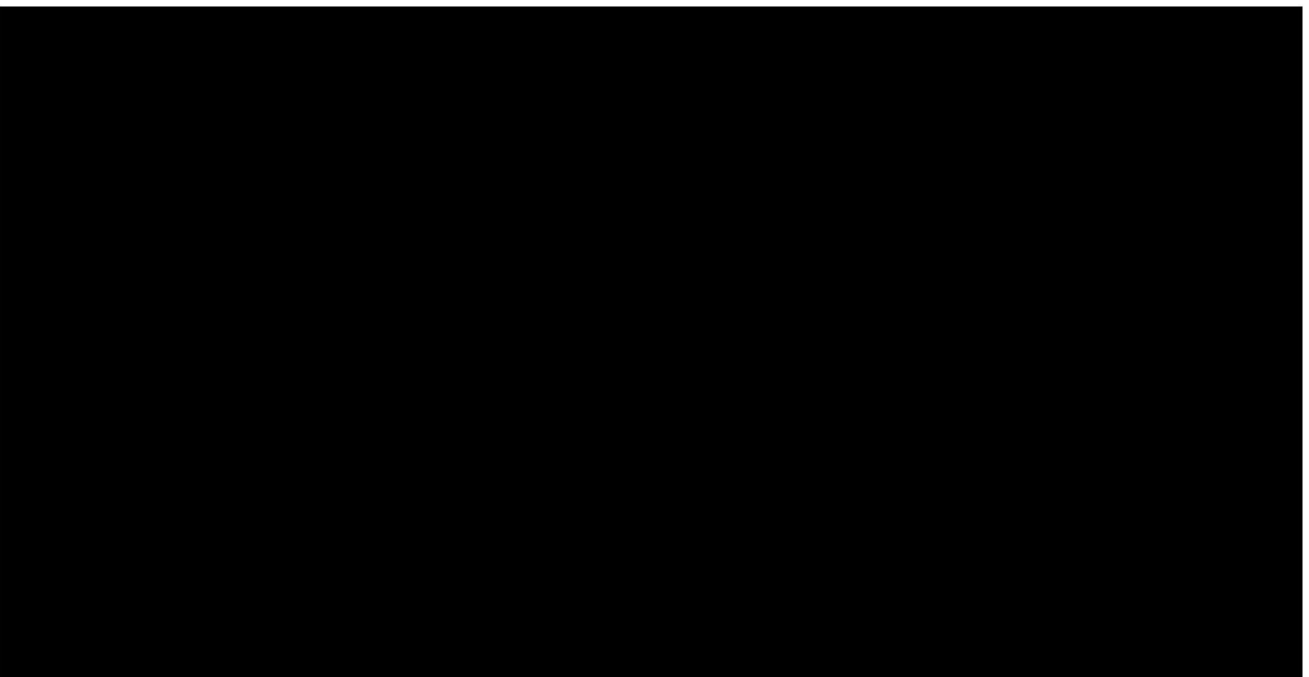
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.



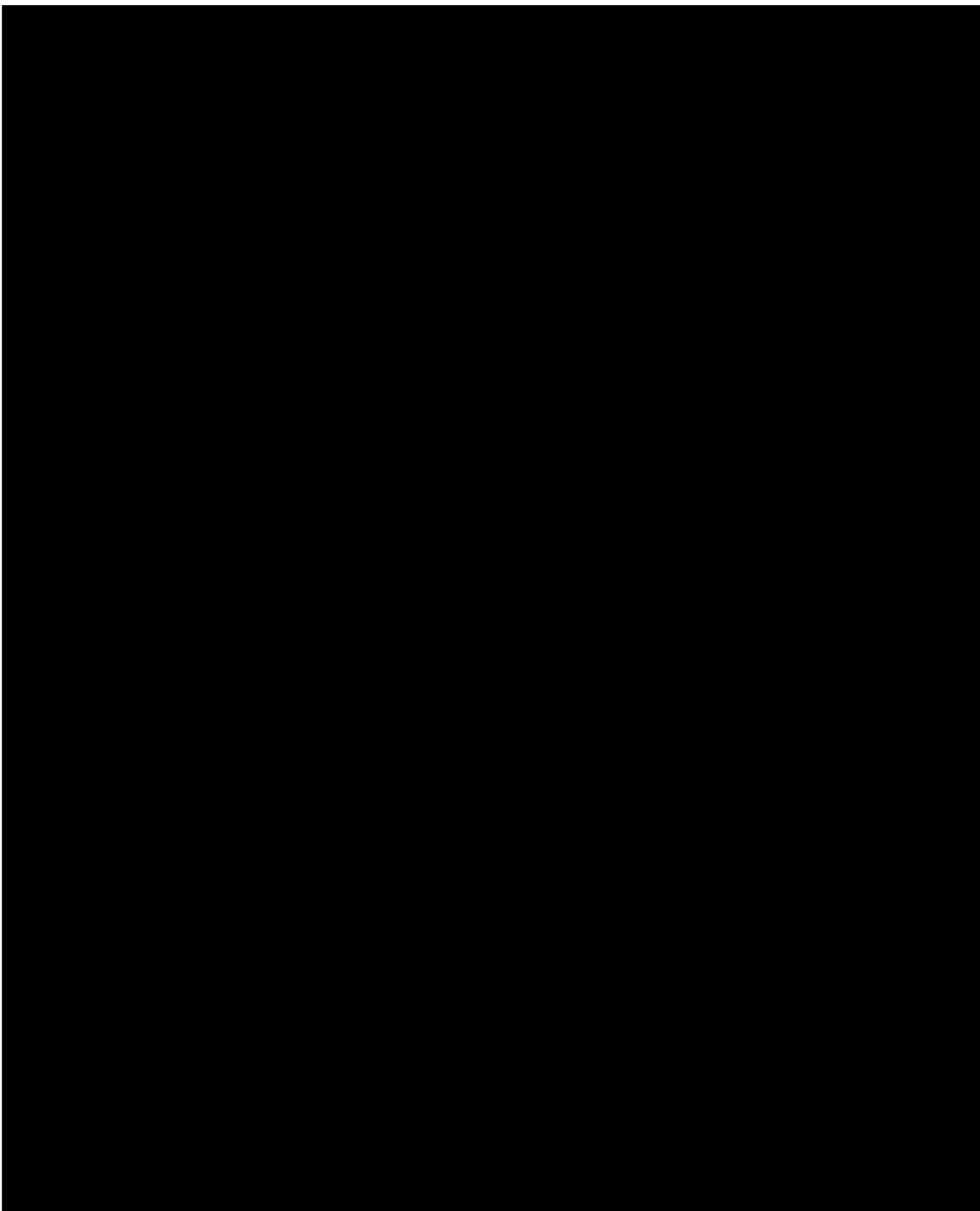
Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

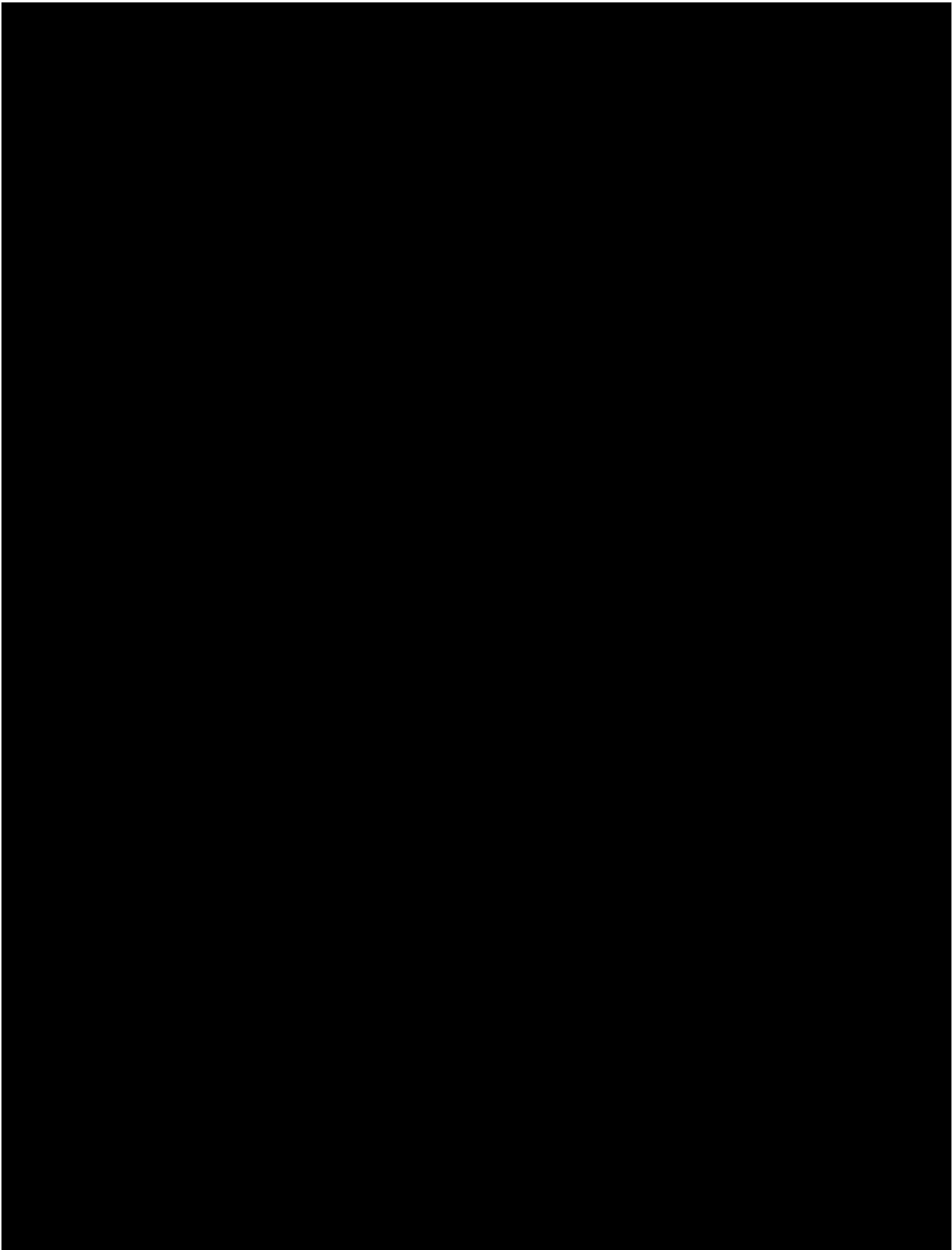


Note : 6 sur 8, soit 7,5 sur 10

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

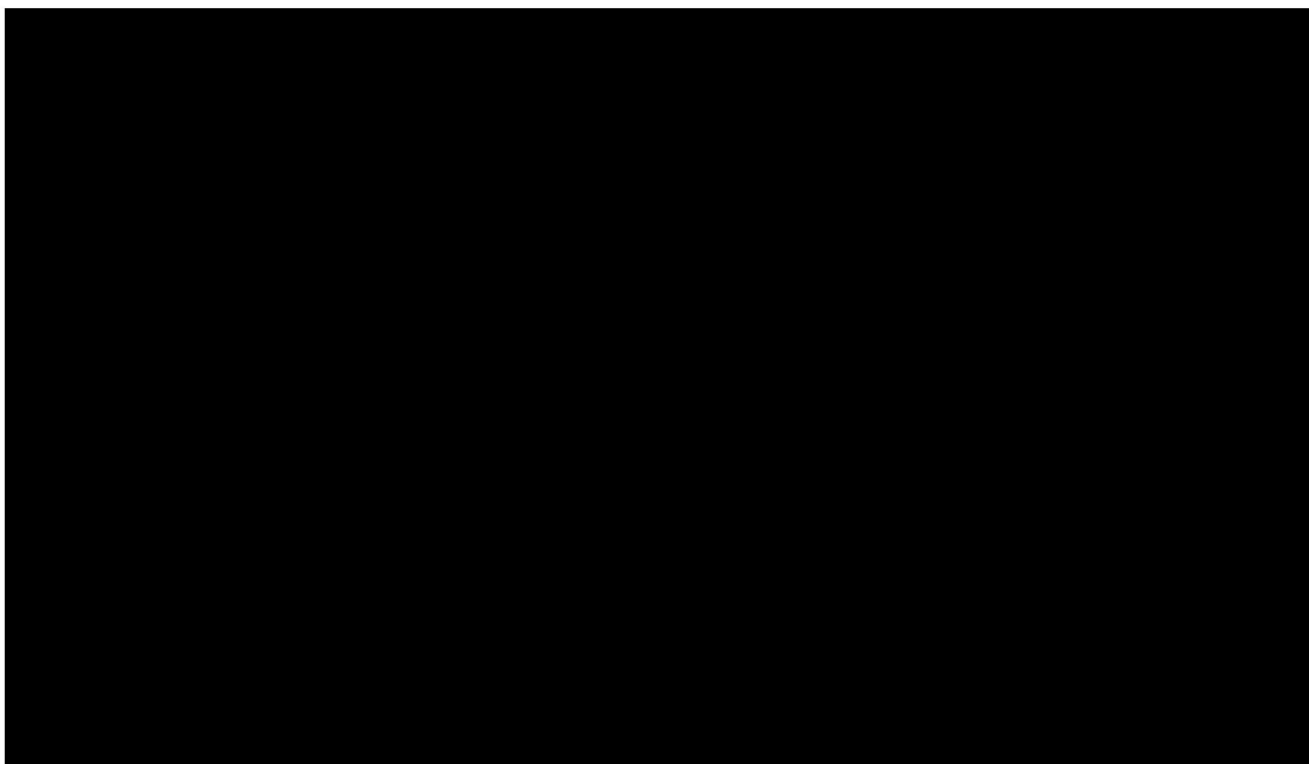
Consultation n°2001028

POLYSOTIS

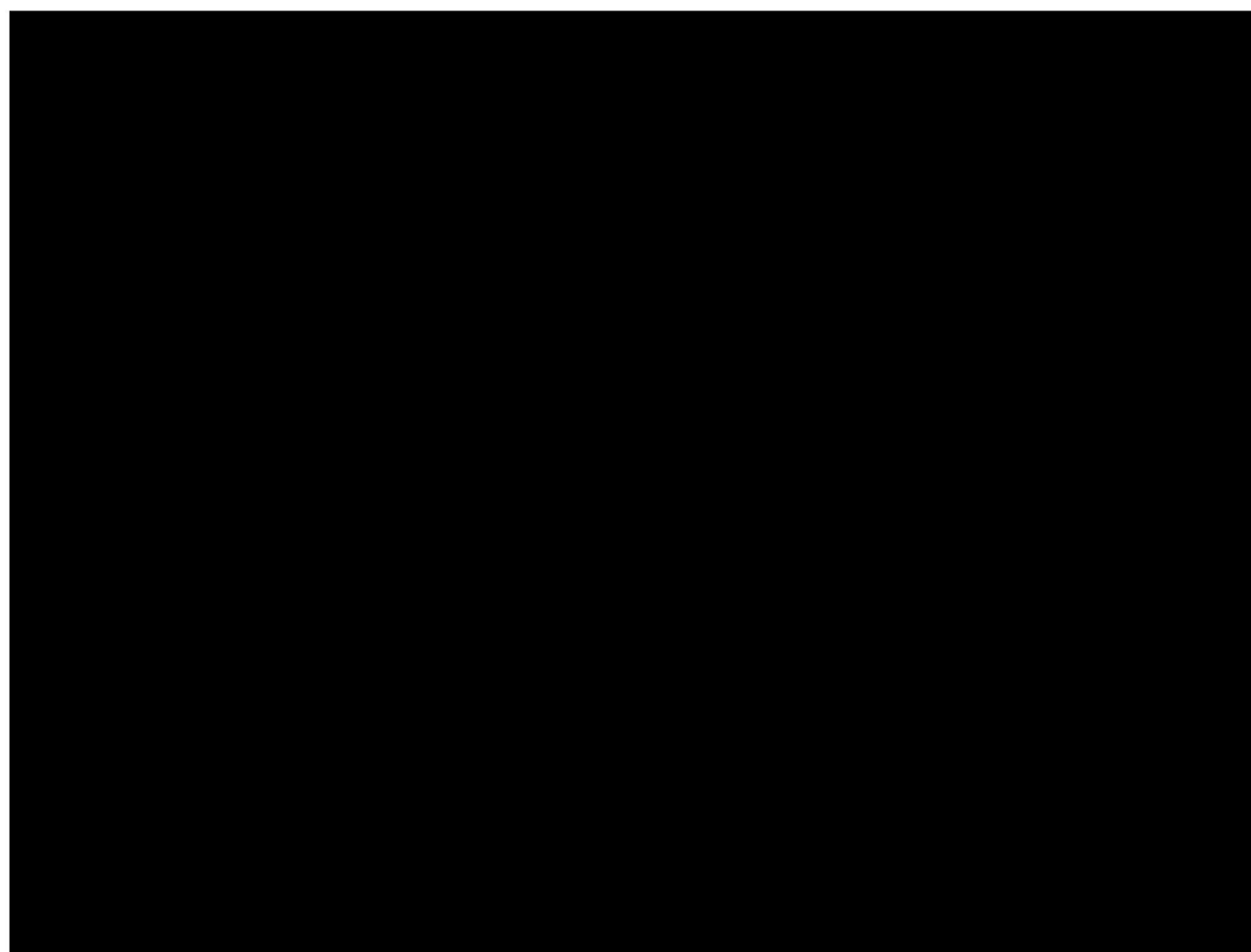


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

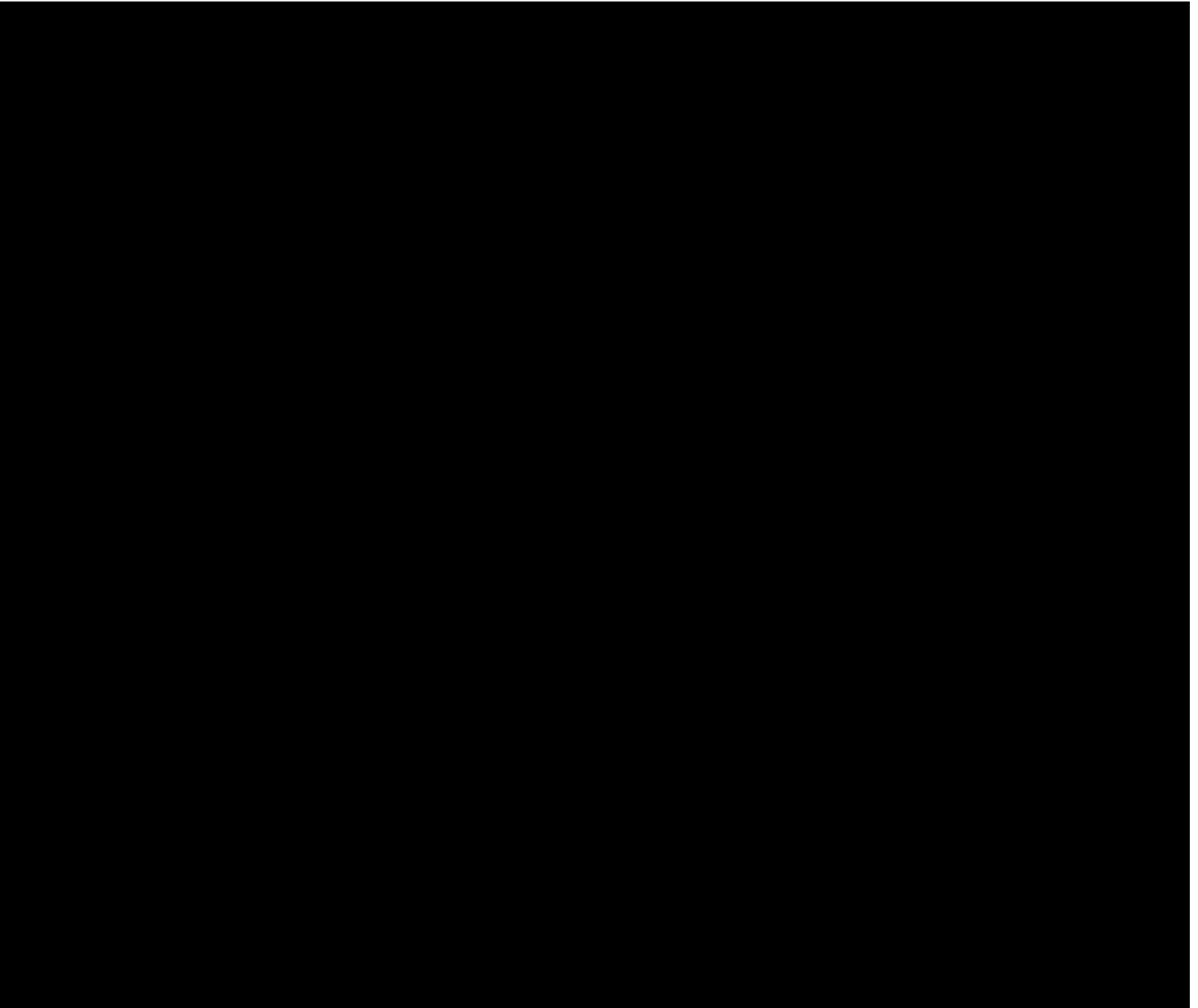


NICOLLIN

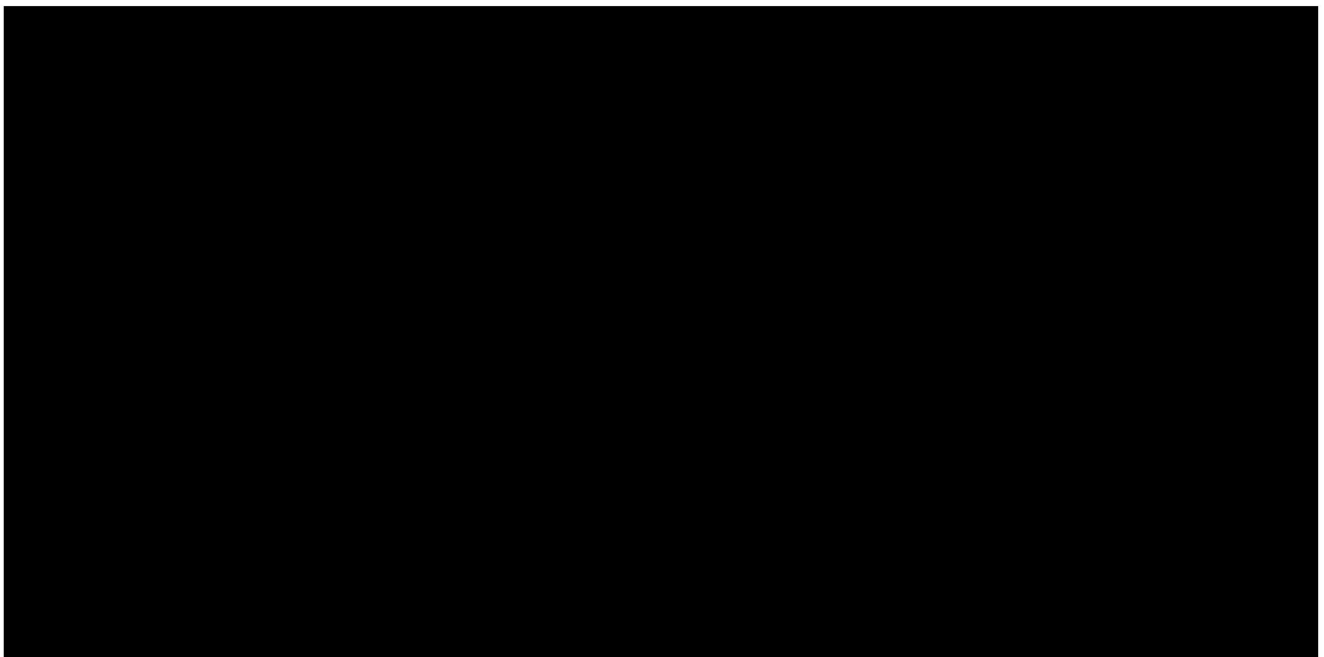


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS	7,5	1,5
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

Conclusion relative au critère n° 2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4		Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)			
PROPOLYS	10	3,5	8,75	2,19	5	1	7,5	1,5	8,19	2,87	
POLYSOTIS											
NICOLLIN											
URBASER											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 7) – c) Critère n°3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10%)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

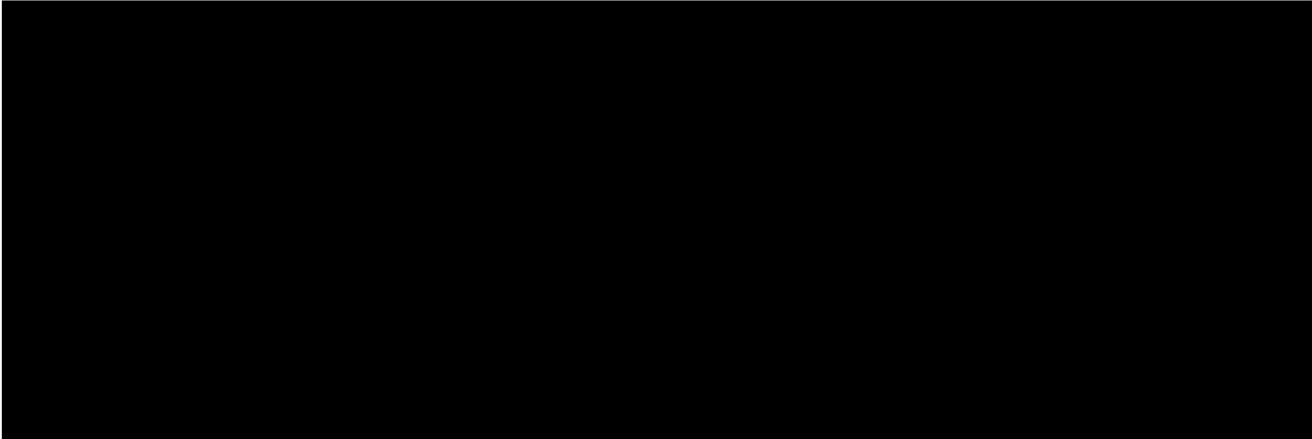
Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Ce critère s'analyse de la même façon que pour les lots précédents.

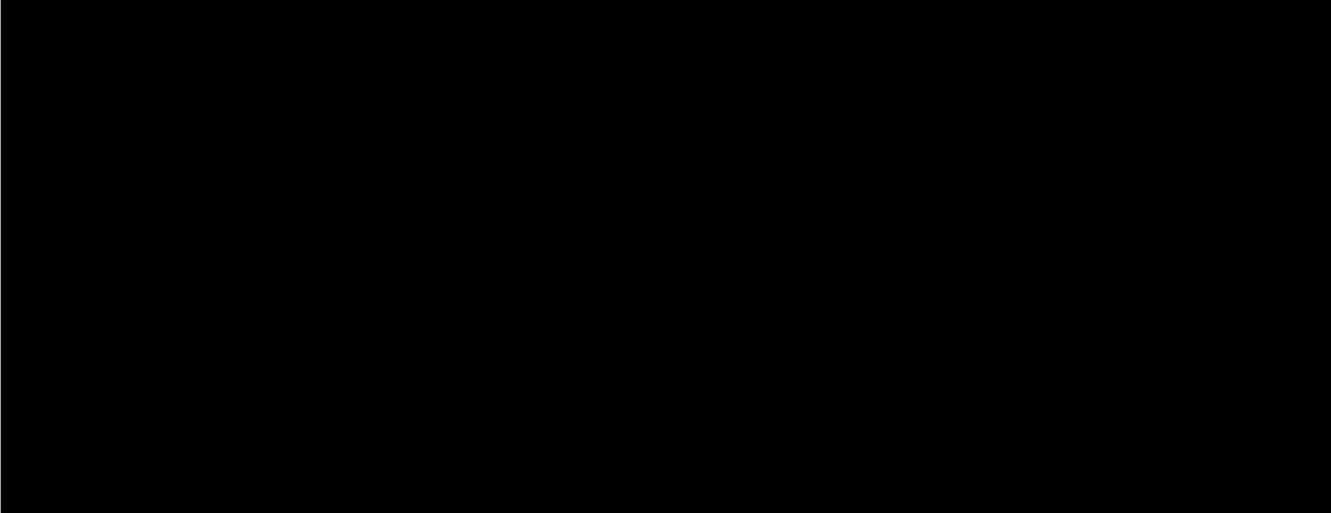
Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



	Note sur 10		2,67
--	-------------	--	------

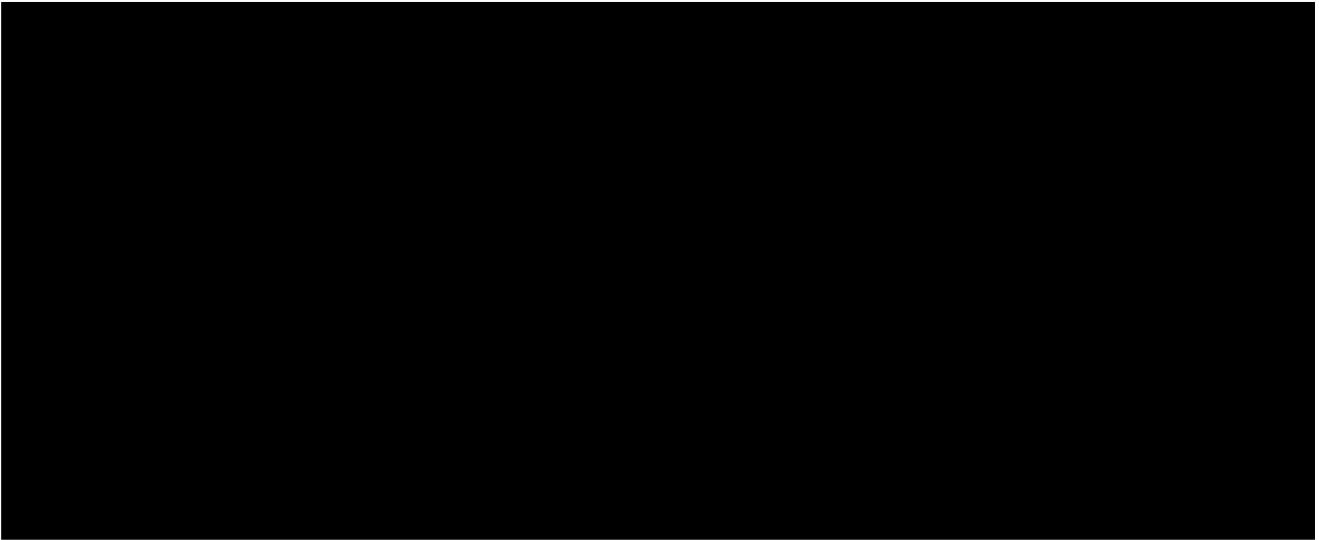
POLYSOTIS



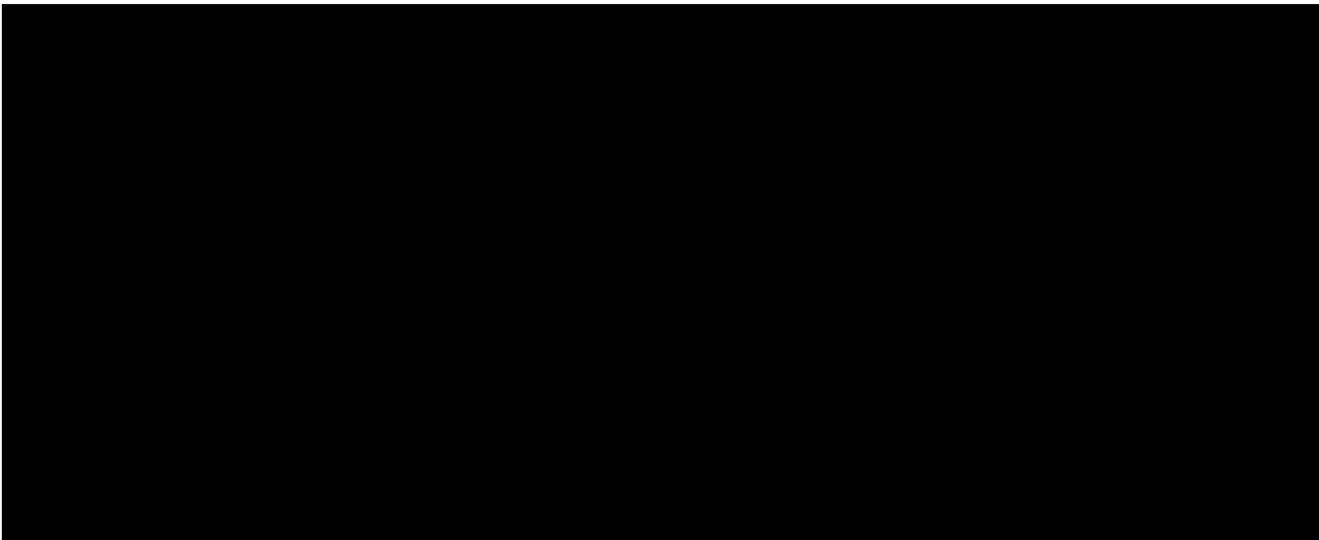
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

NICOLLIN



URBASER



Conclusion relative au critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
PROPOLYS	2,67	0,27
POLYSOTIS		
NICOLLIN		
URBASER		

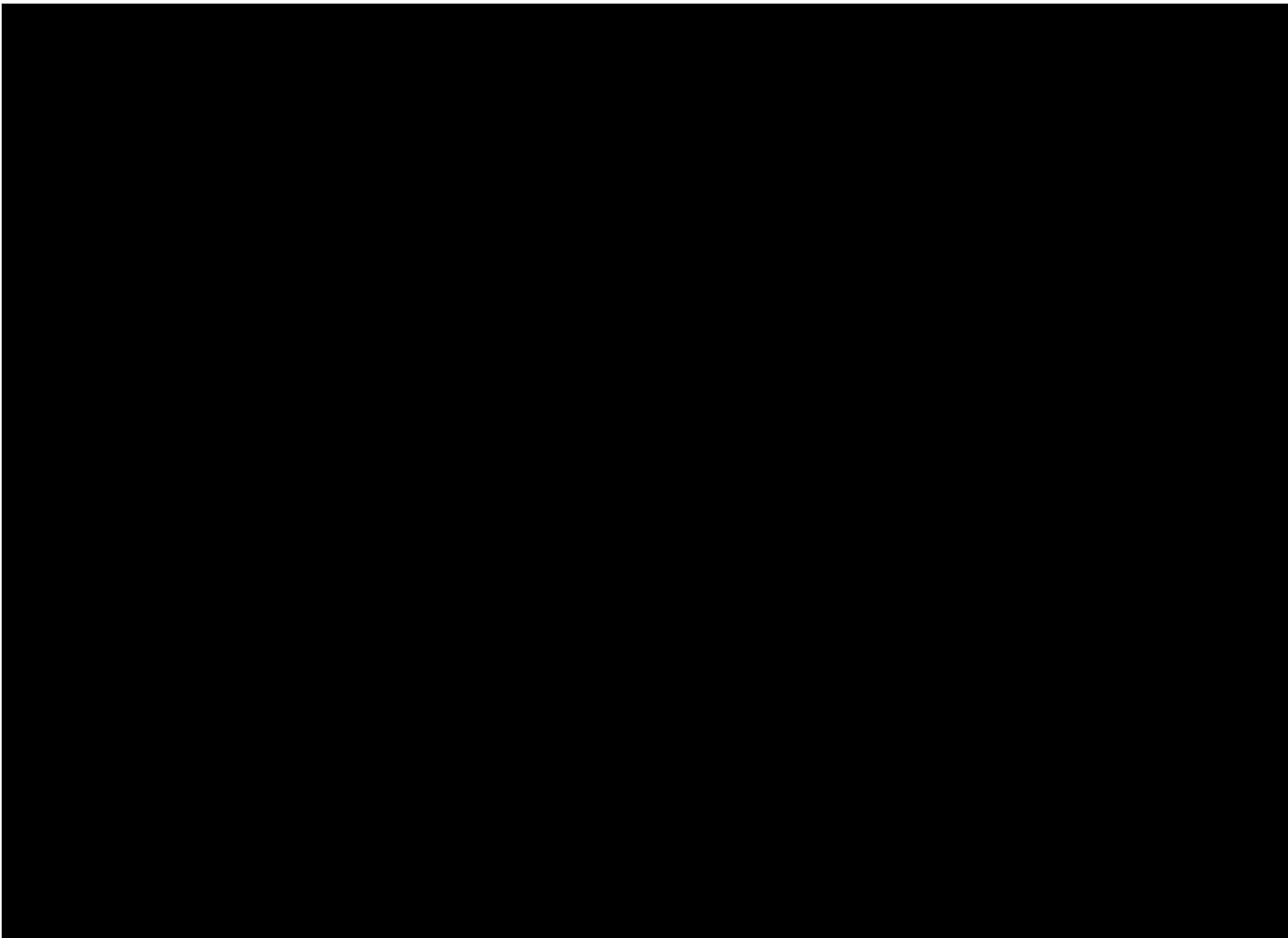
IV – 7) – d) Tableau récapitulatif d’analyse et de classement des offres du lot 5

Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 Performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations		Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)		
PROPOLYS	9,03	4,97	8,19	2,87	2,67	0,27	8,11	1
POLYSOTIS								
NICOLLIN								
URBASER								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 8) Analyse du lot 6



En conséquence, les notes et le classement des offres sont les suivants :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre (€ HT)	Note brute Sur 10	Note pondérée (55 %)	Rang
PROPOLYS	4 735 462,03			
COVED	7 863 874,37			
Groupeement SEPUR/LES ALCHIMISTES	4 143 083,79	10	5,50	
MOULINOT	5 459 269,53			
URBASER	6 240 524,46			

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 8) – b) Critère n°2, modalités pour garantir la qualité et la continuité du service (35%)-

IV – 8) – b.1) Sous-critère n°1, dimensionnement du parc de véhicules, y compris véhicules de réserve, pour la réalisation des prestations forfaitaires (35%)-

Il était attendu que les soumissionnaires fournissent, pendant la période transitoire pour la période du 22/09/2022 au 28/02/2023 et après la période transitoire pour la période après le 01/03/2023, les informations relatives au parc de bennes mis en œuvre pour l'exécution de la prestation forfaitaire uniquement, et sur une semaine type au regard des plages horaires d'exécution des prestations telles que présentées dans le bordereau de capacité de collecte, annexe 2 à l'acte d'engagement.

Le dimensionnement du parc durant la période transitoire n'est pas valorisé.

Analyse des propositions des soumissionnaires

Les valeurs proposées par chacun des soumissionnaires et les notes correspondantes sont présentées dans le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10
PROPOLYS	
COVED	
SEPUR/LES ALCHEMISTES	10
MOULINOT	
URBASER	

Conclusion relative au sous-critère n°1

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)
PROPOLYS		
COVED		
SEPUR/LES ALCHEMISTES	10	3,5
MOULINOT		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

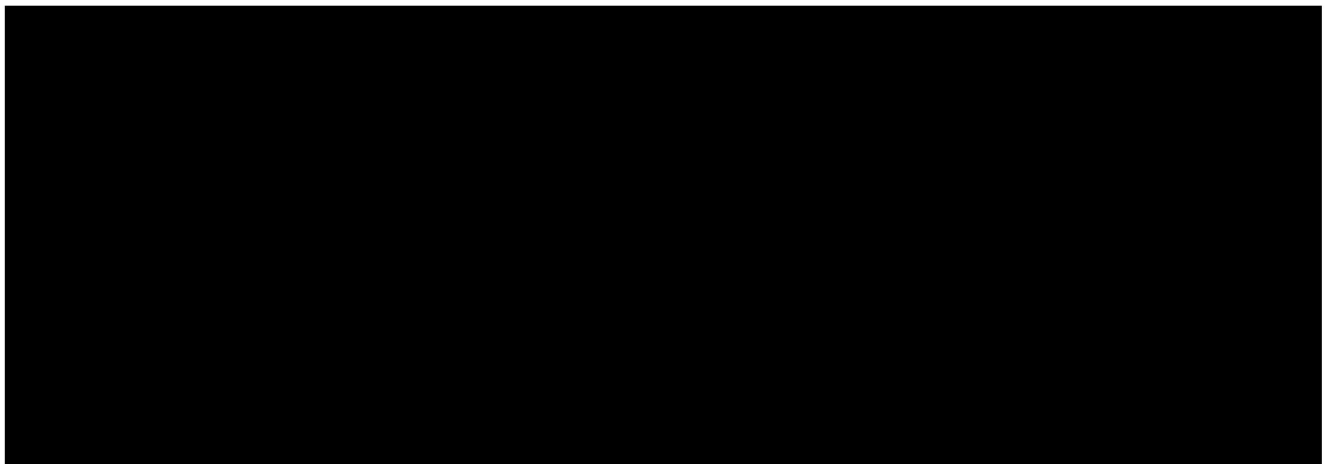
Consultation n°2001028

IV – 8) – b.2) Sous-critère 2, organisation et méthodologie pour la planification et le suivi des prestations (25%)-

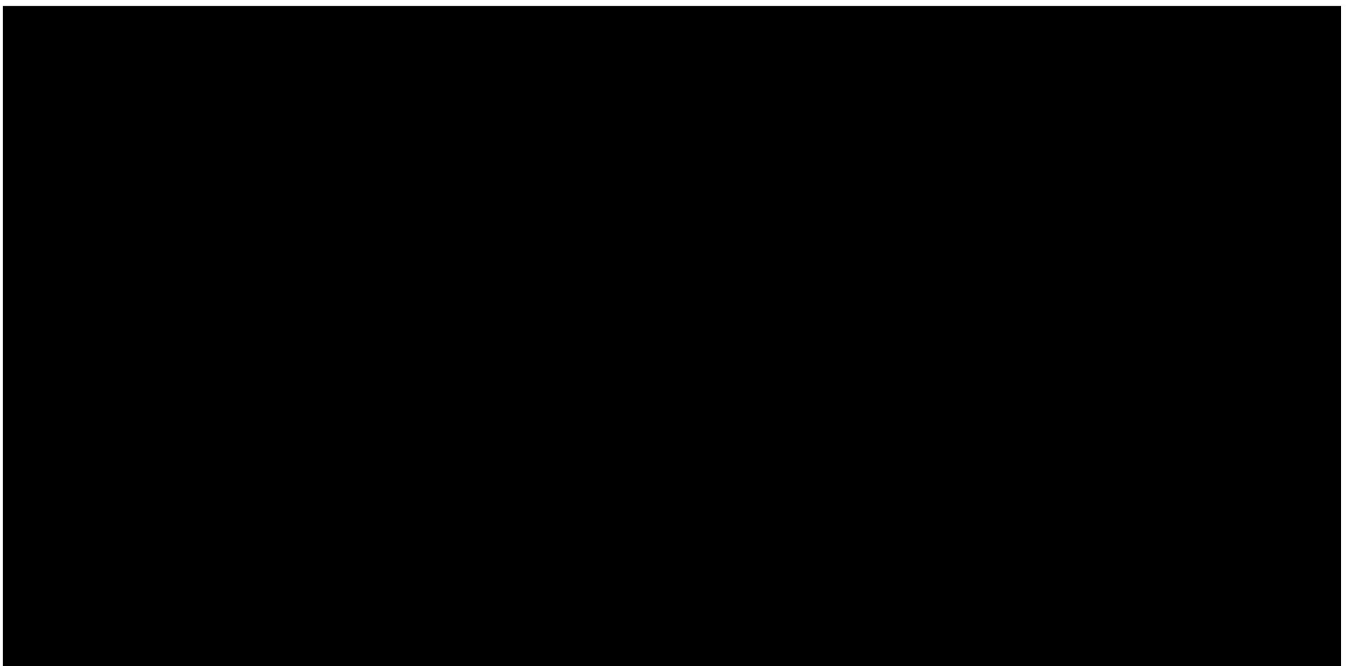
Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- la méthodologie et les outils utilisés pour la planification des prestations sur une semaine type, tant pour les agents que pour les véhicules (éléments à fournir uniquement pour les prestations forfaitaires), (1 point) ainsi qu'un exemple de planning hebdomadaire de collecte clair et lisible avec moyens humains (nombre de services et journée type des personnels avec en particulier la prise et la fin de service sur le terrain et les temps de vidage) (1 point) ;
- les moyens mis en place pour s'assurer de la compétence des agents pour les missions confiées : description du contenu du plan de formation et de sa mise en œuvre (+ 1 point); contrôle des tâches sur le terrain (+ 1 point) ;
- les dispositions prévues pour gérer les aléas lors de l'exécution des prestations (en dehors des pannes de véhicules) (2 points) ;
- les dispositions prises pour le suivi de la qualité des prestations (1 point).

La note sur 7 est ramenée sur 10.

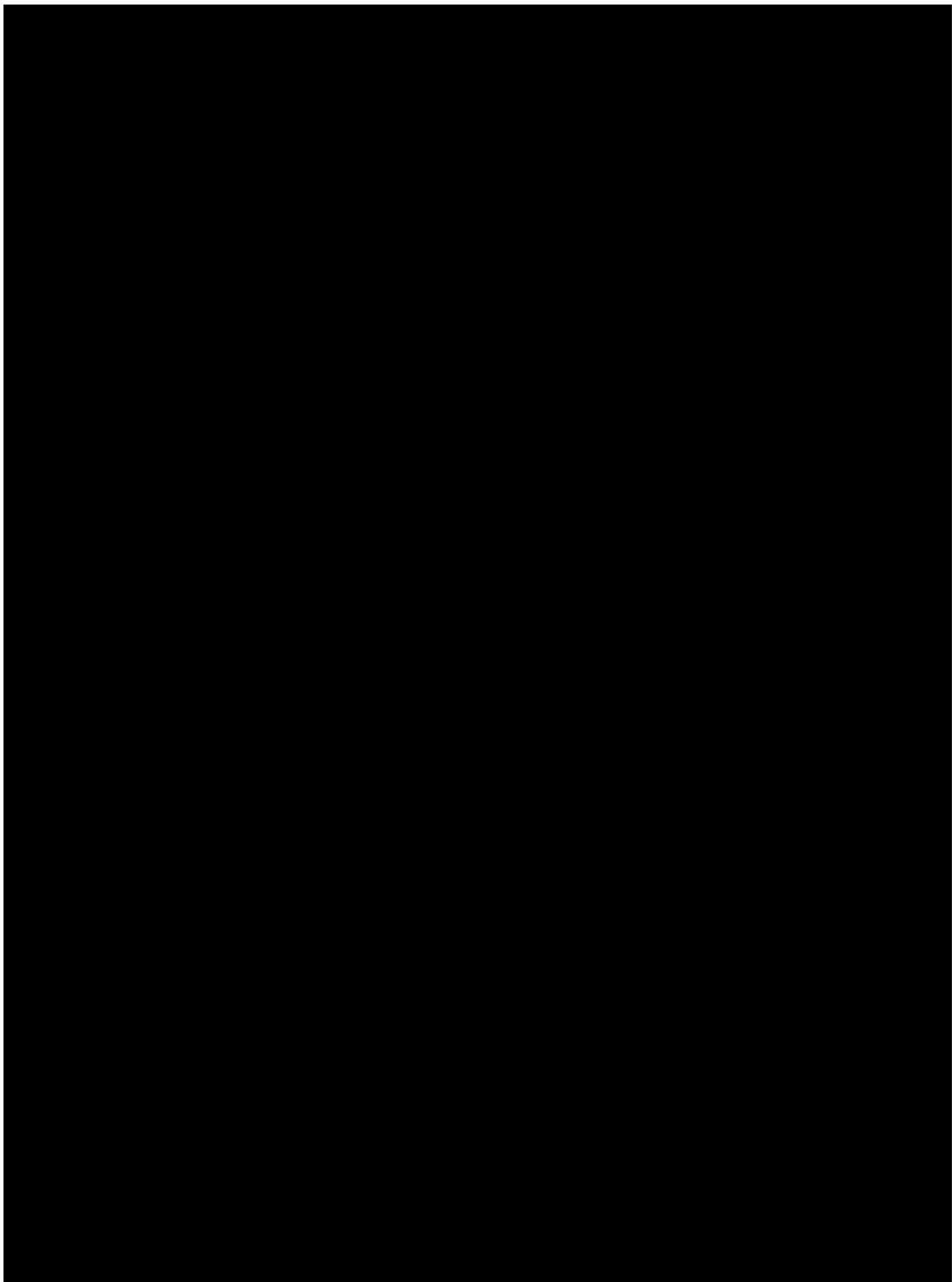


PROPOLYS



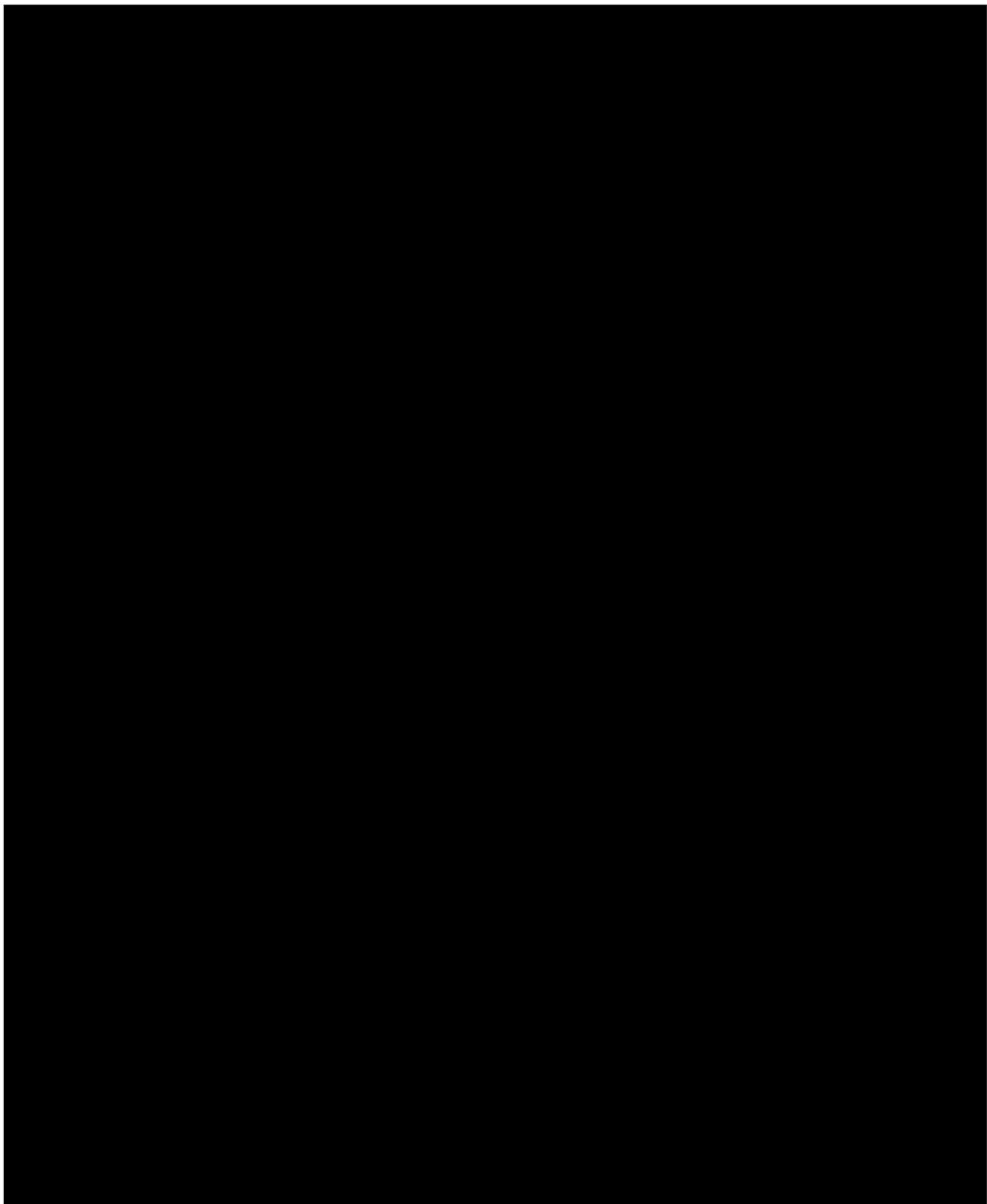
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



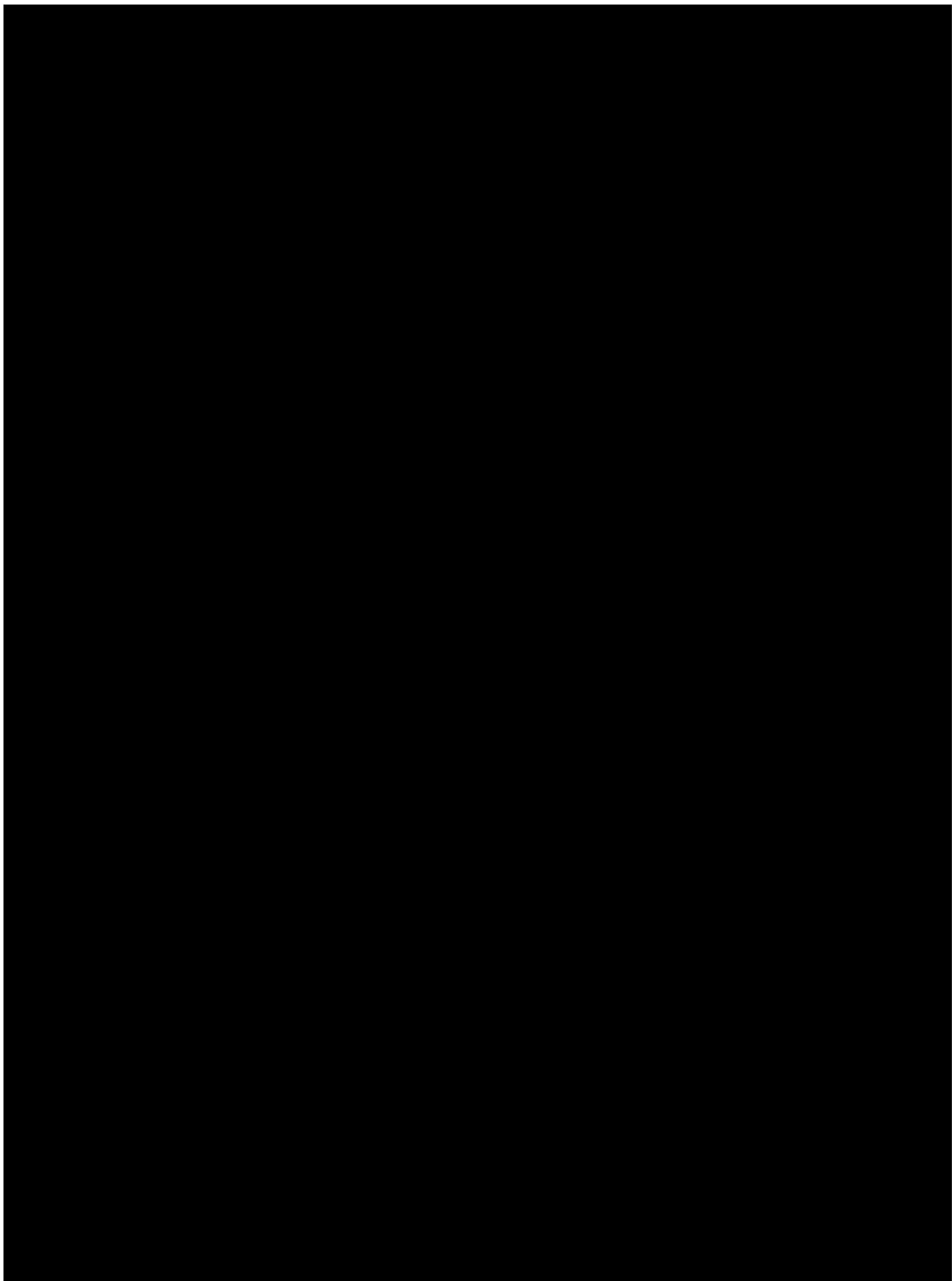
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

COVED

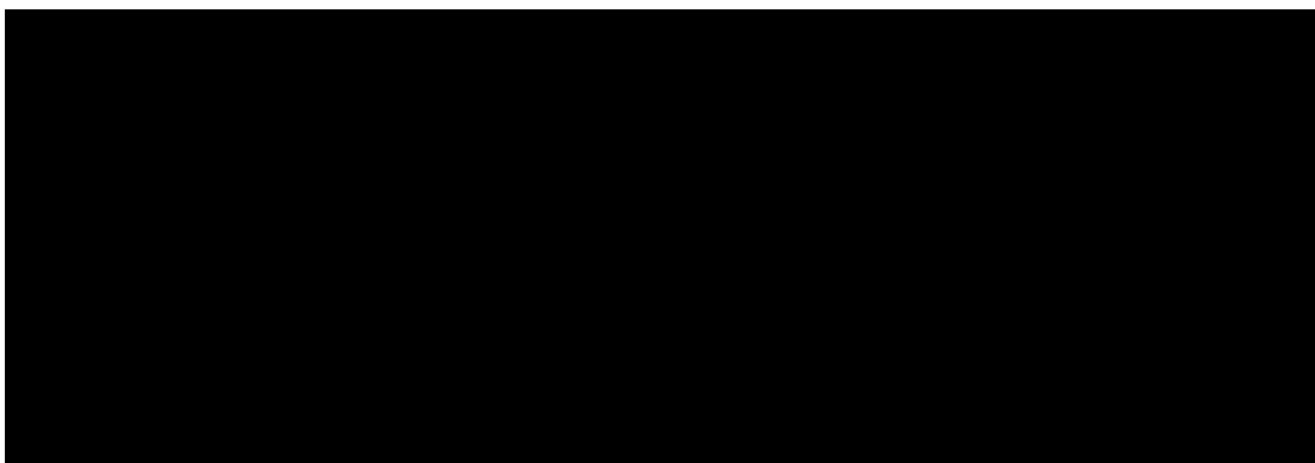
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

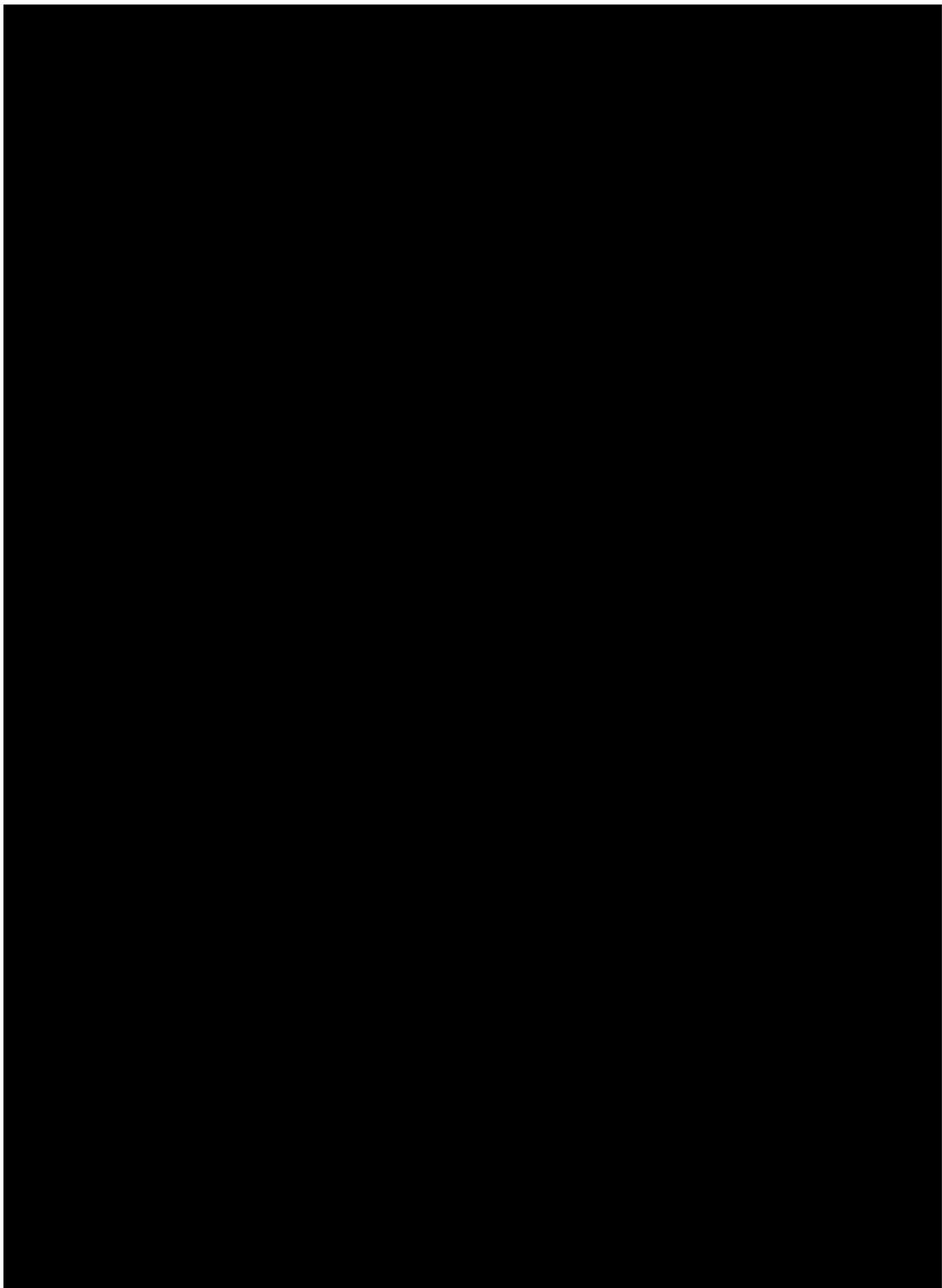


SEPUR/LES ALCHEMISTES



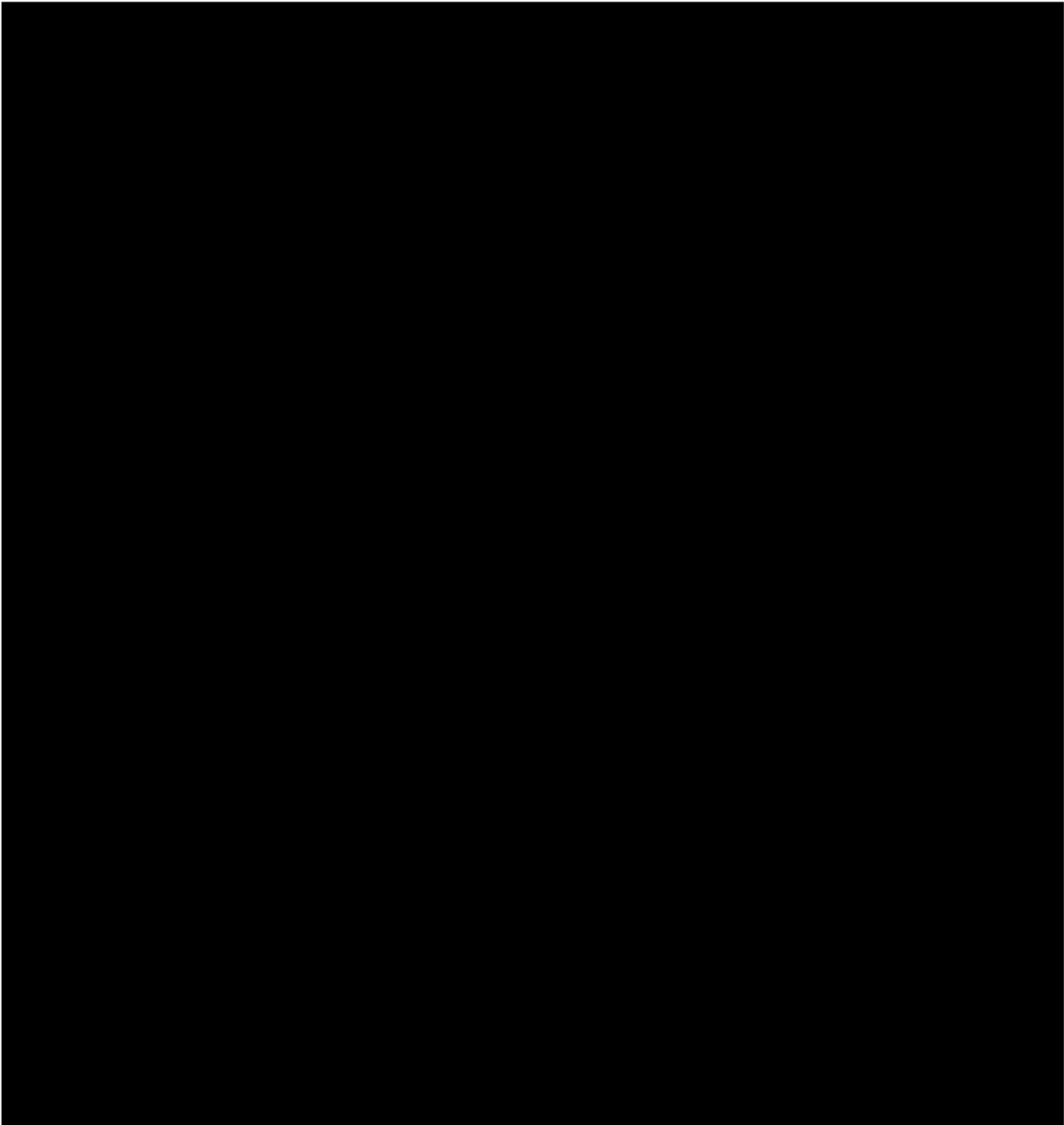
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



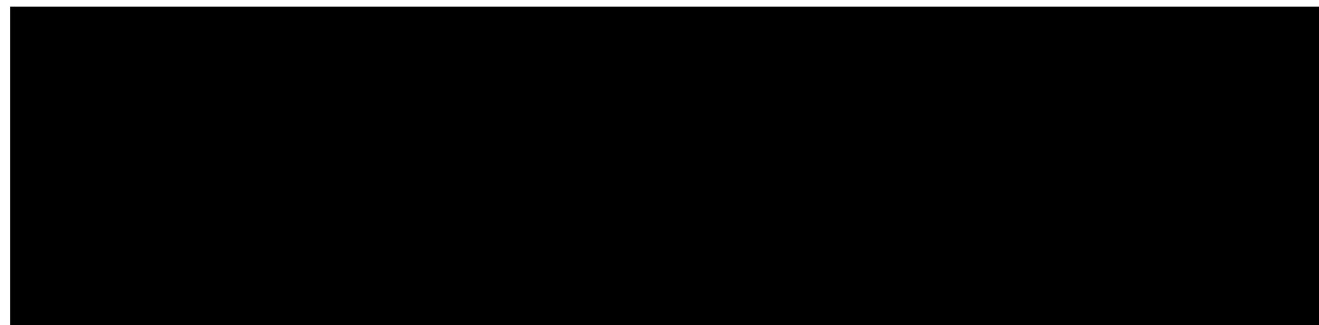
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 7 sur 7, soit 10 sur 10

MOULINOT



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

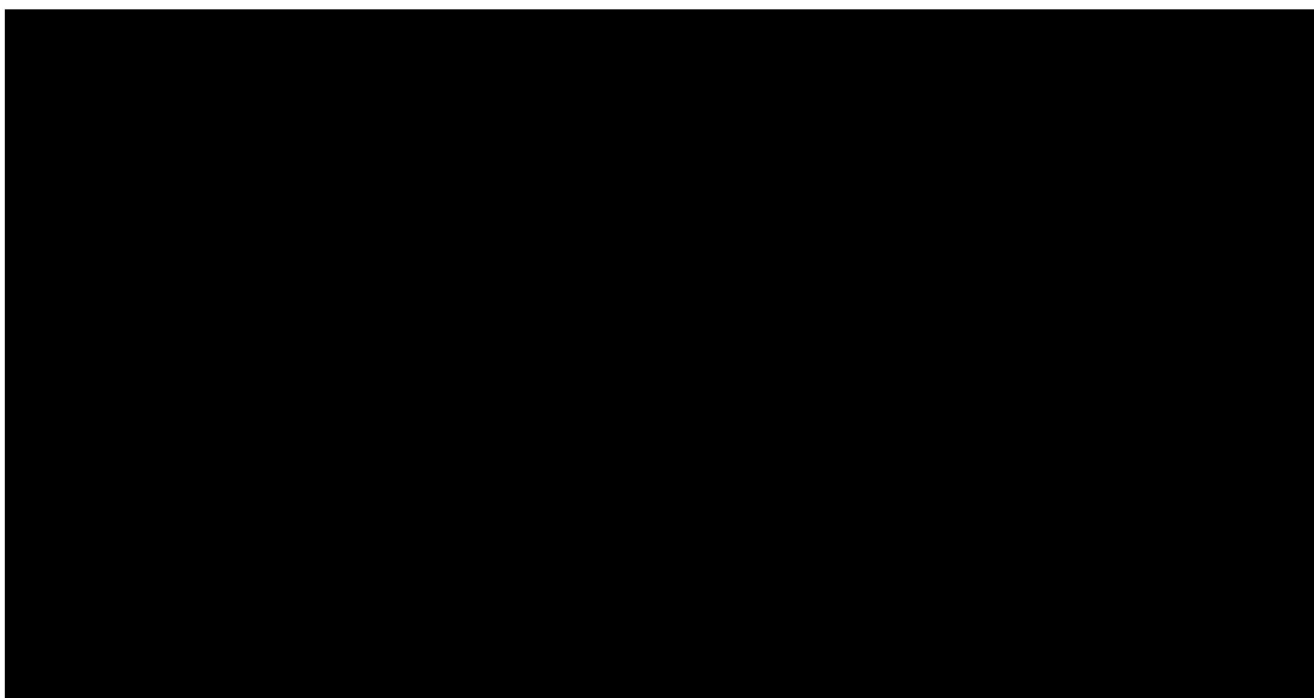
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

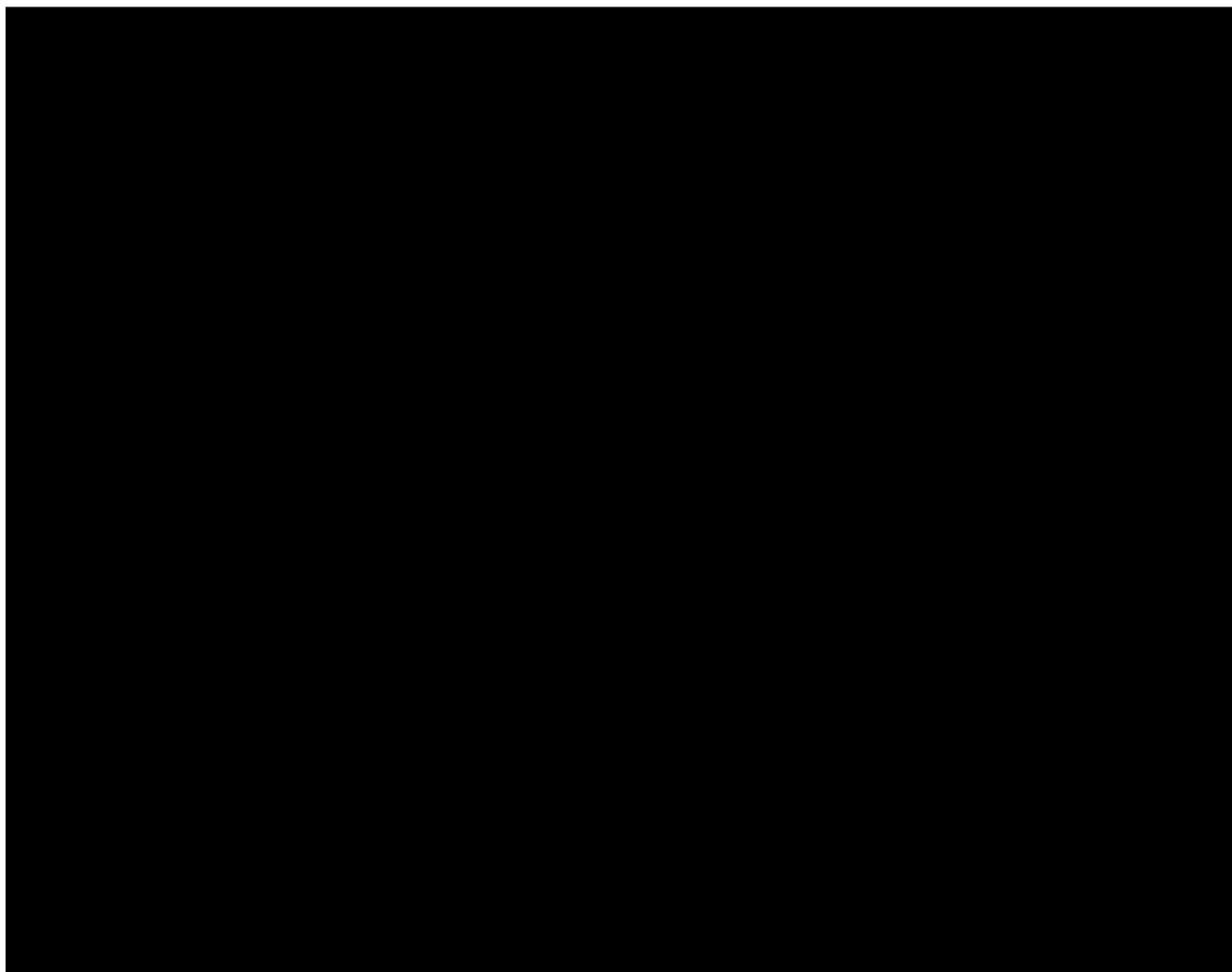
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



URBASER

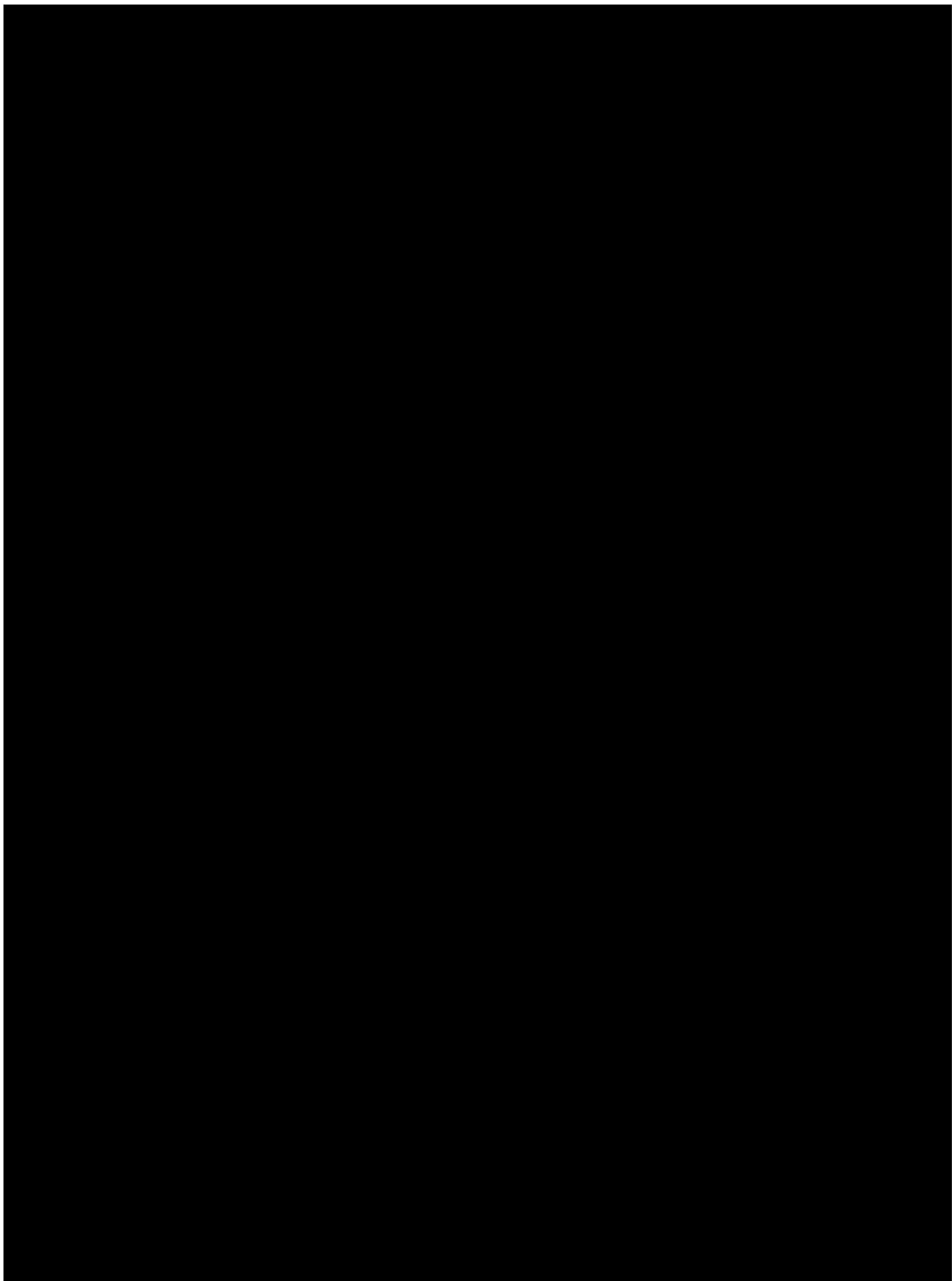


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

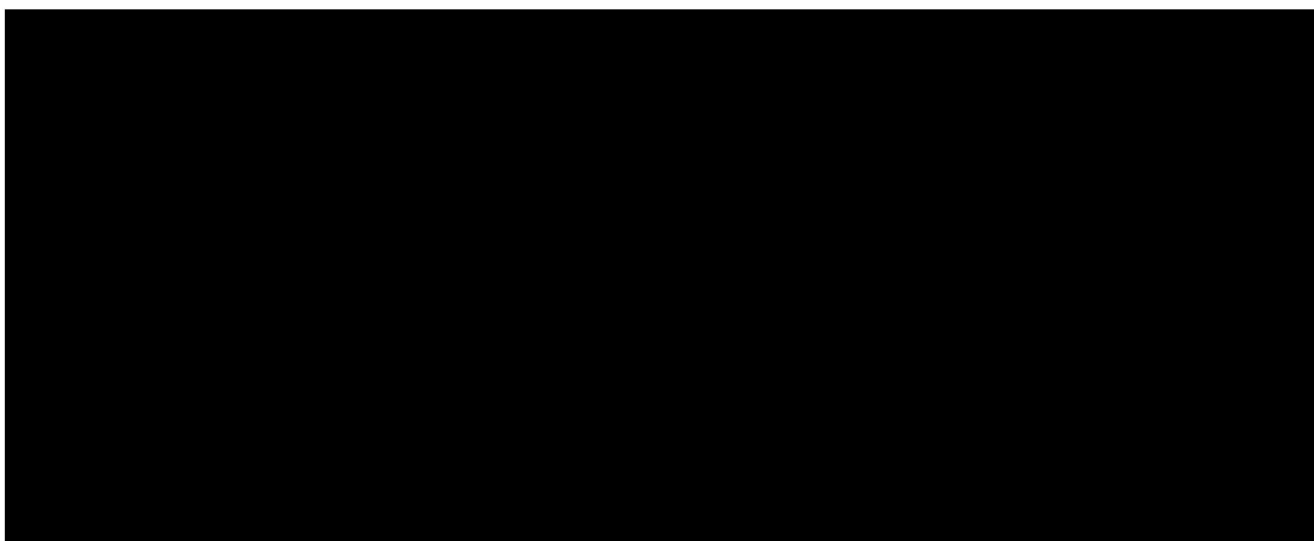
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°2

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (25 %)
PROPOLYS		
COVED		
SEPUR/LES ALCHIMISTES	10	2,5
MOULINOT		
URBASER		

IV – 8) – b.3) Sous-critère 3 : organisation spécifique pour le suivi et la traçabilité des quantités de biodéchets collectées (20%): -

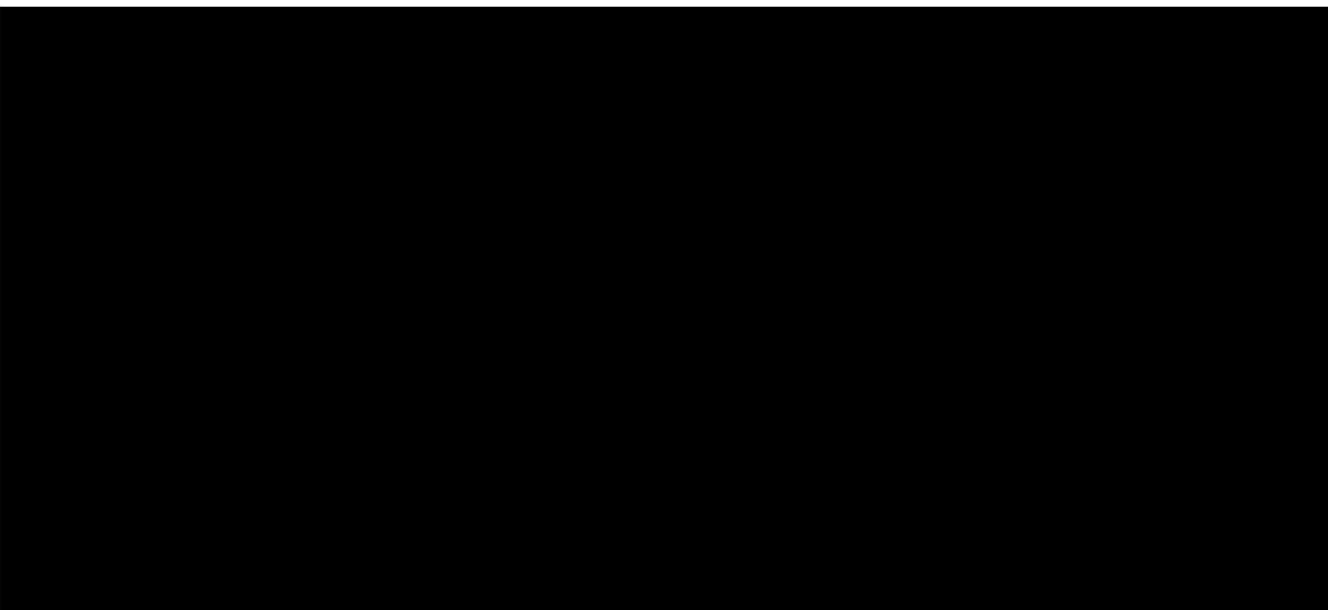
Il était attendu des soumissionnaires qu'ils présentent :

- les modalités d'acquisition des informations sur les quantités de biodéchets collectées et de constitution des différents bilans statistiques demandés : saisie du nombre de bacs collectés par producteur (1 point), proposition d'une estimation des poids collectés par site (clef de répartition) à partir du poids total relevé à l'exutoire et des volumes estimés ou pesée des bacs par système de pesée embarqué (1 point) ;
- les modalités de constitution du document d'accompagnement commercial à chaque collecte d'un marché (1 point) et organisation mise en œuvre pour la transmission du document d'accompagnement commercial à chaque producteur (1 point) ;
- les modalités de mise à disposition des bilans quotidiens et mensuels : mise à disposition de documents dématérialisés (1 point), qualité de l'archivage dématérialisé et traçabilité (1 point) ;
- l'exploitation de la base de données sur la durée : synthèse des quantités de déchets alimentaires collectés estimées sur la durée par producteur et des tonnages amenés aux exutoires sur la durée (1 point), analyse des quantités sur la durée (1 point).

La note sur 8 est ramenée sur 10.

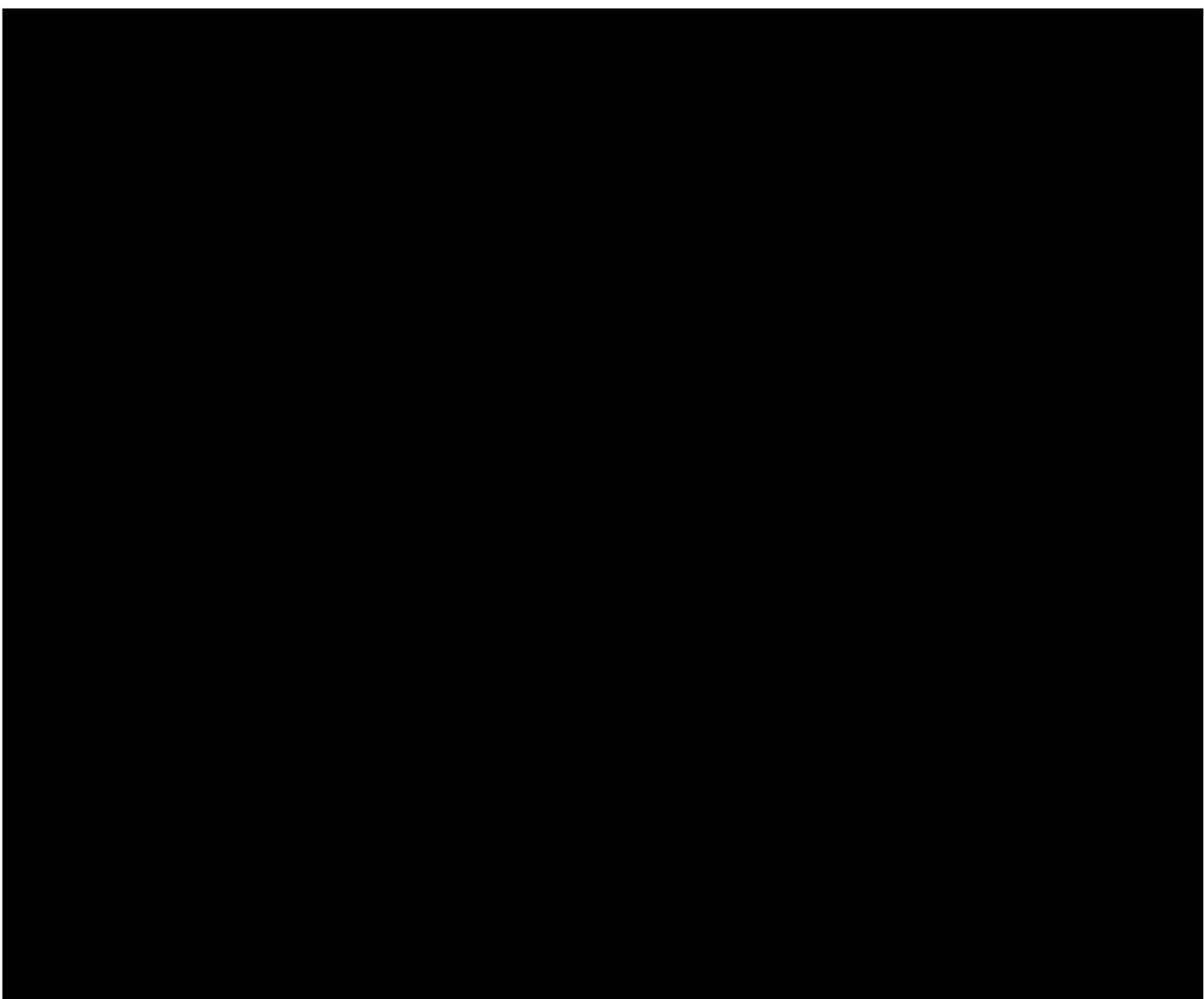
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



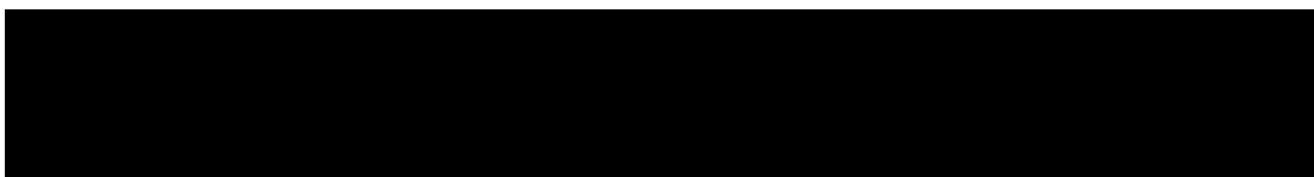
Analyse des propositions :

PROPOLYS



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

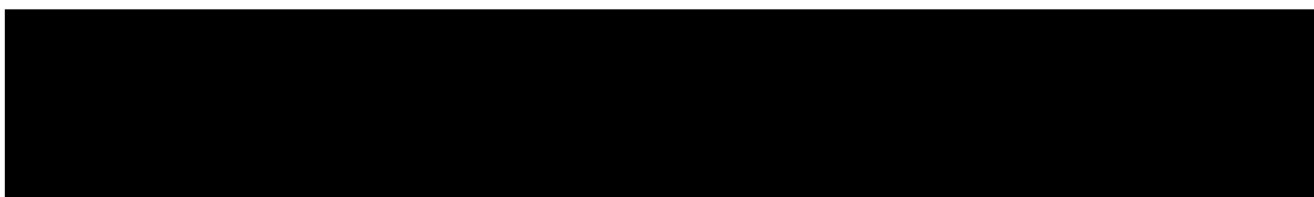


COVERED



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

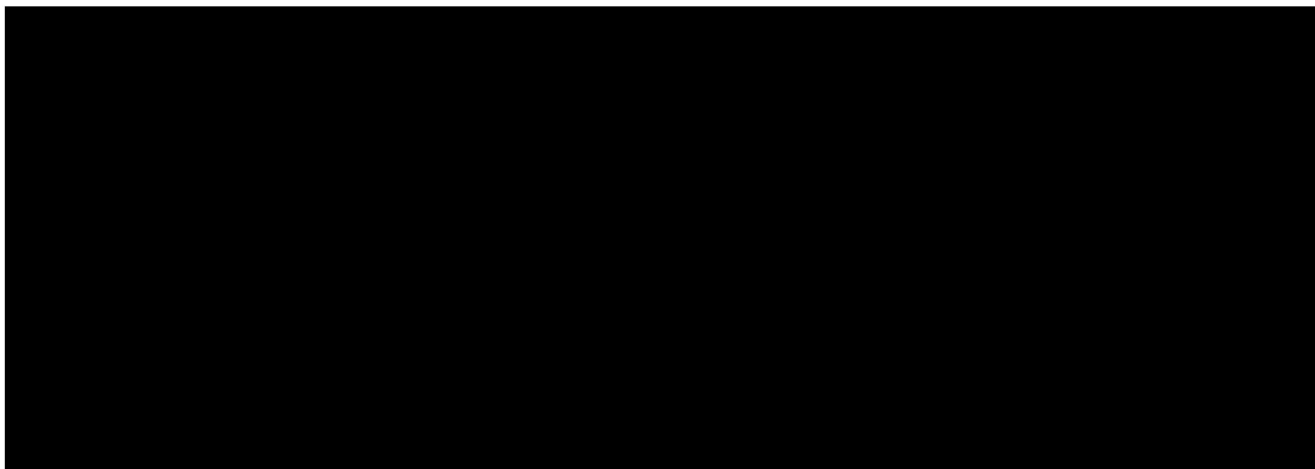


SEPUR/LES ALCHEMISTES

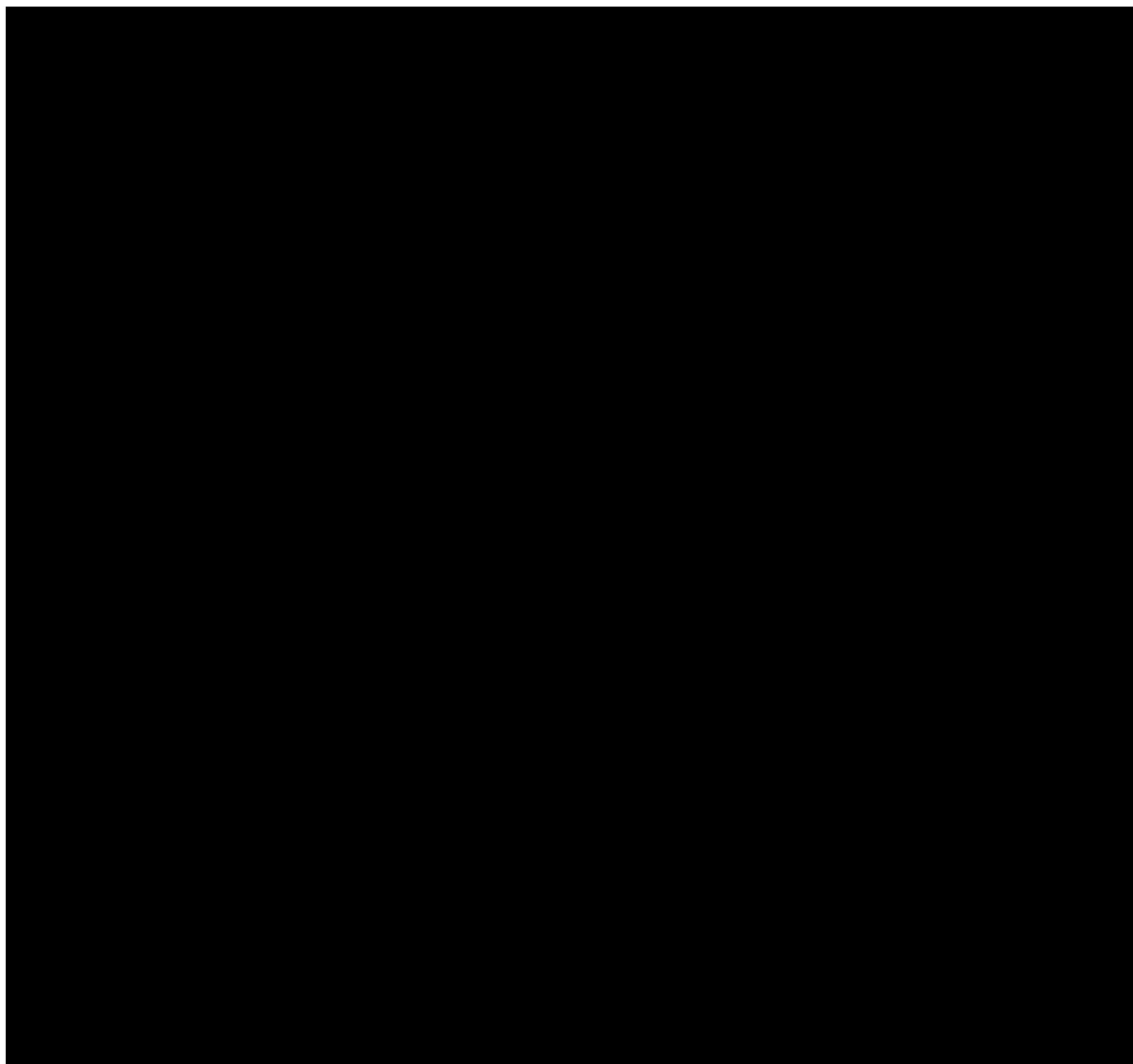


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

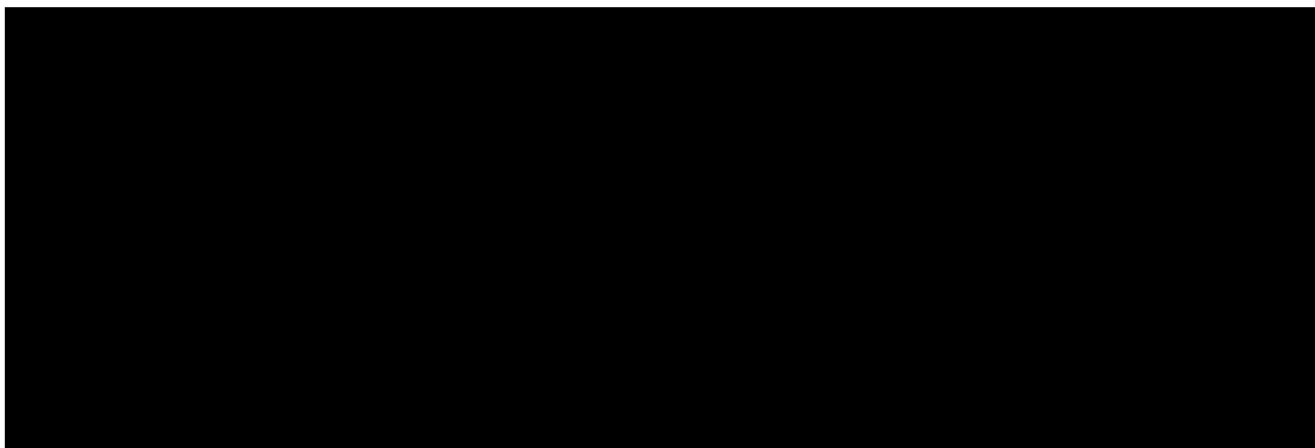


MOULINOT

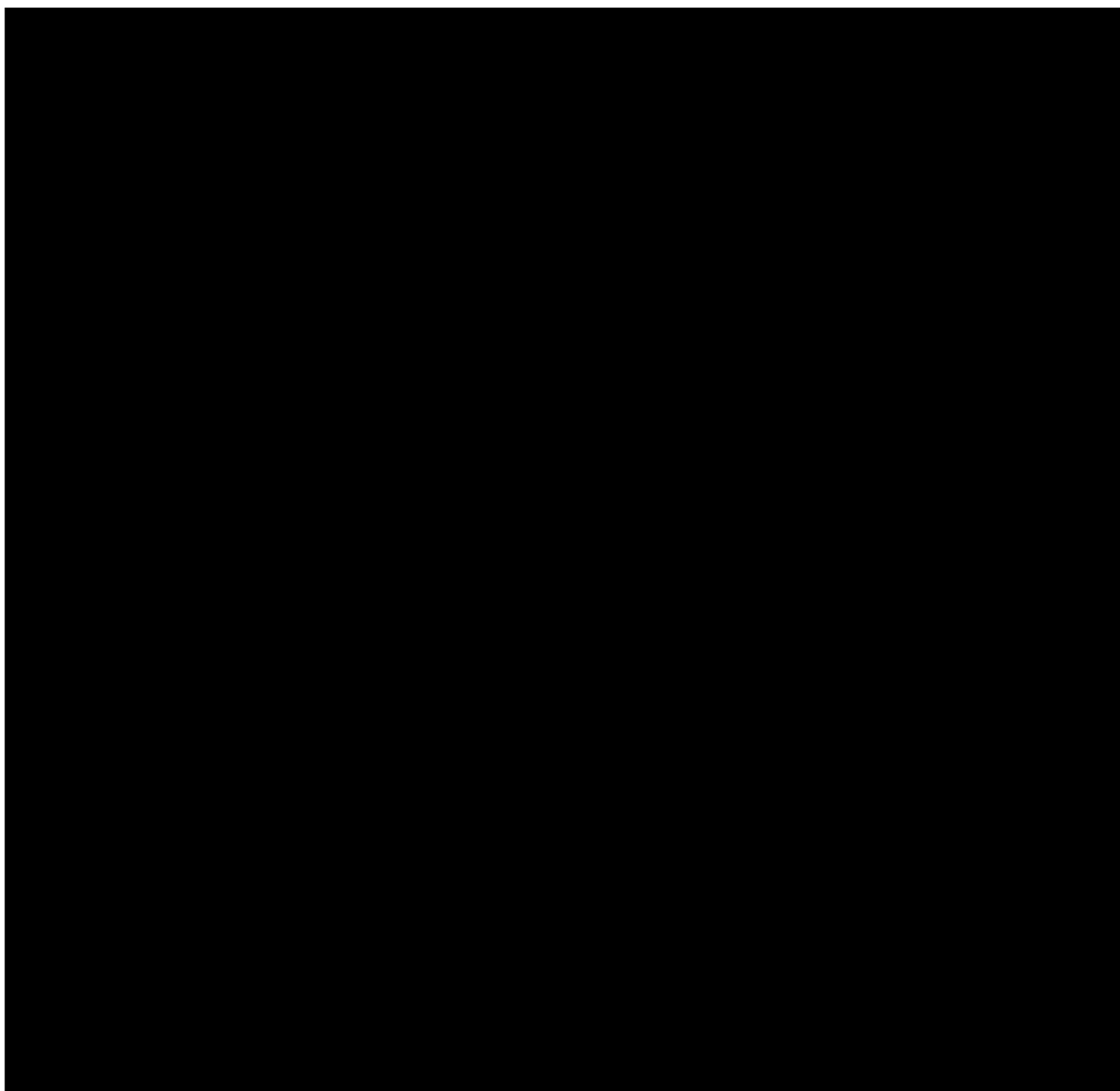


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

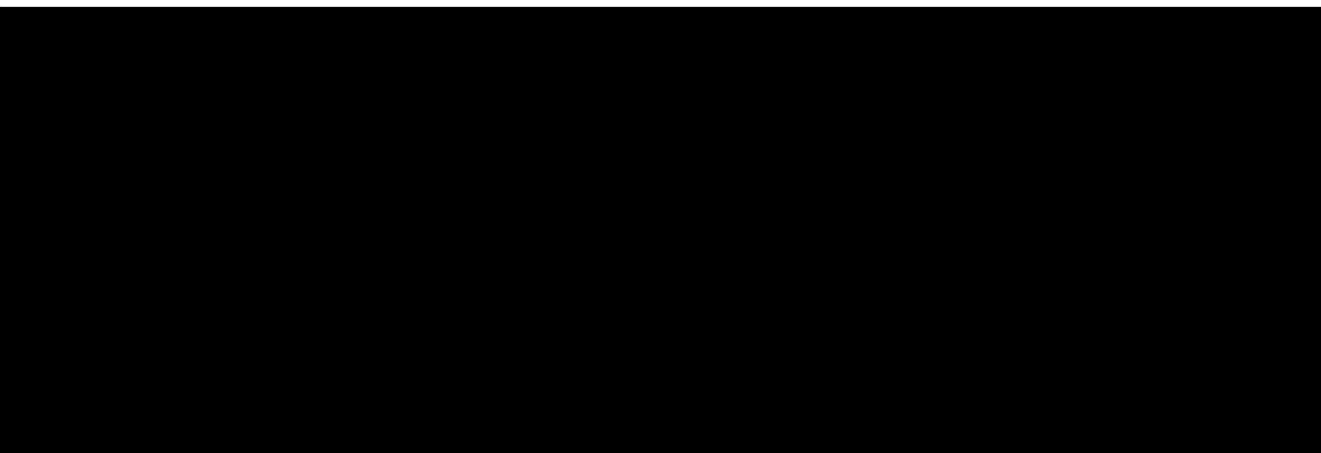


URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
COVED		
SEPUR/LES ALCHIMISTES	10	2
MOULINOT		
URBASER		

IV – 8) – b.4) Sous-critère n°4, modalités d'entretien et de maintenance du parc de véhicules de collecte (20%) -

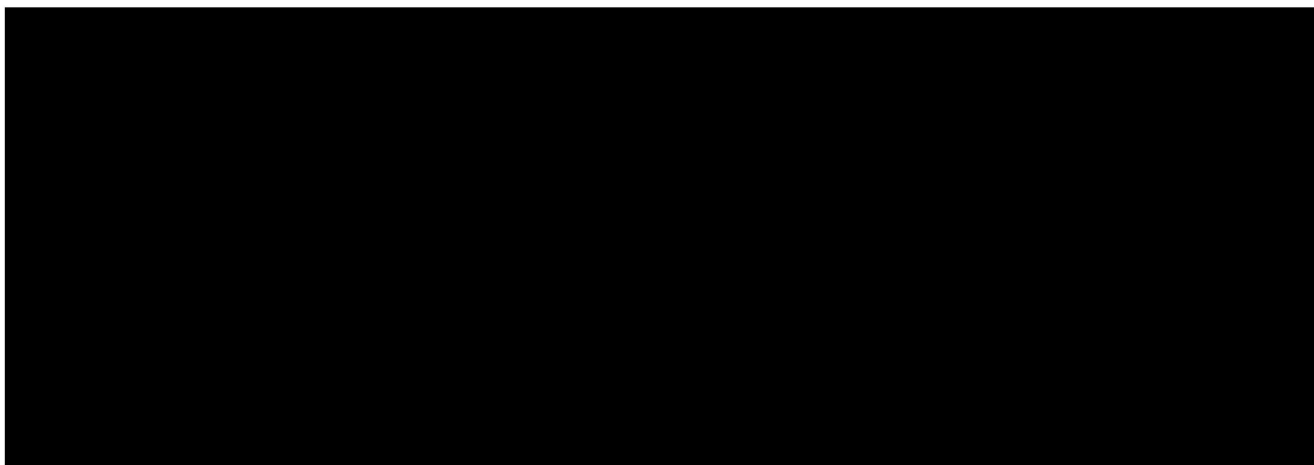
Il était attendu des soumissionnaires qu'ils fournissent la description :

- de leur(s) site(s) d'exploitation principal (aux), dans le cadre des prestations du marché : lieux d'implantation, aires de lavage, ateliers, magasins. Il décrira les équipements de maintenance et d'entretien des véhicules présents sur ces sites, ainsi que les moyens humains affectés et leur capacité de traitement simultané (2 points) ;
- des autres sites d'exploitation éventuellement mobilisés en cas d'indisponibilité du site principal (1 point), et des moyens autres que les siens pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules (1 point). Le soumissionnaire justifiera de ses contrats avec des prestataires pour assurer l'entretien et la maintenance des véhicules à l'aide d'attestations des prestataires d'entretien et de maintenance qui seront produites dans le mémoire technique.
- des modalités de planification de la maintenance réglementaire et préventive des bennes de collecte par rapport aux plages horaires d'exécution des prestations. À ce titre, seront également décrites les modalités de gestion administrative et technique pour planifier les activités de maintenance, et les éventuels outils déployés (base de données, supports informatiques...) (2 points) ;
- des dispositions prises pour la gestion des pannes de véhicules sur le terrain (2 points).

La note sur 8 est ramenée sur 10.

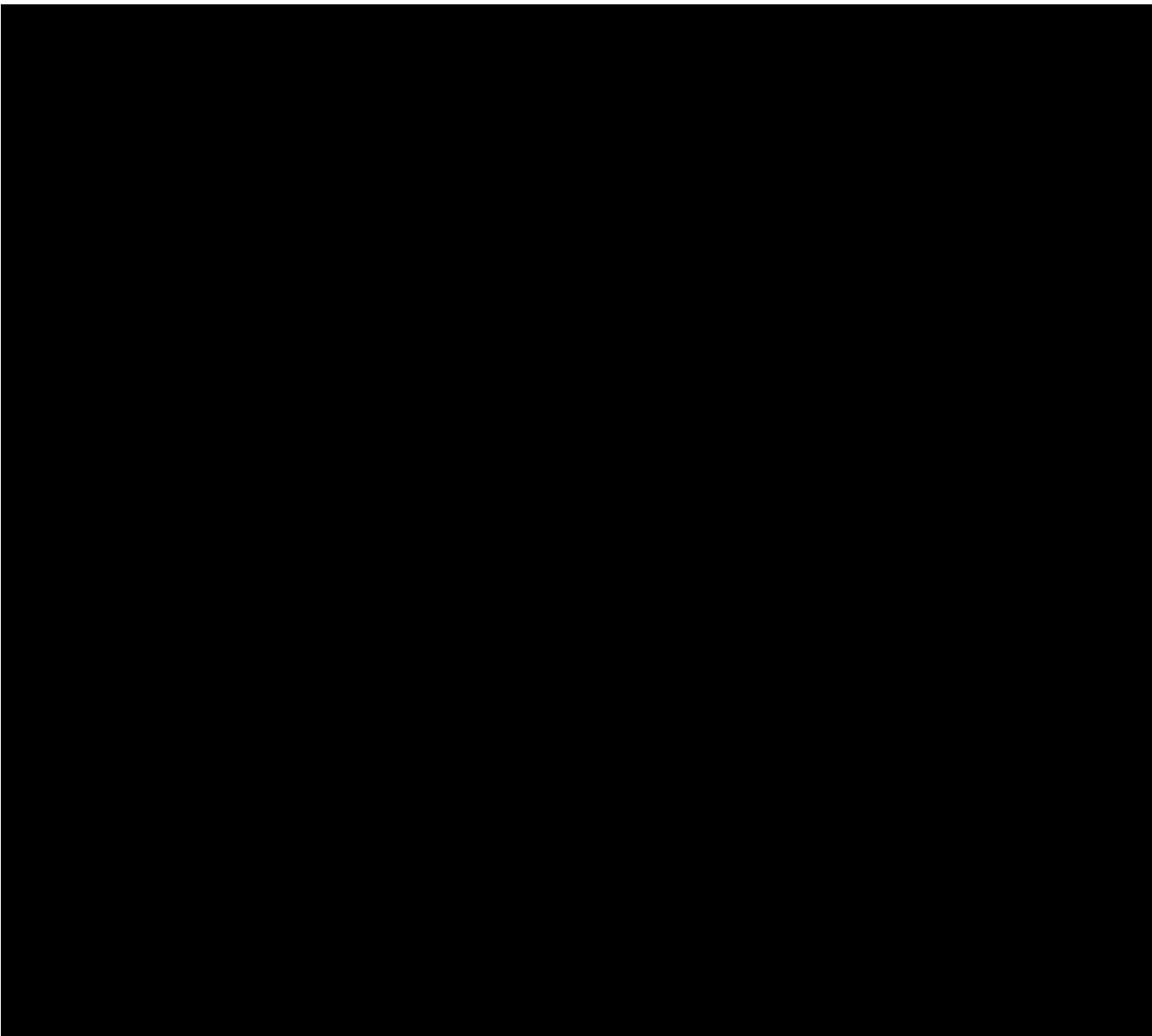
Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



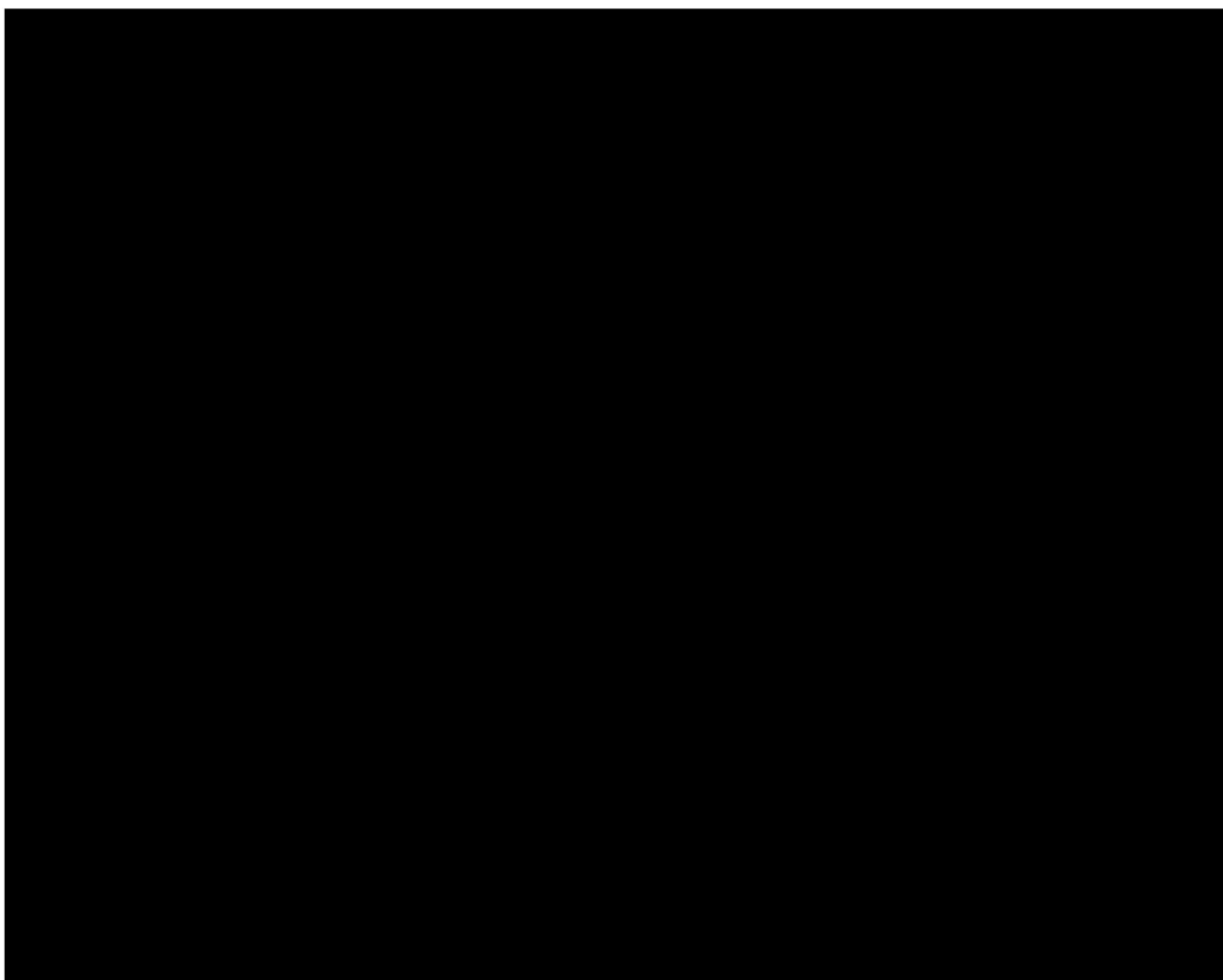
Analyse des propositions :

PROPOLYS

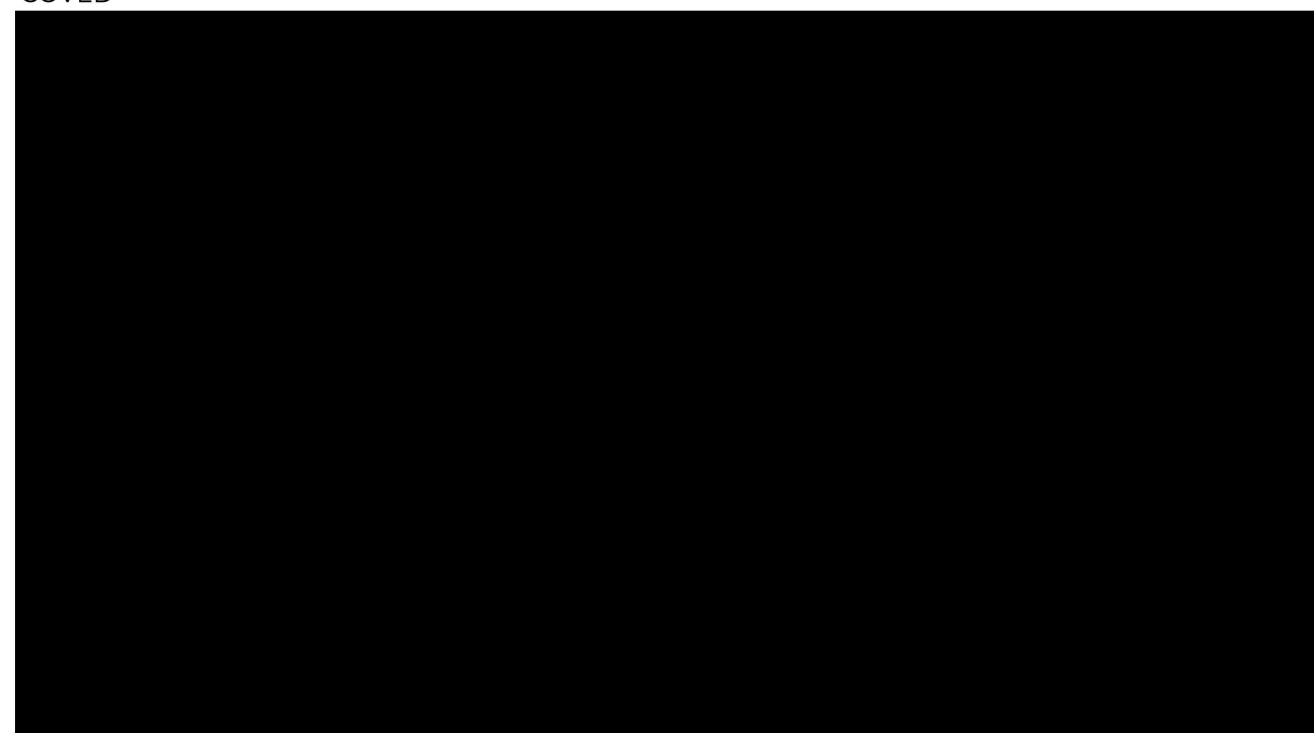


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

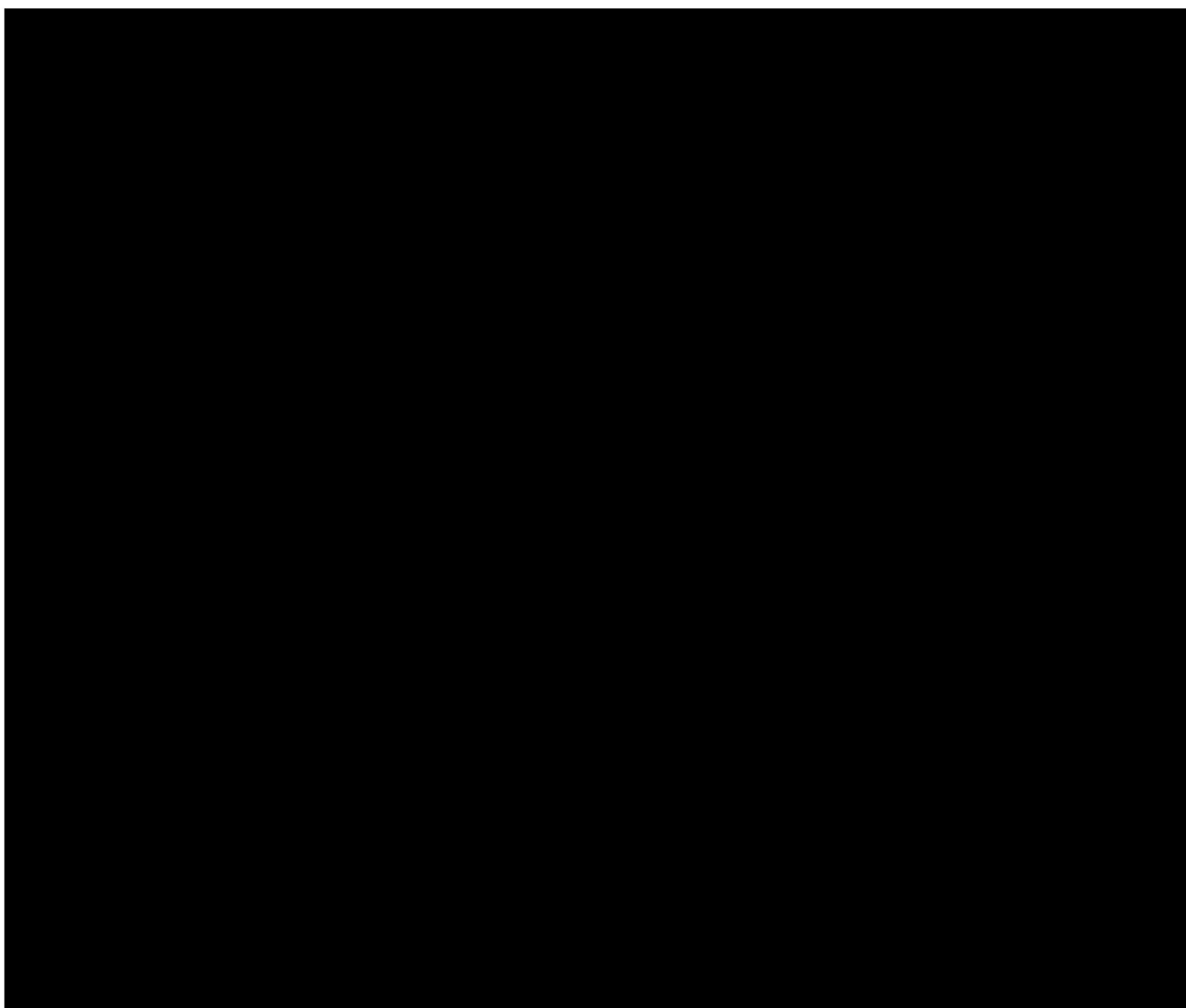


COVED

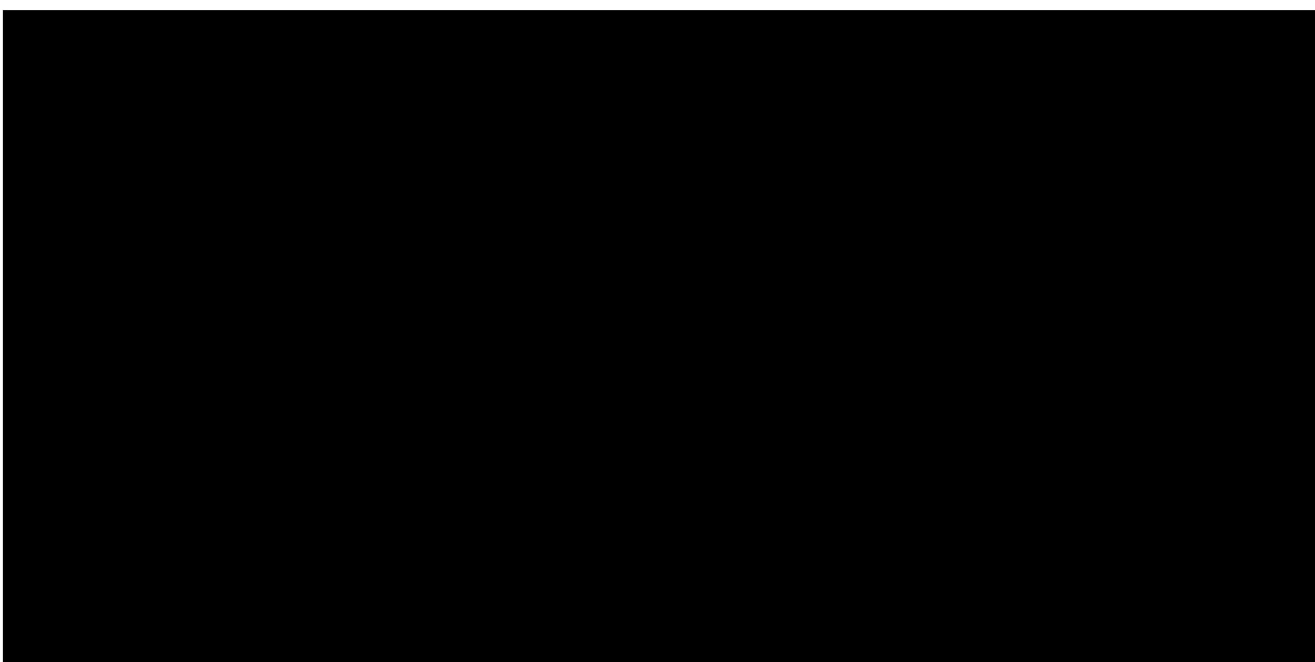


Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

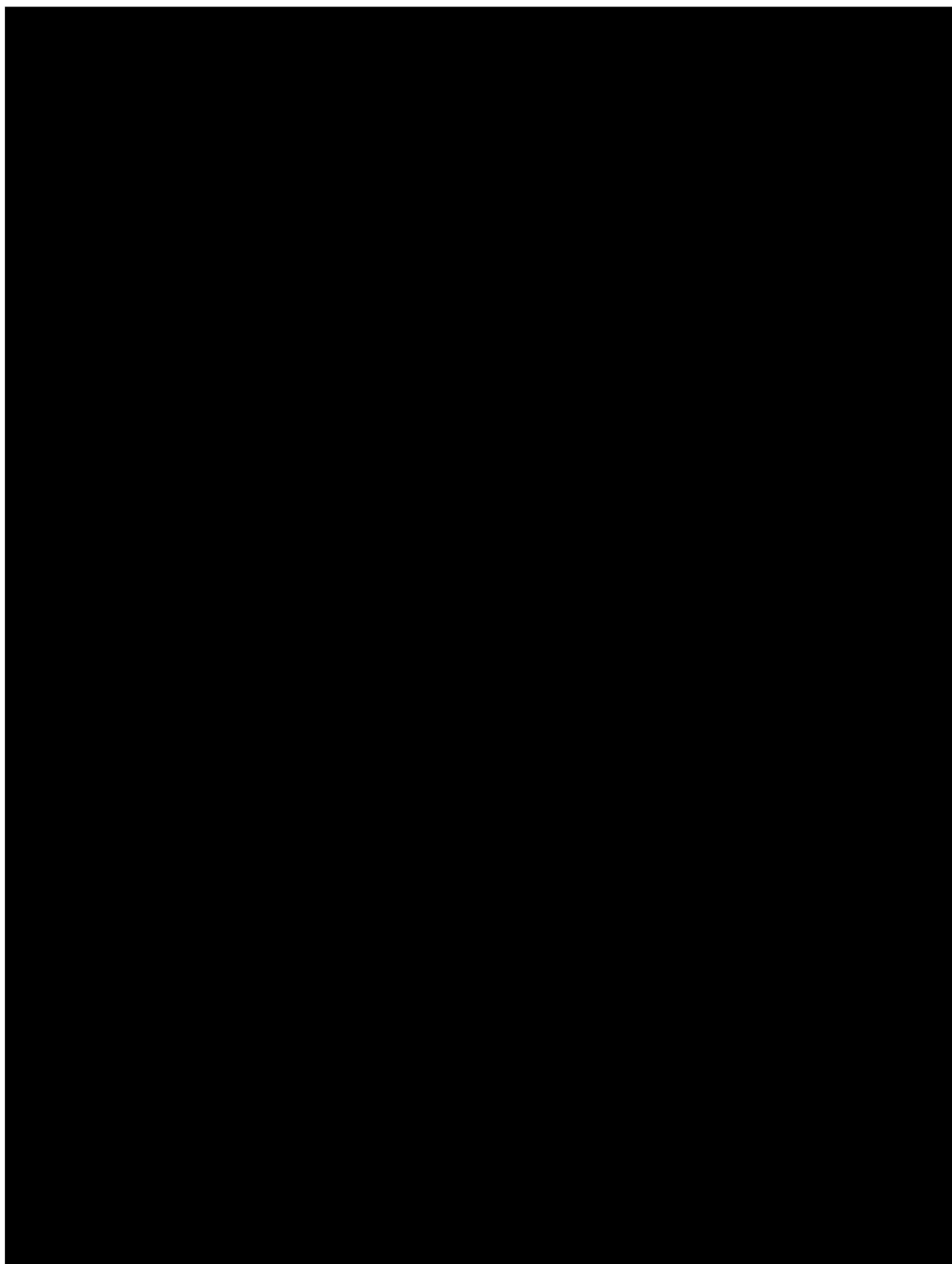


Groupelement SEPUR / LES ALCHEMISTES



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Note : 8 sur 8, soit 10 sur 10

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

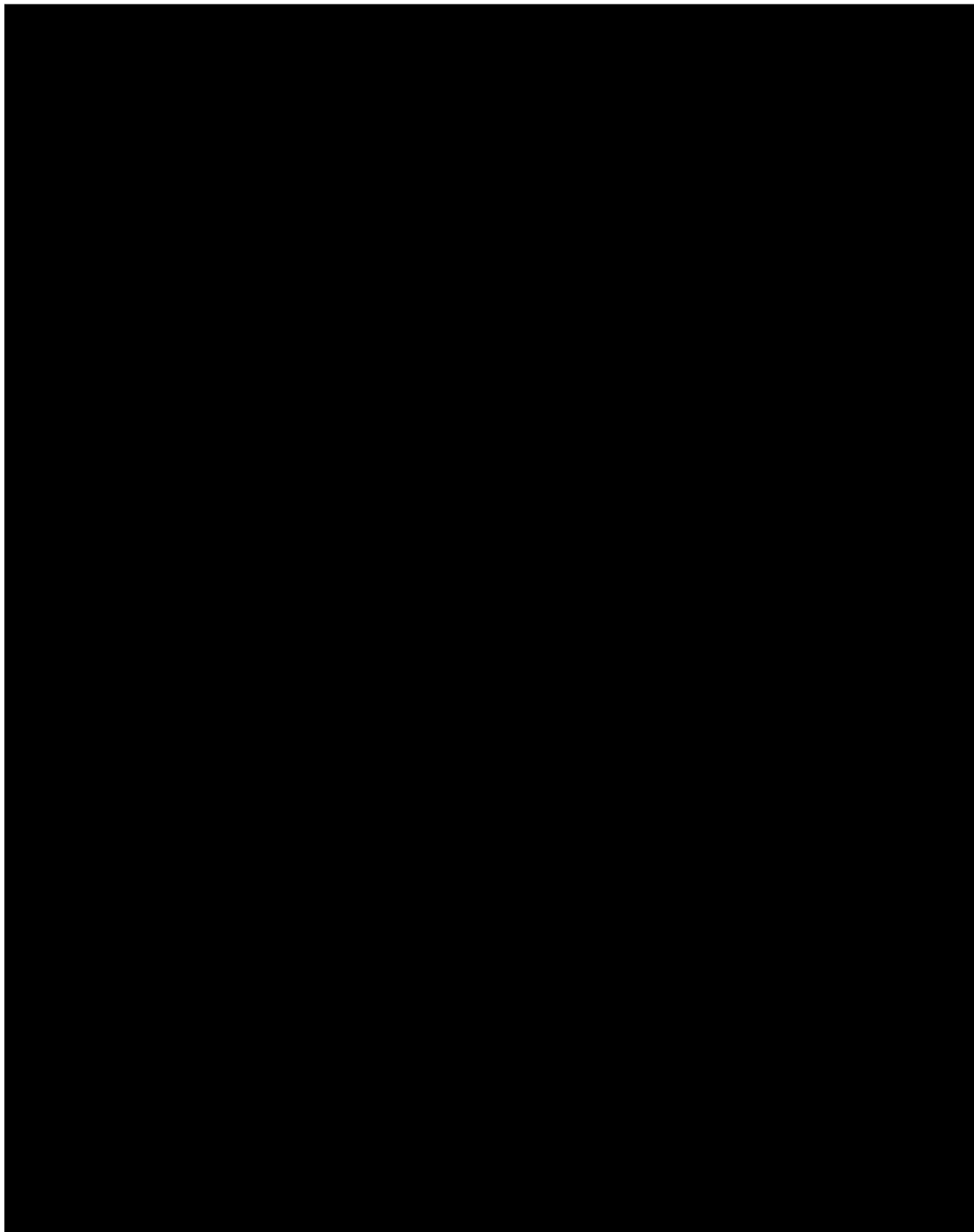
Consultation n°2001028

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

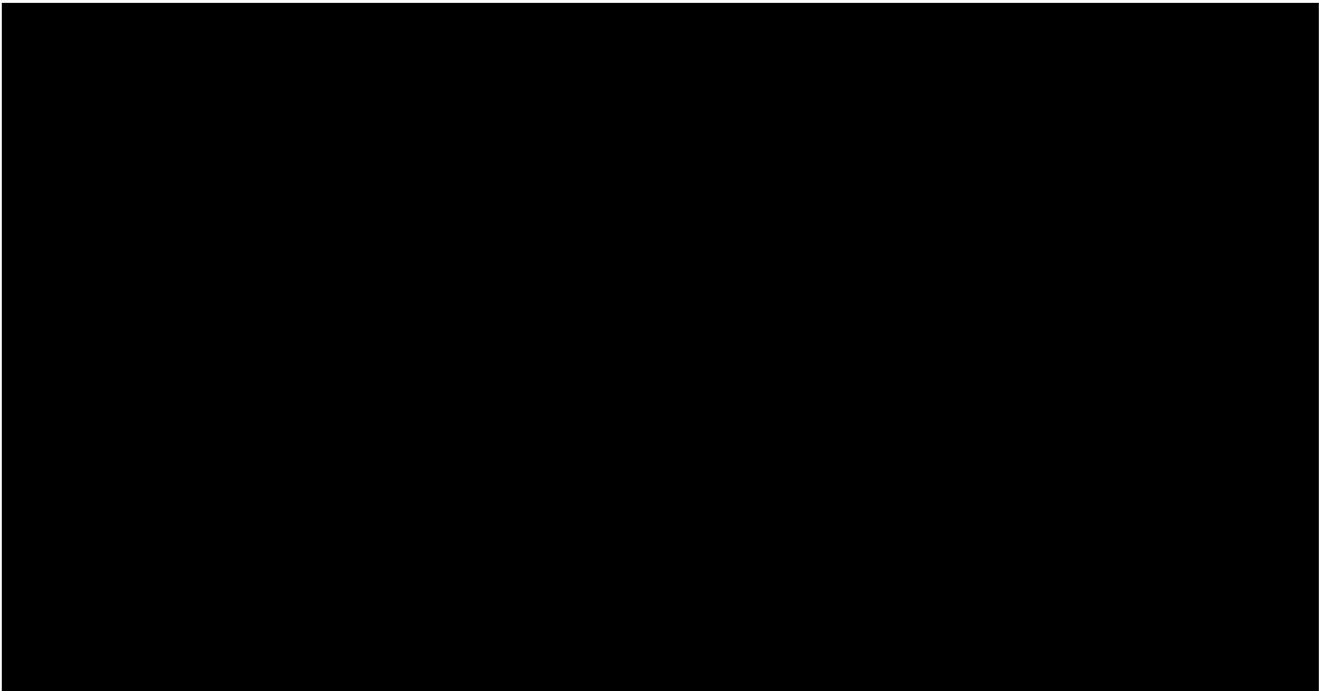


URBASER



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028



Conclusion relative au sous-critère n°4

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (20 %)
PROPOLYS		
COVED		
SEPUR/LES ALCHIMISTES	10	2
MOULINOT		
URBASER		

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n° 2

Nom du soumissionnaire	Sous-critère n° 1		Sous-critère n° 2		Sous-critère n° 3		Sous-critère n° 4				
	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (25 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note brute Sur 10	Note pondérée (20 %)	Note globale (somme des notes pondérées) Sur 10	Note globale pondérée (35 %)	Rang
PROPOLYS											
COVED											
SEPUR/LES ALCHEMISTES	10	3,5	10	2,5	10	2	10	2	10	3,5	
MOULINOT											
URBASER											

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 8) – c) Critère 3, performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations (10 %)

Les éléments attendus sont ceux devant figurer au bordereau de capacité de collecte après la période transitoire (liste des véhicules de collecte avec leur motorisation : énergie utilisée et norme Euro).

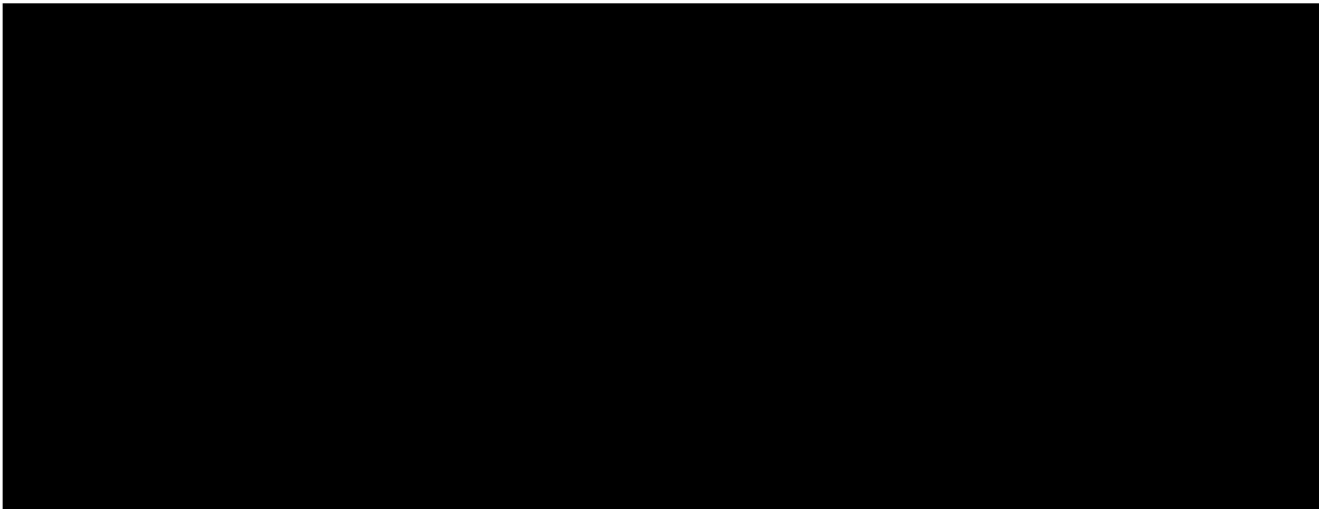
Le nombre de points par véhicule est déterminé selon le barème suivant :

Type de véhicules utilisés pour l'exécution des prestations après la période transitoire	Points par véhicule
Véhicule non thermique (électrique, hydrogène...)	10
Véhicule avec motorisation hybride GNV/électrique	4
Véhicule GNV avec électrification des équipements (ex : lève conteneur)	2
Véhicule GNV Euro VI	1

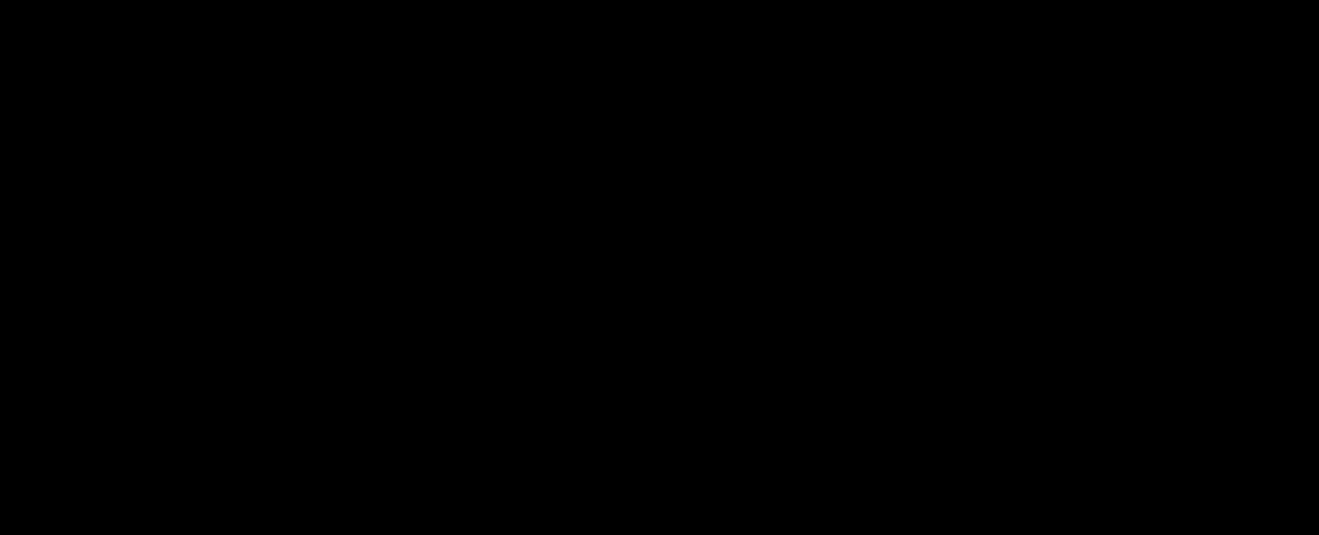
La note de ce critère correspond à la moyenne des points obtenus.

Analyse des propositions des soumissionnaires

PROPOLYS



COVED



Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

SEPUR

	Note sur 10		2

MOULINOT

--	--	--	--

URBASER

--	--	--	--

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

Conclusion relative au critère n°3

Nom du soumissionnaire	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)
PROPOLYS		
COVED		
SEPUR/LES ALCHEMISTES	2	0,2
MOULINOT		
URBASER		

IV – 8) – d) Tableau récapitulatif d’analyse et de classement des offres du lot 6

Nom du soumissionnaire	Critère n° 1 Prix		Critère n° 2 Modalités pour garantir la qualité et la continuité du service		Critère n° 3 Performance environnementale en matière de réduction des émissions de polluants du parc de véhicules de collecte affecté aux prestations			
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)		
	Note brute sur 10	Note pondérée (55 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (35 %)	Note brute sur 10	Note pondérée (10 %)	Note globale (somme des notes pondérées) sur 10	Rang
PROPOLYS								
COVED								
SEPUR/LES ALCHEMISTES	10	5,50	10	3,5	2	0,2	9,2	1 ^{er}
MOULINOT								
URBASER								

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

IV – 9) Application de la règle de non-cumul pour les lots 1 à 5:

L'article 4.4 du règlement de la consultation prévoit que les lots 1 à 5 seront attribués de la manière suivante :

- Les candidats ne peuvent pas être attributaires de plus de 2 lots, -
- Les lots seront attribués par ordre de priorité, selon la succession suivante : Lot 2 – Lot 1 – Lot 3 – Lot 5 – Lot 4, -
- Par dérogation à l'ordre de dévolution indiqué ci-dessus, les lots pour lesquels une seule offre est classée sont attribués en priorité, -
- Les candidats doivent présenter les capacités financières cumulées relatives à l'ensemble des lots dont ils pourraient être attributaires. -

Le tableau suivant présente le classement des offres à l'issue de l'analyse et avant application de la règle de non cumul de lots :

	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5
Rang 1	POLYSOTIS/ MOULINOT	POLYREVA/ MOULINOT	URBASER	SEPUR	PROPOLYS
Rang 2					
Rang 3					
Rang 4					
Rang 5					
Rang 6					
Rang 7					

Dans le cas présent, il n'est pas fait usage de la règle de non cumul de lots.

Le tableau ci-après présente les attributaires pressentis :

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5
POLYSOTIS/ MOULINOT	POLYREVA/ MOULINOT	URBASER	SEPUR	PROPOLYS

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

Consultation n°2001028

V – Décision

Au vu de tout ce qui précède, la Commission d'appel d'offres décide d'attribuer pour une durée de 6 ans :

➤ à l'unanimité

➤ ~~à la majorité~~

- le **lot 1** (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 1^{er}, 3^e, 4^e et 7^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte) au **groupement POLYSOTIS SASU (mandataire) / MOULINOT COMPOST & BIOGAZ SAS** (cotraitant), 20 rue escoffier 94220 Charenton-le-Pont, SIRET n° 444 578 389 00041, pour un montant forfaitaire de 74 178 981,37 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- le **lot 2** (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 10^e et 18^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte) au **groupement POLYREVA SASU (mandataire) / MOULINOT COMPOST & BIOGAZ SAS** (cotraitant), 65 avenue Jean Mermoz 93120 LA COURNEUVE, SIRET n° 750 043 937 00044, pour un montant forfaitaire de 81 758 368,42 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- le **lot 3** (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur les 11^e et 19^e arrondissements de Paris et mise à disposition de moyens de collecte) à **URBAPROPRETE IDF SAS**, 64/76 rue Charles Heller 94400 Vitry sur Seine, SIRET n° 813 466 174 00022, pour un montant forfaitaire de 87 200 696,1 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- le **lot 4** (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 13^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte) à **SEPUR**, ZA du Pont Cailloux – route des Nourrices 78850 Thiverval-Grignon, SIRET n°350 050 589 00240, pour un montant forfaitaire de 38 772 392,2 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- le **lot 5** (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le 15^e arrondissement de Paris et mise à disposition de moyens de collecte) à **PROPOLYS SASU**, 30/36 rue Berthie Albrecht 94400 Vitry sur Seine, SIRET n° 525 089 371 00013, pour un montant forfaitaire de 42 154 140 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- le **lot 6** (Collecte des biodéchets et déchets alimentaires de marchés et de points d'apport volontaire de certains arrondissements de Paris) au **groupement SEPUR (mandataire)/LES ALCHEMISTES (cotraitant)**, ZA du Pont Cailloux – route des Nourrices 78850 Thiverval-Grignon, SIRET n°350 050 589 00240, pour un montant forfaitaire de 3 169 929,99 € HT et une partie à bons de commande sans minimum ni maximum.

Conformément à l'article R. 2144-4 du code de la commande publique, l'offre du soumissionnaire est retenue pour chaque lot concerné, sous réserve qu'il produise les pièces demandées dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur.

Sur chaque lot, la non-production de ces pièces entraînera l'élimination du soumissionnaire, le soumissionnaire dont l'offre a été classée après la sienne sera sollicité pour produire les documents nécessaires, dans le respect des classements arrêtés et de la règle de non cumul.



Direction des Affaires Juridiques

Secrétariat Général de la Commission d'Appel d'Offres
et de la Commission prévue à l'article L. 1411-5 du CGCT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

*

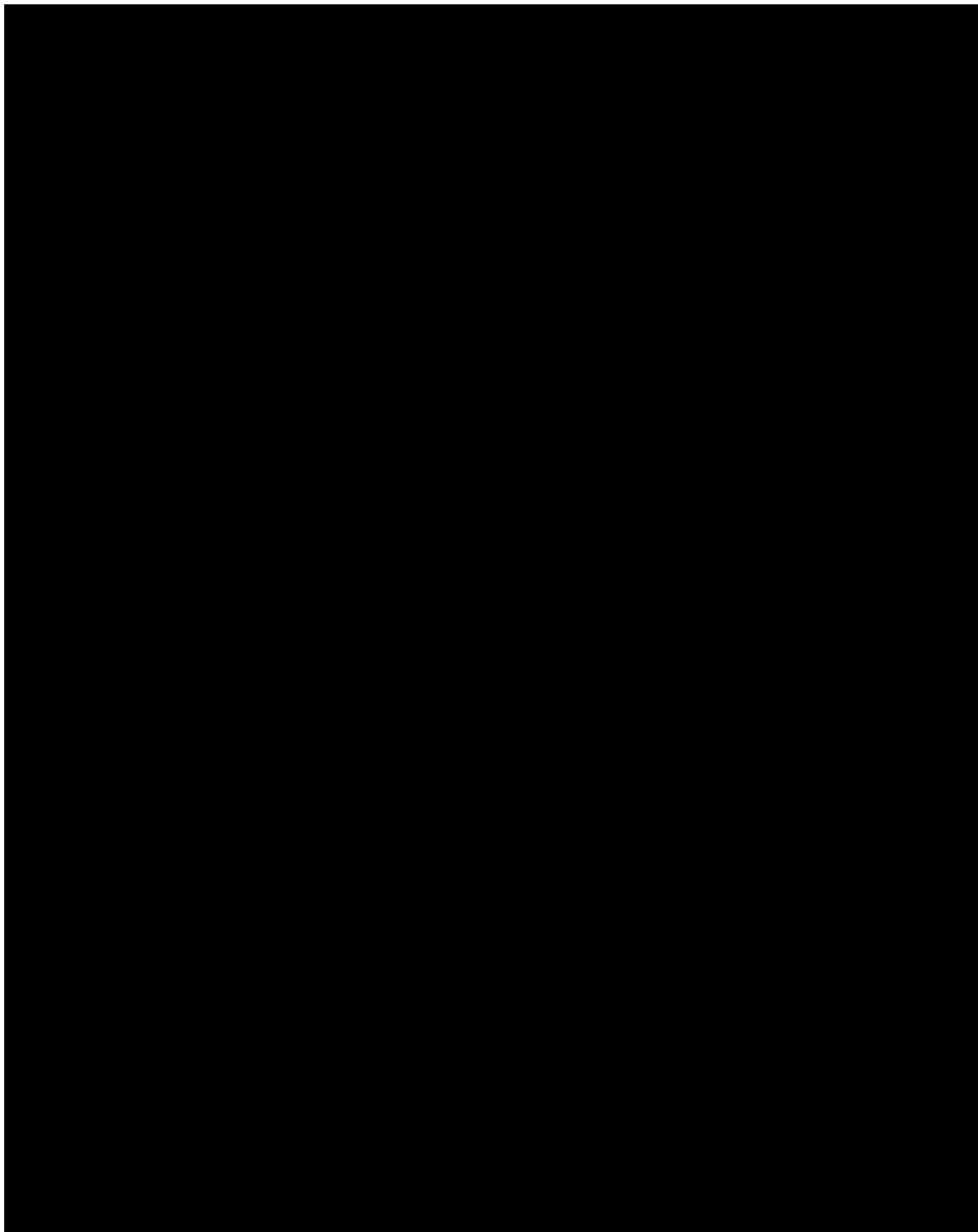
PROCES VERBAL DE SEANCE
SEANCE DU 15/07/2021

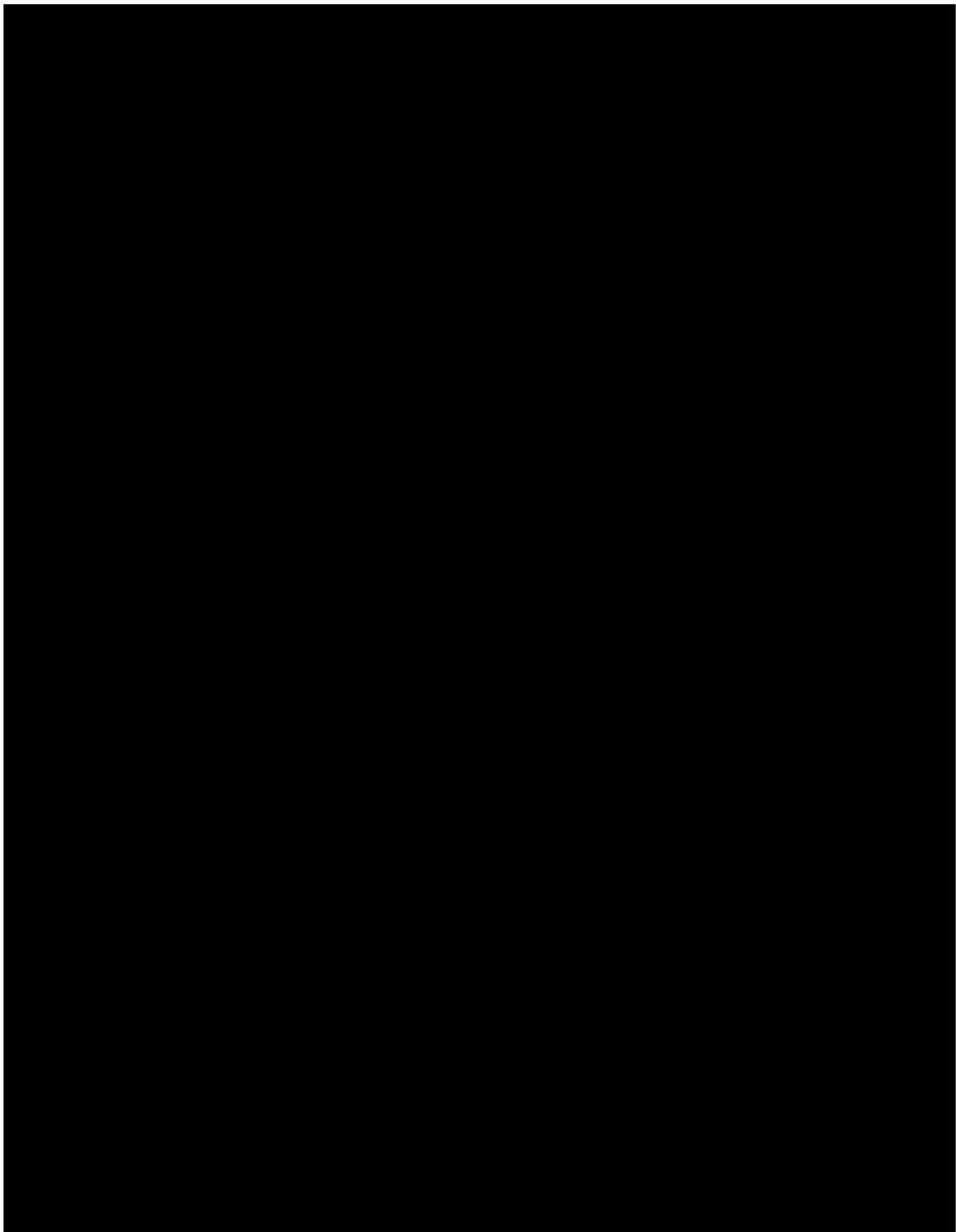
*

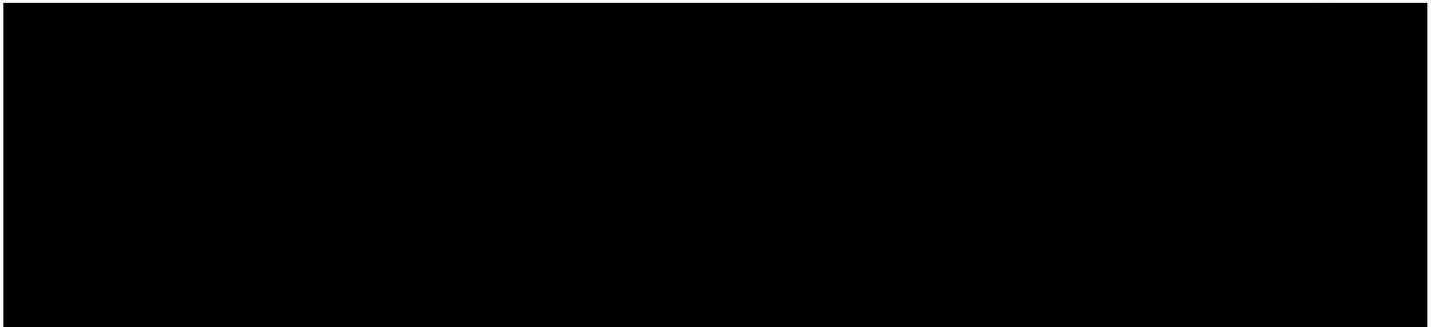
Composition : Monsieur Paul Simondon, Président
Monsieur Patrick Bloche, titulaire
Monsieur Jean Laussucq, titulaire
Madame Alice Timsit, suppléante
Monsieur Karim Ziady, suppléant

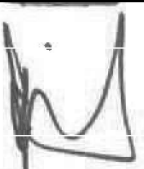
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2021

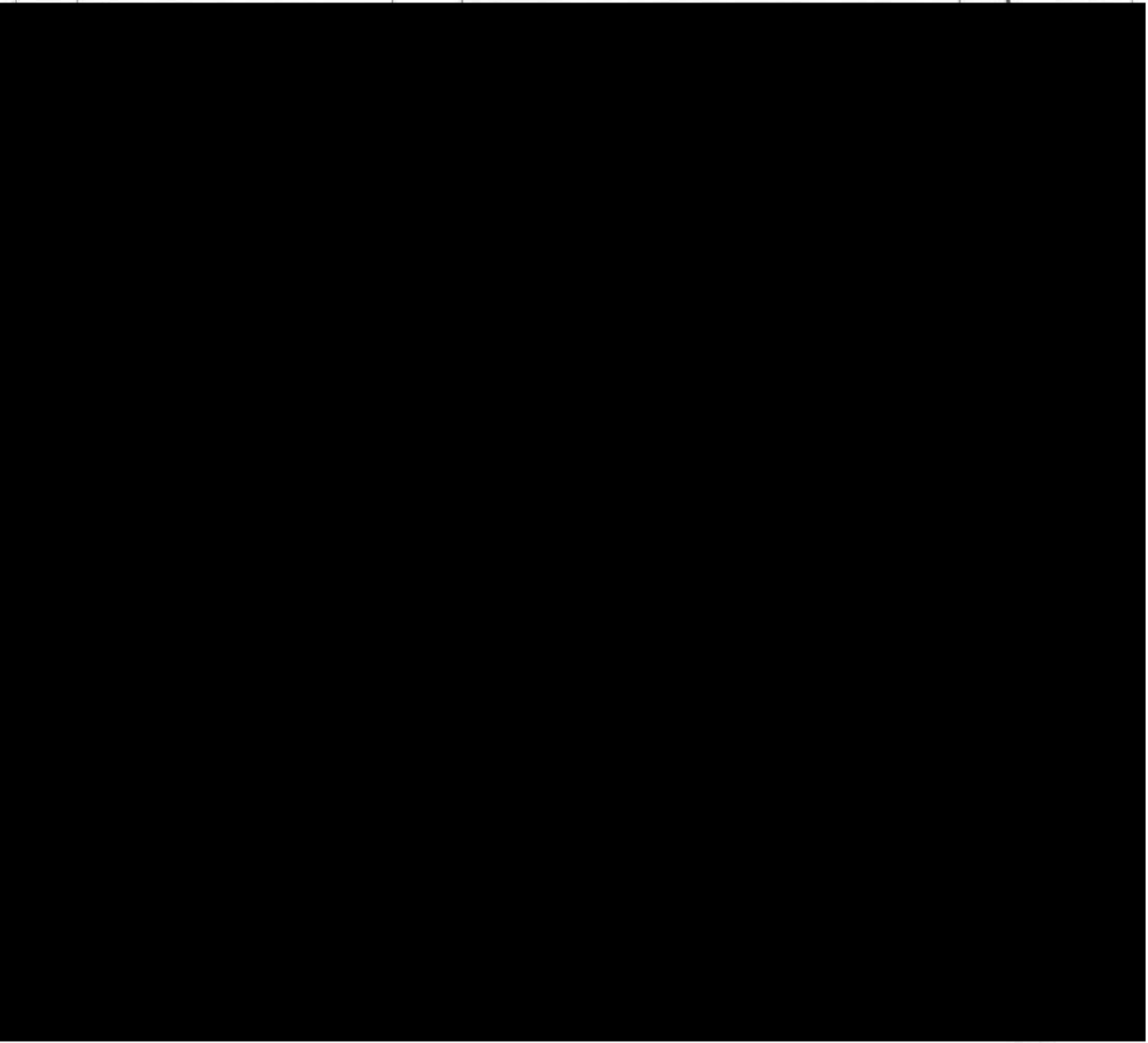
			M. Paul Simondon, Président	
Número dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations	Signature





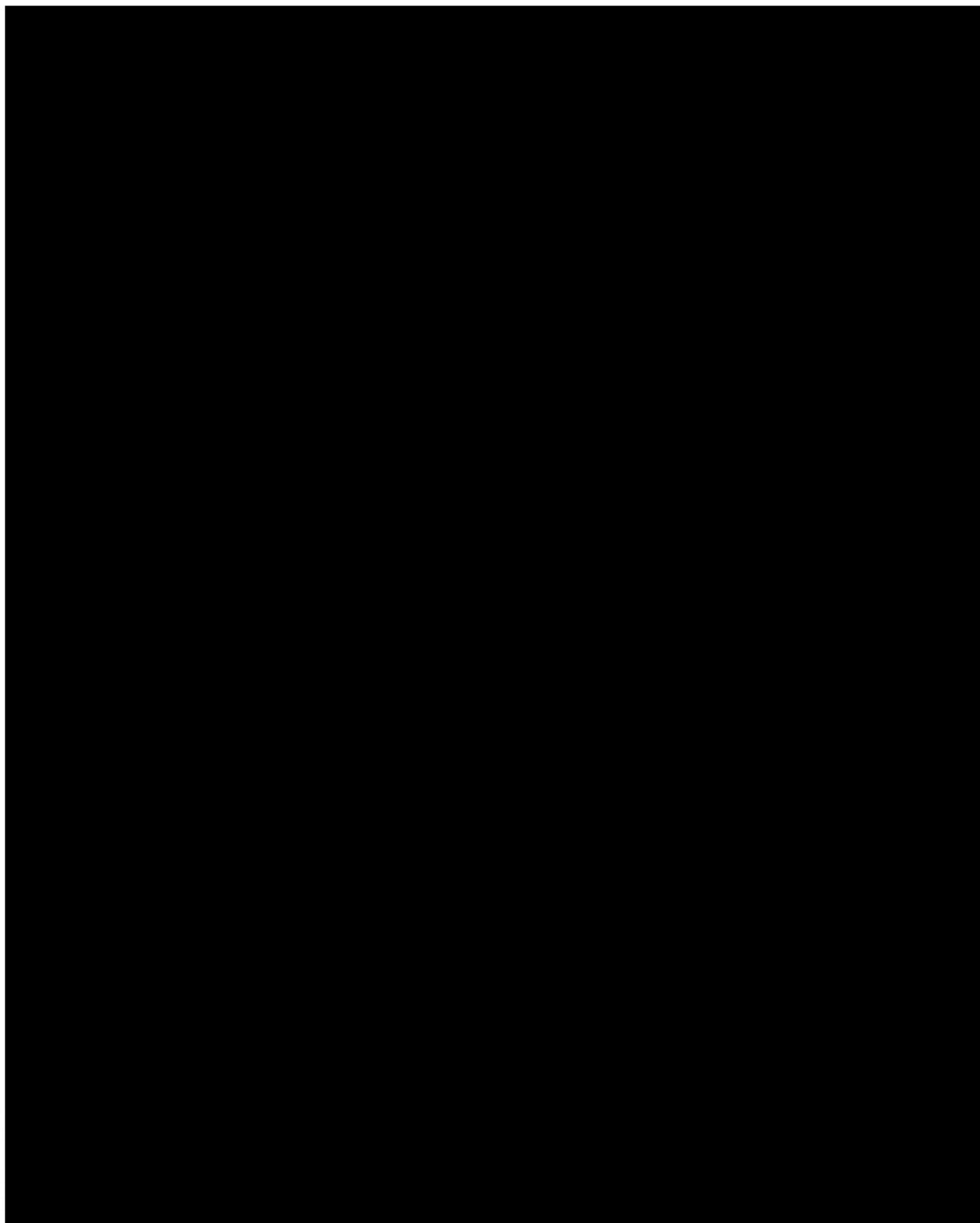


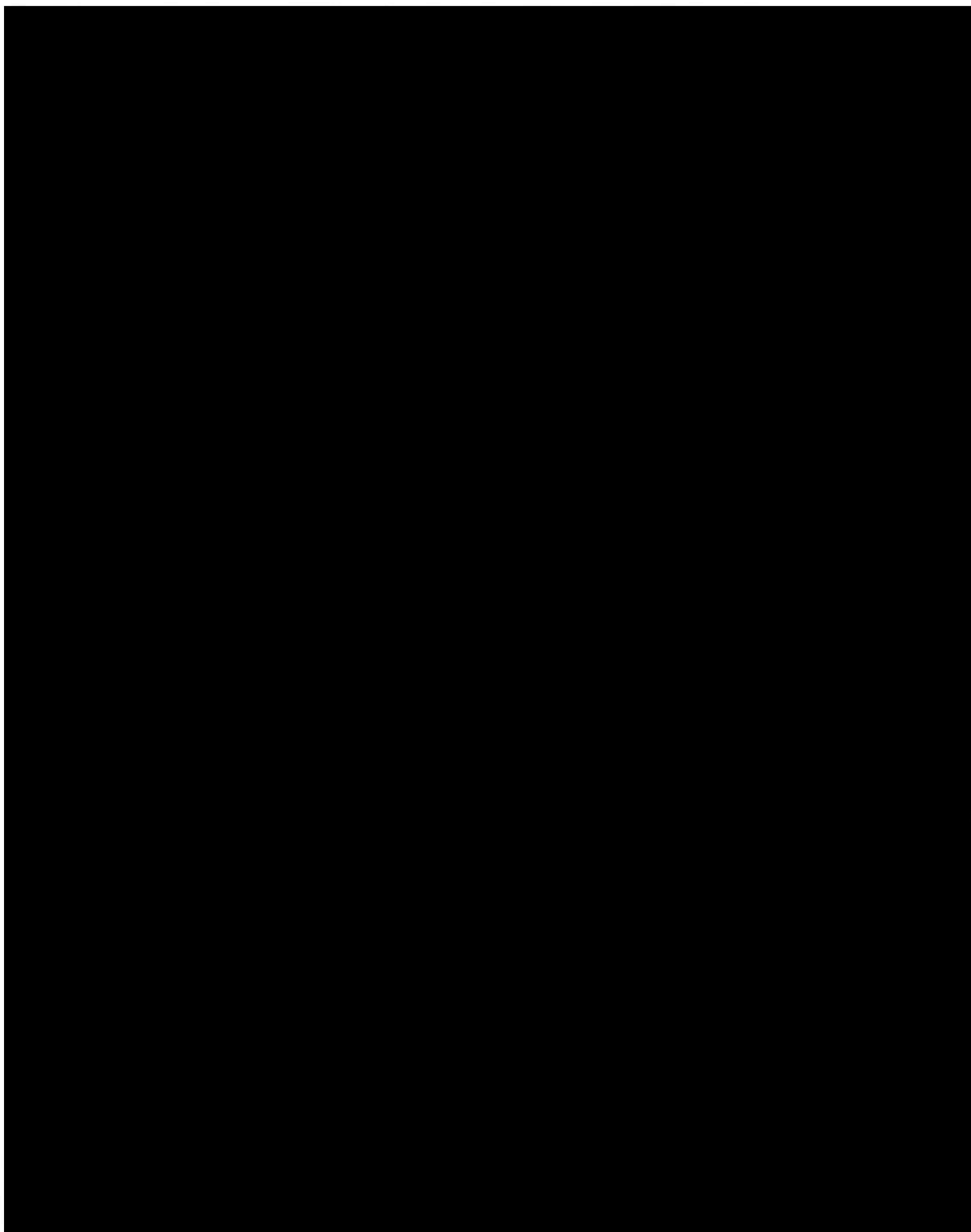
84 à 89	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.		☒ Vote pour ☐ Vote contre ☐ Abstention	
---------	---	--	---	---



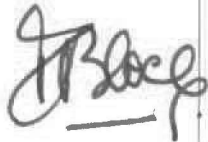
Commission d'appel d'offres
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2021

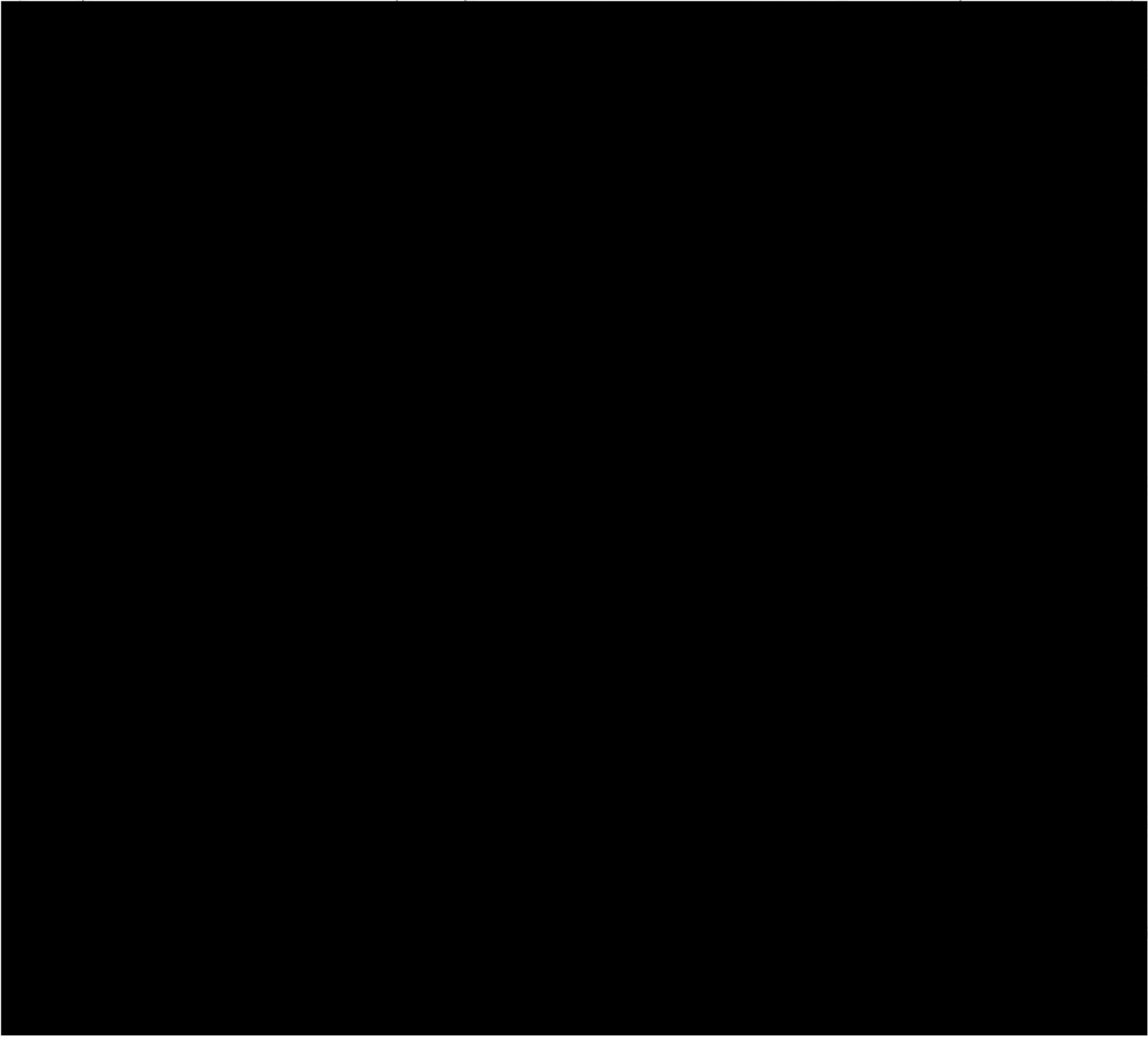
M. Patrick Bloche, titulaire				
Numéro dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations	Signature







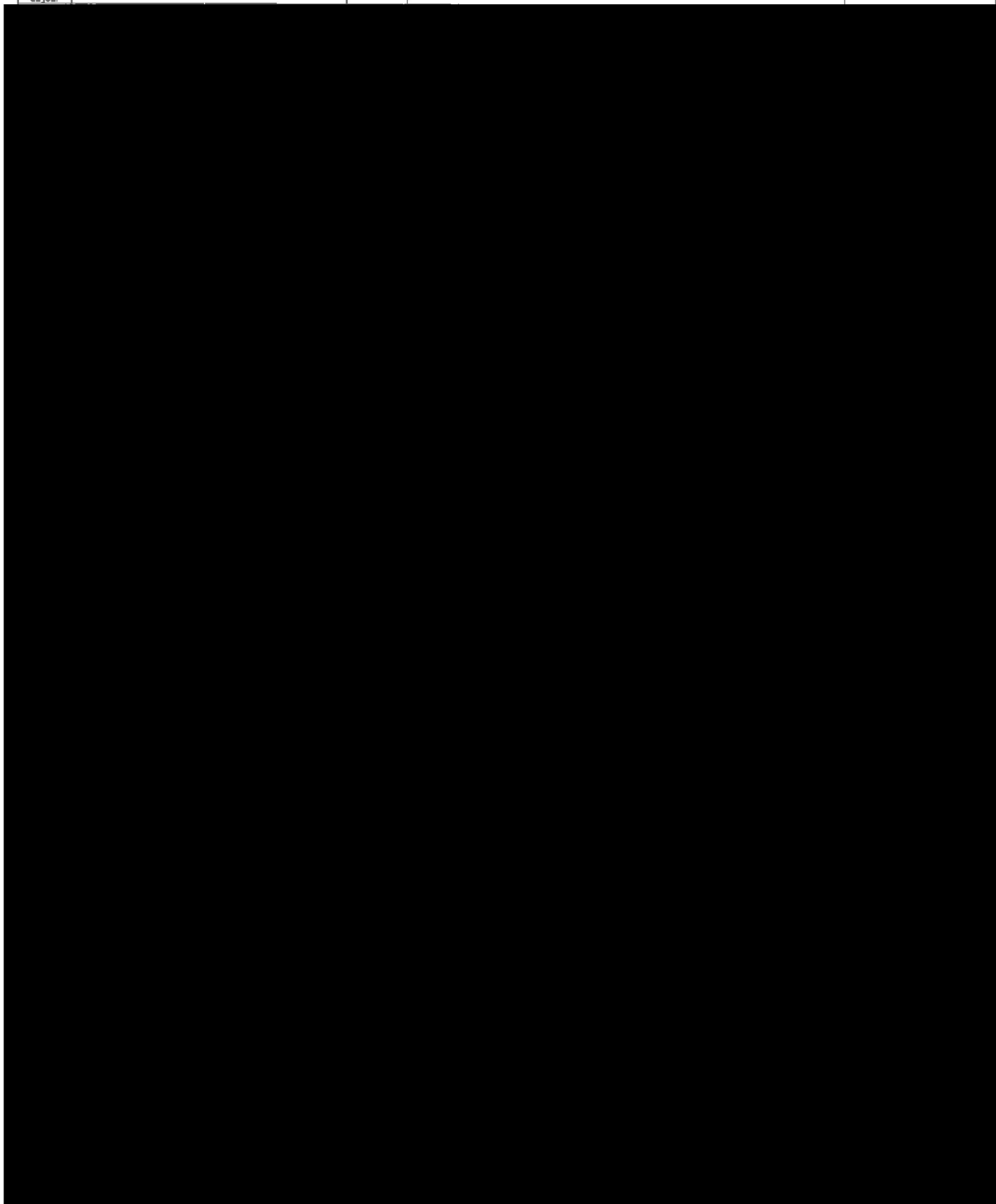
84 à 89	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.		☒ Vote pour ☐ Vote contre ☐ Abstention	
---------	---	--	---	---

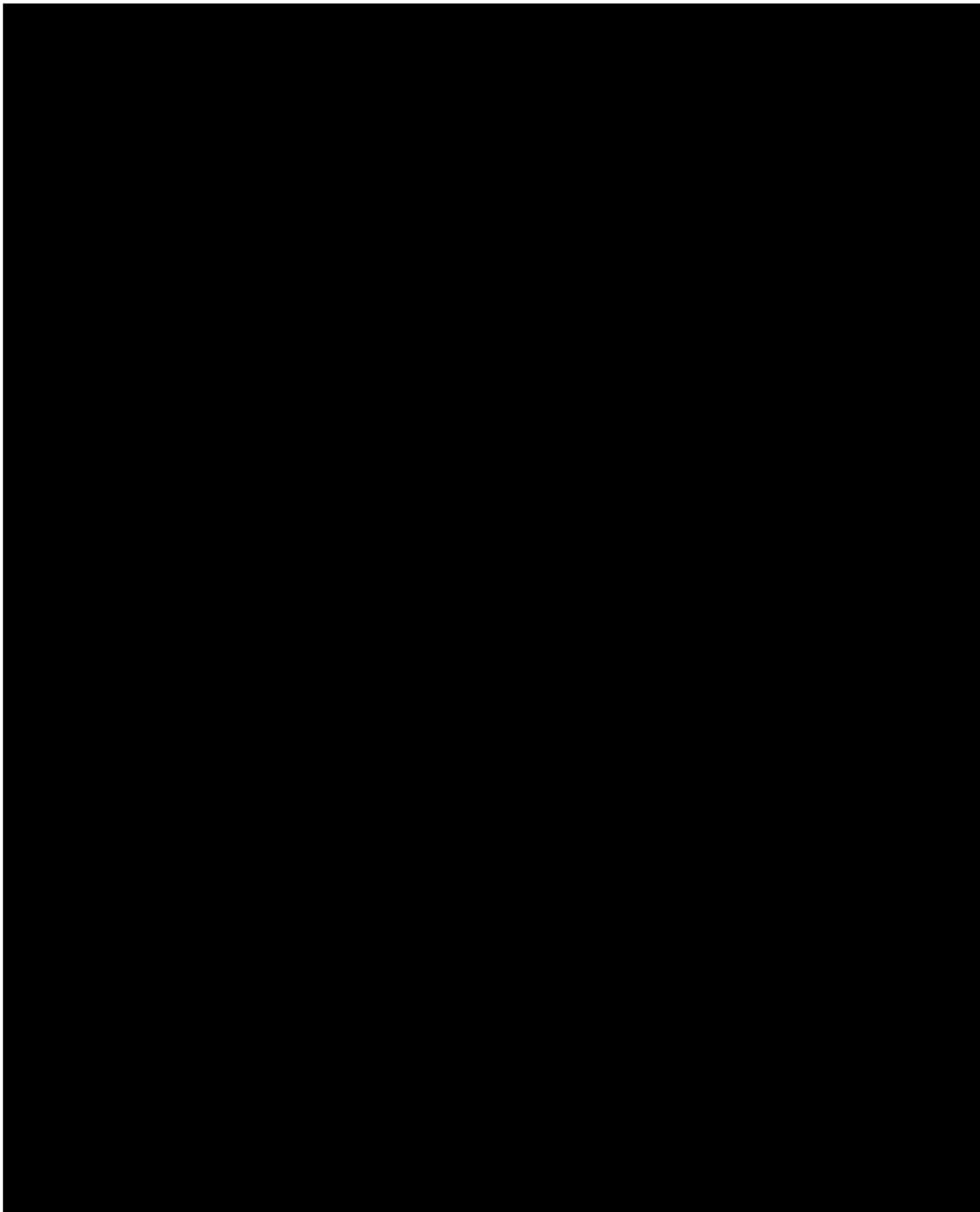


Commission d'appel d'offres
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2021

M. Jean Lausucq, titulaire	

Numéro dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations	Signature
-----------------------------	-------	---------	--------------	-----------

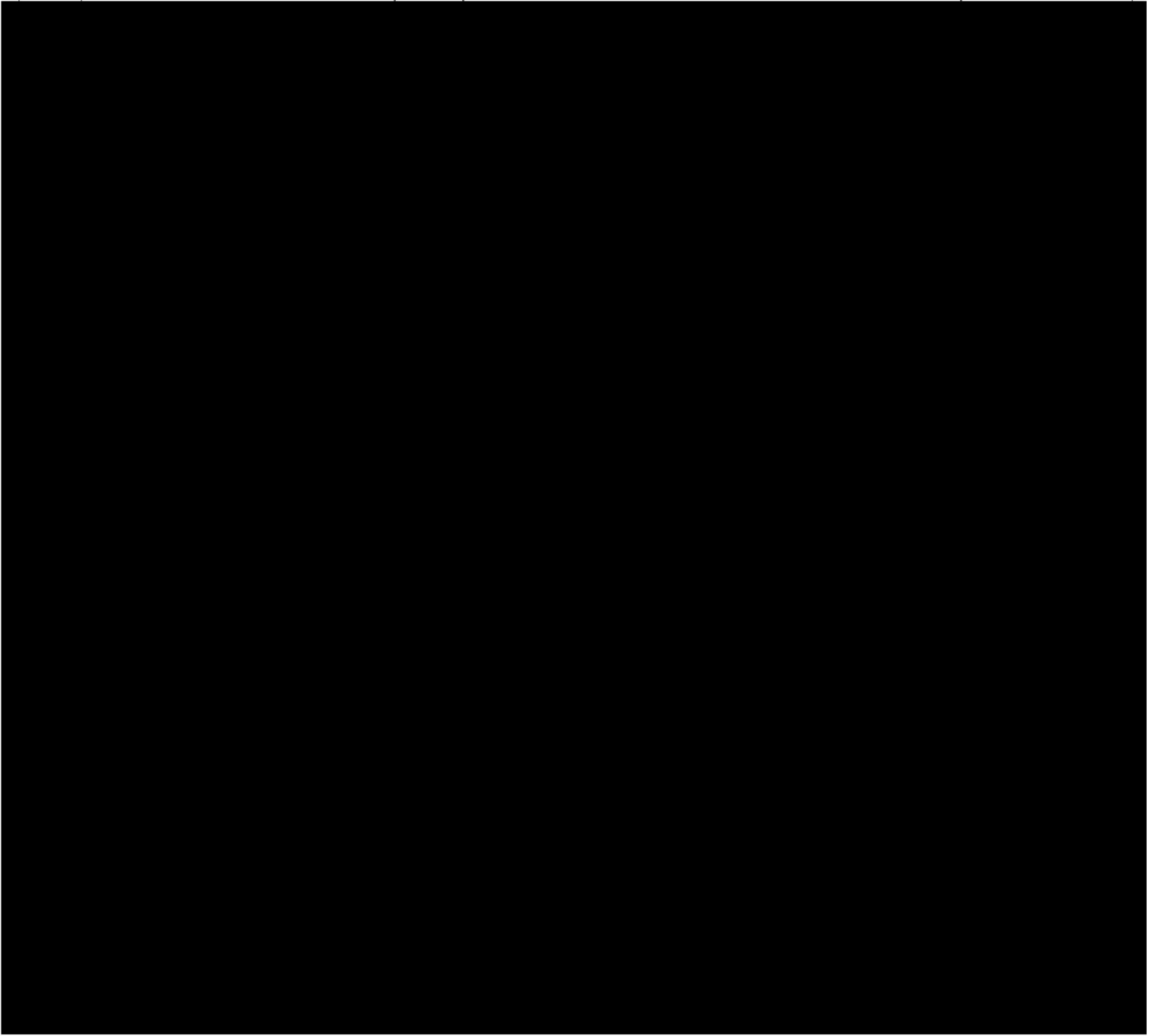




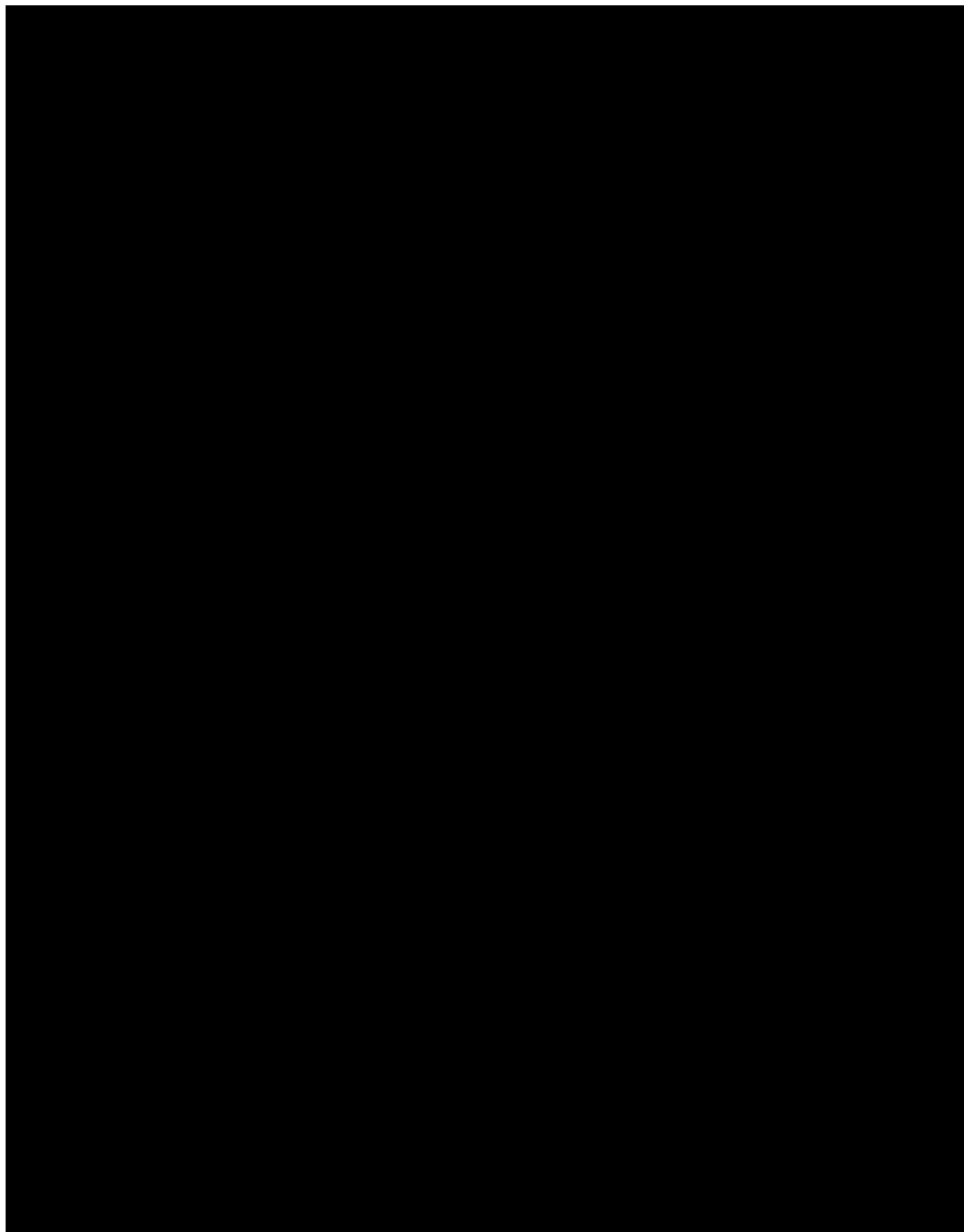
[REDACTED]



84 à 89	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.		☒ Vote pour ☐ Vote contre ☐ Abstention	46
---------	---	--	--	----

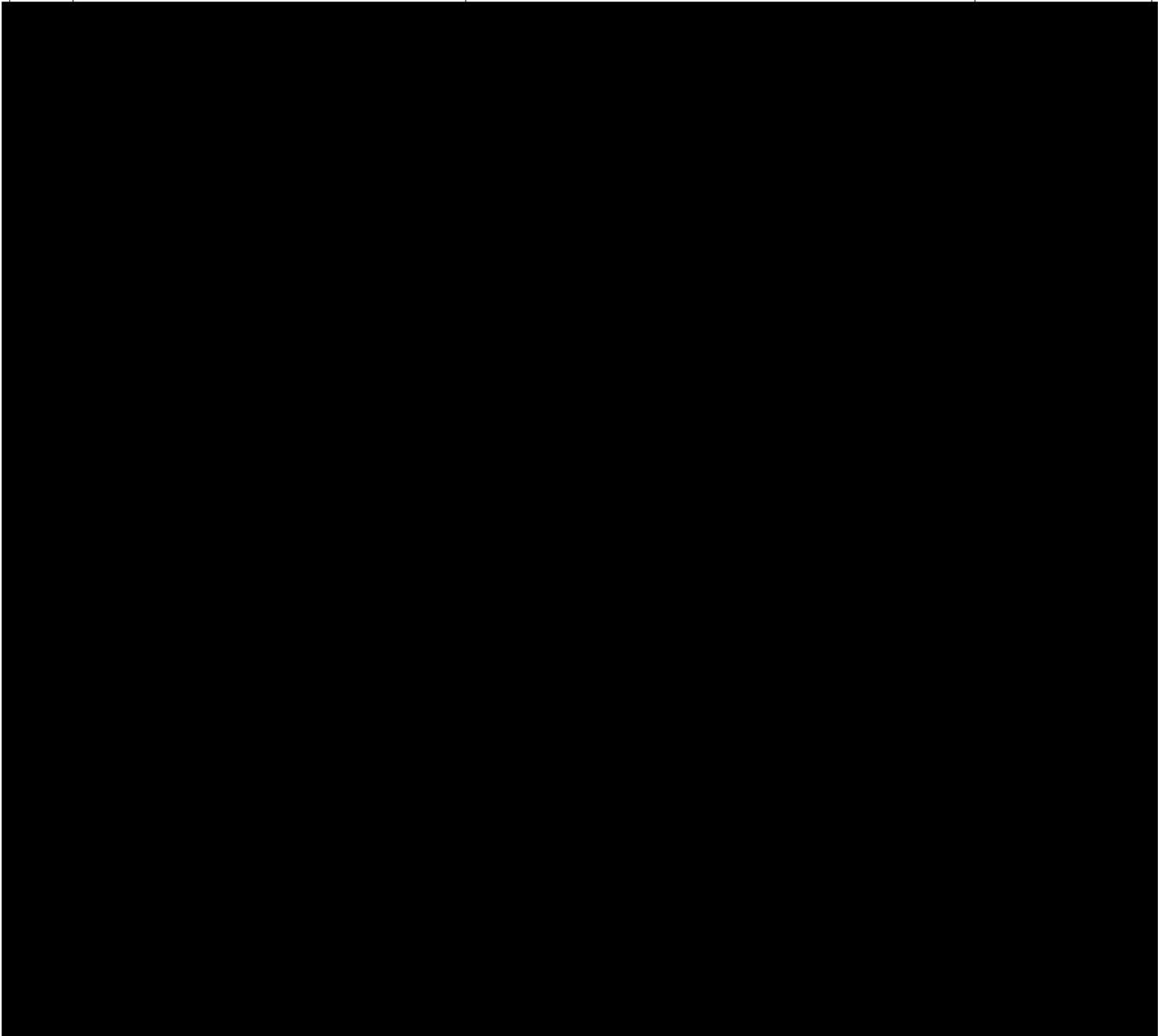


Mme Alice Timsit, suppléante			
Numéro dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations
Signature			



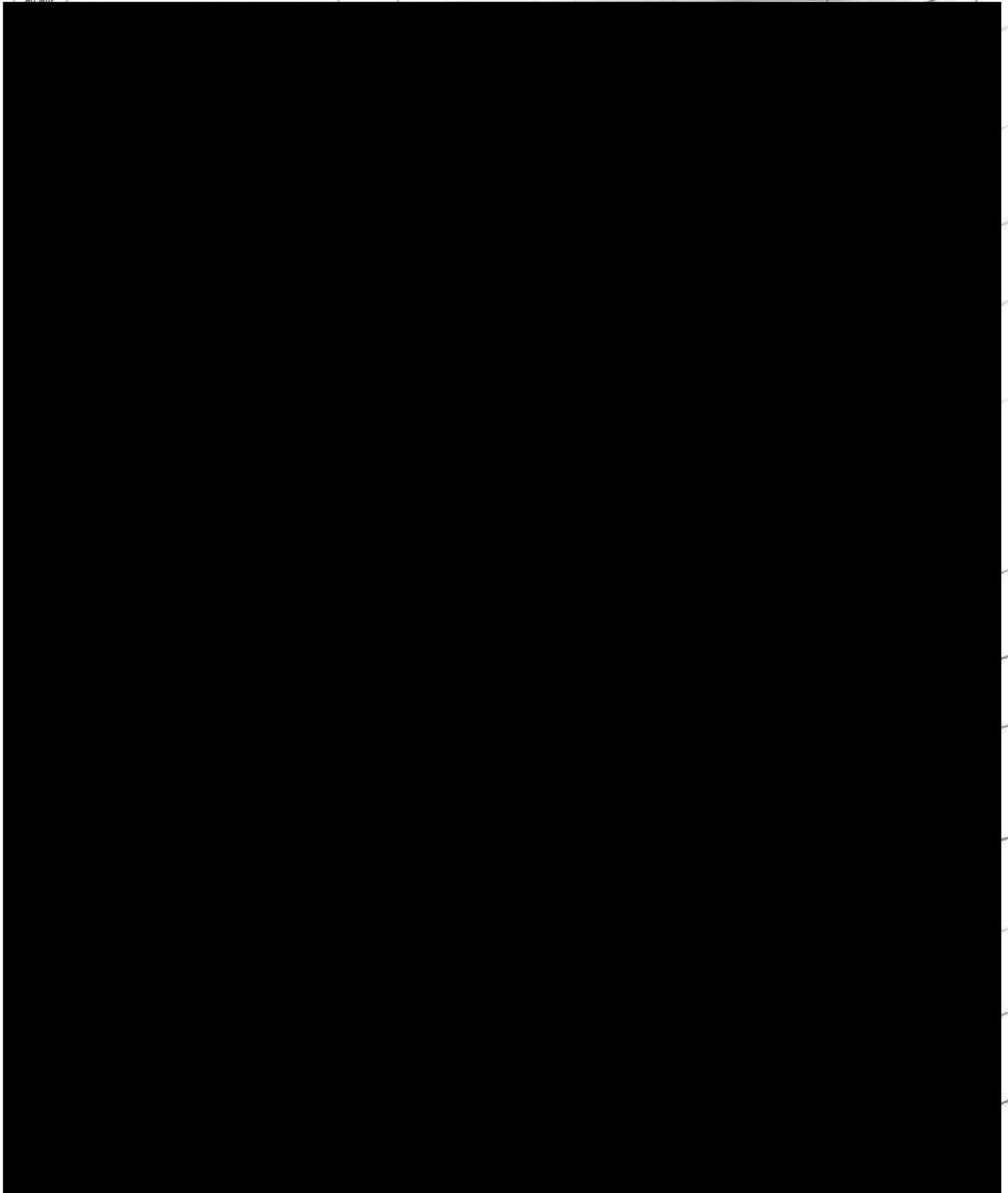


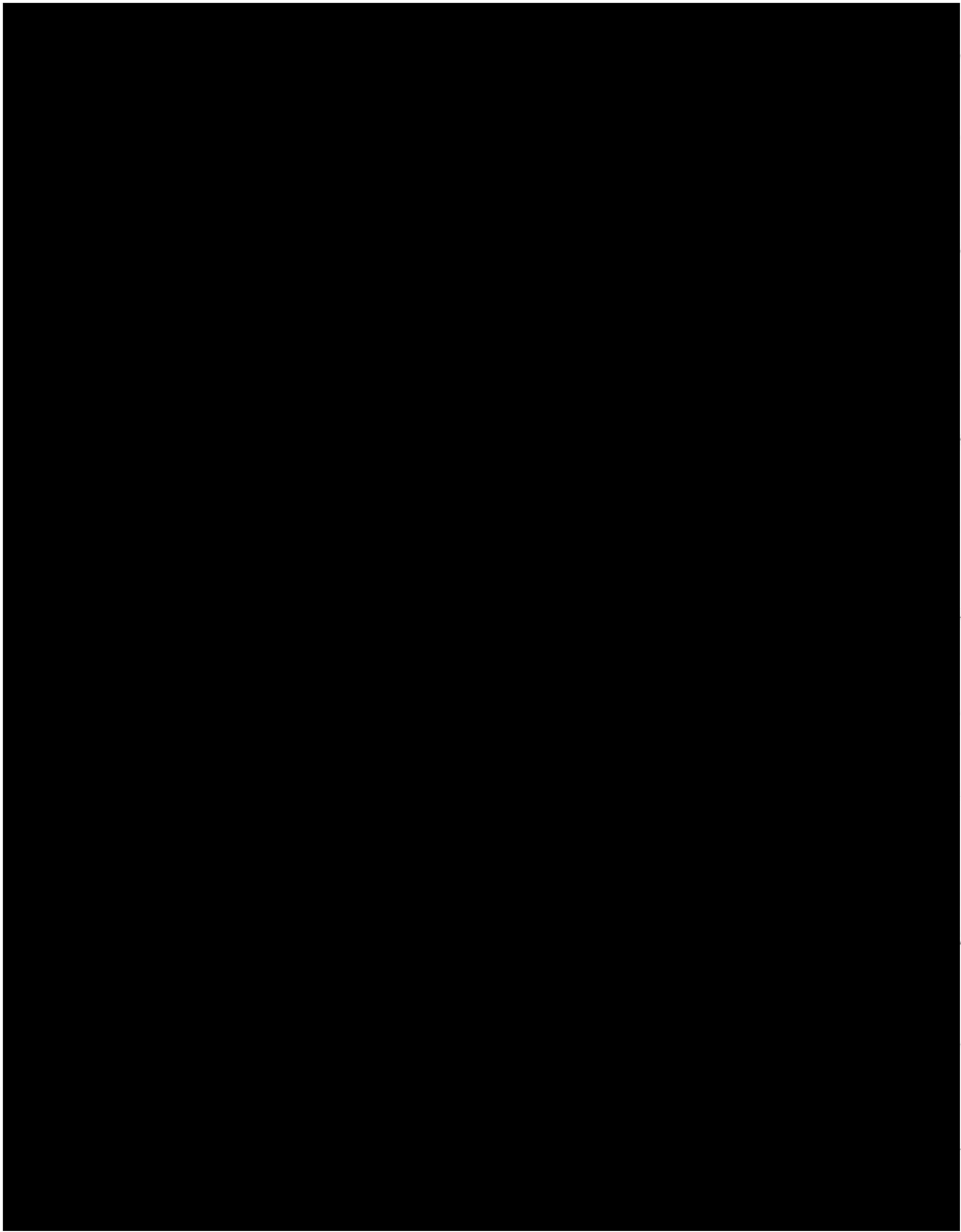
84 à 89	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.	☐ Vote pour ☐ Vote contre ☐ Abstention	
---------	---	--	---

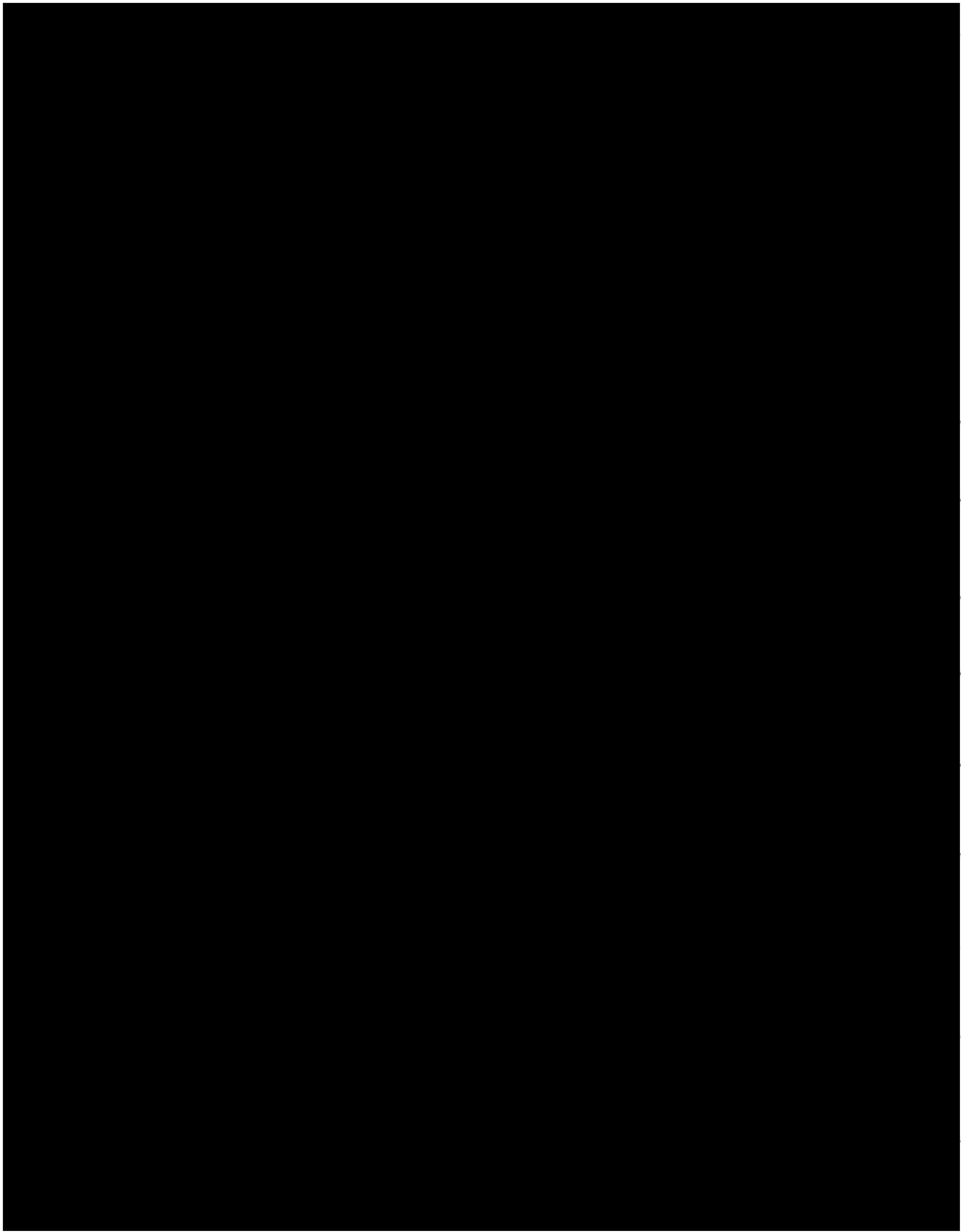


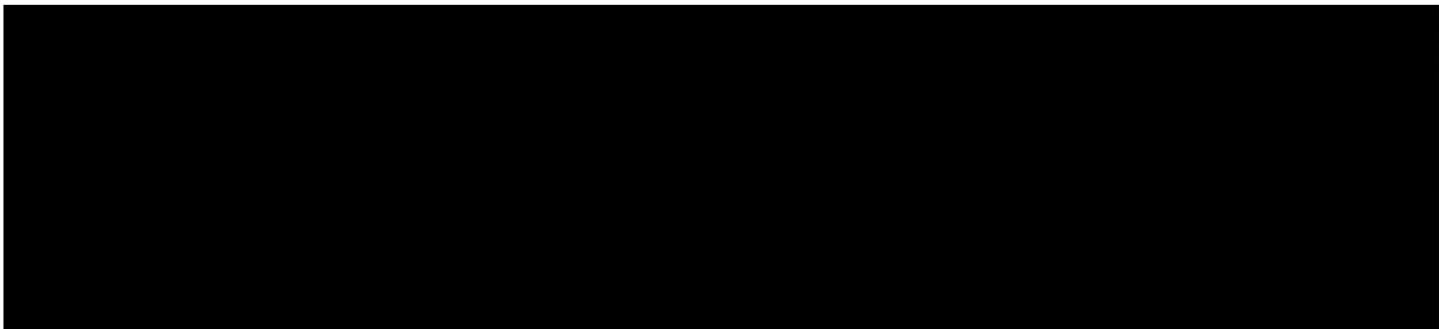
Commission d'appel d'offres
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2021

M. Karim Ziady, suppléant				
Numéro dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations	Signature









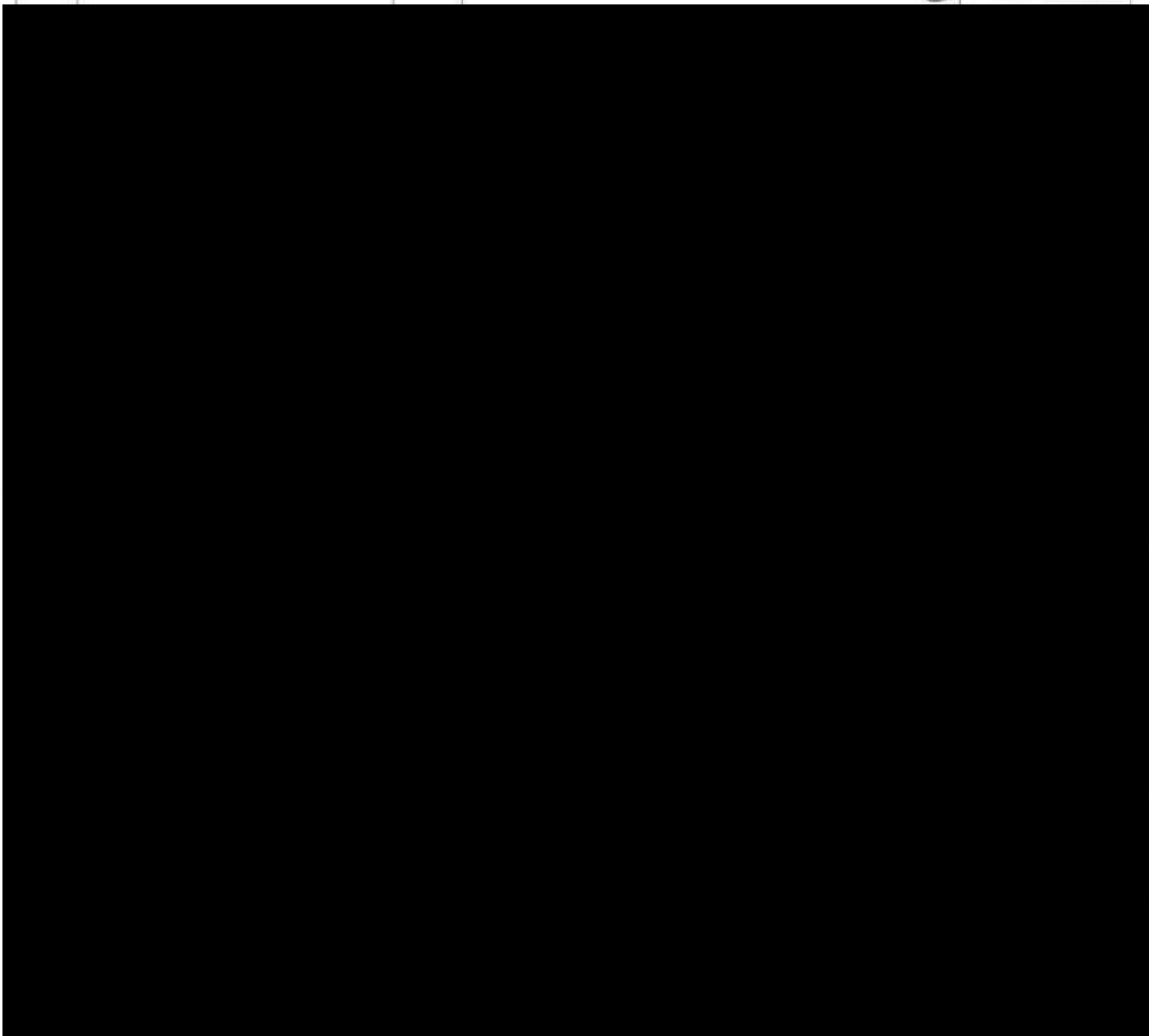
84 à 89

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.

☒ Vote pour

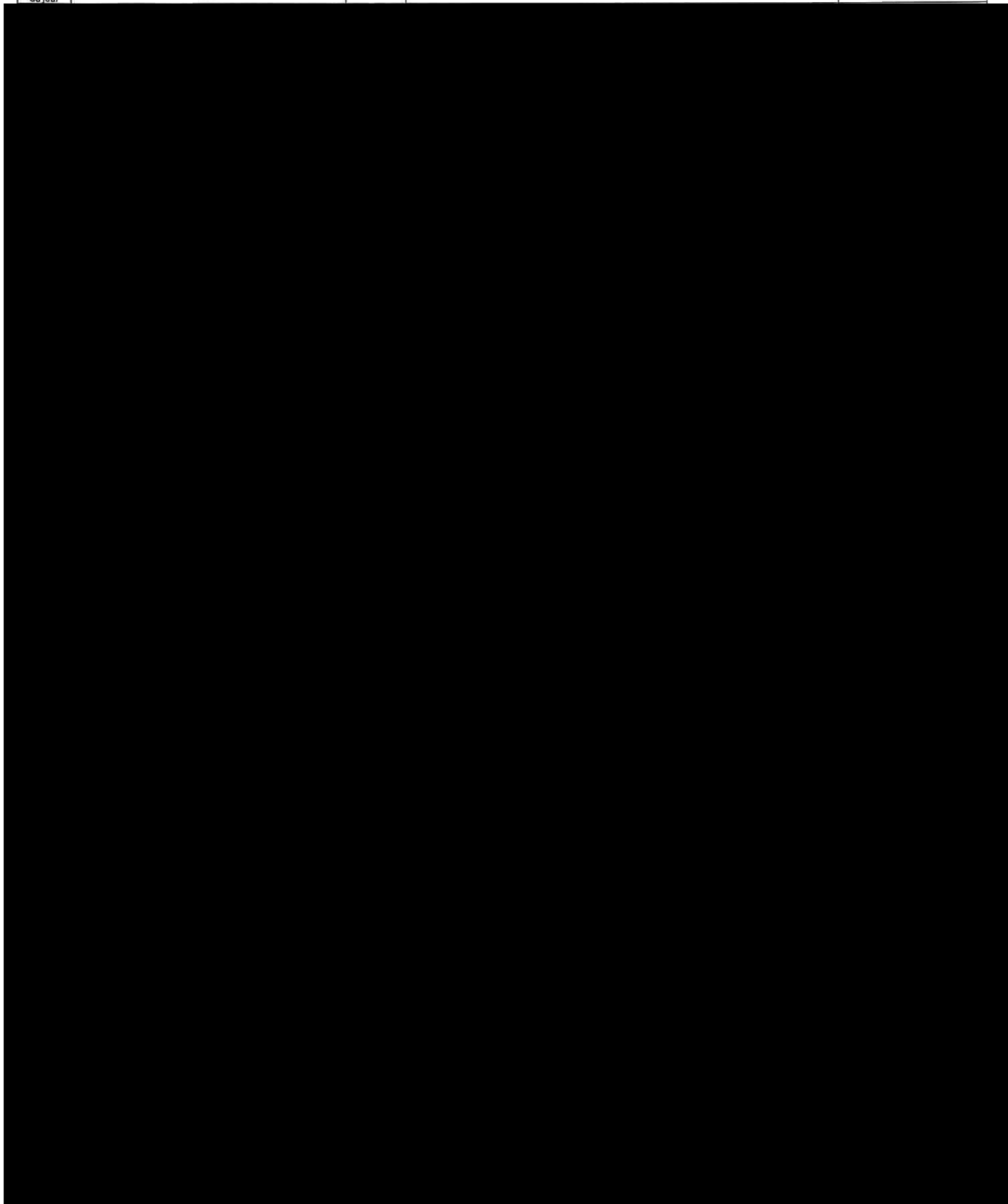
☐ Vote contre

☐ Abstention



Commission d'appel d'offres
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2021

Mme. Marie Braun, représentante de la DRIETS				
Numéro dans l'ordre du jour	Objet	Service	Observations	Signature





84 à 89	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.			
---------	---	--	--	---

